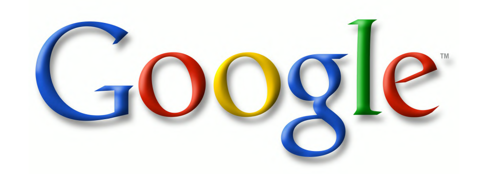
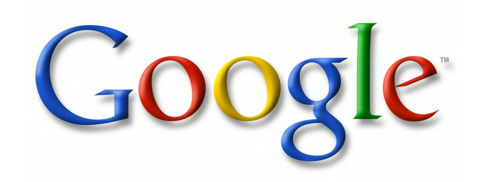
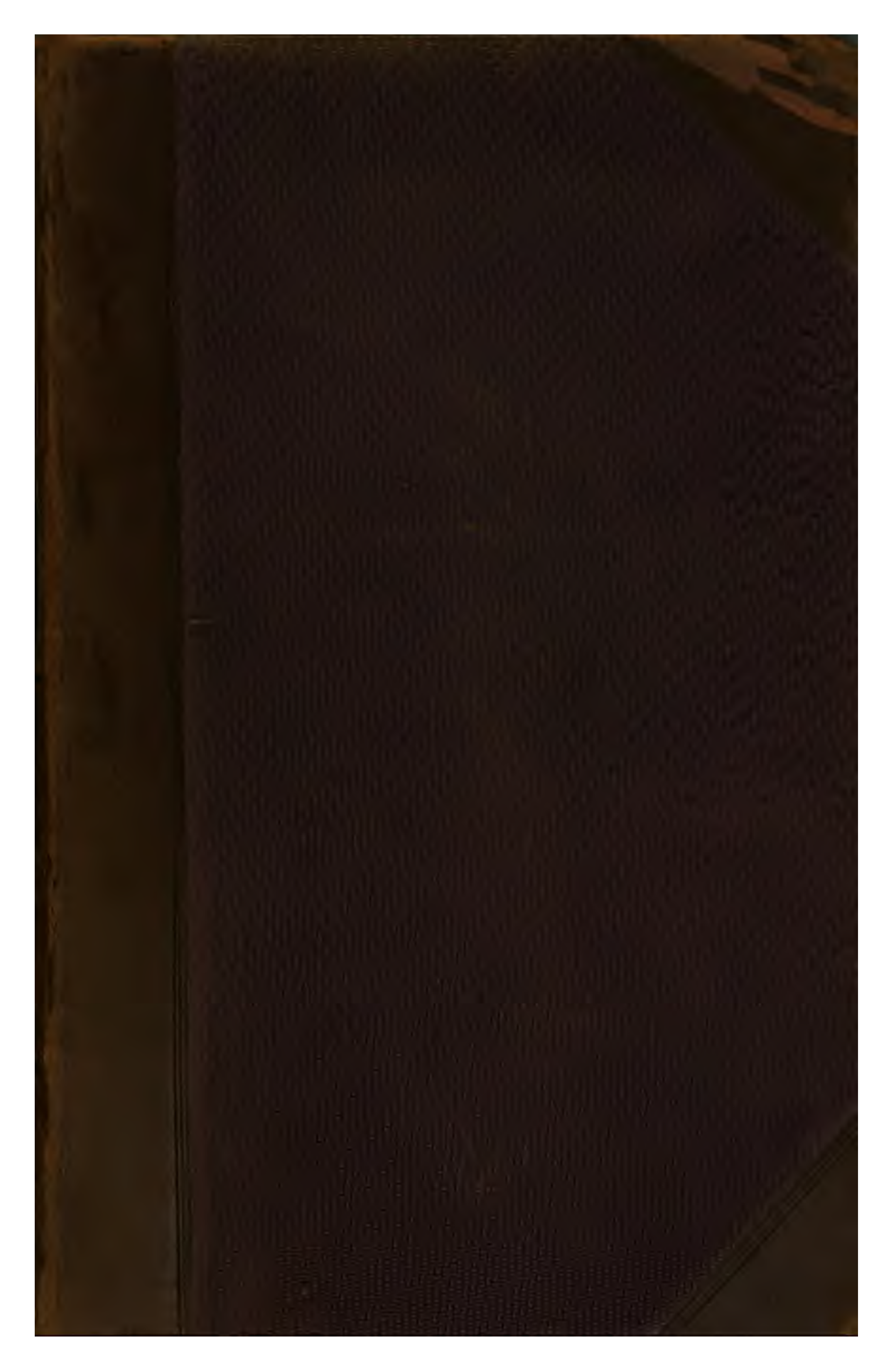

Google


Google




DOMI-NUS ILLU-MINA-TIO MEA
Taylor Institution

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,

RUE GARANCIÈRE, 8.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848

PAR GARNIER-PAGÈS

TOME CINQUIÈME

24 FÉVRIER 1848



PARIS

PAGNERRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE SEINE, 18

1861

24 FÉVRIER 1848.

CHAPITRE PREMIER.

Avortement du ministère Molé; le tocsin; nécessité d'une résolution nette; le roi demeure dans l'indécision; sa double politique; il mande MM. Thiers, Bugeaud, Guizot et Duchâtel. — Le maréchal est investi du commandement général; il le prend en main sur-le-champ; son conseil de guerre; son allocution. — M. Thiers arrive aux Tuileries; conversation avec M. de Montalivet; entrevue avec le roi. — Le *Moniteur* parle d'un ministère Thiers et O. Barrot, et renferme en même temps la nomination du maréchal. — M. Thiers se rend à l'État-major; son entretien avec le maréchal; il rentre chez lui et y trouve M. de Rémusat; sur ses observations, il retourne avec lui aux Tuileries; il renouvelle au roi ses appréhensions au sujet de la nomination du maréchal, qui reste maintenue.— Plan stratégique de Paris. — Après les manifestations hostiles de la garde nationale, les troupes reçoivent l'ordre de se concentrer; cet ordre est exécuté mollement. — Position des troupes. — Forces du maréchal. — Insuffisance des munitions. — Etat matériel et moral des troupes. — Le maréchal est certain du succès; il l'écrit à M. Thiers; son plan de bataille; il va lui-même animer ses soldats; il donne, à la fois, l'ordre d'annoncer le ministère Thiers-Barrot et d'enlever énergiquement les barricades; son mot au général Bedeau; sa lettre à M. Thiers; ses ordres de combat à M. de Bourgon; il accueille brusquement M. Guizot; sa double conduite, pacifique et belliqueuse.

I

JOURNÉE DU 24 FÉVRIER.

Au moment même où Louis-Philippe apprenait par M. de Montalivet le refus de MM. Molé, Dufaure, etc.,

le son du tocsin frappa son oreille. C'était toute la situation clairement exprimée. L'impuissance des amis de M. Molé en accusait les nécessités immédiates; le tocsin, les périls prochains. Il fallait donc choisir : subir les nécessités ou vaincre le péril; se résoudre franchement aux concessions, mander les chefs de l'Opposition, leur abandonner loyalement le pouvoir et le choix des moyens; ou bien conserver M. Guizot, investir du commandement militaire un homme d'exécution, invoquer le dévouement des troupes, combattre, avec une énergie inébranlable, et le peuple et la garde nationale.

Il fallait surtout se hâter. Huit heures s'étaient consommées dans l'avortement du ministère Molé; la nuit n'avait plus que six heures. A la rigueur, six heures suffisaient à l'exécution d'un parti pris, quel qu'il fût, soit la paix, soit la guerre : au jour, Paris devait et pouvait recevoir les concessions promises la veille, ou l'assaut.

Mais le vieux roi n'était plus capable ni de netteté ni de vigueur. S'engager irrévocablement dans l'une ou l'autre voie répugnait à ses instincts; il voulait rester libre de se dégager toujours, même envers la force des choses. Il résolut donc de se tenir en équilibre entre la paix et la guerre, d'allécher l'opinion et de la menacer, de tendre la main à la fois ouverte et fermée, c'est-à-dire de concilier l'inconciliable et d'accomplir l'impossible. L'âge énerve tout, l'œil comme la main.

En conséquence, il appela d'un côté M. Thiers, de l'autre le maréchal Bugeaud, et en même temps, sous

prétexte d'un dernier entretien, MM. Guizot et Duchâtel.

II

Le maréchal arriva. Il fut investi aussitôt du commandement général des troupes et du commandement supérieur des gardes nationales, avec les pleins pouvoirs pour ordonner et agir. Accompagné de MM. Guizot et Duchâtel, il se rendit, sans perdre de temps, à l'État-major; communiqua sa commission au duc de Nemours; convoqua sur la place du Carrousel les généraux, les chefs de corps, les officiers; et leur adressa une allocution dont les expressions les plus saillantes ont été recueillies : « Le roi vient de me confier le » commandement supérieur de la place de Paris. — Il » faut en finir avec les révolutionnaires. — Vous savez » qu'en pareille circonstance je n'ai jamais été battu. » — Voyez si vous voulez me faire perdre ma virgi» nité. » Puis il expliqua son plan de combat, et finit en donnant l'ordre de charger les fusils à double balle.

III

Après son entrevue avec M. Molé, M. Thiers avait appris l'événement du boulevard des Capucines, la colère du peuple, l'indignation de la garde nationale

elle-même, puis, par un chef d'escadron de cuirassiers, la prise de la caserne Saint-Martin, l'attaque de plusieurs postes, la fièvre de feu qui dévorait Paris. Les nouvelles lui parvenaient de plus en plus sinistres. Ses amis le pressaient de se rendre aux Tuileries avant que tout fût désespéré. Il s'y refusa, mais ne se coucha point. Il attendait. Bientôt en effet, un aide de camp, M. de Berthois, apportait l'appel du monarque. M. Thiers partit. Retardé dans sa marche par les barricades déjà nombreuses et par l'échange réitéré du mot d'ordre, il n'arriva aux Tuileries que vers deux heures du matin, au moment même où MM. Guizot et Duchâtel en sortaient.

Dès qu'il fut annoncé, M. de Montalivet s'empressa vers lui. « Nous sommes bien touchés de vous voir ici, » dit ce fidèle ami du prince. « Le roi n'attendait pas » moins de votre dévouement; mais ménagez le roi. » — « Ménager le roi! Mon premier devoir est de lui » dire la vérité. »

Il vit ensuite les ducs de Nemours et de Montpensier, qui l'accueillirent avec une courtoisie bienveillante, attendit quelques instants, et parut enfin devant Louis-Philippe. Il était deux heures et demie.

IV

L'attitude de Louis-Philippe révélait clairement le sens de ces paroles de M. de Montalivet : « Ménagez le roi. » Contraint de recourir à M. Thiers, de lui remettre le

pouvoir, de subir des conditions au lieu d'en imposer, il se sentait humilié, vaincu. Mais, devant un sujet, il dédaignait de contenir l'irritation de son orgueil blessé.

« Vous connaissez la situation. J'ai fait appeler » M. Molé. Il renonce. Je suis forcé maintenant d'avoir » recours à vous. Avez-vous des ministres? J'en ai » besoin tout de suite.

» — Sire, je ne m'attendais pas à être appelé. Je n'ai » pas de ministres indiqués.

» — Ah! oui, » s'écrie le roi avec une hauteur sarcastique; « on dit que vous ne voulez plus servir de tout » le règne! »

Justement blessé, M. Thiers réplique avec dignité : « Non, sire, je ne le voulais plus! »

Louis-Philippe comprend alors qu'il est allé trop loin. Sans changer de sentiment, il change de ton : « Il faut prévenir sur-le-champ vos collègues. Vous » avez appris ce fâcheux événement des Capucines. » Vous savez que le gouvernement n'y est pour rien; » c'est un accident. L'effet en est très-malheureux. Il » faut un ministère de l'Opposition. Qui me donnerez-» vous? Je prévois que vous me demanderez Barrot. Je » n'ai pas d'objection. C'est un brave homme; tête peu » politique! Mais à une condition, c'est que vous serez » président du Conseil et qu'il ne le sera pas. Il faut de » la fermeté : je ne compte que sur vous.

» — M. de Rémusat?

» — Excellent!

» — M. Duvergier de Hauranne?

» — Ah! Duvergier!... » Un sentiment de répulsion se peignit sur la figure du monarque.

— « C'est un homme ferme! » fit observer M. Thiers.

« — Oh! ferme! ferme à mes dépens! Enfin! ce sont » vos amis, vous me manierez tout ce monde-là. Soit, » soit! mon cher, va pour les personnes. Pour les » choses, qu'allez-vous me demander? Les capacités... » les incompatibilités?... » Et il appuyait ironiquement sur chaque syllabe.

— « Il faut, de toute nécessité, la réforme électorale » et la réforme parlementaire. Vos aides de camp...

» — Ah! oui, ce sont mes aides de camp que vous » voulez mettre dehors.

» — Ils ne vous rendent pas grand service dans la » Chambre. Quant à moi, je n'ai jamais été très-ardent » pour la réforme électorale; mais le cercle est réelle- » ment trop étroit. Il permet à un petit nombre d'ex- » ploiter tous les avantages administratifs...

» — N'allez-vous pas me donner une Chambre » énorme, un corps électoral énorme?

» — Cinquante députés et cent cinquante mille élec- » teurs de plus. Ce n'est pas trop.

» — Enfin, nous verrons!

» — Ce n'est pas tout.

» — Et quoi donc encore?

» — Il nous est impossible de gouverner avec cette » Assemblée, qui nous est hostile...

» — Ah! la dissolution! jamais! Jamais je n'y con- » sentirai, à aucun prix.

» — Aucun des collègues dont j'ai besoin n'acceptera » à d'autres conditions que celles-là. »

V

Louis-Philippe se leva agité, et de mauvaise humeur. Un instant s'écoula. Il se rassit plus calme. « Pour le » moment, il me faut des ministres ; allez me les cher- » cher. Nous verrons à nous entendre après. Je consens » à tout ce que vous m'avez demandé, excepté la dis- » solution.

» — C'est précisément ce à quoi ils tiendront le » plus.

» — Dans tous les cas, je vais annoncer au *Moniteur* » que je vous ai appelé ; car c'est un fait qui m'est » acquis et que je puis publier. »

M. Thiers conseilla au roi de joindre à son nom celui de M. Odilon Barrot. Le roi y consentit, et il écrivit lui-même, sous la dictée de M. Thiers, une note ainsi conçue :

« Le roi a fait appeler M. Thiers et l'a chargé de la » composition d'un nouveau cabinet. M. Thiers a de- » mandé au roi la permission de s'adjoindre M. Odilon » Barrot. Le roi a donné son consentement à cette pro- » position. »

La note écrite, le roi reprit : « Eh bien, quand re- » viendrez-vous ? (Il était trois heures.)

» — Je vais vous chercher des ministres.

» — Quel temps vous faut-il ?

» — Jusqu'au jour.

» — Sur ce, je vais me coucher. Venez entre huit et » neuf heures.

» — Nous ne sommes pas d'accord sur le point prin- » cipal.

» — Je le sais !

» — Il est bien entendu que, si nous ne parvenons » pas à nous mettre d'accord, nous n'entrons pas, et » nous sommes libres...

» — Je l'entends bien ainsi; car moi aussi, je suis » libre.

» — Il est important que ces faits soient immédiate- » ment connus. »

Le roi sonna, fit appeler M. Fain, lui remit la note avec ordre de l'envoyer sur-le-champ au *Moniteur*, et de la répandre, le matin, à profusion.

« Ah ! il est un fait que je dois vous dire avant votre » départ. J'ai nommé Bugeaud chef de la force publique. » C'est votre ami intime : il m'a dit qu'il avait toute » confiance en vous ; vous m'avez dit la même chose » de lui. Ainsi vous vous entendrez à merveille. Je l'ai » nommé tard, car il a fallu faire courir toute la nuit » après Duchâtel. Allez voir Bugeaud ; il est à l'État- » major. »

Le roi avait cessé de parler ; M. Thiers ne répondait pas.

« Vous m'étonnez. On dirait que vous n'êtes pas con- » tent de la nomination de Bugeaud.

» — Sire, j'aime beaucoup le maréchal; je le re-
» garde comme le premier homme de guerre du temps;
» mais je crains que sa nomination ne vienne pas à
» propos, après l'événement des Affaires étrangères.
» L'intention du roi en formant un ministère de l'Op-
» position est d'apaiser l'opinion publique! Or, il y a
» contradiction...

» — Mais vous ne voulez pas me priver de Bugeaud
» dans un moment aussi critique!

» — Non, sire, on ne peut penser à vous ôter votre
» épée. La vérité est que nous sommes obligés d'em-
» ployer des remèdes contradictoires : un ministère de
» l'Opposition qui doit calmer, Bugeaud qui doit irriter.
» Non, je n'ai pas l'intention de vous demander la
» révocation du maréchal; je tâcherai de le faire agréer
» par mes collègues. »

Quelques heures plus tard, le *Moniteur* indiquait, dans sa partie *non officielle,* la future organisation d'un ministère Thiers et O. Barrot. La partie *officielle* contenait deux ordonnances relatives à la double nomination du maréchal Bugeaud au commandement des troupes et à celui de la garde nationale : l'une, contre-signée par le général Trézel, ministre de la guerre; l'autre, par M. Duchâtel, ministre de l'intérieur.

VI

Ayant pris congé du roi, M. Thiers alla directement à l'État-major. Dès que le maréchal l'aperçut, il

lui tendit cordialement la main, se félicita de le voir premier ministre, et dit qu'il allait publier ce fait important par une proclamation. M. Thiers répondit qu'il n'était point encore ministre, mais que, dans la position où se trouvait le roi, il croyait n'avoir rien à lui refuser. Pour la proclamation, il la jugeait inutile. Le *Moniteur* suffirait. Sur les instances du maréchal, M. Thiers céda, exigeant toutefois que le nom de M. O. Barrot, plus influent que lui sur la garde nationale, fût mentionné avec le sien. « Allons, » ajouta le maréchal, « hâtez-vous de réunir vos collègues. » Puis il se plaignit à haute voix de l'insuffisance des ressources, du petit nombre des troupes et de leur dispersion. Plus préoccupé qu'alarmé, tout en causant il s'enquérait, recevait des rapports, dictait des instructions, envoyait des ordres, plongeait dans tous les détails avec une lucidité rapide, et il relevait, par la décision de son attitude, le moral abattu des généraux et des soldats.

VII

Arrivé chez lui, M. Thiers y trouva M. de Rémusat, qu'il avait mandé par M. de Berthois. Il lui raconta brièvement la conversation qu'on vient de lire et la nomination du maréchal. Esprit vif et prompt, M. de Rémusat se récria : la contradiction des deux mesures était flagrante; elle entraînait les plus grands périls. « Cela est trop évident! » dit M. Thiers, « retournons » aux Tuileries. »

Le roi allait se coucher. « Sire, » dit en entrant M. Thiers, « j'avais bien prévu qu'il y aurait des dif-
» ficultés. Je vous amène M. de Rémusat. Il pense que
» vous nous appelez pour effacer les effets de la fusil-
» lade des Capucines, et que, par conséquent, Bu-
» geaud.....

» — Vous avez raison ; mais convenez qu'il y aurait
» un trop grand danger à désarmer. Vous ne pouvez
» pas me priver de mon épée! »

Un silence suivit, silence plein de méditation. Le roi voyait sa faute; MM. Thiers et de Rémusat sentaient combien il était grave de l'en faire revenir. Sans doute le maréchal rendait la pacification plus difficile ; mais, après tout, si la bataille s'engageait, comment l'engager sans lui? Nul n'inspirait plus de confiance au soldat ; déjà il exerçait son autorité, ses ordres étaient partis. Il serait imprudent de lui arracher son épée devant le front des troupes, au moment même du combat. La peur de la responsabilité prévalut contre l'impérieux conseil de la politique. Le maréchal conserva son commandement.

VIII

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il est nécessaire maintenant de bien connaître les modifications survenues dans la répartition de l'armée entre les différents points stratégiques, la position nouvelle des

corps, les ressources en munitions et en hommes, l'état matériel et moral des troupes.

IX

On connaît le terrain, d'après le plan de bataille et les instructions exposées ci-dessus.

Deux grandes lignes stratégiques, les boulevards et les quais;

Aux extrémités des boulevards, la place de la Concorde et celle de la Bastille, reliées par la porte Saint-Denis. Aux extrémités du quai de la rive droite, les mêmes places, reliées par le Carrousel et l'Hôtel de ville. Au centre, la place des Victoires et la pointe Saint-Eustache;

Sur la rive gauche: la seconde ligne des quais, protégée par les feux de la rive droite; l'École militaire et l'esplanade des Invalides, où se tiennent les réserves; le palais Bourbon, la préfecture de police et le Panthéon;

Puis, répartis entre ces postes principaux, les corps de garde crénelés, les casernes mises en état de défense, pourvues de munitions et de vivres;

Enfin, l'enceinte continue;

Au delà, Vincennes et le réseau des forts détachés.

X

Pendant la journée du 22, et jusque dans la soirée

du 23, les troupes gardèrent toutes ces positions. Quelques postes isolés, trop faibles, s'étaient repliés ; mais ces mouvements de rectification, non de concentration, étaient sans importance. Les pertes essuyées n'atteignaient qu'un chiffre insignifiant. L'effectif était toujours de vingt-cinq mille combattants.

Tant que l'on espéra le concours de la garde nationale, ces dispositions furent maintenues. Il était sage, dans cette hypothèse, d'être présent partout pour être partout en mesure de soutenir le dévouement des citoyens armés. Mais, lorsque des manifestations décisives eurent accusé l'évidente hostilité de la garde nationale, il fallut soustraire les troupes au double danger des surprises et de la séduction. On leur ordonna de se concentrer. Malheureusement pour le pouvoir, ce plan, mollement conçu, s'exécuta mollement. Le soldat français exécute mal ce qu'il ne comprend pas. Promené déjà plusieurs fois de poste en poste, sans raison apparente, il ne vit dans les nouveaux mouvements que des marches et des contre-marches, sans but et sans résultat. La fatigue amena le découragement, même parmi les officiers supérieurs.

XI

Par suite de la mesure indiquée, les troupes stationnées sur la place des Victoires la quittèrent dans la soirée du 23, vers huit heures, n'y laissant qu'un fort détachement pour veiller sur la Banque.

La nuit, entre une heure et deux heures, le général Sainte-Aldegonde, qui occupait la pointe Saint-Eustache, se replia sur le Carrousel, emmenant avec lui le 1er léger, trois bataillons des 21e, 25e et 69e de ligne, un détachement de cuirassiers et une pièce de canon.

Vers minuit, le général Garraube, abandonnant la porte Saint-Denis, ramenait au Carrousel toute sa brigade.

A la même heure, le général Duhot recevait l'ordre de faire rentrer dans leurs casernes les troupes cantonnées sur la place de la Bastille, et de les conduire le lendemain, à six heures, au Carrousel ; mais, un peu plus tard, une dépêche du maréchal Bugeaud lui enjoignit d'occuper de nouveau sa position.

Après avoir brûlé les débris du massacre et fait disparaître les traces de sang, les chefs des troupes du boulevard des Capucines, avertis que les faubourgs allaient descendre en masse, s'étaient décidés à la retraite, lorsque, à la hauteur de la Madeleine, un officier d'état-major, porteur d'ordres, les arrêta. Ces troupes furent peu après échelonnées le long des boulevards, entre la Madeleine et la rue de la Paix, et placées sous les ordres du général Regnauld de Saint-Jean d'Angely, qui commandait la cavalerie de la place de la Concorde. Vers cinq heures du matin, les compagnies du 14e de ligne furent envoyées aux Tuileries.

Deux bataillons et plusieurs compagnies, quelques pièces d'artillerie et un détachement de garde municipale, restaient avec le général Tallandier à l'Hôtel de ville.

La garde municipale, en grandes masses, et des troupes de ligne, protégeaient la préfecture de police.

Le 55e de ligne, aux ordres du général Renault, occupait la place du Panthéon.

A la barrière du Trône, une forte réserve gardait un parc de cartouches, et maintenait les communications avec Vincennes.

XII

Ainsi, dans la nuit du 23 au 24, lorsque le commandement passa au maréchal Bugeaud, la majeure partie des troupes était sous sa main, aux Tuileries, sur le Carrousel, au Louvre et aux alentours; le reste, sur les points ci-dessus indiqués ou dans les casernes. Entre la rue de la Paix et la Bastille, la ligne des boulevards était dégarnie, et tout le centre de Paris abandonné à l'insurrection. Les garnisons voisines, mandées en hâte par le télégraphe ou par des estafettes, arrivaient par les chemins de fer. Tous les généraux et officiers supérieurs présents à Paris étaient à l'État-major, groupés autour du maréchal et désireux de lui obéir. Le ministre de la guerre s'était mis à sa disposition. Tous les officiers d'état-major de la garde nationale et de l'armée attendaient ses ordres. Des gendarmes et des agents en bourgeois se tenaient prêts à courir partout où l'uniforme ne pénétrait plus. Le maréchal tenait en main, avec les pleins pouvoirs du roi, l'unité du commandement.

XIII

L'insuffisance des munitions excitait de sa part des plaintes assez amères. Pourtant les parcs de l'École militaire, de la place du Trône, de Vincennes et de Charenton offraient un approvisionnement de douze cent mille cartouches. Outre les pièces de canon en batterie sur les points stratégiques ou stationnées sur le Carrousel, il y avait à l'École militaire quatre pièces, à la barrière du Trône ou à Vincennes deux batteries complètes (douze pièces) attelées, approvisionnées. Que si les communications venaient à être interrompues sur les boulevards intérieurs ou extérieurs, elles étaient libres encore sur la ligne entière des quais; et il est certain qu'elles restèrent dégagées durant toute la nuit.

L'état matériel des troupes laissait à désirer. Les patrouilles continuelles, les allées et venues inutiles, les fausses directions fatiguaient le soldat, autant que le mauvais temps, les haltes dans la boue et le défaut de sommeil. Ajoutez à cela la rareté, quelquefois même l'absence des vivres. A tout prendre cependant, il n'y a pas une armée en campagne qui ne souffre des fatigues bien autrement pénibles; et, quant aux vivres, il était facile avec de l'argent de s'en procurer sur place.

Donc rien n'était compromis; une volonté ferme avait le temps de tout réparer.

XIV

Le véritable danger, c'était l'état moral des troupes. Sympathie du peuple, offres, soins empressés de la bourgeoisie, courtoisie de la garde nationale, contagion de l'esprit public, mépris d'un commandement dont l'incapacité se trahissait à chaque minute, tout communiquait au cœur des soldats l'invincible dégoût de la guerre civile. Sans doute ils étaient prêts à verser leur sang. Mais pourquoi les forcer à répandre aussi le sang des citoyens? Cette cause était-elle donc si juste qu'elle méritât de si cruels sacrifices?..... La discipline seule assurait encore au gouvernement les bras de l'armée : il n'avait plus son cœur.

XV

Cette situation reconnue, le commandant en chef se hâta d'y pourvoir. Il retira les ordres de concentration sur les Tuileries, et maintint les troupes, qui restaient, à la Bastille, à l'Hôtel de ville, à la préfecture de police, sur le boulevard de la Madeleine, au Panthéon. Malgré ses plaintes réitérées, excessives peut-être, contre l'insuffisance de l'effectif, des munitions et des vivres, il ne doutait pas de la victoire. Il écrivait à M. Thiers : — « Quand nous aurons vaincu l'émeute, et nous la vain-

» crons..... » Mais pour vaincre, il fallait combattre, livrer une bataille à coup sûr sanglante. Les yeux tendus sur la carte de Paris, le maréchal en dressa le plan, et, avec sa décision accoutumée, il en pressa l'exécution. A cinq heures du matin il était prêt.

Sa pensée fondamentale était de ne pas attendre l'attaque, mais de la devancer. Il résolut, en conséquence, de porter toutes ses forces contre les barricades, de les enlever, et de pousser en avant partout où il rencontrerait de la résistance.

Dans ce but, il organisa trois colonnes principales.

XVI

La première était composée du 30e de ligne, d'un bataillon du 34e, d'un bataillon du 69e, d'un escadron de cuirassiers et de deux pièces d'artillerie. Destinée d'abord au général Rulhières, qui maintint avec beaucoup d'aigreur la priorité, elle fut confiée au général Tiburce Sébastiani, qui réclamait avec les plus vives instances cet honorable dédommagement. Ce général reçut l'ordre de se rendre à l'Hôtel de ville par les rues Saint-Honoré, des Prouvaires et de Rambuteau. Parti à cinq heures un quart, il rencontra sur sa route le général Tallandier, qui avait reçu l'ordre de venir lui donner la main. Après un court engagement contre une barricade élevée au coin des rues Beaubourg et de Rambuteau, et après avoir essuyé çà et là des coups de

feu qui blessèrent quelques hommes, la colonne atteignit l'Hôtel de ville, à sept heures.

La seconde colonne fut donnée au général Bedeau. Elle présentait un effectif de deux mille hommes, savoir : deux bataillons du 1er léger, deux du 21e de ligne, un détachement des chasseurs à pied du 6e bataillon, un escadron du 8e dragons et deux pièces d'artillerie. A cinq heures et demie, elle marchait sur la Bastille par les rues Richelieu, Vivienne, Feydeau, Montmartre, et les boulevards. Elle occupait sans coup férir plusieurs barricades, les détruisait, échangeait une fusillade avec deux barricades situées à l'embouchure du faubourg Montmartre sur le boulevard, y perdait trois soldats, et poursuivait sa route. Nous la retrouverons plus tard.

La troisième colonne devait manœuvrer derrière les deux premières, afin d'empêcher la reconstruction des barricades qu'elles auraient défaites. Le maréchal Bugeaud s'était réservé de la commander en personne.

Une quatrième colonne, aux ordres du colonel Brunet, partit vers six heures, formée du 15e de ligne, de deux compagnies du 14e, et de 170 hommes détachés du 52e. Elle allait, par les rues des Saints-Pères, Jacob, de Seine, Tournon, place Saint-Michel, rue Saint-Dominique, renforcer le général Renault au Panthéon, où elle arriva sans accident. Dès qu'il eut sous la main cette nouvelle force, le général Renault envoya un détachement du 55e enlever des barricades élevées dans

les petites rues voisines. Une seule, rue Descartes, fut défendue avec quelque énergie.

La réserve était au Carrousel avec le général Rulhières.

Pour la garde nationale, on voit que le maréchal ne s'en occupait pas. « Ne croyant pas pouvoir compter sur elle, il la négligea, résolu, » disait-il, « d'agir avec ou sans elle, de ne pas s'arrêter devant son inertie ou son défaut de concours [1]. »

XVII

Enfin, ses ordres transmis, le maréchal veilla lui-même à l'exécution. Il assista au départ de toutes les colonnes, soigneux de communiquer au soldat la confiance qui l'animait, l'excitant par ses interjections pittoresques et énergiques, insistant de vive voix auprès des chefs, sur ses instructions écrites, sur la manière d'attaquer les barricades, de pénétrer dans les maisons, de se couvrir, etc.

« Vous annoncerez partout, » ajoutait-il, « le changement de ministère, la formation d'un ministère Thiers » et O. Barrot; et, si l'on vous résiste, vous attaquerez » énergiquement. » — Au général Bedeau : « Bedeau! » vous m'enlèverez ça vigoureusement. — Vous pouvez y compter, » répliquait le général.

[1] Lettre à M. Thiers.

XVIII

Étrange colloque où se découvre clairement l'anarchie intellectuelle et morale de l'époque! Quelques faits, curieux à noter, la découvrent plus clairement encore.

Au moment même où il expédiait ses colonnes d'attaque, le maréchal écrivait à M. Thiers : « Il y » avait longtemps que j'avais prévu, mon cher Thiers, » que nous serions tous les deux appelés à sauver la » monarchie. Mon parti est pris : je brûle mes vais- » seaux..... Quand j'aurai vaincu l'émeute, et nous » la vaincrons, car l'inertie et le défaut de concours de » la garde nationale ne m'arrêteront pas, j'entrerai » volontiers, comme ministre de la guerre, avec vous » dans la formation d'un nouveau cabinet, à moins que » l'impopularité prétendue qu'on me reproche ne soit » un obstacle insurmontable. — Dans ce cas, je n'hési- » terai pas à vous conseiller de prendre Bedeau, offi- » cier distingué, et de lui adjoindre, comme sous- » secrétaire d'État, M. Magne, député, dont je connais » personnellement la rare capacité. »

En même temps, un gendarme déguisé remettait au colonel du 70e de ligne, M. de Bourgon, arrivé d'Amiens pendant la nuit, une lettre dont voici la substance :

« Le roi vient de nommer ministres MM. Thiers et Odilon Barrot ; je suis chargé de commander la garde

nationale et les troupes. Vous vous rendrez sur la place du Carrousel en passant par la rue Lafayette, le faubourg Poissonnière, le boulevard, la rue Richelieu. Vous repousserez la force par la force. » — Sur le vu de cet ordre, le colonel fit immédiatement charger les armes et se mit en marche. Il était sept heures du matin.

XIX

A sept heures, M. Guizot entrait dans le salon où se tenait le maréchal. Celui-ci ne se leva point; et, comme M. Guizot s'approchait au moment où il donnait des ordres, il se retourna brusquement en lui disant : « Vous voyez bien, monsieur, que je n'ai pas le temps » de vous parler. »

Ainsi le maréchal, comme le roi, soufflait en même temps la guerre et la paix. Adversaire politique de la gauche, il en préconisait le triomphe. Ayant toujours combattu M. O. Barrot et ses amis, il sollicitait de devenir leur collègue. Bras du parti conservateur, il en humiliait cruellement la tête. Homme des répressions impitoyables, il refusait de croire à son impopularité. Et cette incohérence de sa situation, il ne la sentait pas ! Résolu à combattre les périls qui menaçaient la royauté, il ne sentait pas que désormais le vrai, le grand péril, c'était lui !

CHAPITRE DEUXIÈME.

Préparatifs du peuple pendant la nuit; nombre considérable des barricades. — Possibilité d'apaisement, avant la nomination du maréchal Bugeaud; langage et prétentions modestes du *National*, de *la Réforme*, du Comité électoral démocratique; mais le silence du gouvernement et la nomination du maréchal décident la guerre. — MM. Thiers et de Rémusat font accepter un portefeuille à M. Duvergier de Hauranne. — Ils vont demander à M. O. Barrot son concours; il refuse en apprenant le choix du maréchal; il cède enfin. — Leurs collègues, pris dans la gauche et le centre gauche. — Appel au tiers parti; M. Thiers chez M. Passy; M. O. Barrot chez M. Billault; refus de MM. Passy, Dufaure et Billault; acceptation du général Lamoricière; les députés de la gauche chez M. Thiers; M. Berger apporte des nouvelles de l'insurrection. — M. de Reims et M. Marrast. — MM. Thiers, O. Barrot et leurs amis se rendent aux Tuileries; tableau de Paris sur leur passage; cris du peuple: *On vous trompe!* — Temps perdu par le roi. — Grave situation des futurs ministres; hésitation de M. O. Barrot: il s'arrête sous le guichet des Tuileries; MM. Thiers et Lamoricière l'entraînent. — Rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, les troupes se replient devant la garde nationale; elles fusionnent à la mairie du neuvième arrondissement; dans le douzième arrondissement, M. Delestre prend la direction de la mairie et fait enlever le poste du Val-de-Grâce; les élèves de l'École polytechnique sortent malgré leur général et vont prendre part au mouvement; succès du peuple contre les casernes Saint-Victor, de Tournon, des Grès, de Reuilly, des Minimes. — Le maire du huitième arrondissement se rend à la préfecture de la Seine; le préfet l'autorise à faire une proclamation; le maire, sur la place Royale, proclame le ministère Thiers-Barrot; suivi d'une colonne de garde nationale et de peuple, il va place de la Bastille renouveler sa proclamation; incident sanglant, comme au boulevard des Capucines; les troupes évacuent la place. — A neuf heures du matin, succès obtenus par le peuple.

I

Pendant ce temps, le peuple de Paris organisait la résistance. C'est en vain qu'on essayerait de raconter les prodiges d'activité de cette nuit mémorable.

Remués par une puissance électrique, les pavés s'amoncelaient de toutes parts; les barricades surgissaient sur tous les points. Autour de chaque poste, de chaque détachement, se dressait une ceinture de pierre. Les plus gros arbres des boulevards étaient abattus. Les barrières étaient brûlées et barricadées. Au jour, les communications se trouvaient rompues. Du centre à la circonférence, jusque sous les fenêtres des Tuileries, l'insurrection était debout derrière ses remparts. Et ces fortifications n'étaient plus, comme la veille, l'œuvre informe de mains hâtives, le jeu de l'émeute qui s'annonce. Non! ces ouvriers d'élite que le monde nous envie, ces maçons, ces charpentiers, ces forgerons, ces mécaniciens, cette merveilleuse population de Paris, qui, par l'infinie variété de ses aptitudes et de ses applications, devine ce qu'elle ne sait pas, avaient construit de véritables ouvrages d'art. Crénelées, ouvertes pour la sortie, fermées à l'assaillant, la plupart des barricades s'élevaient jusqu'au premier étage des maisons, quelques-unes jusqu'au second. Celles que leur position rendait plus importantes étaient à l'épreuve du canon. Et le nombre en était plus prodigieux encore que la construction. Sur le court espace compris entre le faubourg Montmartre et le faubourg Poissonnière, le capitaine de la garde nationale Altaroche, envoyé par le colonel Talabot, avec mission de s'interposer entre le peuple et la troupe, eut à traverser 53 barricades. D'après un relevé fait, avec beaucoup de soin, par les agents de la ville et par le colonel du génie Leblanc,

il n'y en eut pas moins de 1 512. — 1 277 000 pavés, 4 013 arbres abattus : tels sont les chiffres !

II

Pour les armes, l'insurrection s'en était procuré chez les armuriers, chez les citoyens qui ne voulaient pas s'en servir eux-mêmes, dans les postes qu'elle avait successivement occupés. La caserne Saint-Martin en avait fourni une assez grande quantité ; d'autres casernes en fourniraient bientôt un plus grand nombre. Les balles étaient fondues, les cartouches confectionnées par milliers. Là où la poudre manquait, les ouvriers des arts chimiques employaient le fulmi-coton.

Des débris de bouteilles, de verres, de poteries, répandus sur tous les points favorables au développement de la cavalerie, complétaient ce formidable ensemble.

III

Loin d'éteindre l'effervescence, les ardentes fatigues de la nuit l'avaient accrue. Les soupçons entretenaient les colères. « Eh quoi ! disait-on, le pouvoir annonce un changement de ministère : et quand la population confiante parcourt inoffensivement les rues, on la massacre ! on répond à sa confiance par un guet-apens, par une trahison infâme ! Ce prétendu changement de

ministres ne cache-t-il pas un odieux mensonge? Où sont les proclamations? où sont les affiches? où sont les preuves, les garanties? Ce qui est vrai, c'est la nomination de Bugeaud, de Bugeaud le séide du système dont Guizot est le sophiste, de cet homme de fer dont l'énergie impitoyable a déjà fait couler le sang du peuple! Thiers, Barrot, concessions, promesses de réformes, tout cela n'est qu'un leurre. Bugeaud, voilà la vérité! »

Ces discours, plus ou moins fondés, plus ou moins excessifs, mais justifiés par les apparences, exaltaient les passions jusqu'au délire. En même temps l'attitude de la garde nationale faisait naître dans les cœurs une confiante audace. Accourue dans les mairies en plus grand nombre que les jours précédents, elle manifestait des dispositions universellement hostiles au gouvernement. Peu ou point de conservateurs : les plus timides étaient restés chez eux; les autres, irrités de voir M. Guizot abandonné, abandonnaient eux-mêmes la partie. Les maires étaient sans ordres; les colonels et officiers dévoués au système, sans influence. La garde nationale n'écoutait plus que les officiers réformistes; elle n'obéissait qu'à eux seuls; elle voulait avec eux s'interposer entre le peuple et les soldats, empêcher l'effusion du sang, et, si la lutte s'engageait, prendre parti pour le peuple contre les soldats. Or, avec une telle alliance, le peuple se sentait invincible; retranché derrière ses mille barricades, il se croyait plus fort que toutes les armées de la monarchie.

IV

Toutefois il est permis d'affirmer que, par des mesures prises et affichées pendant la nuit, la bataille pouvait encore être évitée. Les troupes éloignées, le maréchal Bugeaud remplacé par un général moins impopulaire, l'installation positive d'un ministère de l'Opposition, la réforme électorale et parlementaire, la dissolution de la Chambre, enfin la mise en accusation des ministres : c'était là, même après l'affaire des Capucines, l'extrême limite des exigences. Les hommes les plus hostiles voulaient changer le système; ils ne croyaient pas, ils n'espéraient pas encore pouvoir changer la forme du gouvernement. On en trouve la preuve dans les journaux républicains qui parurent le 24 au matin. *Le National* s'exprimait ainsi :

« On pouvait, à la fin du jour, se contenter du chan-
» gement complet du système politique, de la disso-
» lution de la Chambre, des réformes demandées. La
» nuit a rendu ces satisfactions insuffisantes. Un crime
» a été commis, il faut que justice soit faite... »

Le National ajoutait seulement à ces concessions réclamées la veille : « Le licenciement de la garde muni-
» cipale, l'éloignement des tirailleurs de Vincennes,
» la mise en accusation du ministère pour ce fait odieux,
» un grand exemple étant nécessaire... »

La Réforme était moins vive encore. Elle demandait :

« La mise en liberté des citoyens arrêtés; la mise en » accusation des ministres; le droit de réunion, con- » staté de fait par un banquet pour le prochain diman- » che; une réforme électorale assise sur des bases » populaires; l'abolition des lois de septembre; le » licenciement de la garde municipale; une amnistie » générale. *Avec ces mesures, on rétablira l'ordre promp-* » *tement.* »

V

De son côté, le Comité électoral démocratique, composé des amis de *la Réforme* et du *National*, réuni chez M. Durand Saint-Amand, rédigeait un programme publié dans les journaux du 24. Ce document était ainsi conçu :

« Une manifestation légale, depuis longtemps annon- » cée, est tombée tout à coup devant une menace liber- » ticide lancée par un ministre du haut de la tribune. » On a déployé un immense appareil de guerre, comme » si Paris eût vu l'étranger, non pas à ses portes, mais » dans son sein. Le peuple ému et sans armes a vu ses » rangs décimés par les soldats : un sang héroïque a » coulé... etc., etc.

» Considérant que l'application de l'armée à la com- » pression des troubles civils est attentatoire à la di- » gnité d'un peuple libre et à la moralité de l'armée » elle-même... que le recours à la force est un crime » contre le droit... que la garde nationale a été insti-

» tuée précisément pour garantir le repos de la cité et
» sauvegarder les libertés de la nation, etc., etc.

» Les citoyens soussignés demandent que le peuple
» tout entier soit incorporé dans la garde nationale; ils
» demandent que la garde municipale soit dissoute; ils
» demandent qu'il soit décidé législativement qu'à l'a-
» venir l'armée ne pourra plus être employée à la com-
» pression des troubles civils. »

Ainsi, dans la nuit du 23 au 24 février, de la déchéance, pas un mot; de la République, rien : les républicains se taisent. Aucun d'eux n'espère la chute immédiate de la monarchie. Ils savent que les satisfactions demandées satisferont l'immense majorité de la population; que s'ils exigent davantage ils resteront isolés.

Mais le matin, quand ils virent que le ministère de gauche n'était ni définitivement nommé ni officiellement proclamé; que le maréchal Bugeaud était investi du commandement général; que les colonnes d'attaque étaient lancées; que la bataille devenait inévitable; qu'elle était pour ainsi dire engagée; alors, tous les hommes énergiques s'y jetèrent et en prirent la direction, résolus de la mener à outrance jusqu'au triomphe de la démocratie.

VI

Cependant MM. Thiers et de Rémusat, sortis des Tuileries, arrivaient chez M. Duvergier de Hauranne. Pro-

moteur des banquets, infatigable de plume et de parole durant cette campagne, aucun nom n'était plus indiqué que le sien. Mais l'homme éprouve les sentiments qu'il inspire : l'antipathie du roi contre M. Duvergier, M. Duvergier la ressentait contre la politique du roi. Ardent à combattre, il répugnait à servir. Homme d'opposition encore plus que de gouvernement, le pouvoir n'avait pas pour lui cet invincible attrait qui séduit ceux qui en sont ou complétement capables ou complétement incapables. Il accueillit donc avec une répulsion très-sincère la proposition d'entrer dans le nouveau Cabinet. Vaincu, à la fin, par les instances de M. Thiers, il céda par devoir. (Il était quatre heures et demie.) Tous trois se rendirent chez M. O. Barrot.

Au nom du maréchal Bugeaud, M. O. Barrot se récria vivement. M. Thiers lui exposa toutes les raisons déjà citées : l'incertitude d'une solution pacifique, même au prix de concessions obtenues ; l'impossibilité de garantir positivement cette solution au roi ; la responsabilité qu'on assumerait en lui enlevant son épée. Pour une telle exigence, si juste et si fondée qu'elle fût, fallait-il tout compromettre ? Le roi, intraitable sur la question du maréchal, était plus facile sur le reste. Il accordait la réforme. La seule condition qu'il eût refusée, c'était la dissolution de la Chambre.

« Mais alors, » répliqua brusquement M. O. Barrot, « nous n'avons rien à faire.

» — Le péril est trop grand pour que nous puissions » refuser. D'ailleurs, toutes réserves sont faites, et nous

» sommes libres si le roi n'accorde pas tout ce que nous » croirons devoir lui demander. »

M. O. Barrot donna son adhésion; et la conversation se poursuivit.

VII

Quant aux personnes, le roi n'avait élevé aucune difficulté. MM. Thiers, O. Barrot, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, Malleville, Gustave de Beaumont, Lamoricière, étaient les candidats désignés. Leurs noms représentaient la gauche et le centre gauche; restait le tiers parti. M. Thiers proposa MM. H. Passy et Dufaure; M. O. Barrot se chargea de voir M. Billault et ses amis. Puis on convint que tous les membres du Cabinet futur se réuniraient entre sept et huit heures chez M. Thiers, et qu'ils se rendraient aux Tuileries immédiatement, sans attendre l'heure fixée la veille par le roi.

M. Thiers courut aussitôt chez M. Passy, à la porte duquel il perdit un temps précieux. Rapidement mis au fait de la situation, M. Passy déclara que, pour son compte, il n'élèverait aucune objection, mais qu'il en prévoyait d'invincibles de la part de M. Dufaure, auquel le liaient des engagements qu'il ne pouvait ni ne voulait rompre. Bientôt, en effet, il apportait chez M. Thiers le refus de M. Dufaure. Un peu plus tard, M. O. Barrot apportait celui de M. Billault.

Moins circonspect ou plus dévoué, M. de Lamoricière avait répondu à M. de Rémusat: « Il ne s'agit pas du

» ministère en ce moment, il faut aller au plus pressé.

» — Si, général, il s'agit de jouer sa vie, et vous ne » pouvez refuser.

» — Soit, j'accepte; mais lorsque tout sera pacifié, » je me retirerai. »

VIII

Dans l'intervalle, M. Thiers, épuisé de fatigue, se disposait à prendre quelque repos, lorsqu'il vit accourir M. Berger. Ses nouvelles étaient sinistres : l'insurrection gagnait partout; la garde nationale prenait parti contre le gouvernement; les événements se déroulaient avec une rapidité fatale. Ce qui était possible maintenant ne le serait plus dans une heure; il fallait se hâter, si l'on ne voulait être dépassé; on l'était peut-être déjà... Successivement arrivaient, avec des impressions semblables, la plupart des membres du Cabinet futur, et de plus, MM. Baroche, Abattucci, Havin, Quinette, Merruau, rédacteur en chef du *Constitutionnel,* de Reims, ami et secrétaire de M. Thiers. Chargé d'aller aux renseignements, M. de Reims s'était rendu aux bureaux du *National,* où il n'avait rencontré personne; de là chez M. Marrast, qu'il avait informé de la constitution du ministère Thiers et O. Barrot, des conditions acceptées par le roi... « Cela ne suffit plus, interrompit le » célèbre journaliste. L'abdication du roi avant midi! » après midi, il serait trop tard. » Ému de cette menaçante parole, M. de Reims se hâta de la rapporter à

M. Thiers. « Parbleu! il prêche pour son saint, » dit en raillant M. Duvergier de Hauranne. Et parmi tous ces hommes politiques, pas un seul ne daigna prendre cet avis au sérieux.

IX

C'est à ce moment que la lettre du maréchal Bugeaud, dont on connaît les termes, parvint à M. Thiers. Les députés se dirigèrent aussitôt vers les Tuileries, par les rues Notre-Dame de Lorette, Laffitte, Sainte-Anne et de l'Échelle. Des barricades coupaient déjà la route. Pour obtenir passage, les députés étaient obligés de se nommer, de dire où ils allaient, dans quel but. « On » vous trompe! On vous trompe! » s'écriait le peuple. « On ne vous appelle que pour amuser l'opinion pu- » blique. Le roi ne veut pas céder. C'est Bugeaud qu'il » a nommé pour nous faire fusiller, mitrailler. Hier il » parlait de Molé: et il a fait massacrer sur le boulevard » des hommes, des femmes, des enfants inoffensifs! » Plus populaire que ses collègues, M. O. Barrot haranguait la foule; il s'efforçait de lui communiquer une confiance qu'il n'avait guère lui-même; il exhortait les gardes nationaux à rétablir l'ordre et le peuple à défaire les barricades. A sa voix, en effet, les barricades s'abaissaient, mais pour se relever derrière lui. Symptôme décisif d'une résolution irrévocable, qui n'échappait point à la vigilante sagacité du général Lamoricière! Aux abords du carrefour formé par les rues Sainte-

Anne, d'Argenteuil, Lévêque et des Frondeurs, c'est-à-dire à une portée de fusil des Tuileries, une forte barricade interceptait la communication. Des coups de fusil venaient d'être échangés entre ses défenseurs et les soldats postés dans les rues de l'Échelle et de Rohan. Le passage était périlleux. Les députés couraient le risque d'être pris entre deux feux. Après quelques pourparlers, ils réussirent cependant à franchir l'obstacle; et ils arrivèrent au guichet des Tuileries. Il était de huit heures à huit heures et demie.

X

Ainsi, les négociations de M. Molé avaient consumé huit heures; celles de M. Thiers, plus de cinq. Irréparable perte de temps! Mais ce n'est point sur eux que la responsabilité pèsera devant l'histoire : elle pèse tout entière sur le roi. Témoins des hésitations de ce prince, soupçonnant avec raison des arrière-pensées, incertains des conditions définitives auxquelles leur serait accordé un pouvoir qu'on semblait leur disputer, obligés de courir, la nuit, à travers les barricades, de rues en rues, de maisons en maisons, de se réveiller mutuellement, de raconter les faits, les offres, de discuter les chances, les exigences des personnalités, ils étaient cependant parvenus, à force d'activité, à devancer l'heure indiquée par le roi lui-même.

Combien eût été différente la position, si, dès

l'aveu d'impuissance de M. Molé, Louis-Philippe eût immédiatement investi M. Thiers de tous les pouvoirs! Nommé ministre, il s'installait aux Tuileries, convoquait à l'instant même tous ses collègues, rédigeait ses proclamations, publiait la liste du nouveau ministère, promulguait la réforme, prononçait la dissolution de la Chambre, faisait appel à la garde nationale, au peuple, et prenait, sans désemparer, toutes les mesures propres à désarmer pacifiquement la ville.

Mais le blanc seing du monarque! M. Thiers ne l'avait pas obtenu; le roi l'avait refusé aux députés de l'Opposition, représentants de la force morale, pour le donner au maréchal, représentant de la force matérielle. Celui-ci pouvait tout pour la guerre, ceux-là ne pouvaient rien pour la paix. M. Thiers devait-il exiger ces pleins pouvoirs ou se retirer? Sans aucun doute. Mais savait-il à quel point les périls étaient urgents? Savait-il qu'une heure perdue perdait tout? Et, maintenant encore, à ce moment même où les députés allaient paraître devant le roi, ces futurs ministres connaissaient-ils ses véritables intentions? La défiance du prince n'était-elle pas manifeste? Ne persévérerait-il pas à refuser la dissolution de la Chambre, condition indispensable? Ne persisterait-il pas à conserver le commandement de l'armée au maréchal Bugeaud, dont l'impopularité centuplait l'insurrection du peuple?

Il faut le dire: elle était grave et terrible, la situation de ces hommes politiques appelés à la dernière heure,

à regret, sous l'écrasante pression de la nécessité, après un horrible massacre! Ils avaient vu la ville entière debout, la bourgeoisie hostile, le peuple implacable, la guerre civile imminente, déjà déchaînée. Ces mots si évidemment vrais : « On vous trompe! on vous » trompe! » résonnaient encore à leurs oreilles, au milieu des plaintes, des reproches, des défiances, de la clameur universelle contre le maréchal Bugeaud. Élément pacifique de la crise, ils auraient donc à subir la solidarité d'un nom qui était à lui seul une déclaration de guerre, de guerre à outrance! Promoteurs des banquets, se résigneraient-ils à opposer une force autre que la force morale aux auteurs de la manifestation provoquée par eux-mêmes? Auraient-ils le courage de mitrailler ce peuple dont ils avaient soulevé les passions? Que M. Thiers consentît à présenter au peuple la liste et le programme d'un nouveau Cabinet et à sévir si le peuple ne désarmait pas aussitôt, à la rigueur on pouvait le croire. Mais M. O. Barrot! mais M. Duvergier de Hauranne! mais M. Malleville et leurs amis pouvaient-ils jamais, quoi qu'il arrivât, accepter autre chose qu'une mission de paix? Et, encore une fois, la paix était-elle possible avec M. Bugeaud à la tête des troupes?

Ces réflexions poignantes déchiraient M. O. Barrot. Accablé du combat intérieur que se livraient dans son âme honnête ses devoirs envers la royauté, envers sa conscience et le peuple, il s'arrêta sous le guichet du château : « Non, » dit-il, « je ne puis aller plus loin. Le

» nom du maréchal Bugeaud rend la guerre inévitable : » je me retire.

» — Je ne nie point le péril, » répliqua M. Thiers, « mais savez-vous si mon nom, si le vôtre, suffiront à » arrêter ce mouvement ? Pouvez-vous en répondre ? » Et si nous n'y parvenons pas, voulez-vous assumer » sur nous la responsabilité d'avoir enlevé au roi son » épée ? Pouvons-nous faire descendre de cheval un » maréchal de France ? »

Électrisé par ces paroles, le général Lamoricière sentit vibrer en lui toutes les fibres de la solidarité militaire; il se joignit à M. Thiers avec une énergie passionnée. L'empire des mots est souverain! M. O. Barrot franchit le guichet.

XI

Quels étaient cependant les résultats de cette double politique du roi et de son ministère problématique? On va le voir.

Dès sept heures du matin, toutes les positions stratégiques se trouvaient cernées, tous les corps en marche étaient coupés, et ne communiquaient plus entre eux et avec l'État-major général que par des agents vêtus en bourgeois ou par des gardes nationaux.

A ce moment, le général Tallandier reçoit la mission de rouvrir les communications entre l'Hôtel de ville et les boulevards, afin d'appuyer au besoin le mouvement du général Bedeau. Il part avec un bataillon

du 69e. Rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, une barricade énorme l'arrête. Il va ordonner l'attaque; mais la garde nationale se mêle au peuple armé : il hésite. M. Moreau, député, maire du septième arrondissement, M. Laveissière, colonel de la légion, connus tous deux par leur dévouement à la monarchie constitutionnelle, interviennent. Ils représentent au général que, s'il persiste à forcer le passage, une collision sanglante est inévitable. Le général finit par se rendre à leurs instances, et leur donne le temps de courir à l'Hôtel de ville, où ils obtiennent du général Sébastiani l'ordre aux troupes de se replier.

XII

Près de l'Hôtel de ville, rue Geoffroy-Lasnier, se trouve la mairie du neuvième arrondissement. Un petit nombre de gardes nationaux l'occupe. Tous sont réformistes. Ils demandent des cartouches. Le maire, M. Locquet, conservateur dévoué, et quelques officiers supérieurs de la même opinion, s'y refusent. Leur voix se perd dans le bruit; ils se retirent. M. Favières, capitaine, MM. O. Gellée, Schumacker et autres réformistes, prennent le commandement, se présentent devant le poste de ligne établi dans la mairie, proposent au commandant d'organiser une colonne mixte, entraînent les soldats, et parcourent avec eux le quartier aux cris de *Vive la réforme!*

La mairie du douzième arrondissement est située non loin du Panthéon, rue Saint-Jacques, sous l'œil, sous la main, sous le feu du général Renault. A sept heures, M. Delestre, membre du Conseil municipal, y pénètre. Malgré les opposants, soutenu par les réformistes et par les ouvriers, il en prend la direction sous sa responsabilité, ordonne de battre le rappel, est reconnu et obéi par la garde nationale. Il apprend que les internes du Val-de-Grâce veulent sortir pour se mêler à l'insurrection, mais que le poste les retient : un peloton de gardes nationaux court au Val-de-Grâce, somme le poste, sur son refus, l'attaque, le force, délivre les élèves, et s'empare des munitions et des armes.

A neuf heures, les élèves de l'École polytechnique décident qu'ils prendront part au mouvement. L'autorité du général est méconnue : ils revêtent leurs uniformes, sortent, se présentent à la mairie du douzième, et, sur l'avis de M. Delestre, se dirigent par détachements vers les différentes mairies.

XIII

A sept heures, les gardes municipaux de la caserne Saint-Victor, aux ordres du capitaine Aubé de Bracquemont, voyant l'impossibilité de résister à la garde nationale et au peuple, se résignent à capituler. Les officiers gardent leurs épées, les soldats abandonnent leurs

armes; le peuple et la garde nationale occupent la caserne.

A la même heure, le chef d'escadron de la garde municipale, Tisserand, qui commande la caserne de la rue de Tournon, reconnaît la nécessité de céder son poste à la garde nationale du onzième arrondissement.

Un peu plus tard, la caserne des Grès est remise, par le lieutenant Mallarmé, à M. Boulay de la Meurthe, colonel de la légion. Elle contenait cinq cents paquets de cartouches, qui sont immédiatement distribués à la garde nationale.

Autour du point stratégique de la Bastille, une situation plus redoutable encore. Un attroupement considérable menace le parc de cartouches établi à la barrière du Trône; d'autres s'accumulent autour de la caserne de Reuilly, qui renferme aussi de nombreux approvisionnements. Si cette proie tombe aux mains du peuple, il aura plus de munitions que la troupe! Pour parer à ce péril, le colonel du 16e léger, M. Marchésan, sort de la caserne avec une colonne de trois cents hommes, et marche contre les insurgés. Mais, dépourvu d'instructions précises, voyant que la garde nationale est plutôt favorable qu'hostile au peuple, qu'elle laisse élever sans opposition les barricades, que les communications sont menacées de toutes parts et déjà presque coupées, il craint que le parc confié à l'un de ses bataillons soit enlevé : il donne l'ordre de le replier sur Vincennes, et il rentre dans sa caserne.

Trente gardes municipaux avaient reçu mission de

défendre la mairie du huitième, située place Royale. Les grilles de la place étaient fermées. Au jour, la garde nationale arrive, suivie d'une colonne de peuple, et conduite par MM. Guinard, Cerceuil, Quentin, le commandant Bourdon. Le peuple demande des armes: les gardes municipaux consentent à évacuer le poste; mais ils refusent les armes. Le peuple menace de donner l'assaut; la garde nationale intervient, représente aux municipaux la flagrante impossibilité de la résistance, et obtient qu'ils ouvrent les portes. La foule pénètre; les municipaux déposent dans la salle de la caisse d'épargne leurs fusils avec leurs munitions, et se retirent, sans autre mésaventure, par la rue des Tournelles.

De là, les assaillants courent à la caserne des Minimes, annoncent aux gardes municipaux la prise de la mairie, et obtiennent sans coup férir la caserne et les armes.

XIV

Pendant que ces faits se passaient, le maire du huitième arrondissement, M. Ernest Moreau, ayant appris que le faubourg se couvrait de barricades, se hâta d'aller réclamer des instructions à la préfecture de la Seine. M. Perret, membre du Conseil général, l'accompagnait. Introduits auprès de M. de Rambuteau, dans une salle où plusieurs généraux épinglaient un plan de Paris, le préfet leur apprend la formation d'un nou-

veau ministère et la nomination du maréchal Bugeaud.

Mais comment une si importante nouvelle n'est-elle pas déjà répandue dans toute la ville? Comment une proclamation n'est-elle pas affichée partout et depuis longtemps? M. Moreau se récrie vivement contre une telle incurie.

« Faites la proclamation vous-même, » dit M. de Rambuteau, et il en donne l'autorisation par écrit.

MM. Ernest Moreau et Perret retournent en hâte à la mairie, qu'ils trouvent aux mains de la garde nationale. — Pendant leur absence, une altercation violente s'était élevée entre les officiers conservateurs et réformistes. M. Beudin, colonel de la légion et député ministériel, avait été obligé de se retirer; le commandant Bourdon avait pris le commandement supérieur de la légion; et les gardes nationaux avaient fraternisé avec le 45e de ligne, qui se repliait sur la Bastille.

XV

Sans désemparer, le maire rédige sa proclamation, convoque ses deux adjoints, les membres du Conseil général pour l'arrondissement, requiert une escorte de gardes nationaux aux ordres du capitaine Cerceuil, et, suivi d'une colonne de peuple, s'avance au milieu de la place Royale. Un roulement de tambour appelle l'attention et provoque le silence. La proclamation est lue: elle annonce le ministère Thiers-Barrot, et omet

à dessein le nom du maréchal Bugeaud. Le peuple applaudit. Le maire ajoute quelques chaleureuses paroles d'exhortation à la concorde; la foule applaudit encore. Puis le cortége s'ébranle vers la Bastille, se grossit, en marchant, d'une forte colonne de gardes nationaux, d'ouvriers des faubourgs, et débouche, en ordre, devant la colonne de Juillet. Il était environ huit heures et demie.

Le général Duhot se tenait en ligne, face au boulevard, adossé au corps de garde occupé par la garde municipale. De l'autre côté de la place, une compagnie du 23ᵉ léger, capitaine Vanderveken, envoyée à la reconnaissance d'une barricade de la rue de la Roquette, s'était arrêtée à la vue du cortége, et, faisant front, elle s'était massée entre cette rue et le canal.

Arrivé au pied de la colonne, le maire fait à haute voix une seconde lecture de sa proclamation. Le peuple applaudit encore. La troupe reste immobile, l'arme au bras. Le cortége, défilant entre la double ligne du général Duhot et du capitaine Vanderveken, poursuit sa marche vers le faubourg Saint-Antoine.

XVI

Déjà les premiers rangs pénétraient dans le faubourg, un officier de la garde nationale échangeait quelques paroles avec le capitaine du 23ᵉ, lorsque des ouvriers se glissent derrière la troupe. « Donne-moi

» donc ton fusil! » disent-ils aux soldats étonnés. A ces mots, le capitaine se retourne brusquement : « Que » chacun garde ses armes! » s'écrie-t-il énergiquement. Les soldats résistent, les ouvriers insistent. Les armes disputées pivotent en l'air, s'abaissent, se relèvent, et, dans la mêlée, un coup part, puis d'autres, et, par un entraînement analogue à celui de la veille, le feu s'étend jusqu'à l'extrémité de la place. La panique avait tout envahi, la masse entière des troupes avait tiré. Le feu, irrégulier, successif, machinal, avait duré deux minutes. Aussitôt, dans le cortége pris entre deux feux, déroute universelle. Quelques-uns tombent morts, un plus grand nombre blessés, le reste se précipite; M. Moreau est renversé, foulé aux pieds; la plupart de ceux qui l'entourent roulent avec lui.

Deux soldats du 23e léger étaient tués, trois étaient blessés. Cependant le malheur n'était pas aussi grand que la veille : la plupart des coups, tirés en l'air sans direction, n'avaient point porté. Les soldats, stupéfaits de cette fusillade involontaire, en regardaient avec consternation les résultats. Tout à coup, par un mouvement spontané, ils lèvent les crosses de leurs fusils, et crient avec force : *Vive la garde nationale!*

Le général Duhot, alarmé des dispositions qui se manifestent dans sa troupe, la replie sur Vincennes par les quais. Les gardes municipaux abandonnent leur poste et le suivent. Le corps de garde est incendié, et la place de la Bastille reste déserte avec quelques cadavres étendus dans des mares de sang.

Ainsi, avant neuf heures, un grand nombre de postes étaient pris; cinq casernes étaient au pouvoir du peuple, qui assiégeait vigoureusement les autres; il était maître de la plupart des mairies; la porte Saint-Denis, la place des Victoires, la pointe Saint-Eustache, tous les points stratégiques de l'intérieur étaient annulés; la Bastille, évacuée; le parc de cartouches de la barrière du Trône, en retraite sur le fort de Vincennes; la cavalerie, condamnée à l'impuissance, immobile sur la place de la Concorde!

CHAPITRE TROISIÈME.

Le général Bedeau devant le Gymnase; il annonce la formation du ministère Thiers-Barrot; le peuple n'y croit pas; la garde nationale intervient; suspension d'armes; le général fait demander des proclamations et des instructions au maréchal Bugeaud, qui lui en envoie; leur mauvais effet sur le peuple; le général va se remettre en marche, quand il reçoit du maréchal l'ordre de se replier. — Faits antérieurs à cet ordre : Les barricades s'avancent jusqu'auprès des Tuileries; le général Saint-Arnaud enlève celles de la rue Richelieu; rapports de plus en plus alarmants; la confiance faiblit à l'État-major; les ducs de Nemours et de Montpensier ne peuvent le dissimuler; entrevue de M. Thiers et du maréchal, qui se plaint de l'état des troupes, des munitions et des vivres; M. Fauvelle-Delebarre survient; il obtient du maréchal l'ordre de retraite, transmis au général Bedeau. — L'ordre de cesser le feu était dans la logique même de la double situation créée par le roi. — Il devait également ressortir de l'entrevue des députés avec le roi. — Transaction convenue entre MM. Thiers et O. Barrot : le maréchal Bugeaud, commandant des troupes; le général Lamoricière, commandant de la garde nationale. — Paroles échangées entre le roi et M. Thiers. — MM. Thiers, O. Barrot et autres députés de la gauche chez le roi. — Le roi approuve la transaction; il refuse la dissolution de la Chambre; il tourne le dos à M. O. Barrot; insistance des députés. — Conduite à tenir. — MM. Thiers et de Rémusat communiquent au maréchal la nomination du général Lamoricière; le maréchal y adhère. — Entrevue des deux commandants supérieurs. — Le général s'improvise un costume, monte à cheval et court aux barricades pour faire cesser la lutte. — M. O. Barrot et ses amis s'y rendent de leur côté, dans le même but. — M. Thiers veut y aller aussi; il est retenu de force par le maréchal. — Ordres et mesures de pacification du maréchal; sa faute de ne point concentrer toutes les troupes. — MM. Thiers, de Rémusat, Duvergier de Hauranne retournent près du roi, qui résiste de nouveau; intervention du duc de Nemours; M. de Girardin survient; le prince obtient la dissolution de la Chambre. — Proclamation. — M. O. Barrot triomphe sur le boulevard des Italiens; il est accueilli, à la Porte-Saint-Denis, par des clameurs et des cris de *A bas Louis-Philippe;* il retourne sur ses pas; il rencontre le général Lamoricière qui revient après un égal insuccès. — M. O. Barrot rentre chez lui suivi par la foule; M. Garnier-Pagès la harangue du haut d'une fenêtre; elle se disperse. — En rentrant aux Tuileries, le général rencontre le duc de Nemours et le maréchal Bugeaud; il leur rend compte de sa mission, sans dissimuler l'impopularité du maréchal. — Le maréchal est mal accueilli par la garde nationale.

I

Cependant le général Bedeau s'avançait sur le boulevard. Sa colonne tenait le milieu de la chaussée. A droite, à gauche, un peu en avant, marchaient des officiers d'état-major de la garde nationale, qui avaient mission d'annoncer aux passants le ministère Thiers et Barrot. Les boulevards étaient déserts; aux fenêtres seulement de rares curieux regardaient d'un œil inquiet. Tout à coup, à cent ou deux cents pas avant le Gymnase, le général voit affluer vers lui des gardes nationaux, des bourgeois, des ouvriers en assez grand nombre. Il s'arrête. La foule approche : elle n'a aucune apparence hostile. Surviennent M. Perrée, rédacteur en chef du *Siècle*, capitaine de la 3e légion, avec quelques gardes nationaux de sa compagnie; M. Edmond Adam; des pelotons de la 5e légion, conduits par le commandant Grégoire, le capitaine Favrel, M. Labélonye, etc., etc. Ces pelotons venaient de reconnaître une barricade formidable, construite sur le lieu même où stationnait peu d'heures auparavant le général Garraube, et gardée par des hommes armés déterminés à la défendre.

II

Conformément à ses ordres, le général fait connaître, par ses officiers et par lui-même, la formation d'un Ca-

binet de gauche et la nomination du maréchal Bugeaud. La foule s'étonne et se récrie : « Rien n'avait encore transpiré jusque-là d'un fait si important. Pourquoi ce retard si dangereusement prolongé? Avant les préparatifs de la nuit, cette nouvelle aurait tout calmé; les rues n'étant pas encore hachées de barricades, elle aurait pénétré partout en peu de temps. Aujourd'hui, combien d'heures pour la répandre? Il faudra parlementer au débouché de chaque rue! Et d'ailleurs est-elle bien vraie? Si O. Barrot devient ministre, pourquoi Bugeaud? Si l'on veut sincèrement la paix, pourquoi la guerre? »

« Oui, le fait est certain, » répondait le général. « MM. Thiers et O. Barrot sont désignés; ils ont été appelés cette nuit. Le roi accorde d'autres réformes. Vous pouvez le publier, le dire à tous. Ce que le gouvernement veut, c'est une solution pacifique. Nous la désirons, nous aussi; le maréchal Bugeaud plus que personne. Il a noblement fait la guerre en Afrique contre les ennemis de la France. J'étais l'un de ses lieutenants. J'adjure les bons citoyens de cesser une résistance désormais sans but, de faire ouvrir les barricades devant la colonne; car, si on me résiste, j'ai l'ordre d'agir. »

« Quoi! fusiller, massacrer encore! Mais ces hommes, groupés derrière les barricades, ne connaissent pas le changement de ministère, qui doit faire tomber les armes de leurs mains. Attendez! Il n'y a point de péril à attendre. Ce changement connu, vous n'aurez pas besoin de forcer les barricades : elles vont s'ouvrir

d'elles-mêmes. La garde nationale marchera avec vous. Sinon, si la fusillade s'engage maintenant, la garde nationale ne laissera pas massacrer le peuple, comme hier, au boulevard des Capucines. »

« Non, mille fois non ! » réplique avec vigueur le général; « on ne veut pas massacrer le peuple; mais on veut rétablir l'ordre ! » Et il ordonne à sa troupe de se porter en avant. Mais les officiers de la garde nationale insistent; ils lui représentent la conséquence inévitable d'une démonstration hostile : l'insurrection, que le gouvernement veut désarmer par les voies pacifiques, surexcitée par une nouvelle effusion de sang. Ils lui réitèrent que la garde nationale est prête à s'unir aux troupes si les concessions du roi sont réelles, mais qu'elle est résolue à s'unir au peuple si on emploie la force avant que le peuple soit instruit; et ils l'adjurent de suspendre sa marche offensive jusqu'à ce que les proclamations aient pénétré derrière les barricades; une demi-heure, une heure au plus suffira.....

III

Ces remontrances, c'était la voix même de la sagesse, de la logique et de l'humanité. L'honneur militaire commandait-il d'y fermer l'oreille ? Commandait-il de répondre par des coups de fusil à des paroles de paix ? Commandait-il de renouveler volontairement, au grand jour, l'involontaire massacre de la nuit ? Commandait-il

d'accroître la force morale de l'insurrection, par l'horreur d'une violence que l'État-major et la Cour elle-même regardaient comme le plus dangereux malheur? Commandait-il de refuser brutalement à des citoyens ce qui ne se refuse jamais à un ennemi étranger? Le général Bedeau ne le crut pas. Une courte suspension d'armes était sans danger ; elle ne compromettait rien, elle pouvait tout sauver: il l'accorda. Aussitôt, en effet, la garde nationale se mit à sa disposition. Mêlée de pelotons de ligne, donnés par le général, elle circula dans les quartiers voisins, pour les pacifier par l'avis des concessions du roi.

En même temps, le général chargeait un citoyen de l'arrondissement, M. Avisse, puis M. A. de Brayer, officier d'état-major de la garde nationale, d'aller raconter au maréchal ce qui se passait. Quelques moments après, vers huit heures, partait, dans le même but, un citoyen que le général avait remarqué pour la chaleur de son zèle à prévenir les hostilités, M. Fauvelle-Delebarre, accompagné de M. A. Courpon, officier d'état-major de la garde nationale. Le général écrivait en outre qu'il était en présence d'une population trompée; qu'elle ne croyait point à un changement de ministère; qu'elle criait « *Vive la réforme!* »; qu'il était urgent de répandre des proclamations, et qu'il s'était arrêté pour faciliter la réunion de la garde nationale à sa colonne.

Immédiatement, le maréchal expédia les proclamations par M. Avisse et par un colonel en habit de ville, M. de Neuilly. Il écrivit au général qu'il approuvait sa

conduite; qu'il lui faisait parvenir des proclamations, avec la mission de les distribuer par tous les moyens possibles, car il importait qu'elles fussent connues; mais qu'il était toujours entendu que, si l'émeute se montrait, il fallait faire les sommations et employer la force, comme il avait été convenu le matin.

IV

Les proclamations étaient ainsi conçues :

« Huit heures du matin.

» Le roi, usant de sa prérogative constitutionnelle,
» a chargé MM. Thiers et O. Barrot de former un Ca-
» binet.

» En même temps Sa Majesté a confié au maréchal
» Bugeaud, duc d'Isly, le commandement en chef de
» toute la garde nationale et des troupes.

» Paris, 24 février 1848.

» *Signé*, le maréchal duc d'Isly. »

Le maréchal sentait si bien lui-même l'urgente nécessité de publier la formation d'un Cabinet de l'Opposition, qu'il dictait et qu'en même temps il écrivait de sa main.

Ces proclamations furent immédiatement distribuées. Mais, comme toujours, le nom du maréchal Bugeaud détruisait tout l'effet de l'avénement de l'Opposition.

Le bon sens du peuple protestait contre ces inconciliables contradictions. Ce cri de la première heure : « On » nous trompe ! on nous trompe ! », châtiment d'une politique de peu de foi, longtemps heureuse, retentissait avec une invincible opiniâtreté. La foule s'amoncelait.

Résolu à passer outre, le général Bedeau rappela vivement les pelotons des chasseurs de Vincennes qu'il avait détachés avec la garde nationale. A leur arrivée, il consentit cependant que MM. Labélonye et Arronshon allassent en députation à l'État-major ; et il leur signait un sauf-conduit, lorsque M. Fauvelle-Delebarre, accourant à perte d'haleine, lui remit un billet du maréchal, ainsi conçu :

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Garde nationale du département de la Seine.

« Paris, 24 février 1848.

» Mon cher général,

» Mes dispositions sont modifiées. Annoncez partout » que le feu cesse, et que la garde nationale prend le » service de la police. Faites entendre des paroles de » conciliation.

» Le maréchal duc d'ISLY.

» *P. S.* Repliez-vous sur le Carrousel. »

Cet ordre formel reçu, à neuf heures, le général commanda la retraite. La foule applaudit avec enthousiasme, mais sans hostilité et sans insulte.

V

A ce moment, la colonne occupait le boulevard depuis le Gymnase jusqu'à la rue Rougemont. A droite et à gauche, toutes les rues étaient fermées par des barricades fortement construites, fortement occupées; en tête, à la hauteur de la porte Saint-Denis, une véritable forteresse; au delà, jusqu'à la Bastille, un chapelet de barricades. Si le maréchal Bugeaud n'eût point ordonné la retraite, le général Bedeau poussait en avant; il s'avançait sous trois lignes de feu entre-croisées; peut-être il eût franchi, renversé, détruit toutes les barricades; jonchant la terre de cadavres, inondant les pavés du sang du peuple et des soldats, peut-être il serait arrivé à la Bastille. Et alors !... alors il n'y trouvait plus le général Duhot; ces soldats qui devaient renforcer les siens avaient disparu; il était seul avec une troupe décimée. Cerné de toutes parts, les barricades, debout devant lui, déjà relevées en arrière, il lui fallait ou se défendre sur place sans utilité, ou subir une retraite sanglante.

VI

L'ordre de cesser le feu avait été écrit par M. Fabar, le post-scriptum par M. Trochu, tous les deux aides de

camp du maréchal Bugeaud, qui l'avait dicté et signé. Il est net et précis. C'est le fait capital de la journée, fait qui a donné lieu aux discussions les plus nombreuses, aux controverses les plus vives ! Aujourd'hui, il est complétement éclairci ; le doute n'est plus possible. Pour bien comprendre les événements et les sentiments qui modifièrent successivement les déterminations du maréchal et qui l'entraînèrent à donner ces ordres, il faut faire le récit de ce qui s'était passé à l'État-major.

VII

On y avait appris rapidement, tel que nous venons de le raconter, l'abandon de certaines positions stratégiques, la prise des casernes, la prodigieuse activité de la nuit, etc., etc. Sur les pas des troupes refoulées, le peuple avançait, avançait toujours. L'insurrection gagnait tout avec la sombre puissance de l'eau débordant, plus irrésistible que le feu. Sur un seul point, les mouvements des troupes restaient encore libres, et ce point c'était le quartier général, occupé par le maréchal lui-même, le Carrousel, l'avant-cour des Tuileries. Déjà le réseau des barricades se rétrécissait à vue d'œil autour de cette enceinte sacrée !.....

Le maréchal ordonna d'éloigner ces insolentes approches. Lancé avec deux bataillons, l'un du 25e, l'autre du 70e de ligne, le général Saint-Arnaud envahit la rue Richelieu. L'entrée en était défendue par trois barri-

cades : la première, au coin de la rue Jeannisson ; la deuxième, appuyée à la fontaine Molière ; la troisième, à la hauteur de la rue Neuve des Petits-Champs. Vigoureusement abordée, la première est enlevée à la baïonnette. Mais deux coups de fusil partent de la rue Jeannisson, et du haut des fenêtres tombent des bouteilles et autres projectiles peu dangereux d'ailleurs. Aussitôt quelques sapeurs s'avancent vers la rue Jeannisson et font feu. Accident caractéristique de cette lutte étrange ! Comme la veille aux Capucines, comme le matin à la Bastille, les soldats obéissent machinalement à ce signal du hasard : sans ordre, sans direction, sans but, ils tirent à droite, à gauche, en avant, en arrière, en l'air, sur les fenêtres, sur les murs, partout où la poudre pousse les balles. Malheureusement plusieurs coups avaient atteint des personnes inoffensives : un porteur de pain était frappé à mort ; des hommes, des femmes étaient blessés. La colonne poursuivit sa route, ne trouva plus de résistance, détruisit les barricades, et revint au Carrousel.

Quand elle y arriva, les barricades étaient relevées.

VIII

Sans utilité réelle au point de vue militaire, ce coup de main produisit un effet moral très-fâcheux. Ni l'agression ni la résistance n'avaient été sérieuses. Ceux qui n'étaient pas hostiles blâmèrent une fusillade si dé-

mesurée. Le meurtre du porteur de pain exaspéra les autres, et l'irritation parut tellement vive, que le commissaire de police, M. Vassal, dut en informer le maréchal, qui lui remit une des proclamations, tracée de sa main. Les préoccupations du maréchal s'accrurent.

Les rapports devenaient de plus en plus alarmants. Le jour découvrait la masse de difficultés que la nuit avait jusque-là cachée. Il ne s'agissait déjà plus d'attaquer, mais de se défendre. Au lieu de culbuter l'insurrection devant soi, il fallait se replier devant elle. Et jusqu'où ?..... On pensait à l'État-major, comme partout, que l'influence morale devenait plus nécessaire, plus opportune que la force matérielle. Les proclamations écrites par le maréchal en sont la preuve la plus irrécusable.

IX

Les ducs de Nemours et de Montpensier, qui depuis l'origine du mouvement en avaient suivi et connu toutes les phases, ne dissimulaient déjà plus leurs craintes. « C'est désolant! » disaient-ils aux députés dans la cour des Tuileries. « Tous les moyens sont impuis» sants. La position des troupes est affreuse : elles fon» dent dans la boue; les munitions manquent. On a » envoyé un bataillon chercher un convoi de cartou» ches : il n'arrivera pas avant midi, s'il passe!..... » M. Vatout ajoutait qu'il n'avait pas été possible de faire afficher l'annonce du nouveau ministère.

Avant d'entrer chez le roi, M. Thiers voulut savoir du maréchal lui-même la vérité tout entière. Il se rendit à l'État-major avec le duc de Nemours. Le maréchal n'avait plus sa confiance du premier moment : la force mourait dans ses mains; et il le sentait.

Il se plaignit, avec plus d'amertume encore que dans la nuit, de l'insuffisance des troupes, des munitions et des vivres. Les colonnes expédiées dans l'intérieur de la ville étaient à peu près pourvues, mais au Carrousel il n'avait plus que dix cartouches par homme. Les magasins étaient fournis, mais éloignés. Il n'y avait plus, pour défendre les Tuileries, que quatre à cinq mille hommes. Toutes les communications étaient rompues ou à peu près. C'est à ce moment que le duc de Nemours et le maréchal recevaient, de M. Avisse et de M. A. de Brayer, les premiers avis sur la position du général Bedeau. Le maréchal et M. Thiers, attristés, échangèrent encore quelques réflexions sur la gravité des circonstances; puis M. Thiers, après ces entretiens, qui n'avaient duré que peu de minutes, se retira, pressé d'aller rejoindre ses collègues qui se rendaient auprès du roi. — M. Fauvelle-Delebarre arrivait à l'État-major, accompagné de M. A. Courpon.

X

Telles étaient les dispositions d'esprit du prince et du maréchal, lorsque, descendant l'escalier pour se ren-

dre sur la place, ils aperçurent M. Courpon, qui les avertit qu'un habitant du quartier où se trouvait actuellement le général Bedeau se présentait en parlementaire. « La garde nationale ferait bien mieux de » rétablir l'ordre! » dit le maréchal avec humeur; et, la main sur la rampe, ayant le duc à sa gauche, autour de lui un essaim d'officiers de tous grades, il interpella d'en haut M. Fauvelle, qui montait.

Celui-ci, vêtu d'un simple habit de ville, couvert de sueur, les traits en désordre, était dans un état d'exaltation fiévreuse. Ne pouvant maîtriser ses émotions, ni modérer le ton de sa voix, ni mesurer ses paroles, il raconta avec une grande véhémence : l'effervescence du peuple, son incrédulité, ses colères, la position critique des troupes; la nécessité, pour éviter une bataille imminente, de relever les troupes, et de laisser à la garde nationale le soin de rétablir l'ordre. Comme il s'exaltait de plus en plus, élevant de plus en plus la voix, accusant le silence prolongé du gouvernement, il fut interrompu par des murmures : « Qui donc êtes-vous, pour parler ainsi à un maréchal de France qui accomplit un grand devoir? » dit un des officiers d'état-major, M. Morisseau. — « Oui, » ajoute le maréchal, « qui êtes-vous? un maire, un adjoint, une autorité civile de l'arrondissement? Êtes-vous hostile, ou êtes-vous bien intentionné? » M. Fauvelle répond qu'il est connu de plusieurs personnes liées avec le maréchal (il les nomme); que son dévouement à l'ordre est notoire; qu'il remplit une mission pacifique; qu'il est fabricant;

qu'il connaît les ouvriers ; que le maréchal Bugeaud a glorieusement vaincu les Arabes, mais qu'il ne vaincra pas cette fois les ouvriers dans Paris, devenu une forteresse imprenable; et il adjure le maréchal et le duc de Nemours de prévenir une lutte sanglante et qui perdra tout.

XI

Le maréchal, déjà ébranlé, ne demande pas mieux que d'ôter tout prétexte à la résistance; mais rien ne le rassure sur les dispositions de la garde nationale. N'est-il pas à craindre que la retraite des troupes ne devienne un encouragement à l'insurrection ? M. Fauvelle, avec un redoublement d'exaltation, insiste sur la retraite subite des troupes, qui ne doivent pas même répondre à des coups de fusil..... « Mais c'est une infamie! » s'écrient les officiers indignés; « c'est le déshonneur qu'une pareille condition! vous voulez donc faire assassiner nos soldats? » — « Non, non! ce que je dis, c'est que, si les troupes se retirent, on ne tirera point sur elles; ce que je dis, c'est que, si quelque balle isolée atteint quelque soldat, il ne faut pas que des milliers de balles et de boulets fassent couler des torrents de sang, où s'abîmerait, au milieu de l'exécration, le trône de Louis-Philippe! » — « Eh bien, attendez ma réponse! » répliqua le maréchal; et il se retira, avec le duc de Nemours, de la première salle où la conversation s'était achevée, dans une salle voisine,

dont la porte resta entr'ouverte. Reparaissant au bout de cinq minutes : « Allez, » dit-il à M. Fauvelle-Delebarre. « Je suis convaincu que vous êtes un honnête » homme ; je vous confie l'ordre que vous sollicitez. »

Il n'y avait pas une minute à négliger : cet ordre, comme on l'a vu, fut immédiatement transmis au général Bedeau.

Ce n'était pas la démarche d'une seule personne qui avait décidé le prince et le maréchal à donner l'ordre de cesser le feu. — D'autres déjà l'avaient également réclamé. — C'était la situation même. Cette démarche n'avait été que l'occasion d'exprimer sur le papier une nécessité qui était dans les faits. Le duc de Nemours, le maréchal Bugeaud, ne s'étaient concertés que quelques minutes pour céder à la fièvre des événements et au courant qui les entraînait. Nous ne saurions trop le répéter, c'était la conséquence fatale de deux moyens contradictoires et qui s'annihilaient l'un par l'autre.

La cessation des hostilités était si bien dans la logique des circonstances, et ressortait si bien de la position, qu'au même moment où cet ordre partait de l'État-major, il devait également être le résultat forcé de la conférence du roi et des députés [1].

[1] L'histoire doit recueillir tous les témoignages qui peuvent éclairer un fait aussi considérable. Le maréchal Bugeaud a, depuis lors, cherché à rejeter la responsabilité de l'ordre qu'il a donné, non sur les exigences de la situation, mais sur les députés et sur le roi lui-même. Voici ce qu'il a écrit le 19 octobre 1848 :

« Vers sept heures et demie, une foule de bourgeois très-bien mis, venant des divers points où se trouvait l'insurrection, accoururent vers moi, les larmes dans les yeux, pour me supplier de faire retirer les troupes qui

XII

En entrant dans les appartements royaux, les députés [1] y apportaient la conviction la plus profonde que les moyens de compression ne valaient rien ; que des concessions sincères et promptes pouvaient seules désarmer l'insurrection ; que la moindre hésitation pouvait perdre la monarchie.

irritaient le peuple, de laisser à la garde nationale, qui se réunissait, le soin d'apaiser l'émeute. Je cherchais à leur faire comprendre tout ce qu'il y avait de dangereux dans le conseil qu'ils me donnaient, lorsque MM. Thiers et O. Barrot vinrent m'apporter, de la part du roi, l'ordre de faire rentrer les troupes et de n'employer que la garde nationale, dont je n'avais encore vu que deux ou trois pelotons qui étaient sur la place du Carrousel. Je résistai d'abord aux ministres comme aux bourgeois, mais le duc de Nemours étant venu me récidiver l'ordre, de la part du roi, je crus ne pas devoir plus longtemps garder sur ma tête une pareille responsabilité. Je mis autour d'une table une douzaine d'officiers d'état-major, et je dictai l'ordre de retraite à peu près en ces termes : « Par ordre du roi et des » ministres, vous devez vous replier sur les Tuileries. Faites votre retraite » avec une attitude imposante; si vous êtes attaqués, retournez-vous, » prenez l'offensive et agissez conformément à mes instructions de ce » matin. » C'est une funeste démarche qui a tout perdu...

« Vers neuf heures, MM. Thiers et O. Barrot revinrent me trouver et me présentèrent M. Lamoricière. »

Le récit tel que le rapporte le maréchal est impossible. A la première entrevue du maréchal et de M. Thiers, MM. Thiers et O. Barrot n'avaient pas vu le roi; ils allaient chez le roi conférer avec lui sur la formation du ministère. Ils ne pouvaient donc pas transmettre au maréchal Bugeaud un ordre du roi qu'ils n'avaient pu recevoir; et, lorsqu'ils revinrent, l'ordre de cesser le feu était déjà dicté et parti. Qu'ils l'aient confirmé, cela ne fait pas question. Le récit indiquera les résultats de cette entrevue.

Quant à la rédaction de l'ordre, on peut juger, par la comparaison de celui qui a été signé et transmis avec celui que rapporte de mémoire le maréchal, combien celle-ci est inexacte.

[1] A l'entrevue étaient présents MM. Thiers, O. Barrot, Lamoricière, Duvergier de Hauranne, Rémusat, Gustave de Beaumont, Jules de Lasteyrie, Abattucci, Havin, Cousin, Quinette, et MM. Merruau et de Reims.

Tandis qu'on annonçait à Louis-Philippe l'arrivée des députés, M. O. Barrot renouvelait auprès de ses collègues ses appréhensions sur l'impopularité du maréchal Bugeaud et sur l'impossibilité, de plus en plus manifeste, de le maintenir à la tête des troupes. M. Thiers, au contraire, s'indignait à l'idée d'un maréchal de France destitué devant le feu. Mais il fallait se décider. On finit par adopter, à défaut de résolution, une transaction : le maréchal, maintenu dans le commandement général des troupes, céderait au général de Lamoricière le commandement supérieur de la garde nationale.

XIII

Le roi, prévenu, fit entrer M. Thiers. « Eh bien! » mon cher ministre...

» — Nous venons par dévouement chercher à nous » mettre d'accord avec vous, sire ; mais nous ne sommes pas encore ministres.

» — Tout à l'heure vous allez le devenir. Que faut-» il faire? Éclairez-moi de vos conseils.

» — On ne sait pas encore dans Paris que vous nous » avez fait appeler. »

Le roi parut surpris et alarmé. Il manda M. Fain. Celui-ci lui remit une lettre de M. Delessert, annonçant qu'il était bloqué dans la préfecture de police, et que pas un de ses agents n'avait pu poser une seule affiche. « C'est désolant! » dit le roi ; puis il passa dans le salon

où les députés l'attendaient, les saluant chacun par son nom, avec cet empressement étudié qui est la politesse des cours.

Après quelques paroles préliminaires touchant l'état de la ville, l'inconvénient de la nuit passée sans proclamations, et la nécessité d'en répandre sans retard le plus grand nombre possible, M. O. Barrot parla, avec mesure, mais nettement, de l'effet que le nom du maréchal Bugeaud produisait sur la population, des difficultés que ce choix opposait à la conciliation des esprits.

M. Thiers rapporta ce qu'il avait appris du maréchal lui-même sur l'insuffisance des ressources.

« Je le sais, » dit le roi avec l'accent de la plainte mêlé de quelque secret reproche.

— « Il faut, » dit M. Thiers, « faire l'impossible pour éviter une bataille qui peut tout compromettre; mais, à aucun prix, on ne peut consentir à la destitution du maréchal. (Le roi approuva vivement et de la parole et du geste.) Sans destituer l'illustre maréchal, il est un moyen de doubler sa force en lui adjoignant un nom plus populaire. » Et il indiqua celui du général Lamoricière.

— « C'est cela, c'est parfait! » dit Louis-Philippe également enchanté du moyen et du résultat; et, avec cette affectation de familiarité vulgaire qui faisait partie de sa politique, il ajouta : « Mais il n'y a que vous qui puissiez faire accepter cela à Bugeaud. Faites-moi avaler cela à Bugeaud. Il faudra l'annoncer aussi à la garde nationale et au peuple. »

— « Oui, » repartit M. Thiers, « il faut prendre tous les moyens pour calmer; et si, malgré toutes les concessions, on n'y parvient pas, eh bien, nous nous battrons! »

XIV

Mais la question la plus délicate, c'était la dissolution. Tant que la Chambre actuelle était sous sa main, le roi était encore le maître; le parti conservateur restait debout; roi, ministres, députés, tous gardaient l'espoir, l'espoir certain d'un retour de faveur. En cédant, au contraire, Louis-Philippe abdiquait, pour toujours peut-être, le gouvernement personnel. Pensée insupportable à son orgueil! Aussi, aux premières paroles de M. O. Barrot, sa véhémence fut extrême. La dissolution! Il n'y consentirait à aucun prix. Jamais! jamais! Et il se promenait à grands pas, en exprimant par ses gestes ce que les convenances ne lui permettaient pas d'articuler. Respectueux mais ferme, M. O. Barrot insistait. « Il faut la dissolution! » disait M. Duvergier de Hauranne. Et le roi restait sourd. De temps à autre, il disparaissait dans un salon voisin, reparaissait avec un visage confirmé dans son obstination, et réitérait ses refus avec une énergie redoublée. Quel génie, acharné à sa perte, lui soufflait de si périlleux conseils? Par la porte entr'ouverte, les députés crurent apercevoir la silhouette de M. Guizot: ils ne se trompaient point!

XV

Le temps s'écoulait. Également résolus à ne point céder et à ne point rompre les négociations, le roi s'irritait de l'insistance des députés, les députés de la résistance du roi [1]. Déconcertés, irrités, sentant que l'heure emportait tout, jusqu'à l'efficacité de leur dévouement, ceux-ci comprenaient très-bien que le soin de leur dignité leur conseillait la retraite. Il fallait cependant mettre fin à une situation qui devenait gênante. Le roi demanda à M. Thiers de se rendre auprès du maréchal pour lui faire agréer le général Lamoricière, et pria les députés d'intervenir de leur influence auprès du peuple pour le calmer, ajoutant que tout se terminerait après. — *Après!* fallacieuse parole dont le succès ou l'insuccès fixerait le sens.

XVI

Mais comment, à quel titre intervenir? Comme députés? ils avaient eux-mêmes suscité la manifestation; quelques-uns étaient engagés d'honneur à y prendre part. Comme ministres? ils ne l'étaient pas encore; imposés par la nécessité, accueillis avec répugnance,

[1] Le roi, dans un moment de mauvaise humeur, avait tourné le dos à M. O. Barrot.

ils n'étaient point acceptés. Les ministres réels, c'étaient encore les ministres officiels, ceux qui tenaient le pouvoir, qui tenaient la confiance, que l'on consultait presque ouvertement, dont les conseils prévalaient: MM. Guizot, Duchâtel, Hébert.

L'influence que les députés pouvaient exercer sur le peuple, et que Louis-Philippe invoquait, n'était-elle pas ruinée d'avance? Que dire au peuple? que le roi change de système? Mais la base du système, l'instrument du gouvernement personnel, c'est la Chambre actuelle, et le roi refuse opiniâtrément la dissolution;— qu'il accorde des réformes? Quelles réformes? qu'a-t-il signé? — qu'il éloigne M. Guizot, qu'il confie le pouvoir à l'Opposition? Où sont les ordonnances de démission et d'investiture?

Les députés iront-ils jeter au vent d'éloquentes affirmations? le peuple réclamera des preuves; — insinuer des probabilités? il exigera des certitudes; —faire des promesses? il demandera ce que sont devenues les promesses de Juillet.

Évidemment périlleuse, une telle démonstration ne pouvait être utile. Pour vaincre les défiances de la foule, une seule arme est efficace: la vérité, le sentiment communicatif de la vérité. Or, cette souveraine puissance à laquelle ne suppléent ni la popularité, ni l'éloquence, ni le courage, ni le dévouement, la vérité manquait aux paroles.

Il y avait pour les députés une autre conduite, un autre devoir tracé. La dissolution importait à la dignité

comme à la sécurité du nouveau Cabinet. Sans la dissolution, le peuple ne croirait jamais à la sincérité du roi; n'y croyant pas, il s'obstinerait à ne point désarmer. Il fallait donc n'admettre sur cette question capitale aucune transaction; forcer immédiatement le roi dans son entêtement, et obtenir de lui, avant de s'éloigner, une résolution positive et irrévocable.

Si le roi cédait, le nouveau ministère pouvait encore, malgré la nuit perdue, s'installer aux Tuileries, lancer des proclamations, faire appel au peuple, se placer au milieu de la garde nationale convoquée en masse aux Tuileries, et, par la franchise de son attitude, par des garanties positives, ôter à l'insurrection tout prétexte, toute raison d'être, toute force morale.

Si, au contraire, le roi persistait à vouloir l'impossible, les députés devaient se retirer, annoncer la rupture des négociations, décliner toute solidarité, et dégager hautement leur responsabilité devant la nation, devant l'histoire.

Ce n'était point là déserter la défense du trône, se dérober au péril, abandonner le roi! Lui indiquer nettement les conditions du concours qu'il sollicitait, c'était faire un acte de loyauté. En l'acculant aux réalités terribles de la situation, on l'éclairait, on le sauvait peut-être! On le perdait à coup sûr par de pernicieux ménagements. La complaisance n'est pas le dévouement: l'un relève les empires, l'autre les fait crouler.

Erreur de conduite, générosité ou entraînement, les députés, placés entre le roi et le peuple, consentirent

à paraître ministres avant de l'être, à essayer les moyens de pacification avant de les avoir obtenus, à accepter les responsabilités du pouvoir avant de le posséder. Conduite courageuse sans doute, mais qui ne reposait que sur des fictions! politique condamnée d'avance et qui ne pouvait aboutir qu'à un échec!

XVII

Il fallait avertir le maréchal Bugeaud et obtenir son assentiment! Les princes, MM. Thiers et de Rémusat le prirent à part. « Nous venons de chez le roi, » dit M. Thiers; « Sa Majesté connaît toute l'étendue du » péril; elle est convaincue de la nécessité de con- » cilier les esprits et de cesser momentanément les » hostilités.

— » Telle est aussi ma conviction, » repartit sans hésiter le maréchal, « et j'ai déjà expédié des ordres en » conséquence.

— » Il est à craindre que votre nom et le mien » n'aient pas le pouvoir de détruire le fâcheux effet de » cette affaire des Capucines. Il nous faut des noms plus » populaires. Nous avons déjà Barrot. Le roi pense qu'il » serait bon de donner le commandement de la garde » nationale au général Lamoricière...

— » J'y consens bien volontiers, » dit le maréchal. « Politiquement, nous n'avons pas toujours pensé de » même. Mais c'est un excellent officier. Il a été long-

» temps sous mes ordres. Je suis enchanté de l'avoir.
» Faites-le venir tout de suite.

— » Il paraît que le peuple ignore entièrement les » résolutions du roi; il faut l'instruire sans retard. Évi» tons de prendre l'initiative de la bataille; attendons » l'attaque; et si nos efforts pour apaiser le peuple sont » inutiles, eh bien, alors nous verrons! »

Le général Lamoricière, aussitôt introduit, fut accueilli avec empressement par le maréchal. Après un échange de paroles bienveillantes, on convint avec M. O. Barrot et les autres députés survenus pendant cette conversation, que M. O. Barrot et le général iraient aux barricades, qu'ils annonceraient personnellement le ministère de l'Opposition, les réformes, les concessions promises, la fin des hostilités, et que le maréchal enverrait aux troupes l'ordre de cesser partout le feu.

XVIII

Le nouveau commandant de la garde nationale était en habit de ville. Il fallut lui improviser un costume. En quelques secondes il avait ajusté, sur un pantalon gris et des guêtres, la capote trop étroite d'un officier d'état-major, M. Courpon, les épaulettes du général Carbonel, le chapeau de l'un, le sabre de l'autre, et il sautait sur le cheval de M. Boryes des Renaudes. Plusieurs officiers, MM. Courpon, Morisseau, de la Galisserie, un de ses amis, capitaine d'artillerie, M. Bentz-

man, s'offrent avec empressement pour lui servir d'escorte; M. Jules de Lasteyrie l'accompagne. L'œil brillant des feux du dévouement, la mine haute, le geste rapide, obéissant comme un soldat à qui on commande de marcher au feu, le jeune général s'élance à la recherche de ses soldats, dont il ignore le nombre, les positions, dont il n'est point connu et qu'il ne connaît pas.

XIX

M. O. Barrot, de son côté, s'avançait accompagné de MM. Abattucci, Havin, Gustave de Beaumont, Oscar Lafayette, Quinette, Cousin, Baroche, Horace Vernet et de Lage, ces deux derniers officiers d'état-major de la garde nationale. M. Thiers voulut se joindre à lui. Il plaisait à cet esprit aventureux d'essayer une fois encore sa popularité de la veille. Mais cette faveur d'un moment n'était déjà plus. L'insurrection criait encore « *Vive Barrot!* » elle criait déjà « *A bas Thiers!* » M. Horace Vernet avait entendu ce cri menaçant; le danger était manifeste : il en avertit M. Thiers. Celui-ci s'indigne d'une précaution injurieuse pour son courage; il veut sortir. Alors le maréchal s'interpose, enlève M. Thiers dans ses bras comme un enfant, et le jette dans le couloir de son cabinet en lui disant : « Allons, » restez! J'ai besoin ici de quelqu'un de décidé. C'est » ici que se donneront les grands coups, si on ne par- » vient pas à pacifier; et il me faut quelqu'un qui ne

» craigne pas d'en prendre avec moi la responsabilité. »
M. Thiers resta.

Sous le guichet, M. O. Barrot rencontra M. Pagnerre et lui dit : « Venez avec moi, il me faut un républicain » comme vous. » M. Pagnerre se joignit à lui. — Il était neuf heures.

XX

Ainsi, roi, princes, ministres, maréchal, députés, hommes d'État et hommes de guerre, tous reconnaissaient l'impuissance de la force matérielle contre l'ascendant moral de l'insurrection. Ils invoquaient tous le secours de la force morale. Tandis que M. O. Barrot allait prêcher la paix devant les barricades, le maréchal Bugeaud renouvelait à tous les chefs de corps l'ordre formel de cesser les hostilités. J'ai sous les yeux un de ces ordres, adressé au colonel du 57e de ligne. Parti de Lille le 23 au soir et arrivé à la gare du chemin du Nord le 24, à cinq heures du matin, cet officier reçut, à dix heures, par un agent déguisé, une dépêche ainsi conçue :

« Établissez-vous à la gare du chemin de fer avec » vos deux bataillons. Il y a lieu d'espérer que le calme » pourra se rétablir avec l'aide de la garde nationale. » Faites entendre partout autour de vous des paroles de » pacification. Le feu doit cesser sur tous les points.

» Le maréchal duc d'Isly. »

Après ces mots : *Le feu doit cesser sur tous les points*, le maréchal avait d'abord ajouté *jusqu'à ce que;* puis se ravisant, par le conseil de quelque pensée confuse peut-être dans son esprit, il avait passé sur ces mots un trait de plume fortement appuyé, qui permettait cependant de les lire encore assez distinctement.

Il continuait à écrire et à faire écrire des proclamations pacifiques; il ordonnait à tous les officiers d'état-major de la garde nationale de les répandre dans toutes les directions; et, comme un officier supérieur lui représentait que l'uniforme attirerait les coups de fusil, et que, pour remplir leur mission, ces envoyés couraient le risque de se faire tuer, « Je ne dis pas de se » faire tuer, » répliquait-il avec une hauteur dédaigneuse, « je dis d'y aller. »

XXI

Ce qui est absolument incompréhensible, c'est qu'en donnant à ses troupes l'ordre de cesser le feu, le maréchal Bugeaud ne les ait pas en même temps toutes rappelées à lui. Le plus simple bon sens indique l'immense danger qu'il y avait à les laisser ainsi en l'air, au milieu de l'insurrection. Exposées à tous les contacts, elles pouvaient être abordées, entourées, pressées, disloquées, noyées dans une avalanche de peuple, et désarmées. Deux accidents terribles avaient eu lieu, combien d'autres étaient possibles! Et si l'attaque recommençait sur un seul point, tous les efforts pour la

paix étaient anéantis, la lutte recommençait partout : avec acharnement du côté du peuple, ivre de fureur, parce qu'il se croirait trahi; avec hésitation du côté des troupes, ébranlées par cette succession vertigineuse d'influences, de sentiments, d'ordres contradictoires et d'accidents lamentables. Oui! quand l'insurrection avait déjà si dangereusement grandi, quand elle occupait la ville presque entière, quand la garde nationale, au lieu de la combattre, l'appuyait, ce fut une faute énorme de ne point se concentrer pour un suprême effort. Bien des fois, dans la suite, le maréchal Bugeaud a dû se le reprocher amèrement. Sans doute il n'était plus possible de sauver la royauté de Louis-Philippe : sa déchéance était préparée dans les conseils de Dieu! mais il était possible de sauver la dignité du trône. Quinze à vingt mille hommes réunis, sous une volonté résolue, donnaient la certitude d'une capitulation honorable. Peut-être alors le vieux roi n'eût point emporté dans une fuite déplorable la couronne de son petit-fils [1].

XXII

L'urgence d'une résolution définitive de la part du roi était flagrante. Dieu lui mesurait les secondes.

[1] On voit, par le récit exact des faits, que l'ordre de cesser les hostilités ou du moins de les suspendre fut le sentiment unanime du roi, des princes, du maréchal Bugeaud, de M. Thiers, de M. O. Barrot, de leurs collègues, de tout le monde, successivement ou simultanément. Les discussions et les récriminations, qui ont eu lieu depuis, prouvent les regrets; elles ne dénaturent pas la vérité.

MM. Thiers, Rémusat, Duvergier de Hauranne, retournèrent en hâte aux Tuileries. « Sire, » dit le premier, « le maréchal a accepté Lamoricière; Barrot et le général sont tous deux aux barricades. » Puis il aborde nettement les conditions du pouvoir. Alors se renouvellent les scènes précédentes : les exclamations, les résistances du roi, les promenades saccadées, les consultations du salon voisin. Dans une salle attenante au cabinet du roi, M. de Rémusat composait, dictait, et modifiait, en dictant, la proclamation qui annoncerait les résolutions dès qu'elles seraient prises. En proie à une impatience fébrile, M. Duvergier de Hauranne contenait avec peine l'émotion pénible dont son cœur était plein.

Enfin, poussé à bout, M. Thiers s'adresse au duc de Nemours : « Vous le voyez! nous perdons notre temps. » Le roi ne veut pas concéder la dissolution; nous ne » sommes pas ministres, nous ne pouvons plus rien.

— » Vous avez raison, » dit le prince; « laissez-moi » faire, je vais voir le roi. » Et il passa dans le salon de la reine.

Au même instant, M. Émile de Girardin pénétrait auprès des députés. « Vous n'avez plus un seul moment à » perdre, » s'écriait-il, « l'insurrection touche aux » portes des Tuileries. Le seul moyen de salut, c'est la » proclamation immédiate du nouveau ministère, de la » dissolution, etc., etc.

— » Je le sais bien, » répliqua M. Thiers; « mais nous » ne pouvons rien obtenir. »

Enfin le duc de Nemours, revenant vers les députés, leur dit que le roi consentait à la dissolution, qu'il autorisait les nouveaux ministres à l'annoncer par une proclamation, mais sous leur responsabilité et sans que son nom fût engagé. Précaution puérile ou réticence! On ne prit pas garde à cette étrange réserve. La proclamation suivante fut aussitôt rédigée :

« Paris, 24 février 1848, dix heures du matin.

» CITOYENS DE PARIS!

» L'ordre est donné de suspendre partout le feu.

» Nous venons d'être chargés par le roi de composer » un ministère.

» La Chambre va être dissoute. Un appel est fait au » pays.

» Le général Lamoricière est nommé commandant de » la garde nationale.

» MM. A. Thiers, O. Barrot, Lamoricière, Duvergier » de Hauranne, sont ministres.

» *Signé :* A. THIERS, Odilon BARROT,
» général LAMORICIÈRE, DUVERGIER
» DE HAURANNE.

» *Liberté, Ordre et Réforme.* »

Il était de la plus haute importance que cette proclamation fût immédiatement imprimée, affichée, publiée. Mais, le croirait-on, il n'y avait point de presse aux Tuileries, il n'y en avait point à l'État-major! Pen-

dant la nuit, pendant toute la matinée, les officiers, les généraux, le maréchal lui-même, n'avaient cessé de copier et de recopier les proclamations du maréchal; nul n'avait songé à faire venir des imprimeurs. Fatale imprévoyance, cruellement expiée! « Faute d'une » presse, la monarchie va périr! » s'écriait douloureusement M. Émile de Girardin. M. de Reims, M. Merruau, M. de Girardin lui-même, sortis en hâte, courent aux bureaux du *Siècle*, du *Constitutionnel*, de *la Presse*. Mais, ainsi qu'il arrive dans toutes les grandes catastrophes, dès qu'une sage résolution prévaut, il n'est déjà plus temps de l'exécuter. Les événements devaient marcher plus vite que les imprimeurs!

XXIII

Pendant ce temps, M. Odilon Barrot s'avançait vers le boulevard, par les rues de l'Échelle, Sainte-Anne et Grammont, rencontrant partout des barricades, nulle part de l'hostilité. Le plus souvent on lui ouvrait le passage, quelquefois il était obligé de gravir. A chaque station, il répétait que le ministère allait être confié à l'Opposition, que les griefs des honnêtes gens allaient recevoir satisfaction, que la politique libérale l'emportait enfin, que les troupes avaient ordre de rentrer dans leurs casernes et de cesser partout le feu, et il terminait par de chaleureuses exhortations à la paix et à la confiance. Malgré le vague de ces allégations, elles

produisaient un grand effet. La foule les accueillait aux cris de « *Vive Barrot! Vive la réforme!* » mais aussi à ceux de « *A bas Bugeaud!* » — et déjà même « *A bas Thiers!* » — Sur le boulevard des Italiens, la foule était immense : les ouvriers en assez grand nombre, mais la bourgeoisie plus nombreuse. Accueilli avec sympathie, l'orateur parla. Ce fut un tumulte d'enthousiasme : entouré, applaudi, remercié, encouragé, enlevé dans une ovation immense, il parut, il put se croire un moment le maître réel de la situation.

Les mêmes acclamations le suivirent jusqu'aux approches de la porte Saint-Denis. Mais ici commença de retentir un cri jusque-là retenu : « *A bas Louis-Philippe!* » M. Pagnerre le fit remarquer à M. O. Barrot. « Vous le » voyez, » ajouta-t-il, « on ne veut plus de lui. Il faut » l'abdication. Exigez-la sans délai; sinon vous aurez la » révolution! » On n'entendait pourtant pas encore un seul cri de « *Vive la République!* »

Au pied de la porte Saint-Denis se dressait cette formidable construction dont nous avons déjà parlé. Dès qu'il l'eût franchie, M. O. Barrot vit un terrible spectacle. Sur les quatre faces du boulevard et des deux rues qui le croisent, quatre barricades formaient un véritable réduit. Debout sur ces retranchements, une masse d'hommes, dont les fiers visages indiquaient l'implacable audace! Ils étaient là depuis plusieurs heures, à quelques cent pas du général Bedeau, attendant l'assaut, résolus à le soutenir : élite de la population révolutionnaire de Paris, énergique, indomptable, con-

centrée pour un combat à mort. Un drapeau rouge flottait au milieu d'eux. Leur premier mouvement fut de mettre en joue ceux qui se présentaient. M. O. Barrot, surpris de l'accueil, mais intrépide contre la menace, marche à eux la tête nue, le front haut, le geste ouvert et impérieux. Sa voix inspirée s'exalte de la grandeur de sa mission; mais il a devant lui des convictions aussi fortes que la sienne : sa parole se brise contre ces poitrines de bronze. Des clameurs confuses s'élèvent; l'orateur du libéralisme parlementaire a rencontré le terme de son influence.

XXIV

Il était inutile, il pouvait être dangereux de pousser plus loin. Ses amis lui conseillèrent de retourner sur ses pas. Il revint épuisé de fatigue, triste, abattu, par cette route qu'il venait de parcourir dans toute l'ivresse de la popularité, de la confiance et du triomphe. La foule semblait changée comme lui-même. Les cris : « *A bas Thiers! A bas Louis-Philippe!* » retentissaient plus fréquents. Sous la sympathie on sentait la menace; et dans la mêlée confuse des passions encore indécises, un œil attentif pouvait déjà reconnaître des volontés et un but déterminés.

XXV

De son côté, le général Lamoricière n'obtenait pas un meilleur succès. Populaire par l'éclat de ses ser-

vices, sa pétulance, sa jeunesse, l'audace de sa parole qui attestait celle de son cœur, tout, jusqu'à l'étrangeté de son costume, exerçait sur l'imagination du peuple une séduction irrésistible. Il n'y avait que des bravos et des sympathies pour ce général, héroïque vainqueur de Constantine, heureux capteur d'Abd-el-Kader. Admirable de verve, d'entrain, de présence d'esprit, il enlevait partout les applaudissements, mais nulle part les convictions. Les barricades restaient fermées devant lui ou se refermaient derrière lui. « *Vous,* » *oui! Barrot, oui!* » s'écriait la foule, en apprenant de sa bouche l'appel d'un nouveau ministère, les réformes, la cessation des hostilités; « *Bugeaud, non! Thiers,* » *non! A bas Thiers! A bas Bugeaud!* »

Le général ne s'obstina pas. A la deuxième barricade il supprima le nom du maréchal; à la troisième, il ne parla plus de M. Thiers; à la quatrième, subissant l'influence de la situation, il annonça purement et simplement un ministère Barrot. Glorieux d'abord de commander à la brave garde nationale de Paris, il s'enorgueillit l'instant d'après de commander la garde nationale et les enfants de Paris; et bientôt il était, non plus le commandant supérieur de la garde nationale, mais le général des enfants de Paris! Dextérité de langue, merveilleuse à coup sûr dans un homme de guerre, mais qui, en attestant la puissance de son esprit, constatait les nécessités du moment et l'échec de sa mission!

XXVI

Après les mêmes scènes et les mêmes dangers, bravés avec une égale énergie, pour le même devoir, M. Lamoricière et M. O. Barrot se rencontrèrent sur le boulevard des Italiens. Il était entre dix heures et dix heures et demie. Le général descendit de cheval; ils s'embrassèrent. Embrassement touchant et triste! Confession douloureuse d'un égal insuccès! Malgré les ardentes sympathies de la foule, l'orateur et le général se sentaient vaincus.

Que pouvait-il résulter en effet d'une entreprise courageuse sans doute, mais inconsidérée? Sur l'Agora, sur le Forum, à Gênes, à Florence, à Venise, dans une ville où presque d'un bout à l'autre la voix peut retentir, où il n'y a qu'une foule, où les noms portent des visages connus, on comprend que l'action personnelle ait sa toute-puissance; on comprend que la plus violente multitude cède à l'ascendant d'un illustre orateur, d'un général victorieux. Mais à Paris, mais sur cette foule immense, qui contient cent foules diverses, disséminées en mille groupes, sur de si vastes espaces, que peut l'éloquence la plus entraînante? Que peut la plus légitime et la plus grande popularité? rien! A quelques pas, la voix se perd dans les vibrations de l'air; un flot de peuple noie l'impression qu'elle vient de produire; la rue voisine voit et n'entend pas! La place de MM. O. Barrot, Lamoricière, et des hommes politiques que le roi appelait

aux Tuileries, était aux Tuileries. C'est de là qu'ils pouvaient, qu'ils devaient exercer leur action. Mais pour agir et faire agir, il fallait l'autorité, et ils ne l'avaient pas. A dix heures, le roi la leur marchandait encore.

Ces deux ministres d'une heure, presque passée déjà, marchèrent ensemble jusqu'à la rue de la Paix; M. O. Barrot, fatigué, avait accepté du général le cheval d'un de ses officiers, M. Bentzman. Pressée autour d'eux, la foule leur criait : « *Aux Tuileries! aux Tuileries!* » S'ils avaient consenti à se mettre à la tête de ce cortége, ils prenaient le palais.

M. O. Barrot déclara qu'il voulait rentrer chez lui. Il y arrivait à dix heures et demie, épuisé de fatigue, accompagné de la même foule, qui poussait les mêmes cris. Une nombreuse réunion de députés, de journalistes, d'électeurs influents, de membres du Comité central, l'attendait, impatiente de connaître les scènes des Tuileries, celles des boulevards, ce qu'il fallait faire espérer ou prévoir. En l'absence de son mari, madame Odilon Barrot et sa mère, madame Desfossés, faisaient les honneurs de la maison, avec un courage et une simplicité admirables.

La foule amoncelée criait toujours sous les fenêtres. M. Garnier-Pagès la harangua, elle obéit à cette voix populaire et diminua peu à peu. « Vous voyez, Barrot, » dit M. Garnier-Pagès, « il faut aller vite, car les évé» nements nous poussent. Aujourd'hui c'est vous, » demain ce sont mes amis et moi, après-demain c'est » Ledru-Rollin. »

XXVII

Quant au général Lamoricière, inquiet de se voir transformé en général de sédition par cette foule qui l'invitait à la conduire aux Tuileries, il piqua des deux vivement, et, tournant au grand trot la rue de la Paix, il courut vers le château, suivi d'un cortége moins nombreux et moins compromettant.

Dans la rue de Rivoli, à la hauteur de la rue des Pyramides, près de la grille des Tuileries, il rencontra le maréchal Bugeaud et le duc de Nemours. Tous deux se dirigeaient, avec une forte escorte, vers la place de la Concorde, où venait de retentir une fusillade assez vive. Leurs visages étaient soucieux. Ils s'arrêtèrent. Le général rendit compte de sa mission, avec des ménagements sur l'impopularité du maréchal, mais sans la dissimuler. « Oui, monsieur le maréchal, » ajouta l'un des officiers d'état-major de la garde nationale, M. Morisseau, « il m'est douloureux, mais il est de mon devoir de » vous dire que le nom le plus mal accueilli, c'est le » vôtre, et que partout on crie : *A bas Bugeaud!* »

XXVIII

Le maréchal connaissait déjà par lui-même cette vérité désagréable. Sur la place du Carrousel, le deuxième

et le troisième bataillon de la 10e légion lui avaient fait le plus froid accueil. Un peu plus tard, s'étant rendu dans la rue de Rivoli pour inspecter deux bataillons de la 2e légion, et ayant commandé à l'un d'eux de rompre par sections et de le suivre, le chef de bataillon n'obéit pas; il répéta l'ordre aux officiers : les officiers n'obéirent pas. Alors un des officiers d'état-major se décida à lui dire : « J'ai le regret, monsieur le maréchal, » de vous apprendre que la garde nationale ne veut pas » de vous. » Le maréchal s'éloigna sans dire mot.

A dix heures, le premier bataillon de la 1re légion vint remplacer à l'État-major le deuxième bataillon de la 8e légion, qui avait fait le service du 23 au 24. Comme la 10e, la 1re légion était dévouée à la dynastie, à son chef, à sa politique. Le maréchal la harangua. On lui répondit par quelques vœux réformistes. « Sans » doute, » dit-il, « le roi est décidé à donner toutes les » réformes, ou à peu près..... » A cette malencontreuse parole, des rumeurs avaient éclaté; les cris de *Vive la réforme!* avaient retenti plus nombreux, tempérés seulement par d'autres cris de *Vive le roi!*

L'entretien du général, du duc de Nemours et du maréchal continuait, lorsqu'un commissaire de police, accourant en hâte, vint dire que l'escorte ne pouvait aller plus loin sans un danger imminent. Peu soucieux de cet avertissement, mais visiblement affecté de l'animadversion du peuple, le maréchal tourna bride et ramena le duc de Nemours aux Tuileries.

XXIX

Cette animadversion était en effet devenue universelle : dans le peuple, par le souvenir de quelques actes violents, de paroles plus violentes encore ; dans la bourgeoisie libérale, par la conduite politique du maréchal ; dans la bourgeoisie conservatrice, par l'évidence du danger que créait cette impopularité. Danger d'autant plus grand que le maréchal en avait la conscience ! Il sentait lui-même que son nom rendait impuissants ses efforts sincères pour rétablir la paix. Dans cette position fausse, qui n'était ni la paix ni la guerre, assailli des plus sinistres nouvelles, étonné des contradictions qui se heurtaient dans son esprit, voyant que tout échouait, les concessions, les promesses, les proclamations, l'action personnelle des noms les plus accrédités, sa volonté, jusque-là si ferme, se déconcertait. Instrument téméraire des irrésolutions du roi, complice volontaire ou involontaire de ses arrière-pensées, il en était la victime !

CHAPITRE QUATRIÈME.

Difficile retraite du général Bedeau sur les boulevards; obstacles incessants; la colonne se croise avec M. O. Barrot et ses amis; les canons ne peuvent plus avancer; les pièces sont conduites à la mairie du deuxième arrondissement; les caissons sont ouverts et les munitions distribuées entre le peuple; la colonne débouche sur la place de la Concorde, précédée par la garde nationale et le peuple; les gardes municipaux du poste Peyronnet les reçoivent à coups de fusil; collision sanglante; prise du poste. — Fusillade de la ligne, au Pont-Tournant : M. Jollivet, député, est tué. — Reddition de la caserne de Reuilly. — Capitulation du poste Baudoyer. — Engagements aux barricades de la rive gauche, à l'École polytechnique. — Dévastation et incendie des barrières. — Destruction des bureaux de péage et des ponts. — Les dernières casernes capitulent. — Hôtel de ville : les troupes fraternisent avec la garde nationale et le peuple; le poste de la garde municipale veut agir; il est obligé de rentrer; des ouvriers envahissent l'Hôtel; présence d'esprit du concierge Martin devant les menaces d'incendie; découragement du préfet; invité par des conseillers municipaux à convoquer le Conseil, il leur répond : « Faites ce que vous voudrez ! » sommé par un officier de la garde nationale, M. Jourdan, de cesser ses fonctions, il quitte l'Hôtel de ville; les généraux commandants l'imitent; les troupes se retirent, livrant leurs armes; le peuple est maître; les conseillers municipaux, présents à l'Hôtel de ville, refusent de reconnaître l'autorité improvisée de M. Jourdan et convoquent le Conseil municipal. — Ministère de l'intérieur : MM. Guizot et de Broglie viennent rejoindre M. Duchâtel; arrivée de M. de Malleville; il les prévient des événements et des dangers qui les menacent; mot de madame Duchâtel; les deux ministres s'enfuient; déguisement de M. Guizot; M. de Malleville fait repousser, par quelques gardes nationaux, une agression contre le ministère; il informe M. O. Barrot qu'il l'attend. — Affluence de l'Opposition chez M. O. Barrot. — L'abdication du roi et la régence, réclamées le matin par M. Ledru-Rollin et par M. Marrast, sont considérées comme une victoire inespérée par les radicaux de toutes les nuances; MM. O. Barrot, Havin, Pagnerre, Garnier-Pagès, etc., se rendent au ministère de l'intérieur; transports du peuple, de la garde nationale et des troupes sur leur passage; indécision de M. O. Barrot; il a compris, d'après l'attitude de la population, la nécessité de l'abdication du roi; il prie MM. Dupin et Janvier d'aller exposer au roi la situation; sa conduite attaquée et justifiée. — État-major : dispositions des esprits.

I

La fusillade qui avait attiré le duc de Nemours et le maréchal était encore le résultat d'une lamentable méprise.

Nous avons fait connaître la position de la colonne Bedeau sur les boulevards : elle couvrait toute la chaussée, du Gymnase à la rue Rougemont. Nous avons dit aussi que, depuis la veille au soir, la construction des barricades s'était développée avec une rapidité extraordinaire. Successivement, toutes les rues qui débouchent sur le boulevard avaient été barricadées, en sorte que, au moment où il reçut l'ordre de se replier, le général était enserré dans une enceinte de murs. Du haut de ces redoutes, un peuple armé, prêt à l'attaque et à la défense, pouvait tirer dans la colonne presque à bout portant. Un combat engagé ainsi eût amené un horrible massacre; et l'issue en était douteuse! La retraite était donc une nécessité militaire autant qu'une nécessité politique.

Mais elle était d'une difficulté immense. Il y avait encore, sur la route par où elle devait s'opérer, des barricades, des traînées de pavés, des tranchées, des monceaux d'arbres abattus. La foule, inoffensive d'ailleurs jusqu'à présent, mais considérable, agitée, fière de sa puissance, n'était pas un moindre danger. Comment la contenir sans la repousser? Comment la

repousser sans un conflit? Et le général avait l'ordre d'éviter le conflit! Sur une si longue ligne, la surveillance personnelle du chef sur les soldats était impossible. Le général Bedeau prit toutes les mesures de prévoyance et de prudence. Il fit précéder sa colonne d'un fort détachement de gardes nationaux, en tête duquel marchaient des hommes dont il avait reconnu l'influence et la loyauté, MM. Labélonye, Delandre, Thiou, Paupert, Herbet, etc. Son artillerie fut protégée par une ligne de grosse cavalerie et par une seconde ligne de gardes nationaux. Ainsi couvert, il se mit en marche.

A chaque pas il fallait obtenir le passage, épuiser, avant les extrémités de la force, tous les moyens de la persuasion. Au carrefour du boulevard et du faubourg Montmartre, il y avait, comme à la porte Saint-Denis, un carré de barricades : la colonne parvint à le franchir, après un moment de confusion extrême. — Vers le passage des Panoramas, le général fut rejoint par une compagnie de la 2e légion, aux ordres de M. Altaroche; c'était un secours, mais, par l'encombrement, un embarras. — Au boulevard des Italiens, nouvel encombrement, mouvement énorme, clameurs d'enthousiasme et de colère. Le général se porte en avant; il aperçoit M. O. Barrot. Les deux cortéges se croisent. *Vive la ligne!* crient les gardes nationaux, levant en l'air la crosse de leurs fusils; et les soldats, imitant cette démonstration pacifique, mettent la crosse en l'air et répondent : *Vive la garde nationale!*

II

Jusque-là, malgré de nombreuses difficultés, la marche n'avait pas été interrompue. Aidées par le peuple, les troupes avaient réussi à ouvrir le passage à l'artillerie et aux caissons. Mais, vers la rue de Choiseul, le poids de la foule, décuplé par l'oscillation des mouvements contraires, les arbres, les pavés, opposèrent aux bagages un obstacle insurmontable. Efforts surhumains des troupes, énergie de la garde nationale, exhortations et concours dévoué de quelques ouvriers, au nombre desquels étaient MM. Corbon, Pascal, et leurs amis du journal *l'Atelier*, remontrances désespérées du général qui commande en second, tout échoue. Il faut s'arrêter. Le général, sans pouvoir prévenir le général Bèdeau, se voit contraint d'abandonner son artillerie à un chef de bataillon de la garde nationale, qui se charge de conduire les pièces et les caissons à la mairie du deuxième arrondissement, et de les y garder en sûreté. Promesse loyale, mais au-dessus d'une force humaine ! Il ne sauva que les pièces. Les caissons, restés au pouvoir des ouvriers, furent ouverts, les cartouches enlevées et distribuées.

La tête de la colonne marchait toujours.

III

Près de la Madeleine, le général Bedeau fit halte. On

apercevait les vedettes de la division de cavalerie qui stationnait sur la place de la Concorde, et un peloton de gardes municipaux qui occupait le poste Peyronnet. Le général Regnauld de Saint-Jean d'Angely commandait.

Informé par un aide de camp, le chef d'escadron d'état-major Espivent, de l'arrivée du général Bedeau, le général Regnauld manifesta une vive inquiétude. Il connaissait l'animosité réciproque du peuple et des gardes municipaux, les dispositions hostiles de ceux-ci, même envers la garde nationale, et il redoutait une collision. Pour l'éviter, il fait transmettre par M. Espivent l'ordre aux municipaux de rentrer dans leur corps de garde. Les gardes municipaux refusent d'obéir. Le maréchal des logis Fouquet, qui, depuis trois jours, défend avec vingt-sept hommes le poste Peyronnet, qui, depuis trois jours, ne cesse de repousser ou de charger le peuple, range ses soldats en ligne. Il était près de dix heures et demie.

A ce moment la colonne Bedeau débouche de la rue Royale sur la place, la garde nationale en tête, en flanc quelques groupes de peuple. Pour laisser le champ libre aux troupes qui la suivent, la garde nationale tourne à droite dans la direction du poste Peyronnet. M. Espivent vient vivement à elle, et, d'une voix précipitée: « Méfiez-vous, » dit-il; « les gardes municipaux ne veulent pas rentrer. » *A bas les municipaux!* crie le peuple. Soit rancune des précédents griefs, soit irritation du moment, soit peur d'une agression de cette foule qui pousse des clameurs hostiles, le maréchal des

logis Fouquet commande le feu : la décharge, tombant de plein front dans cette masse compacte, tue ou blesse plusieurs personnes. Alors une immense explosion de colère jaillit du sein de la foule : « Trahison ! c'est » comme hier au boulevard des Capucines ! Aux armes ! » Et, loin de fuir, le peuple exaspéré se jette en avant.

Le général Bedeau a vu la lueur des derniers coups de feu. Il s'élance bride abattue dans l'espace encore vide, ordonne aux municipaux de rentrer dans leur poste, se retourne vers la garde nationale, l'adjure de ne pas riposter. Mais les gardes municipaux ont rechargé leurs armes, et ils tirent de nouveau par les meurtrières. Tout ce qui tient un fusil riposte. Les chasseurs de Vincennes eux-mêmes, partageant l'indignation de la garde nationale, veulent punir ce qu'on attribue à la trahison : un ordre impérieux les contient. Enveloppé de feux, le brave général oublie sa vie pour ne songer qu'à son devoir. Il se multiplie sous les balles pour empêcher le combat. Tous les efforts du plus généreux dévouement sont inutiles. Déjà le poste est escaladé, la porte enfoncée, les municipaux sont saisis ; deux sont tués dans l'irruption, quelques-uns blessés ; le reste va payer de sa vie son attaque insensée. Mais, après la victoire, l'humanité reprend ses droits : le général, les officiers de la garde nationale, des ouvriers, parviennent à soustraire ces malheureux à la vengeance. Réfugiés dans les rangs de la garde nationale et des chasseurs de Vincennes, parmi les chevaux des cuirassiers, à l'ambassade turque, au ministère de la

marine, revêtus à la hâte de blouses protectrices, ils sont bientôt à l'abri du péril.

IV

Ce sanglant épisode devait avoir une fin terrible. La grille du Pont-Tournant, qui clôt le jardin des Tuileries sur la place de la Concorde, était fermée, suivant la consigne des jours de troubles. Deux détachements occupaient le poste : l'un, de cinquante hommes du 74[e] de ligne, aux ordres du sous-lieutenant Dukermont; l'autre, de cent hommes du 69[e], lieutenant Tapoul. Éveillée par la fusillade, leur attention se porte sur la place : ils aperçoivent un homme, en habit militaire, fuyant devant un groupe d'ouvriers èt de bourgeois lancés à sa poursuite dans la direction du Pont-Tournant. C'était le maréchal des logis Fouquet, grièvement blessé, la figure couverte de sang. Après avoir trouvé un premier refuge derrière les chevaux des cuirassiers, il croit en trouver un plus sûr dans le jardin des Tuileries : il s'élance à travers la place de la Concorde, suivi de quelques personnes qui, pour le secourir, lui crient d'arrêter. Il fuit toujours. A vingt pas du Pont-Tournant, il implore d'une voix haletante les soldats du poste : « Sauvez-moi! sauvez-moi! » Derrière lui, un bourgeois agite, en signe de paix, un mouchoir blanc. A la vue de cet homme ensanglanté, poursuivi, suppliant, ne voyant ou ne comprenant pas le signe

qu'on leur fait, les soldats font feu [1]. Quatre personnes tombent, trois frappées à mort; une seule, blessée, se relève; le reste prend la fuite. Alors les soldats ouvrent la grille et s'avancent pour relever les cadavres. Parmi les morts était l'homme au mouchoir blanc. Le lieutenant du 69e, pâle d'épouvante, reconnaît en lui un ami de sa famille, M. Jollivet, membre conservateur de la Chambre des députés.

Au bruit du feu, le général Bedeau était accouru de l'autre extrémité de la place. Il était trop tard. Douloureusement ému, il donna l'ordre de faire disparaître les traces de la catastrophe. Les soldats cachèrent les malheureuses victimes de cette déplorable méprise sous un tas de gravier, au pied de la terrasse. On négligea d'effacer le sang.

Tels furent les incidents de cette fusillade qu'on avait entendue jusque dans le palais. Ils y répandirent une vive inquiétude, et dans la ville un nouveau désir de vengeance.

V

Ces fusillades involontaires forment le trait saillant de cette lutte étrange. Nulle part ce n'est une volonté délibérée, du gouvernement, de la force armée, du peuple, ou d'un homme, qui engage la bataille : c'est le hasard. Partout le même fait se reproduit; partout il

[1] Les soldats disent avoir entendu un gardien des Tuileries qui, du haut de la terrasse, criait : « Tirez donc! tirez donc! feu! »

se reproduit isolément. Mais l'enchaînement successif des mêmes accidents en décuple l'importance, exalte le peuple, démoralise les troupes, paralyse les chefs militaires, glace l'action du pouvoir, et finalement précipite la monarchie.

Ainsi, dans cette même journée du 24, après la malheureuse affaire de la Bastille, l'irritation avait rapidement gagné le faubourg Saint-Antoine. Il était debout tout entier, enveloppant les postes et les casernes. La caserne de Reuilly, vaste entrepôt de munitions, était cernée. Le peuple veut les armes. La troupe résiste. La garde nationale intervient. Le maire de l'arrondissement, entraîné, accourt et s'interpose. MM. Perret, Recurt, et d'autres, le secondent. Le peuple envahit les cours, cherche à s'emparer des fusils : les fusils partent. L'audace des assaillants s'accroît ; le tumulte, le désordre, les cris redoublent. Les soldats, refoulés dans l'intérieur des bâtiments, sont prêts à tirer par les fenêtres. Les ouvriers répondent par des menaces d'incendie. Pendant deux heures de lutte, d'angoisses, de pourparlers, de négociations, de clameurs confuses, la scène se prolonge sans conclusion. Enfin, prévenu de la retraite du général Duhot, le colonel consulte les officiers; et, dans une sorte de conseil improvisé, ils décident qu'ils remettront la caserne à la garde nationale, et que la garde nationale escortera les troupes jusqu'au delà de la barrière. — Il était onze heures.

VI

Près de l'Hôtel de ville, sur la place Saint-Jean, vers le point où aboutissent les rues de la Verrerie, Bourtibourg, de Bercy et la place Baudoyer, s'élevait un corps de garde crénelé, défendu par un détachement du 45e de ligne. Il était, depuis le matin, enserré dans un réseau de barricades. Vers dix heures, le maire du 7e, prévoyant une attaque, avait invité les soldats à se replier pendant qu'il en était temps encore et à céder leur poste à la garde nationale. Les soldats avaient repoussé cet avis. La foule croissait incessamment, et, avec la foule, l'effervescence.

Le peuple, sommé de s'éloigner, refuse; il avance hardiment; il commence l'attaque. Les soldats se renferment dans le poste et font feu par les meurtrières. Le peuple riposte. Des deux côtés tombent des victimes; du côté de la troupe deux officiers : M. de Manistral, sous-lieutenant du 45e, et M. Heurtelzer, capitaine adjudant-major, qui accourait avec un ordre de retraite adressé par le colonel au détachement. Averti du péril de ce poste, le général Sébastiani envoie à son secours un bataillon. Mais une barricade élevée dans la rue Renaud-Lefebvre, jusqu'au deuxième étage, oppose un obstacle infranchissable. Alors le maire, M. Moreau, député de l'arrondissement, le colonel de la légion, M. Laveissière, et des officiers, n'écoutant que la voix

de l'humanité, se jettent courageusement au milieu du feu. La troupe consent à capituler. Elle sort, protégée par la garde nationale, et se retire à la mairie. Le peuple occupe le corps de garde et le brûle.

VII

Sur la rive gauche de la Seine, aux environs du Panthéon, régnait une vive agitation. Elle s'était entretenue et accrue par de petits combats livrés autour de plusieurs barricades. Auprès du collége de France notamment, un rassemblement d'élèves, parmi lesquels MM. Émile Darnaud, fils d'un député conservateur, Bourjon, Lemaire, Watripon, etc., avaient défendu victorieusement une barricade contre une compagnie du 14e de ligne. Une compagnie du 55e n'avait pas été plus heureuse contre les élèves retranchés au coin des rues de Reims, des Amandiers et des Sept-Voies. Il y avait eu, de part et d'autre, quelques tués et quelques blessés.

Une lutte plus grave s'engagea devant l'École polytechnique. Depuis la veille, les élèves en avaient forcé les portes pour aller jeter dans l'insurrection l'aide de leur épée et le poids de leur influence. Les malades eux-mêmes étaient partis; un seul était resté. Il n'y avait plus dans l'École que le commandant, général Aupick, ses officiers, le médecin en chef, M. Aulagnier, et les divers employés. Cependant le peuple attroupé menaçait d'envahir la cour. Vers onze

heures, deux compagnies du 55e, envoyées par le général Renaud, vinrent se mettre en ligne devant l'École. Elles étaient commandées par deux jeunes gens, tous les deux de nom illustre, MM. de Calonne et de Caulaincourt.

Peu après, une colonne de peuple fit irruption sur la place; acclamant tour à tour la réforme et les soldats, elle n'avait aucune apparence hostile. Un peu plus tard, en survint une seconde, qui venait de prendre la caserne Mouffetard; fière de son succès, elle s'avance, tambour battant, vers les soldats et demande les armes. En même temps, un gamin, perché sur la fontaine, tire un coup de feu; d'autres coups suivent. Le capitaine commande: *A la baïonnette!* Les soldats, comprimés par la foule, ne peuvent exécuter le mouvement; pour se dégager, ils reculent et font une décharge. Des deux côtés alors la fusillade se prolonge sur toute la ligne : trois soldats sont tués, onze blessés; autant de victimes dans le peuple. Un plus grand désastre est imminent. Les troupes reçoivent l'ordre de rentrer dans l'École; le peuple se précipite à leur suite. Déjà les plus ardents ont pénétré dans les cours, lorsque le général se présente. Il veut haranguer la foule; mais, saisi par des mains furieuses, menacé de mort, il ne parvient à se dégager qu'à force d'énergie. Enfin, des gardes nationaux, aidés de plusieurs élèves, dont l'un, étudiant en médecine, M. Jacques, se fit remarquer par son courage et son dévouement, parviennent à calmer cette foule exaspérée. Elle s'éloigne.

Dans la soirée, les soldats sortirent, en sûreté, sous la protection des élèves.

VIII

On le voit : toutes ces luttes qui ont précédé et amené la révolution de 1848 ne sont pas des combats en règle. Elles ne ressemblent en rien à ces grandes luttes qui, en 1830 et 1832, avaient ensanglanté la capitale. Il n'y a partout que des accidents, des rencontres fortuites, des engagements sans cause qui finissent sans raison. Le peuple n'a point d'animosité contre la troupe, la troupe n'en a point contre le peuple. On se tend la main, puis on se fusille. Après la fusillade, peuple, gardes nationaux, soldats, lèvent les crosses en l'air et fraternisent. Les soldats défendent leurs armes, puis les donnent. Seuls, les gardes municipaux sont attaqués avec fureur et attaquent à outrance. Est-ce lâcheté de la part des soldats? Qui l'oserait dire?...

Non, ils n'étaient point lâches, ces soldats, en abandonnant à la garde nationale et au peuple ces armes que des ordres contradictoires paralysaient entre leurs mains! Ils n'étaient point lâches, ces officiers laissés au milieu de l'insurrection par l'imprévoyance de leurs chefs, et qui ne se retiraient que devant une immense supériorité de forces! Ils n'étaient point lâches, ces généraux qui ramenaient leurs troupes à travers des difficultés et des périls sans nombre, et d'après des ordres formels! S'il y eut des coupables dans ces jours

d'orage, ce n'est pas eux. S'il y eut des faibles, ce n'est pas eux. Si quelqu'un porte le poids de la responsabilité, ce n'est pas eux. En plaçant son armée sous les ordres du maréchal Bugeaud, le roi lui avait implicitement commandé la guerre. En nommant ministres MM. Thiers et O. Barrot, il lui avait commandé la paix. Et par ses proclamations indécises, le maréchal Bugeaud avait lui-même achevé de la désarmer. Où la tête manque, que peuvent les bras?

IX

Tandis que ces incidents se passaient, le peuple des quartiers qui avoisinent les barrières et le fleuve faisait sa protestation de fer et de feu contre l'octroi et le péage des ponts.

A la barrière de Clichy, le corps de garde est dévasté, les deux roulettes sont brûlées. Des tentatives d'incendie, bientôt détournées, menacent les barrières Blanche, des Martyrs, Montmartre et Rochechouart. Les deux roulettes et le pavillon de la barrière Saint-Denis sont détruits. La roulette de la Boyauderie est saccagée. Barrière du Combat, des groupes nombreux font des barricades avec des voitures, des arbres, des tables, des boiseries, des ustensiles de toute nature, enlevés aux bureaux de l'octroi; le feu, mis à la roulette, est éteint aussitôt qu'allumé. Barrière de la Chopinette, autre tentative d'incendie, non suivie d'effet. A Belleville, quatre cents insurgés s'emparent des bureaux,

livrent la roulette aux flammes, boivent et répandent le vin dans les caves. Le matériel de la barrière Ramponneau est brisé. La roulette de Ménilmontant est embrasée. Aux Amandiers, dispersion du mobilier du bureau. Sur la place du Trône, les groupes, longtemps contenus par la puissance des troupes, se précipitent dès qu'elles disparaissent : les deux roulettes sont dévorées par le feu. A Picpus, on rompt la porte de la barrière et l'on pille la cave. A Charenton, les assaillants désarment le poste; puis ils brisent la roulette et réduisent en cendres le pont à bascule. A la Râpée, dévastation de la roulette et du mobilier, en présence de la garde nationale, qui laisse faire. La garde nationale se retire de la barrière d'Italie à quatre heures du matin : à onze heures, un attroupement, conduit par une femme qui brandit un grand sabre, démolit la roulette, le pont à bascule, et y met le feu. La barrière d'Arcueil est sauvée par cette saillie : qu'il est bien plus sage de faire du feu chez soi qu'un incendie en plein air.

X

Après les barrières, les ponts à péage. L'entrave au libre parcours est l'une des plus fortes antipathies du peuple. A huit heures, le bureau de péage du pont d'Austerlitz et le corps de garde qui le protége sont livrés aux flammes. Vers onze heures, un attroupement envahit le pont de Damiette, suspendu entre la pointe

est de l'île Saint-Louis et le quai des Célestins. Le bureau de recette, du côté du quai, est incendié aux cris de *A bas le péage!* Tout à coup, un horrible craquement se fait entendre ; les chaînes qui traversent le bureau, enduites de goudron, dévorées et calcinées par le feu, se rompent avec fracas; la partie du tablier comprise entre l'arc du milieu et le quai des Célestins, est précipitée dans le fleuve. Le péage et le pont étaient anéantis du même coup. Monument d'une destruction aveugle, les ruines du pont de Damiette sont encore dans l'état où le feu les a mises.

Personne, heureusement, n'avait péri dans ce désastre. Mais une leçon terrible était réservée aux dévastateurs. Le pont Louis-Philippe, aujourd'hui pont de la Réforme, joint les deux bras du fleuve à la pointe occidentale de l'île Saint-Louis. Son nom ajoutait à l'impopularité du péage. A deux heures, le bureau de recette est renversé. Une grande quantité de goudron, adossé à la pile qui fait face à la rue Saint-Louis, offrait à l'incendie une riche matière. Les incendiaires arrivent : la flamme brille, et, tout à coup élancée avec une violence inouïe, elle atteint les chaînes du pont; calcinées en moins de dix minutes, celles-ci craquent, se rompent; le tablier s'écroule, entraînant dans sa chute une dizaine d'incendiaires qui n'ont pas le temps de fuir. La plupart furent noyés.

Instruits, mais non corrigés, les dévastateurs continuent leur œuvre avec moins d'imprudence. Ils démolissent d'abord le bureau du pont d'Arcole, et, avant

d'en incendier les débris, ils les transportent sur le quai. —La passerelle de Constantine put être préservée par la garde nationale.

XI

Les communications d'une rive à l'autre se trouvaient ainsi interrompues pour les troupes, non pour les insurgés, dans toute la partie supérieure du fleuve. Toutes les barrières étaient au pouvoir du peuple. Il était impossible aux renforts de pénétrer sans un combat acharné. Tenter le passage, c'était vouer les soldats à un sacrifice sanglant et inutile. Les corps de garde isolés étaient tous désarmés, occupés ou incendiés. La prison militaire de l'Abbaye, celle de la Dette, étaient ouvertes, et les prisonniers mis en liberté. Le peuple gardait lui-même sévèrement les autres. Les quelques casernes restées encore aux mains des troupes étaient assiégées, bloquées par des attroupements considérables, et, successivement, elles capitulaient, livrant à l'insurrection des masses de munitions et d'armes.

Un même esprit soufflait partout. Le peuple, versé dans les rangs de la garde nationale, y semblait déjà incorporé. Réunis et confondus, l'uniforme et la blouse formaient des attroupements de plusieurs centaines d'hommes, bientôt de plusieurs milliers. Une immense ardeur d'agir décuplait toutes les forces. Un orateur, un hasard, une rencontre, donnaient un but; à l'instant même l'action commençait : le corps de garde

était attaqué, la caserne assaillie, la barricade élevée ou défendue. Tout devait tomber, tout tombait sous le poids d'une telle puissance; et, par une impulsion universelle, toutes les colonnes débordaient à la fois, par toutes les issues, vers les deux grandes positions stratégiques et politiques : l'Hôtel de ville et les Tuileries, le siége des gouvernements révolutionnaires et le palais des monarchies !

XII

L'Hôtel de ville était gardé par une division, infanterie, cavalerie, artillerie, sous les ordres des généraux T. Sébastiani, Tallandier et Garraube. Le capitaine Morlaix occupait, depuis le 23, à dix heures du matin, le poste ordinaire de la garde municipale, avec cinquante-huit hommes.

Vers huit heures et demie, le général Sébastiani reçut du maréchal commandant en chef la dépêche suivante : « Concentrez vos troupes et n'engagez au-» cune lutte. » Quelques instants après, une colonne de gardes nationaux de la 7e légion, suivie d'une foule d'hommes les uns armés, les autres sans armes, débouche de la rue des Coquilles sur la place, agitant les fusils la crosse en l'air, criant : *Vive la réforme ! Vive la ligne !* Les soldats, entraînés par l'exemple, lèvent également la crosse en l'air et crient : *Vive la garde nationale ! Vive la réforme !*

Vers dix heures, une seconde colonne, formée de-

vant la mairie du neuvième arrondissement, attirée à la place de la Bastille par le bruit de la fusillade, voit la place déserte, les corps de garde en feu, des cadavres étendus et des flaques de sang; elle passe devant la mairie du huitième, où elle échange des vivat, revient sur la place Saint-Gervais, parlemente avec les cuirassiers, arrive sur la place de l'Hôtel de ville par le quai de Gèvres, la traverse au milieu des troupes qui crient avec elle : *Vive la Réforme!* et rentre par la rue de la Tixeranderie.

Elle est immédiatement suivie d'une troupe de gardes nationaux et d'ouvriers, formée dans le huitième par MM. Guinard et Cerceuil, qui défile au milieu des mêmes démonstrations.

Peu de temps après arrivait une quatrième colonne, conduite par un détachement de la 7e légion, tambour battant, la crosse en l'air. A ce moment, le capitaine Morlaix, immobile jusque-là dans l'intérieur de l'édifice, ordonne à ses cavaliers de sortir, les range en bataille devant la porte du préfet et s'avance vers le colonel du 7e léger. Le peuple aperçoit les municipaux, pousse un cri de colère et s'élance. Les municipaux, entourés, séparés, saisis par des milliers de bras, sont désarmés avant d'avoir pu se défendre ni même se mettre en garde. La troupe, immobile, avait laissé faire. Le capitaine Morlaix, revenant en hâte, fit rentrer hommes et chevaux; les portes, précipitamment fermées, les mirent à l'abri. Le peuple abandonna la place.

XIII

Pendant que ceci se passait devant la façade principale, un groupe de deux cents ouvriers, arrivant par la rue Lobau, sur les derrières de l'Hôtel, forçait l'une des portes et pénétrait dans l'intérieur. Répandue de tous côtés, la foule menace de mettre le feu à la salle Saint-Jean et d'enfoncer les portes de la bibliothèque. Le concierge Martin, seul avec son fils, arrête leur fureur par ces simples paroles : « Qu'allez-vous faire ? Là sont les livres ! vos livres à vous, au peuple ! que vous pouvez lire quand vous le voulez ! » Aussitôt un ouvrier écrit sur la porte : « Respect aux arts et aux sciences ! » Les plus exaltés s'apaisent, la masse est contenue.

Un employé était entré avec la foule : il court en hâte vers les appartements du préfet, le trouve dans son cabinet, en compagnie du général Sébastiani et d'un autre général ; il annonce l'envahissement de l'Hôtel et les menaces d'incendie. « Que voulez-vous que j'y fasse ? » répondit M. de Rambuteau.

XIV

Cet excessif découragement du premier magistrat de la ville s'explique d'ailleurs facilement. Depuis le commencement des troubles, c'est-à-dire pendant trois

jours consécutifs, il n'avait reçu aucun ordre, aucun avis du changement de ministère, de la nomination du maréchal Bugeaud, ni des résolutions du gouvernement. Averti de la gravité des événements par ses propres informations, par la voix publique, par les membres du Conseil général, MM. Say, Thierry, Lanquetin, Féron, Journet, par M. Flottard, chef du bureau des écoles, sollicité par eux de convoquer le Conseil municipal, il avait tristement répondu à M. Delestre qui lui disait : « Prenez garde, c'est une révolution qui se » prépare ! » — « J'ai assez prévenu ! Il y a longtemps » qu'on ne m'écoute plus ! » Il était mécontent; il avait droit de l'être. Mécontent, il se découragea et ne tarda pas à subir les atteintes de cette démoralisation qui gagnait et paralysait de proche en proche tous les agents civils et militaires. Et comme MM. Say, Lejemptel, Journet, Flottard, l'adjuraient de convoquer le Conseil pour prendre les mesures indispensables de sûreté générale, en présence des généraux Sébastiani, Tallandier, Garraube, il répondit d'une voix accablée : « Il n'y a plus de ministres ! plus de gouvernement ! » Je suis sans ordres ! Faites ce que vous voudrez ! »

Ainsi destitué de toute énergie morale, il voit entrer dans son cabinet (il était onze heures) un officier de la garde nationale, accompagné d'un groupe d'élèves de l'École polytechnique. C'était M. Jourdan, capitaine de la 8e légion. Avec une incroyable audace d'initiative, il avait traversé la place couverte de troupes, franchi la grande porte et pénétré dans l'Hôtel, jusque

dans le cabinet du préfet : « Lequel de vous, messieurs, » est le préfet ? » dit-il en entrant. M. de Rambuteau s'avance. M. Jourdan continue : « Le peuple est » maître des faubourgs. La garde nationale est avec » le peuple. Je viens, au nom du peuple, m'emparer de » l'Hôtel de ville. Vous n'avez plus d'ordres à donner » ici. » M. de Rambuteau, atterré, se laisse tomber sur un canapé et répond en balbutiant : « En ce cas, ma » responsabilité cesse, et je me retire. » Déconcertés, les généraux gardent le silence. « Mais il faut me faire » reconnaître par vos employés, » ajoute le capitaine Jourdan. Ce dernier trait ranime le préfet : « Il ne man- » querait plus que cela! » dit-il avec un triste et fin sourire.

XV

Quelques moments après, il quittait cet Hôtel de ville témoin, pendant tant d'années, de ses élégances, des grâces de son esprit, de sa charmante et splendide hospitalité. Les généraux s'en allaient également, chacun de son côté, à la débandade. L'un d'eux s'éloignait seul, dissimulant avec soin son uniforme sous un ample manteau ; des officiers s'avancèrent pour lui demander des ordres. Mais lui, sans s'arrêter : « Ce qu'il y a de » plus prudent à faire, c'est de se retirer le plus » promptement possible! » et il disparut. La veille, ce général était le chef de l'armée de Paris ; le jour même, il avait instamment réclamé l'honneur de commander

une division et l'Hôtel de ville ; c'était un des favoris de la cour, un ami particulier du roi, le général T. Sébastiani !

XVI

A onze heures un quart, le peuple était complétement maître de l'Hôtel de ville et de ses alentours. Abandonnées à elles-mêmes, les troupes n'opposèrent dès lors aucune résistance : les fantassins livraient leurs fusils, les cuirassiers offraient leurs armes, les artilleurs laissaient prendre leurs pièces, chacun des corps quittait ses positions pour rejoindre ses cantonnements. — Seuls, les gardes municipaux restaient à leur poste, dans la cour du préfet. Quoique désarmés, la colère du peuple contre eux était si violente, que les plus terribles extrémités étaient possibles. Comme toujours, en effet, dès que le peuple les aperçoit, il s'élance. Mais des citoyens généreux s'élancent en même temps. M. Say, M. Flottard, des employés, des huissiers, des gardes nationaux de la 1re, de la 7e et de la 9e légion, le colonel de celle-ci, M. Boutarel, M. Liron, un ouvrier, M. Percepied, d'autres hommes du peuple, font aux malheureux un rempart de leurs corps, et réussissent à les sauver.

L'évasion du préfet effectuée, M. Jourdan s'était rendu dans la salle du Zodiaque, où il retrouva trois officiers de sa légion, MM. Nast, Philippe et Sachet, qui l'avaient accompagné, et plusieurs élèves de l'École po-

lytechnique, qui étaient survenus. MM. Say, Lejemptel, Journet, Thierry et Flottard s'y trouvaient aussi. Plus fermes que le délégué du roi, ces représentants de la cité refusèrent de reconnaître la position improvisée du capitaine de la 8e légion. Installés comme autorité municipale, ils convoquèrent immédiatement leurs collègues, afin d'exercer, au nom de la ville, le pouvoir tombé des mains du gouvernement. Des lettres pressantes furent soudain envoyées. Les élèves de l'École servaient de secrétaires. L'horloge sonnait onze heures et demie.

XVII

Ainsi précipité de l'Hôtel de ville, le pouvoir chancelait au ministère de l'intérieur. Retiré dans les appartements de sa femme, le ministre écoutait les rapports du sous-secrétaire d'État, M. Antoine Passy. M. Guizot survint. Après ses funestes conseils au roi, il avait quitté les Tuileries, s'était rendu, on ne sait pourquoi, à l'hôtel de la 1re division militaire, puis chez M. de Broglie, et il amenait avec lui cet ami de sa politique. Que se passa-t-il entre ces divers personnages? Je puis le dire. Accablés par la grandeur de leur chute, expiant leurs succès passés, réduits à l'impuissance, toujours ministres de nom, ils reconnaissaient la vanité de ces engagements formels, pris la veille à la Chambre des députés, de gouverner avec vigueur jusqu'à l'installation de ceux qui seraient appelés à les remplacer;

ils se livraient à de vagues et pénibles dissertations ; ils attendaient, dans une douloureuse inertie, les événements. Une seule attitude était ferme et digne, celle de madame Duchâtel. Le cœur des femmes est un foyer d'où rayonnent tous les grands sentiments.

Ils étaient là, livrés aux plus cruelles sensations, lorsqu'on leur annonça M. de Malleville (dix heures et demie).

Convoqué dès le matin chez M. Thiers, M. de Malleville s'était hâté d'accourir. Mais, retenu par les barricades et par les mille incidents de la rue, il n'y était arrivé qu'après le départ des députés pour les Tuileries. Pressé de les rejoindre, il se remit en marche. Il posait le pied sur le perron du pavillon Marsan, quand M. Émile de Girardin, sortant du palais pour porter à l'imprimerie de son journal la proclamation que l'on connaît, l'avertit que ses futurs collègues avaient envoyé à sa recherche, et lui mandaient de se rendre au ministère de l'intérieur. M. de Malleville, qui est un homme d'action et qui ne craint pas la responsabilité, n'avait pas attendu d'autre avis.

XVIII

Étonné d'apprendre que M. Duchâtel se trouvait encore dans les appartements de sa femme, M. de Malleville se hâta d'y monter. Il lui exposa vivement tous les dangers de la situation. M. Duchâtel parut abasourdi de

la rapidité des événements. M. Guizot s'était retiré. Madame Duchâtel, douloureusement affectée, ne peut retenir cette exclamation étrange : « Nous sommes per» dus ! on me l'avait bien dit : Pagnerre est dans les fau» bourgs ! — Eh ! madame, » repart M. de Malleville, « plût à Dieu que M. Pagnerre fût le maître du mouve» ment. Nous avons passé la nuit, lui et moi, à conjurer » la tempête. » Probablement M. de Malleville prévoyait déjà que l'abdication du roi était le seul moyen de conjurer cette tempête ; sans cela, sa réponse serait en contradiction flagrante avec les pensées, les vœux, la conduite et les actes de M. Pagnerre.

Quoi qu'il en soit, le péril était imminent. Déjà des groupes circulaient dans le voisinage. Un faible poste de gardes municipaux, loin d'être une protection, n'était qu'un danger de plus. MM. Duchâtel, Guizot, de Broglie, et M. Janvier, qui était survenu, s'éloignèrent en grande hâte par une porte des jardins du ministère, qui ouvre sur la rue Hillerin-Bertin [1]. Madame Duchâtel sortit la première, couvrant les autres de son sexe et de sa fermeté. Que d'émotions dans ce court trajet ! A chaque pas, les fugitifs rencontraient des ouvriers, affluant et refluant aux cris de *Vive la réforme! A bas les ministres!* Heureusement aucun ne fut reconnu. Le numéro 27 de la rue Vanneau était une maison amie. M. Duchâtel fit signe à M. Guizot d'y entrer, et ils purent respirer en sûreté. Bientôt M. Guizot ne trouva

[1] Cette rue a depuis perdu son nom. Elle est remplacée par la rue de Bellechasse prolongée.

pas l'asile assez sûr : il revêtit un habit de femme, et, lorsque la nuit fut venue, costumé de cette manière, dissimulant ses traits sous une ample coiffe, il se réfugia chez une artiste célèbre, madame de Mirbel.

Ainsi s'évadèrent du pouvoir ces hommes qui l'avaient tenu avec tant de hauteur.

Plus cruellement punis par les trépidations de leur cœur que par la haine de ce peuple, dont les malédictions retentissent à leurs oreilles, ils fuient par une porte dérobée, humiliant, sous d'étranges précautions, l'orgueil de leurs visages, et protégés par une femme!

XIX

A peine ces maîtres de la veille étaient-ils partis que le ministère fut assailli. Quelques gardes nationaux suffirent à contenir cette agression, plus bruyante que redoutable.

L'irritante présence des gardes municipaux pouvait amener un fâcheux conflit. M. de Malleville les fit partir, avec les précautions nécessaires pour leur sûreté; et il informa M. Odilon Barrot qu'il l'attendait. (Onze heures).

XX

On a vu comment M. O. Barrot était rentré vers dix heures et demie dans sa demeure, après sa courageuse

et inutile entreprise. Épuisé de fatigue, il n'avait pris qu'une demi-heure d'indispensable repos.

Ses salons étaient pleins. L'Opposition de toutes les nuances, à l'exception des radicaux exclusifs, y tenait son quartier général. Déjà s'avouaient hautement, même dans cette enceinte dynastique, des prétentions qui la veille eussent paru excessives. Pendant que les députés de la gauche regardaient encore la dissolution de la Chambre comme l'extrême concession, MM. Garnier-Pagès, Pagnerre et leurs amis réclamaient ouvertement la déchéance du roi. Réunis pour se concerter, dès le lever du jour, il leur avait paru évident que la chute du système entraînait virtuellement la chute du roi, et que l'abdication pouvait seule arrêter l'imminente effusion du sang.

A la même heure, M. Marrast exprimait la même conviction à M. Thiers par l'organe de M. de Reims. Quelques heures plus tard, M. Ledru-Rollin l'exprimait à son tour, dans la salle des Conférences, devant un cercle où se trouvaient MM. Kœchlin, de Morny, d'Etchegoyen : « Vous n'avez pas de temps à perdre, » disait-il; « si dans une heure l'abdication du roi et » la régence ne sont pas proclamées, les sections vien» dront ici, renverseront l'Assemblée, et ce sera une » révolution complète. » Telle était encore son opinion lorsque, sur la place de la Concorde, il adressait au général Bedeau des paroles empreintes d'une modération conciliante.

XXI

Pourquoi ne pas l'avouer? A ce moment, personne ne criait encore : *Vive la République!* Les plus consciencieux républicains, les plus déterminés à sacrifier leur fortune et leur vie au triomphe de la République, ceux dont le cœur en désirait avec passion le prompt avénement, n'osaient point l'espérer. La veille, ils ne demandaient que la réforme et la dissolution. Maintenant, ils allaient plus loin. Mais leurs exigences, si elles prévalaient, leur semblaient à eux-mêmes un succès considérable. Louis-Philippe, expulsé de son trône, offrait aux plus avancés une satisfaction immense.

Les hommes de la gauche n'allaient pas encore jusque-là. Ils regardaient cette prétention comme monstrueuse, insensée. Profondément irrité de l'attitude du roi, de sa résistance et de son aveuglement, M. O. Barrot ignorait encore si la dissolution était concédée, si le nouveau ministère était définitivement nommé, s'il avait une puissance autre que celle de sa popularité. « Le roi m'a dédaigneusement tourné le » dos, » disait-il; et il ne voulait pas retourner aux Tuileries. Ses justes ressentiments ne l'emportaient pas au delà. Aux insistances de MM. Garnier-Pagès et Pagnerre en faveur de l'abdication, il opposait des refus énergiques. « L'abdication ! » s'écriait M. Abattucci, son ami alors et son conseil le plus écouté, « mais vous êtes » fous ! » MM. Beaumont (de la Somme), Faucher, tous

se récriaient contre une témérité inouïe, insensée. Seuls, M. Degouve-Denuncques et M. Hélie, qui revenaient du *National*, déclaraient que l'abdication était déjà une nécessité. — Il était onze heures.

XXII

La délibération dévorait le temps : on résolut de se rendre, sans délai, au ministère de l'intérieur. MM. Garnier-Pagès, Abattucci, Havin, Biesta, montèrent avec M. O. Barrot dans la voiture de celui-ci ; et, pour prévenir toute fâcheuse équivoque, MM. Pagnerre et Degouve-Denuncques, en costume de garde national, se mirent sur le siége. A peine dans la rue, la voiture fut entourée d'une masse énorme de peuple. Les chevaux ne pouvaient avancer qu'à pas lents. Ce fut une ovation continue. Au nom d'O. Barrot, le peuple associait celui de Garnier-Pagès, estimé pour sa constante fidélité au principe républicain, et popularisé par le souvenir et les services de son frère. Une jeune fille, portant un drapeau tricolore, marchait devant la voiture ; des gardes nationaux l'escortaient. Le peuple, entassé aux portières, échangeait avec les députés des poignées de main frémissantes. Sur la place de la Concorde, le général Bedeau vint saluer M. O. Barrot et lui donner la main ; les tambours battirent aux champs ; les trompettes retentirent. Réunis dans un même sentiment, les soldats et le peuple voyaient, dans ce cortége de l'Op-

position triomphante, la fin d'une funeste lutte, et ils applaudissaient à l'envi. Un ciel magnifique éclairait ce tableau !.....

XXIII

La cour du ministère était remplie d'une masse de peuple. Quelques députés la haranguèrent : elle se retira. (Onze heures et demie.)

M. Antoine Passy, sous-secrétaire d'État, vint recevoir M. O. Barrot. Fidèle au devoir, calme dans la tempête, il n'avait pas quitté son poste. Son attitude resta calme et digne.

Là commença pour M. O. Barrot une véritable angoisse. La vue du peuple lui avait clairement découvert l'urgente nécessité de l'abdication. Mais comment réclamer cette abdication d'un prince dont il attendait le pouvoir ? Abîmé dans ces perplexités, luttant contre la pression des radicaux qui l'avaient suivi, contre sa propre conviction, M. Odilon Barrot hésita longtemps. Plus d'une demi-heure s'écoula dans ce combat intérieur d'une conscience pure, mais indécise. A la fin, ne pouvant se résoudre à aller lui-même aux Tuileries, mais fort de l'appui des députés, tant de l'Opposition que du parti conservateur [1], qui étaient accourus au ministère, il pria MM. Dupin et Janvier de vouloir bien aller exposer au roi la situation.

[1] MM. Chambolle, Bureaux de Puzy, Lherbette, Pérignon, Vavin, Demarçay, Courtais, Janvier, Dupin aîné, etc., étaient survenus.

XXIV

On a depuis reproché à M. O. Barrot son indécision; ses amis eux-mêmes l'ont blâmé d'avoir perdu, chez lui et au ministère, un temps irréparable. Ces reproches sont-ils fondés? Je ne le crois pas.

M. O. Barrot n'avait reçu du roi qu'un accueil douteux, offensant même. Le matin, à neuf heures, lorsqu'il l'avait quitté, il n'avait pu obtenir aucune concession importante, aucune autorité. Il était au ministère de l'intérieur, porté par les événements; il n'y avait mission que de son dévouement et de sa popularité. Aucun message royal ne lui avait appris qu'il fût ministre; en effet, il ne l'était pas encore. Il subissait les fatales conséquences de la fausse position où le refus de Louis-Philippe l'avait jeté. Il lui répugnait de se faire l'exécuteur, dans la personne d'un vieillard, d'une royauté dont il se croyait appelé à devenir l'appui, le soutien, dans la personne d'un enfant. Moins homme d'action qu'homme de courage, s'il n'eut pas, en ce moment solennel, une initiative hardie, c'est qu'il se sentait impuissant à fonder sur un abîme. Sa faute, s'il en a commis dans cette journée redoutable, remontait plus haut. Le matin, en présence du roi, il devait exiger nettement les conditions indispensables : l'éloignement du maréchal Bugeaud, la dissolution, etc.; il devait, en un mot, et il pouvait s'imposer ou se retirer;

à cette heure, sa popularité était encore intacte. A onze heures, au contraire, lorsque le roi commença de fléchir, M. O. Barrot était débordé. Vaincu par le radicalisme à la porte Saint-Denis, il venait de recevoir, sur la place de la Concorde, sa dernière ovation. L'histoire juste ne proportionne la responsabilité qu'au pouvoir.

XXV

Tout l'intérêt de ce grand drame allait se concentrer sur les Tuileries. Depuis que l'Hôtel de ville était aux mains du peuple, que la préfecture de police était menacée et le Panthéon bloqué, ce palais était la dernière ligne de défense du gouvernement contre l'insurrection. Tout l'effort de l'invasion allait s'y porter. Déjà de toutes parts les colonnes de gardes nationaux, de bourgeois, d'étudiants, d'ouvriers, étaient en marche. Parties à la fois ou successivement de tous les quartiers, elles se rapprochaient; elles arrivaient avec un ensemble, une précision, une puissance de cohésion, que le plus habile général ne saurait obtenir des troupes les plus aguerries, sur le champ de bataille le mieux étudié.

XXVI

L'approche de cette avalanche était signalée à l'État-major. Aux nouvelles déjà connues, en succédaient

coup sur coup de plus sombres : la multiplication continue des barricades, l'incendie des barrières, des ponts, des corps de garde, l'occupation ou le blocus des casernes, les armes prises, les munitions enlevées, les troupes désarmées ou en retraite, les maires et les colonels anti-réformistes expulsés, la fusion du peuple et de la garde nationale, l'effervescence universelle, la contagion de l'esprit public sur le soldat, les démonstrations réciproques, l'Hôtel de ville pris, la division Sébastiani capitulant tout entière. Et, comme il arrive dans ces conjonctures, les mêmes faits, passant de bouche en bouche, prenaient cent formes diverses. Exagérée par les faibles, la vérité était diminuée par les importants; le vague des informations sur un péril certain lui donnait des proportions effrayantes.

Alors, parmi les généraux, naissaient de dangereuses réflexions : les préoccupations du lendemain, le dévouement ébranlé, la fidélité bientôt lourde, le sophisme délibérant sur les limites du devoir militaire. Le maréchal lui-même sentait son cœur se troubler. Vainement il appelait à lui sa vieille énergie du champ de bataille : amollie par le doute, elle se refusait à toutes les sollicitations mentales. Sentant que la situation lui échappait partout à la fois, que la paix et la guerre étaient également mortelles, il se débattait dans cette énervante angoisse de l'homme d'action à qui manquent et le but et les moyens.

Les princes, accompagnés de M. Thiers, passaient la revue des troupes du Carrousel. Trop impressionnés

de cœur et de visage pour cacher leur préoccupation, ils ne songeaient pas combien il était dangereux de la laisser voir. Ils observaient, cherchaient à sonder les dispositions du soldat, et à lui inspirer une confiance qu'ils n'avaient pas eux-mêmes.

XXVII

Complément de ce lugubre tableau! vers dix heures et demie, un officier d'état-major de la garde nationale et un chef d'escadron étaient venus raconter au maréchal toutes les péripéties de la retraite opérée, sur ses ordres, par le général Bedeau : les soldats fraternisant avec le peuple, les crosses levées en l'air, les caissons défoncés, les cartouches distribuées, aux acclamations de la foule. Presque au même instant, on avait entendu la fusillade de la place de la Concorde. Ce fut alors qu'eurent lieu la sortie précipitée du duc de Nemours et du maréchal Bugeaud dans la rue de Rivoli, la rencontre du général Lamoricière, les prudentes remontrances du commissaire de police M. Vassal, et le retour instantané aux Tuileries.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Dernier repas de la famille royale aux Tuileries; arrivée de MM. Duvergier de Hauranne et de Rémusat. — M. Laubespin apporte les nouvelles de la colonne Bedeau et des scènes sanglantes de la place de la Concorde; pendant que MM. J. de Lasteyrie et d'Elchingen vont aux renseignements, le roi délibère, sur la conduite à tenir, avec les princes, MM. Thiers, de Rémusat et Duvergier de Hauranne; le général Bedeau transmet des nouvelles rassurantes; M. Thiers conseille de se retirer à Saint-Cloud avec les troupes; le roi quitte la chambre du Conseil sans prendre de parti. — M. Thiers va communiquer son projet au maréchal Bugeaud, qui l'approuve et qui, pour le favoriser, fait placer un bataillon dans le jardin des Tuileries. — Le roi descend sur la place du Carrousel pour y passer la revue des troupes et de la garde nationale; cris menaçants d'un bataillon de la 4e légion; le roi, vivement affecté, rentre au château; son mot à M. Thiers : « Tout est fini ! » — Abdication du roi demandée dans Paris; MM. de Reims et d'Artigues vont aux Tuileries communiquer cette nouvelle à M. Thiers, qui en fait part aux princes. — M. Thiers expose au roi les exigences de la situation; le duc de Nemours parle de l'abdication en même temps que de sa renonciation à la régence; le roi demande si l'abdication sauvera le trône de son petit-fils; il fait appeler toute la famille royale. — Premiers incidents du Château-d'Eau; préoccupations du général Lamoricière sur ce point; les précautions prises et les ordres donnés par le général pour empêcher un engagement près des Tuileries. — M. Lamoricière à la barricade de la fontaine Molière. — Le général aux Tuileries. — Le général voit le roi qui, après avoir conféré avec sa famille, revient tout raffermi; il lui fait part des exigences populaires, qui demandent l'abdication; le roi répond qu'on ne l'aura qu'avec sa vie, et le duc de Nemours dit qu'il faut marcher en avant; le général se rend à l'État-major. — Une colonne de peuple envahit le Carrousel; bravoure du maréchal Bugeaud, qui la fait rétrograder. — M. Crémieux entre dans le cabinet du roi; il demande la présidence du Conseil pour M. O. Barrot, le remplacement du maréchal Bugeaud; le roi accepte; survient M. Émile de Girardin. — Événement de la place du Palais-Royal; péripéties de la lutte; affluence de gardes nationaux et de peuple aux environs du Château-d'Eau et des Tuileries; acharnement du combat; vaines tentatives pour faire cesser le feu; le général Lamoricière intervient; il est blessé et forcé de se retirer; le général Perrot intervient; il est blessé et fait prisonnier.

I

Suivons maintenant chez le roi les effets de la lutte engagée par les municipaux sur la place de la Concorde.

Louis-Philippe venait d'entrer dans la salle ordinaire des repas de famille. Tous les siens l'entouraient. La reine, pâle, les yeux rouges de fatigue, jetait çà et là des regards empreints d'inquiétude et de soupçon. Les princesses cherchaient à lire sur la figure du roi et sur celle des familiers qui se tenaient debout autour de la table. Louis-Philippe sentait vide à côté de lui la place de sa sœur, cette forte compagne et conseillère dans les grandes crises. Ébranlé, mais loin de se croire abattu, il était surtout loin de penser que la famille royale prenait son dernier repas dans le palais de la royauté.

Peu d'instants après la fusillade, MM. de Rémusat et Duvergier de Hauranne étaient entrés vivement. A l'aspect de la famille réunie tout entière, ils s'étaient arrêtés saisis d'une douloureuse pitié. Frappée de leur contenance, la reine devine de nouveaux malheurs. « Y a-t-il donc quelque chose de plus grave? » s'écrie-t-elle d'une voix profondément émue. M. Duvergier de Hauranne se tait, M. de Rémusat articule une réponse évasive, en regardant les princes. Ceux-ci comprennent, se lèvent, et conduisent les deux députés dans une salle voisine. Le roi se lève à son tour, et va les re-

joindre. En entrant, il aperçoit M. Thiers en colloque avec un chef d'escadron d'état-major.

Cet officier, M. Laubespin, avait accompagné le général Bedeau; il avait été témoin de la puissance de l'insurrection, des incidents significatifs de la retraite; lorsque, sur la place de la Concorde, il vit l'énergie du peuple, les dispositions passives des troupes, les gardes municipaux forcés, leur poste pris, tremblant de crainte pour la famille royale, il s'était élancé vers les Tuileries. M. de Laubespin était personnellement connu du roi; son dévouement n'était pas douteux. Terrifié par les scènes sanglantes auxquelles il avait assisté, il communiqua ses impressions à ses auditeurs. Qu'arriverait-il si le peuple, maître déjà de l'Hôtel de ville, et bientôt peut-être du Palais-Royal, occupait encore la place de la Concorde? Les troupes, refoulées, acculées, seraient forcées, les Tuileries emportées, et toute issue fermée à la retraite! Toutes les catastrophes étaient possibles dans un assaut de vive force. Il n'y avait pas un moment à perdre pour assurer le salut de la famille royale!

Louis-Philippe comprit l'imminence de ses dangers. Intraitable jusque-là, rebelle à tous les conseils de la sagesse, il commence à se troubler. Tout à l'heure il n'admettait pas que l'on discutât devant lui l'éventualité de la dissolution; il va maintenant appeler lui-même la discussion sur l'opportunité de la fuite!

II

On envoya d'abord MM. Jules de Lasteyrie et d'Elchingen, députés, voir de leurs yeux l'état réel des choses sur la place de la Concorde. L'ordre fut ensuite donné de préparer les voitures de la Cour, pour un départ possible.

La délibération commença. Le moment était-il arrivé de ne plus songer qu'au salut personnel du roi et de sa famille? Fallait-il abandonner les Tuileries? où se retirer? N'était-il pas possible de se défendre encore? Telles étaient les questions. Les princes dirent qu'ils ne craignaient rien pour eux-mêmes, qu'ils étaient résolus à subir personnellement l'assaut, mais qu'ils ne pouvaient se faire à l'idée que leur famille restât exposée à de si redoutables hasards. Des avis divers se croisèrent sans conclusion, ainsi qu'il advient quand, au lieu d'agir, on délibère.

Sur ces entrefaites arriva un aide de camp du général Bedeau. Le général faisait connaître que les craintes soulevées par le combat des municipaux avaient été exagérées, que le calme était rétabli, que le peuple s'était éloigné, que les troupes, en bon ordre, gardaient la place et toutes ses avenues.

III

Dès lors la délibération changea de caractère. Ces-

sant d'être une mesure de salut personnel et immédiat, la retraite devint une question politique.

Seul debout, au milieu de ce conseil tenu assis comme un conseil ordinaire, M. Thiers allait et venait, laissant échapper des marques visibles d'impatience. Le roi lui demanda son avis.

M. Thiers s'arrêta, tira sa montre, et la regardant : « Dans deux heures, nous serons tous engloutis. Si j'é- » tais le maître !...

» — Que feriez-vous ?

» — Ce soulèvement est extraordinaire. Sa progres- » sion, depuis ce matin, renverse toutes les prévisions. » Avec le peu de forces que nous avons, si l'on veut » prendre le taureau par les cornes, on sera écrasé. Si » j'étais le maître, je me retirerais sur Saint-Cloud ; j'y » réunirais cinquante à soixante mille hommes ; et, » trois jours après, je rentrerais dans Paris.

» — Mais comment quitter Paris, et pourquoi Saint- » Cloud ? Ne vaudrait-il pas mieux aller à Vincennes ?

» — Vincennes est une prison ! Saint-Cloud est une » position militaire très-forte, où il est facile de se » mettre et de se maintenir en communication avec les » garnisons de l'ouest et du nord.

» — Vous pouvez avoir raison ! » dit le roi. Puis il se leva, alla trouver la reine, et ne décida rien.

M. Thiers se rendit auprès du maréchal Bugeaud, lui répéta ce qu'il venait de proposer au roi. Le maréchal approuva son idée, et se hâta d'en commencer l'exécution, en plaçant, dans le jardin même des Tuileries,

un bataillon destiné à protéger la sortie du palais jusqu'à la place de la Concorde. Preuve manifeste qu'à ses yeux la partie était déjà irrévocablement perdue!

IV

Une preuve plus manifeste encore, c'est le conseil désespéré de M. Thiers. Dans les guerres civiles surtout, la victoire est au plus opiniâtre : celui qui recule est perdu. Un pouvoir qui tient Paris y doit rester jusqu'à la mort. S'il en passe la porte, tout y passe.

En 1830, Charles X était à Saint-Cloud; il avait réuni autour de lui les troupes chassées de Paris et sa maison militaire; le camp de Lunéville était en marche pour le rejoindre; l'École Saint-Cyr, fidèle à sa cause par rivalité contre l'École polytechnique insurgée, défendait les postes de Saint-Cloud et de Sèvres, résolue à s'y faire tuer plutôt que de livrer passage. Paris était dans l'ivresse, mais aussi dans l'étonnement de la victoire, et facile à surprendre! Eh bien, qu'arriva-t-il? L'histoire le dit. Charles X qui était à Saint-Cloud, qui n'y était point arrivé par la fuite, se vit obligé de quitter cette position militaire, et de battre en retraite. Fit-il un acte de lâcheté? Non. Le Dauphin même s'avança de sa personne jusqu'à la barrière de l'Étoile. Mais les moyens manquaient. L'ascendant moral avait fui, emportant la force matérielle. On n'aurait pu entraîner les troupes au bombardement de Paris.

Louis-Philippe, vieux comme Charles X, inspirait moins que lui l'affection; et de plus, vaincu, fugitif, il n'aurait certes pas obtenu cette violente preuve d'un dévouement prétorien. L'armée qu'il commandait n'était point composée des séides d'un despote. Elle était l'armée de la nation. Quoi qu'il eût fait pour la séduire, elle eût à coup sûr refusé de pousser l'obéissance passive jusqu'au crime!

V

Il était onze heures. Louis-Philippe voulut voir de ses propres yeux les dispositions de la garde nationale et des troupes. Peut-être se flattait-il de quelque retour d'enthousiasme pour la royauté, sous le prestige de sa personne !

Quatre mille hommes de troupes, avec seize pièces d'artillerie, restaient seuls sur la place du Carrousel; le reste avait été absorbé par les colonnes Bedeau, Sébastiani, Renault, et par des renforts successivement envoyés à la préfecture de police et sur d'autres points. La garde nationale n'était représentée que par un faible détachement de cavalerie aux ordres de M. de Montalivet, par des fractions de la 10e légion, un bataillon de la 1re, et enfin à peu près l'équivalent d'un bataillon de la 4e, formé d'hommes appartenant à toutes les compagnies de la légion.

Ce bataillon, circulant sur les quais, avait forcé son

chef à se diriger sur les Tuileries, par le guichet du pont des Saints-Pères, et était entré sur le Carrousel, tambour battant, malgré les observations de quelques officiers supérieurs de la ligne; il s'était mis en bataille, face au château, le dos aux maisons. La 10ᵉ, adossée à l'hôtel de Nantes, maison isolée sur la place, près de la rue de Rohan, faisait également face au palais. De l'autre côté : appuyée à la grille qui sépare le Carrousel des Tuileries, la 1ʳᵉ légion. Au milieu : les troupes placées comme elles étaient survenues, sans ordre prémédité.

VI

Le roi, à cheval, portait son uniforme habituel de lieutenant général de la garde nationale, avec le grand cordon de la Légion d'honneur; les princes, le maréchal, les généraux Lamoricière, Trézel, Rulhières, Delarue, Carrelet, Dumas, Berthois, Perrot, deux aides de camp, MM. de Rumigny et Gourgaud, MM. Thiers et de Rémusat, suivaient à pied. La reine, les princesses, les enfants, debout aux fenêtres du palais, accompagnaient du regard le vieillard aimé; tremblant de crainte, d'émotion et d'espoir, les mains tendues, elles lui jetaient des baisers, signes passionnés d'encouragement, d'espérance et d'amour. Lui s'avançait lentement. Sa physionomie était alourdie par la fatigue. Ses traits abattus imploraient la sympathie plus qu'ils ne

commandaient le respect. Il n'avait plus pour les yeux qu'un seul prestige, celui de la vieillesse, et pour les âmes celui du malheur.

En entrant sur le Carrousel, il rencontra d'abord la 1re légion. Des cris de *Vive le roi!* s'élevèrent des rangs, mêlés de cris de *Vive la réforme!* Le roi s'approcha du commandant, M. Roussel. « Vous pouvez, » lui dit-il, « assurer les gardes nationaux sous vos ordres » qu'ils auront la réforme. Ils l'auraient eue plus tôt, » si j'avais su qu'ils la désirassent si vivement. » Autorisés par ces paroles, que Louis-Philippe redit à haute voix, les gardes nationaux exprimèrent avec plus d'ensemble les vœux réformistes. Devant la 10e légion, même accueil. Quelques personnes, bourgeois et ouvriers, qui s'étaient glissées derrière les rangs, crièrent plus fort que les gardes nationaux. Le roi fit avancer son cheval, et leur dit avec assez de fermeté : « Mes » amis, vous aurez la réforme, vous l'aurez. Il n'y a » plus aucun prétexte d'agitation : rentrez chez vous! »

Mais les gardes nationaux de la 4e lui réservaient une autre réception. Dès que Louis-Philippe parut devant le front du bataillon, il y eut une explosion unanime, exclusive, de *Vive la réforme! A bas les ministres!* Le roi veut parler : le tumulte étouffe sa voix. « Mes amis, vous l'avez la réforme, » s'écrie-t-il avec effort. « Les ministres sont changés. » On ne l'écoute pas. Les officiers lèvent leurs épées, les gardes nationaux leurs fusils; les physionomies s'animent, l'exaltation prend une intensité formidable. Tous profèrent

avec feu des acclamations plus directement hostiles : *A bas le système! A bas Guizot!* Les mains tendues jettent des menaces. L'escorte se rapproche du roi et l'entoure. Les clameurs redoublent.

Louis-Philippe, intimidé, s'éloigne. Satête retombe sur sa poitrine. Sans prendre garde aux troupes qui l'attendent, sans même les voir, il rentre par l'arc de triomphe, descend de cheval au pavillon de Flore, et s'adressant à M. Thiers, qui ne l'avait pas quitté : « Ah! je le » vois bien! » dit-il douloureusement, « tout est fini! »

VII

Ce cri de douleur était celui de la vérité : tout était fini. L'agonie de la monarchie commençait; l'heure de la mort allait sonner.

Jadis, dans ce même palais, entouré de quelques rares amis, abandonné déjà des autres, il ne s'était pas abandonné lui-même. Il s'était présenté le front haut, la parole ferme, l'œil décidé, devant des troupes douteuses, devant une garde nationale divisée, et il les avait conquises. Puis, il avait marché contre la population soulevée, et il l'avait vaincue. Mais ces jours d'énergie n'étaient plus. Ni l'extrémité du péril, ni les viriles exhortations de la reine ne réussirent à lui inspirer une résolution. Morne, découragé, inerte de cœur et de corps, il continua de se laisser tomber.

Autour de lui, le néant! Pêle-mêle dans le salon

voisin de son cabinet, l'oreille ouverte aux bruits du dehors, des généraux, des officiers, des députés, des familiers, épiaient la dernière heure. Quelques flatteries encore, quelques complaisances de paroles! Point de dévouement réel, aucune de ces initiatives hardies qui sauvent une cause perdue, pas un de ces mots magiques qui, sortis d'un grand cœur, vont au cœur de la foule et la maîtrisent! Certes, le courage ne manquait pas à ces vieux généraux couverts de cicatrices, ni à ces jeunes officiers éprouvés déjà par le feu des Arabes, et prêts à se faire tuer pour une croix, pour un mot! Ce qui leur manquait, c'était la foi, c'était l'abnégation, ces éternelles sources de puissance et de morale.

VIII

Il y a toujours une certaine grandeur dans la chute des institutions, des gouvernements, des dynasties. Mais dans la chute de Louis-Philippe, ses aveuglements, son incrédulité, son mépris du péril à distance, et puis ses retours soudains, ses terreurs, ses incertitudes, ses désertions, ses génuflexions devant la fortune, contristaient les âmes. Les derniers moments de la monarchie donnaient un navrant spectacle.

Louis-Philippe était dans son cabinet, écroulé plutôt qu'assis dans son fauteuil. Près de la croisée, il regardait, sans voir, les arbres dépouillés. Les princes, MM. Thiers, Duvergier de Hauranne, le contemplaient

tristement, moins abattus que lui, mais non moins impuissants.

On vint demander M. Thiers. C'était son secrétaire, M. de Reims, accompagné d'un ami non connu alors de M. Thiers, M. d'Artigues, d'opinion républicaine. Porteur de la proclamation, M. de Reims avait couru à l'imprimerie du *Moniteur parisien;* du *Moniteur,* il était venu au *National.* Là, il avait entendu, de la bouche de M. d'Artigues, des nouvelles graves : un grand nombre de gardes nationaux de la 2e légion, zélés pour la monarchie, ne craignaient point de dire hautement leur avis : pour eux, ils se seraient contentés du ministère Barrot, mais, vu les circonstances, ce ministère même était insuffisant; l'abdication immédiate et la régence étaient indispensables à l'apaisement des esprits; dans peu, cela même ne suffirait plus. Voyant les espérances de ses amis ainsi renversées et leur proclamation dépassée, M. de Reims avait entraîné M. d'Artigues aux Tuileries, et il le présentait à M. Thiers comme un irrécusable et loyal témoin.

Consterné, M. Thiers appelle immédiatement les princes. M. d'Artigues raconte de nouveau ce qu'il a vu. Tous deux l'écoutent, le duc de Nemours sans manifester aucune surprise, le duc de Montpensier avec émotion. « C'est le seul et dernier moyen de sauver » la monarchie, » ajoute vivement M. de Reims; « et il » est bien tard! » — « Mais, » réplique le duc de Montpensier, « depuis hier nous faisons des concessions qui » ne servent à rien. Celle-ci serait extrême. Y a-t-il quel-

» qu'un ici qui puisse du moins nous en garantir l'effica-
» cité ? » Personne ne répond. « Quelle est du moins votre
» opinion ? » disent les princes, s'adressant à MM. Thiers, Rémusat et Duvergier. Ceux-ci se regardent, hésitent. Les princes insistent. M. Thiers déclare que l'abdication est peut-être une dernière planche de salut, mais qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme d'en garantir l'efficacité. « Il faut instruire le roi, messieurs, » dit le duc de Nemours. Puis se retournant : « Vous
» avez parlé de régence : c'est la régence *d'Hélène*, n'est-
» ce pas, messieurs ? » Fermes et tristes paroles, qui contenaient à la fois un renoncement personnel et l'aveu d'une pénible impopularité ! Noblement senties, elles furent noblement prononcées.

IX

Le roi, les voyant rentrer avec M. Gustave de Beaumont, qui revenait d'accompagner M. O. Barrot sur les boulevards, leva sur eux un regard chargé de pressentiments et de questions. Sous l'émotion d'une communication si grave, nul ne répondit d'abord à cette interrogation muette. Le silence était solennel, presque funèbre. Enfin, M. Thiers, avec un respect qui tempérait la rudesse de la vérité, exposa la nouvelle physionomie des choses : « Ce n'était plus dans un conseil politique que le roi devait puiser son inspiration, mais uniquement dans la situation, dans l'intérêt de l'avenir

de sa famille. » Sa conclusion, c'était l'abdication! Il mit un art infini à l'indiquer sans l'exprimer. Le roi comprit, mais ne répliqua pas.

Alors le duc de Nemours prit dans son dévouement filial le courage de faire entendre ce mot si cruel aux oreilles de son père : « Si le roi, » dit-il, « juge l'abdication nécessaire, je lui demande d'abdiquer en même temps pour moi la régence! » La glace était rompue.

Louis-Philippe fit sur lui-même un effort visible et dit : « Pensez-vous qu'en abdiquant je sauverai le trône de mon petit-fils?

» — C'est douteux, sire.

» — Mais alors que me conseillez-vous?

» — Nous ne saurions conseiller le roi sur une telle détermination; elle dépasse notre responsabilité, nos devoirs envers lui. Le roi seul, la famille royale seule, peuvent décider. » Et les voix tombèrent. Puis, au bout de quelques secondes : « Eh quoi! se retirer sans combat! » s'écrie un des interlocuteurs. — « Quels sont nos moyens? » dit le duc de Nemours avec une dignité froide. Le silence recommença.

C'était donc toujours le même défaut d'énergie et de résolution. Les députés n'osaient conseiller l'action; le roi l'ajournait. Seulement, chose étrange! sa résistance, si violente au début, à huit heures, n'était plus que de l'inertie à onze heures et demie. Entraîné par les événements, culbuté de position en position, il allait de concessions en concessions, sans autre résultat que la douleur du sacrifice.

Il fit appeler sa famille. Les députés se retirèrent.

X

Quelques instants après, le général Lamoricière arrivait au palais. Des motifs graves l'amenaient.

Éclairé par les incidents de la revue, il avait parfaitement compris que le combat, s'il s'engageait sur un seul point de la ville, s'engagerait à l'instant même partout; que tout effort de conciliation serait perdu; que la victoire du peuple était certaine; et que, peut-être, les Tuileries allaient revoir les sanglantes humiliations de 1792.

Or, ce péril de lutte, il le sentait dans le voisinage même des Tuileries. A deux pas du Carrousel, au débouché des rues Saint-Thomas-du-Louvre, de Chartres et de la rue Froidmanteau, sur la place du Palais-Royal et faisant face au palais, se dressait le Château-d'Eau, édifice d'une architecture originale et robuste, transformé en corps de garde. On y entrait par une seule porte élevée de plusieurs marches au-dessus du sol, sur un perron qui longeait toute la façade. Il recevait le jour par des ouvertures étroites, basses, tour à tour fenêtres ou meurtrières. Ainsi placé entre les deux palais, il les protégeait l'un et l'autre.

Le 24 février au matin, le corps de garde était occupé par une escouade de municipaux; sur la place, au bas du perron, stationnait un fort piquet de la troisième

compagnie du premier bataillon du 14e de ligne. A neuf heures, les deux détachements avaient reçu, de vive voix et par écrit, l'ordre de cesser les hostilités et de ne faire feu sous aucun prétexte. En conséquence, le capitaine Soupault, qui commandait le 14e, avait fait mettre les armes en faisceaux. Par surcroît de précaution, l'ordre ayant été donné aux municipaux de se replier sur les Tuileries, vers onze heures et demie, le capitaine Perrin remettait son poste au capitaine Soupault. Celui-ci devait être bientôt remplacé par la garde nationale. En attendant, pour donner une preuve ostensible des intentions pacifiques de sa troupe, il commanda de remettre la baïonnette au fourreau. Les soldats rentrèrent dans le poste, l'arme au bras.

XI

A peine la dernière file avait-elle disparu, qu'on vit monter sur ses pas un groupe d'hommes, bourgeois, gardes nationaux, peuple, armés de toutes manières. C'était l'élite du parti de *la Réforme*. On distinguait à leur tête MM. Étienne Arago, Baune, Lagrange, Garnaux, Chancel, Fayolle, Gellynck, Caussanel (de Rhodez), etc. Ils avaient désarmé la garde de l'hôtel des postes, et ils venaient au Château-d'Eau réclamer également les armes. Escaladant les degrés du perron, les plus audacieux pénétraient jusque dans le poste. Les officiers se retournent, essayent de leur

barrer la porte : « Que voulez-vous? Vous voyez bien » que nos dispositions ne sont pas hostiles; nos baïon- » nettes sont dans le fourreau. — Nous voulons vos » armes! » Les officiers refusent avec fermeté. Leur attitude, triste, mais froidement résolue, impose le respect. Cependant les assaillants insistent. « Et vous, » s'écrie alors le capitaine Soupault; « vous! si vous étiez soldats, » les donneriez-vous, vos armes? » A ce cri, les assaillants émus s'arrêtent; hommes d'honneur, ils cèdent à l'invocation de l'honneur. Ils se retirent, les uns vers la barricade du coin de la rue de Valois, les autres derrière celle de la fontaine Molière, tous prêts à marcher sur les Tuileries.

Il était évident que ce premier groupe n'était qu'une avant-garde.

Plus que jamais convaincu du péril d'un engagement, le général Lamoricière vint sur la place du Palais-Royal examiner lui-même la situation et avertir les troupes qu'il allait les faire relever par la garde nationale. S'élançant dans la rue Richelieu, il rencontre une compagnie de grenadiers de la 2e légion, commandée par le capitaine Barrère; il lui donne l'ordre d'aller, au pas accéléré, relever le poste du Château-d'Eau. La compagnie hésite. Le général se met au premier rang; il crie : « En avant! » les gardes nationaux entraînés le suivent. Il retournait installer lui-même le capitaine Barrère à la place du capitaine Soupault. Mais, au moment d'arriver, il apprend que cette lutte qu'il redoute est sur le point d'éclater à la barri-

cade de la fontaine Molière. Il revient aussitôt sur ses pas, et il s'élance pour la seconde fois dans la rue Richelieu.

XII

A quelques pas de la barricade, le général et son escorte sont couchés en joue. Leur contenance est assurée. Baune, Lagrange et leurs amis ne tirent point à bout portant sur des poitrines sans défense. Les fusils se relèvent; on parlemente. Le général annonce les concessions du roi : la réforme, le changement de ministère, la dissolution. « Cela ne suffit plus; nous ne voulons plus d'un gouvernement qui a fait les fortifications ! Nous réclamons maintenant le suffrage universel. Il faut que Louis-Philippe abdique ! D'ailleurs, quelle est la garantie de ce que vous nous dites?— Ma parole, réplique avec feu le général. — Voyez *le Moniteur*, reprend un des défenseurs de la barricade en montrant ce journal ; il y a la nomination de Bugeaud ; le reste n'y est pas. — Au surplus, ajoute Lagrange, avez-vous un ordre signé qui vous autorise à parlementer; si vous ne l'avez pas, allez le chercher. » Une plus longue persistance était inutile; le général Lamoricière revint sur ses pas. Près du Théâtre-Français, il aperçut Étienne Arago qui lui cria : « Maintenant, il nous faut autre chose ! »

Son devoir était d'avertir le roi : il se dirigea vers les Tuileries. Mais, toujours préoccupé du Château-

d'Eau, soigneux d'ôter toute occasion, tout prétexte à un malentendu qui bouleverserait tout, il envoya successivement deux officiers d'état-major, MM. de la Galisserie et A. Morisseau, réitérer de sa part à la troupe de ligne l'ordre de se laisser relever par la garde nationale. Puis il vint auprès du roi.

XIII

Que s'était-il passé dans le cabinet de famille dont nous avons parlé ? Comme je ne tiens pas mes informations d'un des assistants, je n'essayerai pas de le dire. Ce qui est certain, c'est que Louis-Philippe en sortit fortifié, soit que le spectacle des siens eût ravivé dans son cœur l'énergie par la tendresse, soit que la reine lui eût communiqué quelque chose de son caractère.

Le duc de Nemours était seul auprès de son père. « Eh bien, général, qu'y a-t-il de nouveau ? » dit le roi. Le général répondit que, nommé commandant de la garde nationale, en réalité il ne la commandait pas; qu'elle n'était pas à sa disposition; qu'il l'avait cherchée partout sans la trouver nulle part; qu'au surplus, n'étant investi d'aucun pouvoir officiel, il ne lui était pas possible de se faire obéir, et qu'il réclamait du roi une autorité officielle incontestable. « Je fais de vains efforts, » dit-il; « je publie partout le changement de » ministère, les réformes : on ne se contente pas de ce » que j'annonce au nom de Votre Majesté. Déjà plu- » sieurs personnes demandent... autre chose. »

Le roi interrompt vivement : « Autre chose ! monsieur » de Lamoricière, c'est mon abdication ! et, comme je ne » la leur donnerai qu'avec ma vie, ils ne l'auront pas ! »

A ces mots, prononcés avec une extrême énergie, le duc de Nemours se lève et dit : « Eh bien, marchons !

» — Eh bien, marchons, » répond machinalement le général, ajoutant *in petto* : « Oui, marchons ! mais la » question est de savoir avec quoi ! » Et le général se retira et se rendit à l'État-major.

XIV

A ce moment (onze heures et demie), une colonne de peuple et de gardes nationaux, de cinq à six cents hommes armés de sabres, de fusils, de pistolets, de barres de fer, débouchait par la rue de Rohan sur le Carrousel. Lancée, dans un désordre dont la confiance attestait la force, elle s'avançait hardiment sous l'œil des troupes rangées en bataille. Le maréchal Bugeaud était à cheval sur la place. Surpris d'une telle témérité, il s'élance résolûment au-devant de la colonne. Le général Gourgaud et des officiers, MM. de Sercey, Trochu, etc., etc., l'accompagnaient. Sa physionomie martiale rayonnait de toute la vigueur de son âme. Il parle comme un homme habitué au commandement et sûr de son ascendant. La foule s'arrête, contemple cette mâle figure qu'elle ne connaissait pas. Mais elle est conduite par des hommes déterminés. L'un d'eux,

M. Longepied, garde national de la 5ᵉ, répond d'une voix ferme que le peuple demande la mise en accusation des ministres, la liberté des prisonniers, l'abolition des lois de septembre, l'amnistie, la réforme, la dissolution. Le maréchal réplique que le peuple aura satisfaction, et qu'on peut l'en croire, lui, le maréchal Bugeaud. « Ah! vous êtes le maréchal Bugeaud! » crient des voix menaçantes. « Oui, c'est moi! — Vous, » l'ennemi de la presse; vous, qui avez assassiné nos » frères dans la rue Transnonain! » Le maréchal avec force : « Cela n'est pas vrai! c'est une calomnie. Je n'y » étais pas! Oui, je suis le maréchal Bugeaud! J'ai » gagné vingt batailles. Retirez-vous!! » Sa contenance impose au peuple, à qui le courage plaît toujours. Quelques-uns même s'avancent et lui tendent les mains; d'autres, en petit nombre, crient: *Vive le maréchal!* — Le général Lamoricière survint avec des officiers d'état-major. Il unit ses efforts à ceux du maréchal, et la foule s'éloigna.

Le danger était dominé sur un point et pour un instant. Mais, pour le dominer partout, le courage physique ne suffisait pas; et le vainqueur d'Isly ne trouvait pas dans son âme les grandes inspirations qui conjurent les grandes crises.

XV

Cependant, les Tuileries offraient déjà le spectacle d'une déroute. Les postes dégarnis, les consignes aban-

données, les portes ouvertes, laissaient passage à tout venant: généraux, officiers, députés, journalistes, visages connus ou inconnus. Entrait qui voulait, comme il voulait, jusque dans les salons les plus voisins du cabinet royal. Seul, le respect gardait ce dernier asile contre l'indiscrétion de la foule. On n'y voyait encore que les princes, les hommes politiques désignés pour le futur ministère, et les aides de camp.

Vers midi, MM. Thiers, Duvergier de Hauranne, Rémusat, Lasteyrie et quelques autres, se trouvaient, debout, autour du roi assis dans ce fauteuil et près de cette fenêtre où nous l'avons vu, lorsque le duc de Montpensier arriva, introduisant M. Crémieux. Ce député, d'une opposition avancée, mais nullement hostile, avait parcouru depuis le matin les principaux quartiers du quatrième arrondissement. Il y avait recueilli les impressions successives de l'esprit public, et il les apportait. Son récit, chaleureux, parut plus rassurant qu'on ne l'eût espéré : à l'entendre, la partie n'était pas perdue; le peuple accepterait encore un ministère de gauche, la réforme, la dissolution. « Seulement, » ajouta-t-il, « la présence de M. Thiers au Conseil, comme » ministre dirigeant, est le plus dangereux contre-sens. » M. Thiers sait bien que je ne suis animé contre lui » d'aucun sentiment ennemi; mais qu'il me permette » de le lui dire, il n'est pas possible qu'il reste ministre; » son nom inspire une répugnance invincible.

» —Votre Majesté, » dit M. Thiers sans hésiter, « sait » que je suis disposé à m'effacer.

» — Et qui donc me proposeriez-vous ? » demanda le roi à M. Crémieux.

« — Sire ! Odilon Barrot, qui serait libre de choisir » son ministère dans les nuances les plus expressives » de la gauche.

» — Eh bien, soit ! » dit le roi ; « qu'on fasse appeler » Fain et qu'on dresse l'ordonnance. » Depuis qu'on avait prononcé le mot d'abdication, tout lui semblait acceptable.

M. Crémieux continua : « Le roi veut-il me permettre » une autre observation ?

» — Parlez.

» — Celui qui a donné au roi le conseil d'appeler le » maréchal Bugeaud a donné le plus détestable conseil.

» — Et qui nommeriez-vous pour le remplacer ?

» — Le maréchal Gérard, malgré son plan stratégi- » que de Paris. Ce qui vaudrait mieux encore, c'est » le général Lamoricière, que vous nommeriez mi- » nistre de la guerre.

» — C'est bien ! » M. Crémieux sortit.

« Eh bien ! mon cher Thiers, vous voilà aussi impo- » pulaire que moi, » dit Louis-Philippe avec un accent indéfinissable ; puis, lui prenant affectueusement la main : « Je voulais vous faire un bien fâcheux cadeau » en vous donnant le pouvoir dans un pareil moment. » Je vous retire peu de chose. La position est bien cri- » tique : restez auprès de moi.

» — Tant qu'il y aura du danger, je ne me retirerai » pas. »

M. Fain entra pour rédiger l'ordonnance qui nommait M. O. Barrot président du Conseil. Le général Trézel, le seul des anciens ministres qui n'eût point disparu, se tenait prêt à donner son contre-seing, le roi avait pris la plume, il allait signer [1], quand M. Émile de Girardin entra brusquement, un carré de papier à la main, l'œil animé, le geste décidé; en même temps, une vive fusillade retentit du côté du Palais-Royal.

XVI

On a vu toutes les précautions prises pour prévenir jusqu'à la possibilité d'une lutte aux environs des Tuileries. Les gardes municipaux rappelés, et remplacés par la troupe de ligne; la garde nationale étendue comme un bouclier entre la troupe et le peuple; la prévoyance du général Lamoricière; ses efforts personnels réitérés; ceux de ses officiers d'état-major; l'invasion du Carrousel arrêtée par l'intervention directe du maréchal Bugeaud; la foule domptée par sa parole; rien ne devait prévaloir contre les décrets du destin!

Malgré des difficultés inouïes, l'un des deux officiers envoyés par le général Lamoricière, M. Morisseau, ne put fendre la multitude amoncelée au pied du perron du Château-d'Eau. L'autre, M. de la Galisserie, parvenait

[1] MM. Thiers et Duvergier de Hauranne disent que l'ordonnance a été signée. Mais j'ai préféré le récit de M. Fain lui-même. M. Trézel déclare n'avoir pas contre-signé.

jusqu'au capitaine Soupault. Mais cet officier refuse d'obtempérer à un ordre qui ne lui est point donné par un officier de son arme; en vain le capitaine Barrère lui représente l'urgence du péril ; en vain il lui montre la foule immense, l'animation des visages, l'invasion imminente : le capitaine persiste à attendre un ordre écrit ou du secours. Déjà le perron est escaladé, le factionnaire désarmé; un lieutenant, M. Gosse, enlevé par le tourbillon vivant, a perdu son sabre et ses épaulettes : le capitaine refuse encore. Le tumulte augmente; les cris redoublent; la pression de la foule est énorme; malgré l'intervention désespérée des gardes nationaux, elle déborde, elle va pénétrer de vive force : voyant alors que la résistance est impossible, qu'elle n'aboutira qu'à faire couler le sang, c'est-à-dire à violer les ordres formels qu'il a reçus d'éviter à tout prix une collision, le chef de poste se décide. Il convient avec le capitaine Barrère que le peuple aura les armes, les gardes nationaux le poste, et que la troupe sera conduite saine et sauve aux Tuileries.

XVII

Cela convenu et annoncé, le peuple s'arrête, criant : *Vive la ligne! Vive le capitaine!* Les grenadiers du capitaine Barrère s'avancent pour s'introduire dans le poste. Les soldats refusent de céder la place et de livrer leurs armes. Cependant les ordres formels de leur com-

mandant, les exhortations des gardes nationaux vont triompher de leur opposition, lorsqu'on entend des coups de fusil retentir en face du poste, dans la cour du Palais-Royal. Aussitôt deux coups de feu partent du fond du corps de garde [1]. Les balles ont traversé les bonnets à poil de deux grenadiers. La foule terrifiée se rejette en arrière, entraînant, dans les vastes remous de sa fuite, les gardes nationaux, deux soldats déjà sortis du poste, deux officiers, MM. Saint-Clair et Gosse, et le capitaine Soupault lui-même. Grâce au dévouement de quelques gardes nationaux et ouvriers, ils réussirent tous à gagner la place du Carrousel.

Ces deux coups furent-ils volontairement tirés par deux soldats exaspérés? Furent-ils, comme l'a depuis affirmé un officier du 14e de ligne, le résultat involontaire de la violence avec laquelle les assaillants arrachaient aux soldats leurs fusils? N'est-il pas présumable qu'au bruit des coups de feu du Palais-Royal, deux soldats, se croyant attaqués, obéirent à un premier mouvement défensif? Quoi qu'il en soit de ces différentes versions, la cause vraie, la cause originelle, c'est la faute commise par le maréchal Bugeaud de laisser des troupes armées au milieu d'une population insurgée, après l'ordre de cesser le feu et de laisser le service à la garde nationale. Il est évident que des troupes ainsi placées étaient une proie dévolue d'avance à l'émeute : ce qui le prouve, c'est que le poste, à l'intérieur de la cour du Palais-Royal, oublié comme celui du Château-

[1] Il était près de midi. Cette scène durait depuis une demi-heure.

d'Eau, fut bientôt englouti dans l'immensité de la masse accumulée, rompu et désarmé. Joyeux de ce triomphe facilement obtenu, quelques insurgés déchargèrent en l'air les fusils conquis. Cet imprudent éclat de joie provoqua-t-il la terrible réponse des soldats du Château-d'Eau? Terrible, en effet, pour la monarchie, car chaque coup porta sur elle. Sans le massacre de la veille au soir, le remplacement de M. Guizot par un ministère du centre gauche et de la gauche eût probablement suffi à arrêter le mouvement. Sans le combat du Château-d'Eau, l'abdication du roi suffisait encore, le 24, à midi, pour arrêter la révolution.

XVIII

La stupeur du peuple ne fut que d'une seconde; puis la fusillade partit de tous les côtés. Entraîné, rapporté par le flot au pied du perron, le sergent-major Hacquart est blessé; les soldats se rejettent dans le poste et en ferment la porte ; elle s'ouvre à l'appel du sergent et se referme. Retranchés derrière les barricades des rues de Valois et Saint-Honoré, aux angles des portes, aux fenêtres des maisons, derrière les piliers du palais, les plus téméraires à découvert aux abords de la place, les insurgés dirigent contre le poste un feu irrégulier, mais bien nourri. De leur côté, les soldats, à couvert par les fortes murailles du Château-d'Eau, tirent, d'une main exercée, par toutes les ouvertures; soit espérance

d'être secourus par les troupes du Carrousel, soit conviction qu'il n'y a de salut pour eux que dans une lutte à outrance, ils combattent avec une rage aveugle et désespérée.

XIX

Mais déjà les prévisions du général Lamoricière se réalisaient. Le bruit de la fusillade, électriquement prolongé par la rumeur jusqu'aux extrémités de la ville, précipitait vers les Tuileries la masse ondoyante de l'insurrection.

Les premiers, dont nous avons raconté l'audacieuse tentative et la noble retraite, étaient des rédacteurs et des clients du journal *la Réforme.* Sans cesse trompés par l'agent secret de M. Delessert, Delahodde, promenés par lui de rendez-vous en rendez-vous, d'embuscade en embuscade, ils s'étaient enfin réunis sur le territoire de la 3e légion, dont le dévouement à la cause réformiste leur promettait l'adhésion. Déterminés, hommes de conviction, ils organisaient tour à tour la résistance et l'attaque, avec une âpreté de courage qui ne se démentit dans aucun moment, sur aucun point, devant aucun péril.

Après eux avait paru cette colonne, formée dans le cinquième arrondissement, dont le maréchal Bugeaud avait contenu l'audace à l'entrée du Carrousel.

Vinrent ensuite du même côté, par les boulevards, la rue Vivienne et la rue Richelieu, trois ou quatre

mille hommes, précédés du maire du cinquième arrondissement, M. Vée, du lieutenant-colonel de la légion, M. Denys, de MM. Aubert-Roche, Vignal, etc. Ils étaient partis avec l'intention de se rendre à la Chambre, pour y réclamer la réforme : la force du courant les avait entraînés vers les Tuileries et le Palais-Royal.

A la suite : une colonne sortie de la mairie du sixième, avec le colonel, M. Husson, et tout un état-major d'officiers de la légion.

Du troisième arrondissement venaient en même temps les fractions de plusieurs compagnies, conduites par leurs officiers : MM. Perrée, Jouanne, Thirion, sous le commandement de M. Hovyn. Elles entrent, tambour battant, sur la place, la traversent avec l'aplomb de vieux soldats, veulent s'interposer entre les combattants, essuient, sans se rompre, les feux croisés du Château-d'Eau et du peuple, et vont se mêler aux assaillants. D'autres compagnies de la même légion, ayant à leur tête le maire, le lieutenant-colonel et le major, essayent d'intervenir; mais, voyant leurs efforts inutiles, elles se dispersent.

Plusieurs compagnies de la 2e légion, l'une sous le capitaine Buchez, une autre sous le capitaine Altaroche, les autres commandées par le lieutenant-colonel Baignières, entendent le feu et accourent pour s'opposer au combat ou s'y jeter.

Des foules irrégulières s'avancent des quartiers qui longent la rive droite. Le peuple, maître de l'Hôtel de ville, envoie au secours des assaillants deux pièces de

canon fortement accompagnées. De la rive gauche, une compagnie de la 10e légion, dirigée par le docteur Dunoyer, traverse, au bruit du feu, le pont des Saints-Pères, débouche hardiment sur le Carrousel.

De toutes parts enfin accourent des groupes et des individus isolés, gardes nationaux, bourgeois, ouvriers, étudiants. Toutes ces colonnes, rompues par l'encombrement, se versent dans les rues adjacentes, rejettent les curieux, et laissent sur les points les plus exposés d'incessantes alluvions de combattants.

XX

Plus il arrivait de monde, plus la lutte redoublait de vivacité. Les feux plongeants et réguliers des soldats, les feux irréguliers des insurgés, qui, des quatre coins de la place, tiraient précipitamment, souvent au hasard et les uns sur les autres, multipliaient le nombre des victimes; et rien ne semblait pouvoir arrêter cette inutile effusion de sang.

Au bruit de la décharge, le général Lamoricière s'était élancé du Carrousel vers le Palais-Royal. Arrivé rue Saint-Honoré, entre la rue Richelieu et la place, à la hauteur du magasin de tabac la Civette, un gamin le met en joue : heureusement le fusil rate; mais un autre gamin lui porte un coup de baïonnette dans le bras droit. Insensible à la douleur, comme au péril, le général enroule fortement son mouchoir autour de sa blessure, entre au galop sur la place, court au poste et com-

mande aux soldats de ne plus tirer. Les soldats lui répondent par des coups de fusil, et les insurgés ripostent. Enveloppé de feux, exposé à mille morts, il poursuit son héroïque mission. Mais, à la fin, désespéré de ne pouvoir arrêter le combat, voyant qu'il va se faire tuer inutilement, il revient sur ses pas, gagne le Carrousel, rencontre le général Rulhières et l'adjure d'envoyer des ordres au Château-d'Eau afin d'arracher les soldats à cette lutte périlleuse. Le général Rulhières envoie le général Perrot, commandant de la place de Paris.

Escorté par deux gardes nationaux, M. Denys, lieutenant-colonel de la 5e légion, et un simple garde de la 3e, M. Legenvre, le général Perrot marche au poste. Les soldats tirent sur lui. Il élève son chapeau au bout de son épée, signe de parlementaire : le feu continue. Il ouvre son manteau, montre aux soldats ses insignes : les soldats, aveuglés par la poudre et par l'ivresse du combat, ne voient rien, et tirent, tirent toujours sur leur général. Il monte sur le perron, met son chapeau sur le fusil d'un soldat qui va tirer par la porte entr'ouverte : une grêle de balles l'enveloppe ; l'une, en ricochant, lui laboure la peau du crâne et l'inonde de sang ; en même temps, un éclat de bois le blesse à l'œil gauche. Ses vêtements sont criblés : il semble impossible qu'il échappe à cet horrible péril. M. Legenvre se jette courageusement sur lui, l'entraîne, et le conduit chez un marchand de vins, au coin de la rue du Musée. On l'y cache dans une chambre encombrée de cadavres. Et le feu continue avec acharnement.

CHAPITRE SIXIÈME.

M. Émile de Girardin demande au roi son abdication et la régence de la duchesse d'Orléans; le roi dit qu'il abdique. — M. Émile de Girardin et le duc de Nemours sortent pour annoncer cette nouvelle. — La famille royale autour de Louis-Philippe: sa douleur et ses attendrissements; fermeté de la reine; ses paroles de colère à la duchesse d'Orléans, que la famille soupçonne de complicité avec les députés de la gauche; mot d'une princesse à M. J. de Lasteyrie. — Conseil de M. Piscatory; velléité du roi de retirer son abdication : peut-on défendre les Tuileries? réponse négative. — Le maréchal Gérard survient; la reine et le roi le supplient de les sauver; il monte à cheval et se dirige vers la place du Palais-Royal; en chemin, il charge MM. Lacrosse et de Sercey d'aller chercher l'acte d'abdication afin d'en donner lui-même lecture au peuple. — MM. Lacrosse et de Sercey exposent leur mission; le roi signe son abdication en faveur du comte de Paris; scène de la signature : empressement du duc de Montpensier; élan d'énergie et de dignité du roi; tendresse et colère de la reine; réserve attendrie des assistants; arrivée de M. Crémieux; il réclame contre la régence du duc de Nemours; plaintes de la duchesse d'Orléans sur les difficultés de sa situation; mot du maréchal Bugeaud sur l'état des choses; abandon général. — Le duc de Nemours reprend le commandement supérieur des troupes; son apostrophe au maréchal Bugeaud; il fait retirer les troupes du Carrousel. — L'abdication de Louis-Philippe, portée au maréchal Gérard, tombe dans les mains d'un citoyen. — Le maréchal Gérard arrive sur la place du Palais-Royal; son intervention est impuissante; il se retire. — Le général Lamoricière et M. Lagrange font des efforts héroïques, mais inutiles, pour arrêter le combat du Château-d'Eau. — Le général Lamoricière retourne au feu; il est blessé et fait prisonnier; sa rencontre avec le général Perrot dans l'arrière-boutique d'un marchand de vins. — Vaine tentative d'apaisement, de MM. Crémieux et Gourgaud. — Solitude de la famille royale. — Un piqueur du roi est tué en traversant le Carrousel; les voitures de la Cour sont prises et incendiées. — M. Crémieux accourt prévenir le roi de l'imminence de l'attaque contre les Tuileries. — Scène de désespoir de la famille royale. — Départ. — Incident dans le jardin. — Arrivée sur la place de la Concorde. — Fuite en voitures. — MM. Thiers et Bugeaud quittent les Tuileries.

I

Pendant ce temps, M. Émile de Girardin, fendant la foule inutile qui encombrait encore les Tuileries, pénétrait, comme nous l'avons décrit, dans le cabinet du

roi. « Qu'y a-t-il, monsieur de Girardin? » demande Louis-Philippe.

« Il y a, sire, » dit celui-ci avec décision, « que l'on » fait perdre à Votre Majesté un temps précieux. Soit » que l'on veuille résister à l'insurrection, qui va débou- » cher par la rue de Chartres, soit que l'on se résigne » aux plus grands sacrifices, les minutes sont des heures. » Si l'on perd une minute, dans une heure il n'y aura » plus en France ni roi ni royauté.

» — Êtes-vous bien sûr de ce que vous dites? » objecte M. de Rémusat.

« — Demandez à M. Merruau, qui est là, si on ne » déchire pas vos proclamations, si on ne maltraite pas » les hommes chargés de les répandre. On ne veut déjà » plus de M. Thiers ni de M. O. Barrot. »

M. Merruau confirme les paroles de M. de Girardin.

« Que faire donc? » dit le roi avec l'accent d'une douloureuse anxiété.

« — Abdiquez, sire! abdiquez en faveur de la ré- » gence de madame la duchesse d'Orléans. On ne veut » pas du duc de Nemours. Voici la proclamation toute » prête, donnée à l'imprimerie pour ménager les se- » condes qui nous échappent. » Et M. de Girardin lit le papier qu'il tenait à la main [1] :

« Abdication du roi.

» Régence de madame la duchesse d'Orléans.

» Dissolution de la Chambre.

» Amnistie générale. »

[1] Suivant une autre version, le duc de Nemours aurait reçu ce papier des mains de M. de Girardin et l'aurait remis lui-même au roi.

Aussitôt le duc de Montpensier ajoute : « Dès que » les choses sont telles que l'affirme M. de Girardin, » sire! n'hésitez pas. Abdiquez. »

Une dernière lutte semble troubler le cœur du roi : l'humiliation d'une telle chute combat dans son âme la crainte qu'une plus longue résistance rende le peuple implacable même pour sa famille. Enfin il laisse tomber ces mots : « J'ai toujours été un prince pacifique... » J'abdique. » Ces graves paroles! le vieillard les prononça machinalement, sans courage, sans faiblesse, comme un homme à demi noyé se laisse emporter par le courant qui l'entraîne.

Son entourage et lui-même craignaient un 10 août. Leur principale préoccupation était de prévenir l'invasion du palais. Aussi, dès que le roi se fut prononcé, chacun presse M. de Girardin d'aller publier ce grand fait. Il sort, court au Palais-Royal, entre bravement sur la place, veut faire connaître l'abdication, s'épuise à se faire entendre, persiste sous une pluie de balles : ses efforts inutiles se perdent dans le bruit de la foule et du feu. Il est contraint de revenir.

Sorti en même temps que M. de Girardin, le duc de Nemours dit, à haute voix, dans le salon attenant au cabinet du roi : « Messieurs, le roi a abdiqué! Madame » la duchesse d'Orléans est régente! Annoncez-le par- » tout. » Puis il descend dans la cour du château, et redit devant les officiers qui l'entourent : « Messieurs, le » roi vient d'abdiquer en faveur du comte de Paris. »

II

Pendant toute cette scène, Louis-Philippe était resté assis, abattu, dans son fauteuil. Après avoir prononcé le mot *j'abdique,* il se leva péniblement, et alla ouvrir de sa main la porte du salon où se tenaient la reine, la duchesse d'Orléans et les autres princesses de la famille royale. Toutes s'avancèrent, pleines d'anxiété. Le roi leur répéta : « J'abdique. — Non, vous n'abdiquerez » pas! » s'écria impétueusement la reine. Le roi reprit sa place sur son fauteuil, près de la fenêtre, le corps affaissé, les mains languissamment abandonnées sur ses genoux. En proie à la plus vive douleur, la reine et les princesses se précipitèrent autour de lui, lui prenant les mains, touchant ses habits, baisant sa tête avec des élans de tendresse et des sanglots étouffés.

Il y avait là de quoi émouvoir l'âme la plus habituée aux vicissitudes humaines! L'émotion gagne cette foule inerte qui remplit les salons voisins. Oubliant l'étiquette, généraux, officiers, députés, courtisans, tous se pressent autour de la famille infortunée, et contemplent, avec une morne tristesse, ce spectacle navrant, même pour le cœur d'un ennemi.

La douleur de la reine, loin d'incliner à la faiblesse, était pleine d'âpreté. Tout ce que l'amour conjugal peut inspirer à une épouse, la hauteur de l'âme à une femme, la dignité du trône à une reine, elle le mit en œuvre pour relever les esprits du roi. « On veut

» t'arracher le sceptre, » disait-elle, « il n'y a que toi qui » aies la force de le porter ! Mieux vaut mourir coura- » geusement qu'abdiquer ! Monte à cheval : l'armée » te suivra ! » Puis, s'adressant à la foule : « Je ne com- » prends pas qu'on abandonne le roi dans un semblable » moment. Vous vous en repentirez ! » Ses regards se portèrent sur la duchesse d'Orléans, et elle ne put retenir des expressions de colère, qui affectèrent vivement cette princesse. Éplorée, la malheureuse duchesse vint chercher un abri auprès du roi. Penchée vers lui, les yeux pleins de larmes, le sein gonflé de douleur, elle le suppliait de garder un sceptre trop lourd pour les mains d'une femme. Les princesses, témoignant leur douleur chacune suivant les élans de son caractère, entouraient de leur attendrissement le chef de la famille. Les unes fixaient sur leur belle-sœur des regards ennemis, les autres affectaient d'en détourner les yeux.

C'est que d'affligeants soupçons planaient depuis longtemps sur elle : on la disait ambitieuse, irréconciliable par le ressentiment de la régence enlevée à ses droits de veuve et de mère, capable de faction pour la reconquérir. Dans les conciliabules domestiques, on avait plus d'une fois incriminé ses paroles, ses actes, ses relations, ses réserves, la supériorité de son intelligence, tout, jusqu'à l'opiniâtreté de son deuil. Accusations injustes qu'entretenaient de puériles rivalités de femmes ! Plus ou moins dissimulés jusque-là, ces sentiments débordaient maintenant sous la pression de la

catastrophe. Ne sachant rien des causes, les malheureuses princesses ne comprenaient rien à une si subite et si formidable explosion de périls. Cette extrémité d'infortunes n'était pas pour elles la conséquence logique, forcée, inévitable, d'une longue série de fautes et d'incidents inattendus. C'était un complot tramé de longue main, longtemps mûri, éclatant à son heure; les députés de l'Opposition en étaient les meneurs; la duchesse d'Orléans, le chef secret ou la complice. « Vous n'êtes là que pour nous trahir! » dit une des princesses à M. Jules de Lasteyrie, en lui saisissant vivement le bras.

III

Aux excitations de la reine, aux supplications de la duchesse d'Orléans, quelques dévoués joignaient d'énergiques instances. M. Piscatory surtout s'indignait des conseils de faiblesse : « N'abdiquez pas, sire, n'ab» diquez pas! non pas seulement pour vous, pour la » royauté perdue, mais pour nous, pour le pays. Je » viens de parcourir Paris. Si, derrière les murs et les » grilles de ce palais, vous pouvez tenir quatre heures, et » vous le pouvez avec les troupes qui vous environnent » encore, j'ai la conviction que tout est sauvé! Mais si, » malgré nos prières, vous avez résolu de céder, ce » n'est pas ici qu'il faut abdiquer, c'est à Vincennes ou » au mont Valérien. » M. de Neuilly et quelques autres soutenaient encore cette opinion. Soit connivence

de l'égoïsme avec la fortune, soit appréciation plus vraie de l'état réel des choses, le plus grand nombre se taisait.

Le roi était visiblement ébranlé. Sourd aux avis courageux, il redevenait sensible à l'espérance. Le désir s'allumait dans cette âme affaiblie par la vieillesse. Régner encore! Oh! s'il était possible de gagner du temps, de ressaisir la fortune, le trône, la dignité de la vie perdue dans une défaite humiliante!... Ému tour à tour de peur et d'espoir, il répondait à M. de Sercey qui lui demandait de nouveau s'il abdiquait : « Non, » je n'ai encore rien signé! » Vienne la plus mince faveur du ciel, et il va retirer sa parole publiquement engagée.

Mais les coups de fusil semblèrent se rapprocher. Le 10 août apparut dans la pensée ou dans la conscience du roi. Sa figure se troubla. Un même sentiment de crainte arrêta tout conseil de vigueur sur les lèvres des amis les plus dévoués. Muet témoin de cette grande scène, le vieux maréchal Soult la contemplait, immobile. MM. Thiers, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, Gustave de Beaumont, Jules de Lasteyrie, Cousin, les yeux baissés, semblaient accablés par la grandeur du désastre; les autres spectateurs de ce désastre, consternés, assistaient comme une famille en deuil à l'agonie de la royauté.

Cependant les princes, informés de ces retours de velléité dans l'âme du roi, rentrèrent, déclarant qu'ils avaient annoncé partout l'abdication, et qu'il était dif-

ficile, sinon impossible, de revenir sur une décision devenue un engagement public. Le duc de Montpensier surtout insistait.

Alors le roi demanda d'une voix faible aux généraux présents : « N'est-il pas possible de défendre les » Tuileries ?... Je croyais qu'on pouvait défendre les » Tuileries ! » Deux ou trois répondirent affirmativement. La masse protesta : une clameur confuse s'éleva, et l'on entendit : « Non, non, la défense est im- » possible ! » A ces mots, le roi se leva péniblement, s'avança de quelques pas et dit : « Puisqu'il n'y a » point de défense possible, je ne veux pas verser le » sang inutilement. J'abdique ! » — Ce n'était toujours qu'une déclaration verbale.

IV

A ce moment parut le maréchal Gérard, mandé vers onze heures et demie. La reine se précipita vers lui : « Mon bon maréchal, sauvez-nous ! Sauvez tout ce » qui peut être sauvé. Montez à cheval. » Le roi joignit ses instances, adjurant le vieux soldat de ne point refuser son service à la royauté, dans cette extrémité de sa fortune. Récemment frappé dans sa famille, et cruellement, le vieux maréchal ressentit une profonde émotion à l'aspect du malheur de cette famille royale, qu'il avait si longtemps servie et qu'il aimait. S'inclinant vers la reine, il promit son dévouement et sa vie. Le

duc de Nemours l'entraîna aussitôt, lui dit que la garde nationale le réclamait pour chef, que le roi avait abdiqué, qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour annoncer cette nouvelle, pour porter au peuple des paroles de paix et arrêter le combat.

En effet, l'abdication était la dernière concession à la paix. Deux mesures en découlaient virtuellement : la proclamation solennelle de cet acte et la retraite des troupes du Carrousel dans les Tuileries, afin d'éviter le contact, dangereux à tous les points de vue, du soldat avec le peuple.

V

Sans donner au maréchal, qui était en habit de ville, le temps de revêtir un habit militaire, le duc de Nemours le fit monter à cheval. Hasard ou flatterie, un valet amena le cheval du roi. On mit dans la main du maréchal un rameau vert, symbole de paix; et il se dirigea vers la place du Palais-Royal, suivi de plusieurs personnes qui s'empressaient autour de lui : MM. Lacrosse, G. de Beaumont, Langlebert, Leboul, de Sercey, etc., etc. Vieux et cassé, usé par la maladie et le chagrin, sans voix et sans chaleur, il allait ainsi vers les barricades tenter l'entreprise où venaient d'échouer l'éloquence d'un grand orateur et la bravoure spirituelle d'un jeune général!

Au moment où il franchissait la grille qui sépare les Tuileries du Carrousel, M. Lacrosse fit observer au maré-

chal que sa voix serait mieux écoutée du peuple armé s'il pouvait donner publiquement lecture de l'acte même d'abdication. « C'est juste, » répondit le maréchal, et il pria MM. Lacrosse et de Sercey d'aller chercher cet acte, ou de lui en rapporter une expédition authentique.

VI

Peu après, introduits dans le cabinet du roi, les deux messagers exposaient leur mission. Aussitôt le duc de Montpensier, prenant une feuille de papier sur le bureau placé au milieu du cabinet, la présente au roi son père, en lui disant : « Sire, il faut signer votre » abdication. Il y va du salut de la famille royale. Écri- » vez! » et, accompagnant ces paroles d'un geste invitateur, il pose la feuille sur le bureau. Le roi ouvrit les bras, comme s'il prenait une puissance invisible à témoin du triomphe des choses sur sa volonté, et dit sourdement : « Eh bien, puisqu'on le veut!... » Puis il alla s'asseoir devant son bureau, prit une plume d'acier, une grande feuille de papier, et écrivit lentement, de sa grosse écriture :

« J'abdique cette couronne, que la voix nationale » m'avait *appelée* à porter, en faveur de mon petit-fils le » comte de Paris.

» Puisse-t-il réussir dans la grande tâche qui lui » échoit aujourd'hui!

» Ce 24 Fév^er 1848.

» LOUIS-PHILIPPE. »

Pendant que le roi écrivait, son fils, le duc de Montpensier, laissait échapper les signes d'une impatience fébrile; sa main semblait vouloir hâter la main trop lente du vieillard. Une voix, on ne sait laquelle, ayant dit : « Dépêchez-vous, sire, on se fusille déjà sur la » place du Carrousel! » le roi parut retrouver une certaine vigueur d'âme. Il posa sa plume, et, fixant sur l'interlocuteur un regard empreint d'une dignité sévère, il dit : « Donnez-moi le temps. Il en arrivera ce » qui pourra; je ne puis aller plus vite! » Puis il reprit lentement sa plume, acheva d'écrire, et enfin il signa. On le vit ensuite s'arrêter, regarder ce qu'il avait écrit, le relire à voix basse comme mentalement. La reine vint se jeter dans ses bras. « Ajoute, » lui dit-elle avec une tendresse passionnée, « que tu souhaites qu'il (le » comte de Paris) te ressemble; car, messieurs, il est » plus honnête homme que vous tous! » Injurieuse apostrophe, peu convenable dans une telle bouche, si l'excès de la douleur n'excusait tout dans une femme! « Vous l'avez enfin, » dit-elle encore, comme parlant à des ennemis, « vous le regretterez! »

Le roi relut à haute voix ce qu'il avait écrit, et présenta le papier aux personnes placées devant lui : « Voici mon abdication, il faut la porter au maréchal » Gérard. » Par un sentiment de respectueuse réserve, aucun ne s'empressa; plusieurs même reculèrent en s'inclinant.

« Mais il faut bien que quelqu'un la prenne, » dit le roi touché de cet universel attendrissement. M. de

Sercey, s'avançant, dit au duc de Nemours : « Voulez-» vous que je la porte? — Non, » dit le duc, « vous n'ar-» riveriez pas; il vaut mieux en charger un habit bour-» geois. » Une des personnes les plus rapprochées du roi, M. Baudin fils, s'inclina, tendit la main, reçut l'abdication des mains de Louis-Philippe, et sortit pour la porter au maréchal Gérard.

VII

M. Crémieux était arrivé pendant que le roi signait. Il lui dit : « Sire, ce n'est assurément pas en faveur de » la régence de M. le duc de Nemours que Votre Ma-» jesté abdique, car il n'y aurait rien de fait. — Non, » monsieur, » repartit le roi, « c'est madame la duchesse » d'Orléans qui est régente. » Une autre version fait dire au roi : « Ce n'est pas à moi de changer la loi. » C'est à d'autres à le faire. » Ces deux versions contradictoires nous ont été rapportées par des témoins oculaires, tous également dignes de foi. Bien que contradictoires, peut-être sont-elles vraies l'une et l'autre. Il n'y a point de logique dans un esprit troublé!

Ce qui est certain, c'est que l'acte d'abdication ne contient pas un seul mot de la régence. Sans doute Louis-Philippe, forcé de subir la régence de sa belle-fille, ne voulut point invalider lui-même le droit créé par lui-même en faveur du duc de Nemours; mais le récit des faits qui ont précédé et suivi l'abdication prouve, avec une irrécusable évidence, que, pour

tous les témoins de cette scène, pour le duc de Nemours, pour le roi, il n'était plus question que de la régence de la duchesse d'Orléans. L'acrimonie de la reine, l'hostilité des princesses, les larmes de la duchesse, le démontrent surabondamment. Aussi, dès que le roi eut signé, l'on entendit la jeune veuve se lamenter sur sa situation, gémir du fardeau qui venait s'appesantir sur elle en un pareil moment, implorer le secours de ceux qui l'entouraient. « Ah! grand Dieu! » s'écriait-elle avec angoisse, « quel fardeau! Sans appui, sans conseil, ne m'abandonnez pas! »

Il était midi un quart. A dix heures, Louis-Philippe déclarait encore qu'il ne consentirait jamais à la dissolution de la Chambre; à onze heures, il s'écriait qu'on n'aurait son abdication qu'avec sa vie; à midi, il ne régnait plus! Deux heures avaient suffi pour le précipiter de toute la hauteur de son trône et de son orgueil. S'il y a de plus grandes tragédies dans l'histoire, il n'y en a point une aussi courte!

VIII

Dès que, par la démission du roi, le faisceau de la dynastie fut rompu, tout se débanda. Le maréchal Bugeaud, apprenant par M. Crémieux cette fin de la royauté qu'il avait promis de sauver, ne trouva dans son âme qu'un juron de soldat. « Ah! » s'écria-t-il, « tout est à tous les diables! » M. Thiers survint, qui

exprima en d'autres termes l'amertume dont son cœur était plein. Et ces deux hommes d'État, dont l'un écrivait à l'autre, peu d'heures auparavant : « Il y avait » longtemps que j'avais prévu que nous serions tous » deux appelés à sauver la monarchie! » accablés du sentiment de leur impuissance, ne trouvaient d'autre excuse à l'inutilité de leur intervention qu'une plainte : « On nous a appelés trop tard! » Cependant ils ne quittèrent pas les Tuileries. Mais le reste disparut comme dans une déroute. Généraux, officiers, députés, le plus grand nombre des familiers s'en allèrent, semant autour d'eux la stupeur et la démoralisation, et jetant à l'air ces exclamations : « Tout est perdu! La défense » est impossible! C'est un désastre effroyable! » D'autres, atterrés, s'éloignaient en silence, sans s'inquiéter, sans se demander si leurs services ne seraient plus nécessaires à la famille royale, si la duchesse d'Orléans n'aurait pas besoin d'eux pour faire reconnaître sa régence et la royauté de son fils.

IX

Après l'abdication, le duc de Nemours avait sur-le-champ repris le commandement supérieur des troupes. Le maréchal Bugeaud voulant continuer à donner des ordres, le duc lui dit impatiemment : « Pour Dieu! » maréchal, abstenez-vous. Les émeutiers vous en veu» lent, ils tireraient sur vous. Abstenez-vous! » Et le maréchal s'était abstenu.

Le duc chargea le général Gourgaud de transmettre aux troupes l'ordre de se replier du Carrousel dans la cour des Tuileries. On ouvrit les grilles et le mouvement s'exécuta. Mouvement inévitable, mais fâcheux! car, s'il écarta le danger du contact des troupes avec le peuple, il accrut la démoralisation des esprits. Les gardes municipaux, au nombre de trois cents environ, cachèrent dans la grande galerie du Louvre la vivante provocation de leurs uniformes. Un régiment d'infanterie fut distribué dans l'intérieur du palais. Puis les grilles furent immédiatement refermées. La place du Carrousel resta un moment déserte.

X

Pendant ce temps, le maréchal Gérard, acclamé par les gardes nationaux de service à l'État-major, s'avançait lentement au milieu de la foule, qui l'accueillait de ses démonstrations les plus sympathiques. Vêtu d'un habit noir, montrant au peuple le rameau pacifique dont le duc de Nemours avait armé sa main, précédé d'un trompette et accompagné de sa chétive escorte, il annonçait l'abdication du roi, il invoquait l'apaisement des esprits et la cessation du combat. M. Lacrosse, qui n'avait pu s'approcher de Louis-Philippe, était revenu sans la copie certifiée de l'abdication. Le maréchal attendait impatiemment cet acte, qui ne devait point lui parvenir.

On a vu comment M. Baudin fils avait reçu des mains du roi le solennel papier. Rencontrant un officier d'artillerie à cheval, il pensa que son dépôt parviendrait plus rapidement et plus facilement par un tel messager. Cet officier, M. Princeteau, partit en effet à toute vitesse; la masse compacte du peuple le força de s'arrêter. Parvenu, après des efforts inouïs, à deux pas environ du maréchal, il se dressa sur ses étriers et lui tendit sa dépêche. Une main la saisit au passage. C'était celle d'un officier de la garde nationale, M. Aubert Roche. Il lut le papier, et, voyant la signature : « C'est l'abdication de Louis-Philippe, » dit-il d'une voix haute. Voulant ensuite qu'un acte de cette importance restât entre les mains du peuple, il refusa de le donner au maréchal, et le transmit à M. Lagrange. Des mains de M. Lagrange il passa dans celles du général Lamoricière, qui en donna lecture, et le rendit à M. Lagrange, en le priant de le communiquer au peuple. M. Lagrange s'en empara et le conserva. Il est encore aujourd'hui en sa possession.

Je ne sais si l'histoire offre un second exemple d'une telle succession de hasards. Toutes les abdications qu'elle raconte revêtent, au moins dans la forme, une apparence qui les relève. Celle-ci, tracée de la main d'un roi, dans le palais où il règne encore, vient, à l'instant même, tomber, sur la place publique, dans les mains d'un homme du peuple, qui la garde comme un trophée!

XI

Cependant le feu durait toujours sur la place du Palais-Royal. La rage des soldats ne méconnaîtra peut-être pas l'autorité d'un maréchal de France ! Accompagné du général Lamoricière et de plusieurs officiers, l'héroïque vainqueur de Ligny s'avance. Une décharge, venant du poste, les accueille : ils essuyent le feu avec l'aplomb des champs de bataille ; ils continuent d'avancer. Mais l'âge trahit les forces du noble maréchal : sa voix expire dans le fracas ; il se retire, et va rendre compte au duc de Nemours de son dévouement inutile.

Tout le monde désirait la fin de ce combat insensé, les insurgés aussi bien que les amis du roi. Le général Lamoricière se dirige vers l'un d'entre eux, qu'il avait déjà remarqué à la barricade de la fontaine Molière : « Venez, » lui dit-il ; « allons tous les deux et tâchons » d'arrêter cette lutte absurde. » Et tous deux s'élancent vers le poste, faisant signe aux soldats de ne plus tirer. Bravoure perdue ! témérité perdue ! Enivrés de poudre, de sang et de feu, les soldats du 14e n'écoutent rien, n'entendent rien, ne voient rien. Ils tirent avec rage. L'acharnement des insurgés est égal. Les balles sillonnent la place. Debout au milieu de cette grêle, le général et son compagnon échangent un coup d'œil de délibération rapide ; le premier voit avec admiration cette figure de bourgeois, calme, sereine, impassible.

« Parbleu ! » s'écrie-t-il dans un élan d'enthousiasme, « touchez là ! Si nous ne sommes pas tués et si nous » nous rencontrons jamais, nous dînerons ensemble. » Ces deux héros ne se connaissaient point. Ils se quittent et retournent chacun à son poste : le général vers les troupes, le citoyen vers les barricades. Ce brave, qui exposait si simplement sa vie pour arrêter l'effusion du sang, c'était Lagrange.

XII

Comprenant plus que jamais l'importance de faire cesser à tout prix ce combat fatal, qui jetait l'effroi dans l'intérieur des Tuileries et qui appelait au siége du château la masse de l'insurrection, Lamoricière, désespéré, résolu à réussir ou à mourir, fait le tour du Château d'Eau par la rue de Rohan et la place du Carrousel; suivi de MM. de Brayer, Trigant de la Tour, Bentzman et Oscar Lafayette, il débouche encore une fois sur la place, par la rue du Musée [1]. L'élan de son cheval l'a porté à dix pas du poste : sa voix tonnante commande aux soldats de ne plus tirer. Ils tirent; les insurgés ripostent. Les balles sifflent autour de sa tête, crépitent sous ses pieds; son cheval tombe mort; le général roule à terre. Au même instant, atteint de deux balles, le cheval de M. de Brayer se renverse, entraînant avec lui son cavalier. M. Trigant de la Tour reçoit une balle dans l'épaule. Par un miracle inouï, le

[1] Antérieurement rue Froidmanteau.

général n'était pas blessé! Il se relève, voit une baïonnette sur sa poitrine, se jette de côté, sent le froid du fer lui traverser le bras. Il est reconnu ; son nom le protége, et on l'emmène prisonnier dans cette arrière-boutique où gît, blessé et prisonnier, le général Perrot. M. de Brayer, entouré, saisi par une foule exaspérée, est sauvé par un garde national et deux hommes du peuple, qui l'arrachent aux mains des assaillants.

XIII

D'autres tentatives non moins honorables avaient eu lieu avec un égal insuccès. Aussitôt après l'abdication, MM. Crémieux et Gourgaud étaient venus devant le Château d'Eau. M. Crémieux, s'emparant d'un fusil, avait couru vers le poste, la crosse en l'air, criant de toutes les forces de sa voix mordante : « Ne tirez plus ! » ne tirez plus ! » Les soldats l'avaient fusillé presque à bout portant. Échappé sans blessures à une mort presque certaine, il avait vu avec terreur la masse énorme du peuple accumulée si près des Tuileries, les passions incandescentes, l'impossibilité d'une longue retenue, l'invasion prochaine, la nécessité d'avertir le roi ; et il était retourné en hâte vers le palais.

XIV

La désolation y régnait. Au lieu du récent désordre, la solitude ; des valets courant çà et là ; le fracas pré-

cipité des portes dans le vide ; partout les tristes marques de l'abandon. Réunie dans le cabinet du roi, déjà délaissée, entourée seulement de quelques fidélités dynastiques, la famille royale attendait avec anxiété le résultat de la mission du maréchal Gérard. L'émeute grondait toujours dans la direction du Palais-Royal ; par moments elle semblait même redoubler d'intensité, comme si un incident fortuit en surexcitait les fureurs. Le maréchal aurait-il donc échoué, lui aussi ? Après avoir épuisé tous les sacrifices pour le salut dynastique, faudrait-il renoncer même à l'espoir du salut personnel ? La triste vérité ne tarda pas à paraître. On apprit coup sur coup l'échec du maréchal, ses périls et l'insuccès du général Lamoricière, mis hors de combat et fait prisonnier.

XV

Au même instant, une décharge éclata sur la place du Carrousel. Les princesses poussèrent un cri de terreur ; le roi, épouvanté, interrogea du regard. On revint lui annoncer une triste nouvelle : les voitures, préparées dans la prévision d'un départ nécessaire, avaient été dirigées de la rue Saint-Thomas du Louvre, où étaient alors situées les écuries de la Cour, sur le château. Un piqueur, Hairon, les précédait à peu de distance. Comme il traversait au galop le Carrousel, l'éclat de son costume avait attiré l'attention de quel-

ques tirailleurs de l'émeute, qui s'étaient glissés sur les confins de la place, et celle des gardes nationaux de la 10e légion, arrivés par le guichet des Saints-Pères. Pris pour une ordonnance, des deux côtés on avait tiré sur lui. Alors on avait vu le malheureux piqueur tomber [1]. Puis, gardes nationaux et peuple s'étaient jetés au-devant des voitures et les avaient forcées à rétrograder. On ajoutait que les plus exaltés commençaient à y mettre le feu.

Déjà donc l'émeute était en vue du château! déjà les serviteurs du roi étaient tués presque sous ses yeux! Toutes les avenues étaient donc au pouvoir de l'émeute? La troupe ne les défendait plus! L'assaut allait venir! Il fallait fuir : et les moyens de fuite étaient saisis par l'ennemi! Toutes ces réflexions frappaient à la fois l'esprit de la famille royale, et la plongeaient dans une mortelle angoisse.

XVI

L'arrivée de M. Crémieux mit le comble à la stupeur. Couvert de sueur, les vêtements en désordre, il paraissait en proie à une exaltation violente : « Sire, » s'écria-t-il d'une voix précipitée par les battements de son cœur, « il n'y a pas un instant à perdre. Le » peuple vient. Encore quelques minutes, il est aux » Tuileries! » Le roi, sans prononcer une parole, se leva, ôta son grand cordon, dépouilla son vêtement

[1] Il était midi et demi.

militaire, revêtit, avec l'aide de la reine, un costume bourgeois, puis demanda sa montre [1], son portefeuille, un petit trousseau de clefs qu'il portait habituellement. Les princesses versaient des larmes; la duchesse de Montpensier se jetait dans les bras de son mari; les enfants regardaient avec une terreur curieuse cette scène incompréhensible pour eux. Madame la duchesse d'Orléans, émue d'un désastre qui n'était pas encore le sien, trouvait dans le sentiment de son innocence la dignité de son attitude.

Le roi prit rapidement congé de la duchesse d'Orléans, et donna, par l'exemple, le signal du départ.

XVII

Un couloir étroit, obscur, éclairé par une lampe, communiquant par une double porte au cabinet de travail du roi et à son cabinet de toilette, aboutissait sous le pavillon de l'Horloge. Le roi sortit par cette furtive issue. La reine, plus grande que son adversité, le soutenait d'un bras fortifié par l'héroïsme de son âme. En arrivant sous le guichet du pavillon, elle aperçut M. Ary Scheffer, l'appela et lui dit : « Le roi abdique. » Nous partons ! Couvrez la gauche du roi. » Dans le jardin, au pied du château, on rencontra M. de Montalivet avec une trentaine de gardes à cheval. Les gardes nationaux de la 1re légion occupaient les portes : ils

[1] « Ma montre ! ma montre ! Ah ! je l'ai. Prenez ce portefeuille. »

présentèrent les armes. Le jardin était entièrement libre. Il y régnait ce terrible silence des lieux voisins de l'émeute, que l'émeute n'a pas encore atteints. Les vibrations de la fusillade, brisées par les hautes murailles du château, n'arrivaient qu'affaiblies. Dans le lointain de la ville, un bruit profond et sourd, de rares coups de feu. La famille royale, en deuil de la sœur du roi, semblait porter le deuil de la monarchie.

XVIII

Il était environ midi quarante minutes. Le triste cortége s'avança par la grande avenue. Le duc de Montpensier marchait en avant avec M. Crémieux, auquel il avait fait promettre de ne pas le quitter. Le roi venait ensuite, s'appuyant au bras de la reine; à sa gauche, M. Ary Scheffer. Suivaient la duchesse de Nemours, le duc de Saxe-Cobourg et la princesse Clémentine, sa femme. La duchesse de Montpensier, confiée par son mari aux soins de M. Jules de Lasteyrie, tenait le bras de cet ami dévoué. Six personnes de la suite portaient les petits enfants. MM. de Graves, Friant, Dumas, Arnold Scheffer, et des domestiques, fermaient la marche [1]. C'était là toute la suite de celui qui, une heure auparavant, occupait l'un des premiers trônes de l'Europe. M. de Montalivet et ses gardes nationaux, quelques

[1] Le prince Alexandre de Wurtemberg, époux de la princesse Marie, et son fils quittèrent isolément les Tuileries.

troupes envoyées des Tuileries, couvraient le cortége. Resté au palais, debout à son poste de commandement, le duc de Nemours le surveillait d'un œil attentif et douloureux.

Devant le premier bassin, le roi s'aperçut qu'on avait oublié son portefeuille. Une personne se détacha pour l'aller chercher. Vers le milieu de l'avenue survint un accident. Le cheval d'un garde national se cabra et se renversa sur son cavalier. Par un involontaire mouvement de l'âme, le duc de Montpensier tressaillit, serra fortement le bras de M. Crémieux, et, plongeant précipitamment du regard dans toutes les directions : « Croyez-vous, » lui dit-il, « que l'on vienne attaquer le » roi ? — Pauvre jeune homme ! » s'écria la reine en s'élançant d'un mouvement spontané au secours du cavalier. Louis-Philippe, la main tendue vers l'animal qui embarrassait le passage, répétait avec une sorte d'égarement : « Éloignez-moi ce cheval !... »

De temps à autre le duc de Montpensier se retournait et disait : « Pressez le pas, sire ! » A la grille du Pont-Tournant, le lieutenant du 69e, qui commandait le poste, voulut faire battre aux champs. On fit signe au tambour de se taire. Là, le roi s'arrêta, fit appeler M. de Montalivet, et lui demanda si l'on avait la certitude de le conduire à Saint-Cloud. La réponse fut affirmative. Alors Louis-Philippe franchit la grille et s'avança sur la place de la Concorde. En passant sur le lieu où M. Jollivet et trois autres personnes avaient été tuées, comme il marchait affaissé et la tête baissée, il aperçut

les traces du sang des victimes; il fit un geste d'horreur. Le duc de Montpensier, traversant à la course un groupe de gardes nationaux, leur cria : « Nous nous » sacrifions pour éviter l'effusion du sang! »

XIX

Les seuls moyens de transport que l'on eût pu envoyer des Tuileries étaient trois mauvaises voitures à un cheval. La première était une de ces petites voitures dites Brougham; la seconde, une vilaine calèche fermée, à quatre places; la troisième, un cabriolet. Elles attendaient au pied de l'obélisque. En voyant ce triste attelage, des personnes crièrent : « Où est donc la voi- » ture du roi? — Il n'y en a point d'autre, » répondit-on. Alors le roi ouvrit lui-même une portière : la voiture était déjà occupée par les princesses et quelques enfants. « Descendez toutes! » dit-il avec un accent précipité. Puis il monta rapidement et se jeta sur le coussin du fond. La reine monta ensuite et s'assit à côté de lui. Sur le devant : les deux jeunes princes de Cobourg, fils de la princesse Clémentine, et le petit duc d'Alençon, fils du duc de Nemours. Dans la seconde voiture : la duchesse de Nemours, son fils aîné, sa fille, la fille de la princesse Clémentine et trois femmes de la suite. Dans le cabriolet : le duc de Montpensier, le général Dumas, une des femmes de la reine, et sur les siéges des gens de service. Quinze personnes s'entas-

sèrent ainsi dans trois voitures qui ne contenaient que huit places! — La princesse Clémentine, n'ayant pu être admise dans les voitures pleines, fut forcée de se séparer de ses enfants, et alla rejoindre la duchesse de Montpensier, qui se réfugiait chez M. Jules de Lasteyrie.

XX

« Partez! » cria le roi. A ce moment, un cavalier arrivait au galop, tenant le portefeuille royal. Il le présenta par la portière : elle était trop étroite. Le roi donnait des signes de la plus vive impatience. M. Crémieux, prenant le portefeuille, réussit à le faire passer, et le roi cria de nouveau au cocher : « Partez! partez » donc! » Les voitures s'élancèrent au galop, escortées par les gardes nationaux à cheval commandés par M. de Montalivet, et par deux escadrons de cuirassiers aux ordres du général Regnauld de Saint-Jean d'Angely.

Les troupes cantonnées sur la place de la Concorde n'avaient point été averties du départ. Elles contemplaient avec stupéfaction cette scène étrange, inexplicable. Les gardes nationaux, des personnes attirées par le mouvement, interrogeaient, cherchaient à se rendre compte de ce qu'elles voyaient. Quelques cris de *Vive le roi!* sortirent de ces groupes. Dernier témoignage de respect à la royauté, ou de commisération à une grande infortune!

XXI

Tel fut ce départ, cette fuite[1]. Il n'y a rien de plus déplorable dans l'histoire. Certes, la génération présente et celle qui l'a précédée ont vu bien des vicissitudes : elles n'ont jamais rien vu de pareil. Louis XVI, victime expiatoire des crimes de son grand-père, précipité par une fatalité terrible, s'il perdit mal la couronne, sut noblement perdre la vie. Un coup subit fit périr, par la trahison et l'assassinat, les grands chefs du Comité de salut public. Le Directoire lui-même, renversé par l'audace d'un soldat rebelle, ne succomba point sans dignité. Il y eut de la grandeur dans la première chute de Napoléon, et la seconde n'en fut pas absolument dépourvue. Charles X, incapable du trône, ne le déserta point : il le quitta. Mais Louis-Philippe..... Souvent, aux jours de sa fortune, il se plaisait à répéter devant la foule de ses flatteurs : « On ne me verra jamais commettre les fautes de Charles X ni subir le même sort. » Et le voilà fuyant à pleine course, sur ce même chemin que le dernier des rois Bourbons avait suivi lentement, les armes à la main, comme le chef d'une armée en retraite. Ce qui lui manquait, à cette heure suprême, ce n'était pourtant pas la force !

[1] L'histoire offre quelquefois de bien étranges hasards. Le mot d'ordre donné le 24 février au matin fut *Havre*, le mot de ralliement *Havresac :* quelques jours après, le roi, muni d'un léger paquet, se sauvait par le Havre en Angleterre.

Il avait sous sa main : aux Tuileries, commandés par le général Rulhières, 4 à 5 000 hommes; sur la place de la Concorde, les 2 000 hommes du général Bedeau; les six escadrons du général Regnauld de Saint-Jean-d'Angely; les réserves de l'École militaire et la garde de la Chambre des députés. Ces troupes formaient encore un effectif de 8 à 10 000 hommes. Louis-Philippe pouvait les réunir autour de la Chambre des députés, et couper le petit nombre d'issues qui y aboutissent. Là, derrière un rempart presque inexpugnable, il pouvait abdiquer dignement, solennellement, proclamer la royauté de son petit-fils, ranimer ses partisans, intimider ses ennemis. S'il avait fallu capituler, il aurait capitulé noblement, comme de gré, non de force. Mais non : ayant à défendre sa couronne, la couronne de son petit-fils, la régence de sa belle-fille, l'état de ses enfants, l'honneur de sa vie, il ne défendit rien. Il ne sut pas même défendre sa vie : il la sauva! Il la sauva, emportant ce reste de jours qu'il avait encore à vivre, dans une triste fuite, sans amis, sans défenseurs, sans sympathies, et, pour dernier trait, sans insulte! excès d'infortune qui rend cette fuite sans excuse!

XXII

Restés ensemble, dépossédés l'un et l'autre de leur mandat éphémère, M. Thiers et le maréchal Bugeaud gémirent sur cette grande ruine, mêlèrent leur déses-

poir dans un étroit embrassement, et quittèrent le théâtre de leur commune impuissance. Le premier s'éloigna par le jardin des Tuileries, avec MM. Duvergier de Hauranne et Rémusat, les perdit tous les deux dans la foule, au Pont-Tournant, vint à la Chambre, jeta en courant, aux députés qui l'entouraient, ces paroles effarées : « Il se passe des choses ! des choses ! Le flot monte, » monte ! Tout est perdu ! » et il disparut. Accompagné de M. Talabot, il se dirigea par un long détour vers sa demeure, où il ne parvint qu'après avoir vu sa vie deux fois menacée. Le maréchal Bugeaud, lui, se retira par les quais de la rive gauche, suivi d'un seul aide de camp, au pas de son cheval. Reconnu, il fut deux fois entouré et menacé. Mais là, comme sur la place du Carrousel, il se dégagea par le seul ascendant de son intrépidité.

Ni l'un ni l'autre n'assistèrent la duchesse d'Orléans, quand elle vint à la Chambre disputer à la Révolution le trône de son fils.

CHAPITRE SEPTIÈME.

La duchesse d'Orléans retirée dans ses appartements. — M. O. Barrot se rend aux Tuileries; n'ayant pu y trouver la duchesse d'Orléans, il rentre au ministère de l'intérieur. — Le duc de Nemours conseille et protége la sortie des Tuileries de la duchesse d'Orléans. — La grille de la cour du château est ouverte au peuple. — Irruption du peuple dans le jardin. — La duchesse d'Orléans au Pont-Tournant; le conseil de M. O. Barrot, de se rendre à l'Hôtel de ville, lui est transmis par MM. Biesta et Havin; elle hésite; elle se laisse entraîner à la Chambre par M. Dupin et par ses amis. — Le duc de Nemours rejoint la duchesse pour partager ses périls; préparatifs de retraite. — M. O. Barrot ignore tout ce qui s'est passé; son irrésolution; MM. Gustave de Beaumont, Garnier-Pagès et Léon de Malleville se rendent à l'Hôtel de ville. — Séance du Conseil municipal; assistance et présence de quelques citoyens; arrivée des trois députés; interpellations de M. Fanjat; réponse de M. Garnier-Pagès; il annonce l'abdication; M. Fanjat demande la déchéance et la condamnation à mort; indignation et protestation des membres du Conseil municipal; scène tumultueuse; proclamation du Conseil municipal qui annonce l'abdication; les assistants réclament la déchéance; réplique de M. Delestre; MM. Garnier-Pagès et de Malleville prennent place au bureau; billet de M. Garnier-Pagès à M. O. Barrot; M. Garnier-Pagès est acclamé maire de Paris; le peuple veut acclamer adjoint M. de Malleville; celui-ci refuse; le peuple acclame MM. Recurt et Pagnerre; la foule demande la proclamation de la République; réponse de M. Garnier-Pagès; M. Garnier-Pagès descend sur la place de l'Hôtel de ville annoncer la déchéance de la famille d'Orléans et l'organisation de la République; enthousiasme; cris de : *Vive la République !*

I

Il ne restait plus de la monarchie constitutionnelle que madame la duchesse d'Orléans, le comte de Paris, son fils, la Chambre des députés et la Chambre des pairs. Il ne restait plus qu'un seul homme capable de défendre cette monarchie contre la Révolution : M. Odilon Barrot, le chef de la gauche dynastique.

Le roi parti, la duchesse s'était retirée dans ses appartements, par les couloirs intérieurs du palais, avec ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres. Entourée de quelques personnes de sa maison, MM. Chabaud-Latour, Boismilon, Régnier, Courgeon, mesdames de Vins et Régnier, sans armée, sans généraux, sans ministres, ne sachant que devenir ni quel parti prendre, elle attendait.

II

Apprenant l'abdication du roi, M. Odilon Barrot, accompagné de MM. Havin, Abbatucci et Biesta, s'était dirigé du ministère de l'intérieur vers les Tuileries. Ils y arrivèrent par le guichet du pont Royal, au moment où le roi s'éloignait par celui du pavillon de l'Horloge. La retraite précipitée des troupes encombrait les voies; cependant M. O. Barrot et ses amis réussirent à pénétrer dans la cour. On commençait à tirer du Carrousel sur le palais. Le duc de Nemours, à cheval, donnait des ordres. Il ne put leur indiquer dans quelle partie du palais se trouvait sa belle-sœur, et leur dit avec une attention bienveillante : « Entendez-vous les balles » siffler? Ne restez pas plus longtemps ici près de moi. »

Guidés par M. Hernoux, M. O. Barrot et ses amis cherchèrent la duchesse d'Orléans au pavillon Marsan, où ses appartements étaient situés : ils ne l'y trouvèrent pas. On leur indiqua le pavillon du roi de Rome : la duchesse n'y était pas.

Impatienté de ces démarches inutiles, M. O. Barrot chargea MM. Biesta et Havin de faire connaître à la duchesse qu'il retournait au ministère de l'intérieur pour annoncer la régence à la France; qu'il était d'avis que la mère du comte de Paris devait se rendre par les boulevards à l'Hôtel de ville; qu'il le lui conseillait fortement, et qu'il l'y accompagnerait; puis il sortit avec M. Abbatucci et M. G. de Beaumont par la grande avenue. Au Pont-Tournant, il aperçut le cortége du roi fuyant dans le lointain, s'arrêta quelques minutes, contemplant cette fuite, se demandant même si la duchesse n'était point elle-même partie après le roi; et il rentra au ministère de l'intérieur.

III

Cependant la duchesse n'avait point quitté le pavillon Marsan. M. Dupin l'y trouva, et lui donna le conseil d'aller immédiatement à la Chambre des députés. La duchesse écoutait, lorsque M. Touchard, aide de camp du prince de Joinville, se précipita dans le salon. Il dit que le duc de Nemours priait sa belle-sœur de se rendre tout de suite au Pont-Tournant, en passant par la cour, le pavillon de l'Horloge et la grande allée; qu'il n'y avait point encore de danger, mais que les moments étaient comptés. La mère du comte de Paris ne fit entendre que ces mots : « Mais entendez-vous » comme l'émeute gronde? » et elle se rendit, en toute hâte, avec ses fils, par la cour, au pavillon de l'Horloge.

Le duc l'y attendait avec des compagnies du 69e, du 14e et du 45e de ligne. Il était environ une heure.

En effet, les Tuileries étaient sérieusement menacées. Avant même le départ du roi, des gardes nationaux isolés, de la 1re et de la 10e légion, avaient pénétré jusque dans les appartements intérieurs, où ils circulaient sans obstacle. Lorsque les troupes se replièrent du Carrousel dans la cour, la troisième compagnie de la 10e légion, la compagnie Lesueur de la 5e, M. Buchez, capitaine de la 2e, y entrèrent à leur suite. M. Aubert-Roche, que l'on a déjà vu sur la place du Palais-Royal, était un des officiers de la 5e : voyant que des gardes nationaux des 1re, 5e, 6e et 10e et deux ou trois cents ouvriers faisaient effort contre les grilles, il invita le colonel Bilfeld, gouverneur du château, à lui livrer les clefs. Le colonel hésitait; M. Aubert-Roche lui représenta l'inutilité et le danger de résister à la garde nationale. Le roi était parti, la duchesse d'Orléans s'éloignait avec ses enfants, le duc de Nemours, au pavillon de l'Horloge, était prêt à la suivre : le gouverneur livra les clefs. Alors M. Aubert-Roche ouvrit simplement les grilles; et le peuple, en petit nombre encore, fit irruption dans la cour. Surpris de la rapidité de cette invasion, le duc de Nemours s'écria : « Quoi, déjà! » et faisant appeler à lui, par le général Gourgaud, le premier bataillon du 16e léger, qui descendait du palais au moment où le peuple y entrait, il se mit à l'arrière-garde avec le général pour couvrir la retraite de sa belle-sœur.

IV

Celle-ci, pendant ce temps, suivait la grande avenue du jardin. M. Dupin aîné lui donnait le bras. Elle avait à sa droite le comte de Paris; M. Ary Scheffer, qui venait de reconduire le roi[1] jusqu'à l'obélisque, tenait l'autre main du jeune prince. Un valet portait le duc de Chartres. MM. de Vins, Régnier, Chabaud-Latour, MM. d'Elchingen et de Mont-Guyon en uniforme, l'amiral Baudin, MM. Marbot, Courgeon, de Grave, un officier d'état-major, M. Lecointat, M. Arnold Scheffer et deux députés formaient toute la suite de cette princesse qui marchait à la conquête d'une couronne sur un peuple!

Vers le milieu de l'allée, on entendit un grand bruit. C'était une des portes du jardin de la rue de Rivoli qui cédait à l'effort du peuple et lui donnait passage. Presque au même instant on vit accourir l'irruption. M. d'Elchingen prit le bras de la duchesse. Des personnes s'élancèrent au-devant des premiers groupes, annonçant que le roi était parti et que la veuve du duc d'Orléans se rendait à la Chambre avec le comte de Paris. Le peuple est facile à émouvoir : des cris favorables se

[1] Nous donnons cette indication pour que l'on puisse exactement mesurer le temps qui s'écoula entre le moment où le roi partit de la place de la Concorde et celui où la duchesse d'Orléans sortit des Tuileries. Il fallut au roi douze à quinze minutes pour se rendre du pavillon de l'Horloge à l'obélisque; dix minutes suffirent à M. Ary Scheffer pour revenir de l'obélisque au pavillon.

firent entendre. Au Pont-Tournant, la duchesse trouva MM. Havin et Biesta. Elle apprit d'eux la démarche infructueuse de M. O. Barrot, sa rentrée au ministère de l'intérieur, sa conviction qu'elle devait se rendre par les boulevards à l'Hôtel de ville. La duchesse s'arrêta près de la grille, dans l'intérieur du jardin; et là, cette royauté problématique ouvrit son premier conseil. M. Biesta insistait pour l'Hôtel de ville. « Savez-» vous monter à cheval? » demanda-t-il à la duchesse.

» — Assez pour monter le cheval d'un dragon.

» — Eh bien, il ne faut pas hésiter. Venez à l'Hôtel de » ville, et vous serez régente, votre fils roi, ou vous » vous ferez tuer.

» — C'est un conseil de fou et de jeune homme, » s'écria M. Dupin; « il vaut mieux aller à la Chambre. »

La duchesse était remplie de courage; son intelligence et son cœur la portaient à suivre l'avis de M. Odilon Barrot. Conseillée hardiment, elle n'eût point balancé, mais la sollicitude de ses amis personnels prévalut, et elle s'achemina vers le palais Bourbon.

V

Déjà la place de la Concorde se couvrait de foule. Attirée par le bruit du départ du roi, la population environnante était accourue, curieuse d'assister au spectacle émouvant de cette grande fuite. L'uniforme de M. d'Elchingen pouvait offusquer les yeux : on jugea

prudent de donner à la duchesse le bras d'un député de la gauche; on le dit à M. Havin, qui s'empressa d'offrir le sien. La première compagnie du deuxième bataillon de la 2e légion, commandée par M. Talandier, qui avait assisté au départ du roi, ouvrit ses rangs pour entourer le cortége et le conduire à la Chambre. La foule attendrie se pressait pour voir de plus près cette femme et cet enfant. Le plus grand nombre criait : *Vive la duchesse! Vive le comte de Paris!* Le reste, sans malveillance, se taisait. La duchesse aspirait avec bonheur ce vent de popularité; et quand les grilles de la Chambre s'ouvrirent devant elle, son cœur raffermi par l'espérance ne doutait plus du succès [1].

Le duc de Nemours avait moins de confiance. Prévoyant un dernier échec, il s'occupa d'assurer la retraite. En conséquence, il donna au général Bedeau l'ordre de prendre le commandement de la cavalerie, et de former une avant-garde sur Saint-Cloud. L'infanterie, massée à l'entrée de la rue Royale, serait ultérieurement placée par ses soins sous les ordres d'un autre général, et formerait l'arrière-garde. Ces dispositions prises, il rejoignit sa belle-sœur, résolu à ne plus la quitter, et à partager tous ses périls s'il ne pouvait les détourner. L'histoire doit justice à ce prince : si, dans la première partie de la crise, il se montra faible et sans initiative, sa conduite à la fin fut entièrement honorable; et, par son abnégation, par sa piété

[1] Il était une heure et demie.

fraternelle, par son dévouement, il mérite une place dans l'estime des gens de bien.

Se demander, après l'événement, quel était le meilleur parti, d'aller à l'Hôtel de ville ou d'aller à la Chambre, c'est vouloir raisonner dans le vide ou courir le risque de raisonner faux. On sait ce qui s'est passé à la Chambre, on ne sait point ce qui aurait pu se passer à l'Hôtel de ville. Je laisse à ceux à qui ils plaisent ces inutiles calculs de probabilités, et je continue le récit des faits.

VI

En rentrant au ministère de l'intérieur, M. Odilon Barrot y retrouva M. de Malleville avec plusieurs de ses amis politiques, ainsi que MM. Garnier-Pagès, Degouve-Denuncques, Pagnerre et quelques autres radicaux. Il rentrait sans notions précises des événements, indécis de pensée et ne sachant que résoudre. On se battait au Palais-Royal, on tiraillait au Carrousel, le roi avait abdiqué, le roi était parti : là se bornaient tous les renseignements. De tout le reste, des causes extraordinaires qui avaient dû nécessiter une détermination si prompte, M. O. Barrot ne savait absolument rien. Où était la garde nationale? qu'étaient devenus le général Lamoricière, le maréchal Bugeaud, M. Thiers? quel général commandait les troupes? il l'ignorait. Lui-même était-il réellement, comme on le lui avait dit, président du Conseil? il l'ignorait. Où était la duchesse

d'Orléans? quels étaient ses desseins, sa volonté? il l'ignorait encore. Son irrésolution naturelle s'aggravait de toutes les angoisses du doute. Que devait-il faire? son âme honnête s'évertuait à le découvrir. Devait-il revenir aux Tuileries? ne valait-il pas mieux se rendre à la Chambre? ne fallait-il pas essayer de précéder l'insurrection à l'Hôtel de ville? Mais que se passait-il dans cet arsenal des gouvernements de crise? Peut-être le peuple l'occupait-il déjà?... Cette question arrêta toute l'attention de M. O. Barrot. Il pria MM. de Malleville, Gustave de Beaumont et Garnier-Pagès d'aller immédiatement à l'Hôtel de ville, dans le but de reconnaître exactement la situation.

VII

Déférant sans hésiter à cette invitation, MM. Garnier-Pagès, de Malleville et de Beaumont s'acheminèrent par les quais de la rive gauche. Ces quais étaient déserts : pas de troupes, pas de peuple; çà et là des curieux. Vers le pont du Carrousel ils entendirent une fusillade. On leur dit que le feu était au Palais-Royal et aux Tuileries. Il y avait au coin de la rue Dauphine une barricade, et au delà du pont Neuf, sur le quai de l'Horloge, des débris de matériaux; des pavés. Ces obstacles furent franchis sans difficultés.

« Il est bien possible, » dit en ce moment M. Garnier-Pagès, « que nous trouvions la République à l'Hôtel de

» ville. » Le quai aux Fleurs et le pont Notre-Dame étaient entièrement déserts. Sur le quai Pelletier, les députés rencontrèrent une colonne d'hommes armés qui, venant de l'Hôtel de ville, traînaient dans la direction des Tuileries un canon couronné de drapeaux. Preuve certaine que l'Hôtel de ville était déjà pris!

« Ils vont faire le siége des Tuileries, c'est fini! » dit M. de Malleville.

« — Avançons, » répliqua M. Garnier-Pagès, « c'est » mon ancien arrondissement; je reconnaîtrai mon » monde, et nous passerons. En avant! »

En effet, à peine avaient-ils passé sur une barricade peu élevée, à l'angle du quai et de la place de l'Hôtel-de-Ville, que M. Garnier-Pagès fut reconnu. « *Vive Gar-* » *nier-Pagès! Vivent les députés de l'Opposition!* » cria la foule qui s'ouvrit devant eux; et ils entrèrent à l'Hôtel de ville, suivis, acclamés, soutenus par un cortége de gardes nationaux et d'ouvriers. Il était environ une heure et demie.

VIII

Des membres du Conseil municipal tenaient séance dans la salle ordinaire des délibérations. On a vu, après le départ de M. de Rambuteau, quatre membres du Conseil, MM. Say, Thierry, Journet, Lejemptel, et M. Flottard, convoquer immédiatement leurs collègues. Dix membres seulement avaient répondu à l'appel : c'étaient MM. Pélassy de l'Ousle, Delestre, Lanquetin,

Perret, Perier, Boutron-Charlard, Grillon, Sanson-Davilliers, Glandaz et Galis. Trente manquèrent, par les divers motifs qui influent sur les faits et sur les hommes dans les jours de révolution.

De midi et demi à une heure, les quatorze membres présents avaient commencé à organiser leur bureau. M. Perier, appelé à la présidence, refusa; pressé de l'accepter, M. Thierry prit place au fauteuil. M. Horace Say ayant décliné les fonctions de secrétaire, M. Flottard, employé de la préfecture, n'hésita pas à les prendre, et s'assit à la gauche de M. Thierry pendant qu'à sa droite venait s'asseoir M. Jourdan, capitaine de la 8e légion, dont l'infatigable initiative avait déjà réclamé les honneurs de la présidence. Dans le large couloir qui enceint les siéges du Conseil, on voyait un auditoire composé d'élèves de l'École polytechnique, de gardes nationaux, de bourgeois, d'ouvriers : auditoire peu nombreux, mais accru de minute en minute. Quelques spectateurs s'étaient mis sur les siéges les plus élevés, laissés vides par les conseillers absents. Le reste de l'Hôtel était déjà plein d'envahisseurs.

Dès que le bureau fut formé, une délibération régulière s'établit. M. Thierry fit d'abord connaître les motifs qui avaient déterminé ses collègues et lui à convoquer le Conseil : le préfet ayant abandonné son poste, aucune autorité régulière n'existant plus à l'Hôtel de ville, c'était le devoir du Conseil municipal de veiller aux intérêts de la cité. M. Flottard confirma l'exposé fait

par M. Thierry. Quelques-uns des membres dirent les événements dont ils avaient été acteurs ou témoins; et M. Perret impressionna vivement l'auditoire par le tableau de ce massacre de la Bastille auquel il venait d'échapper. Ensuite on décida, sur la proposition de M. Delestre, qu'une proclamation serait adressée au peuple; et une commission spéciale, composée de MM. Delestre, Perier, Lanquetin et Pelassy de l'Ousle, fut chargée de la rédiger.

IX

A ce moment, on entendit du côté de la porte un grand tumulte. Un flot de peuple fit irruption, et l'on vit paraître MM. Garnier-Pagès, de Malleville et Gustave de Beaumont. A leur suite venaient deux hommes armés, qui allèrent se placer sur les siéges les plus élevés, à droite, en face du bureau du président. L'un était jeune, d'une figure grave, énergique, la barbe touffue et longue; il se nommait Fanjat. Vêtu d'une vareuse, un fusil dans la main, il interpella aussitôt M. Garnier Pagès : — Que venait-il faire à l'Hôtel de ville avec ses collègues ? M. Garnier-Pagès répondit qu'il était assez connu par son dévouement au peuple pour n'avoir pas besoin d'expliquer ses intentions; que personne n'avait le droit de lui supposer une volonté contraire aux intérêts du peuple; qu'il était heureux de trouver le Conseil municipal assemblé, donnant une noble preuve de pa-

triotisme; qu'il n'avait point dessein de se mêler à la délibération; qu'il venait seulement recueillir et transmettre des renseignements sur la véritable situation de Paris. Puis il traversa l'hémicycle avec ses deux collègues, et s'assit à la place du rapporteur, sous le bureau du président. M. de Malleville prit place à côté de lui; M. G. de Beaumont plus loin, dans le fond de la salle.

Là, M. Garnier-Pagès prit de nouveau la parole, et, s'adressant au public en même temps qu'aux membres du Conseil, il résuma vivement la situation: « Depuis longues années la corruption minait le pays; l'arbitraire tenait la place des lois; le droit de réunion avait été méconnu, menacé, violé; le gouvernement avait jeté le défi aux représentants de la nation; une lutte sanglante en avait été la conséquence. Le massacre du boulevard des Capucines avait épouvanté Paris. Le peuple et la garde nationale s'étaient levés. Les sympathies de l'armée avaient conspiré pour le droit. Le renvoi du ministère Guizot n'avait pas satisfait l'opinion publique. La volonté du peuple avait exigé la chute du système honteux qui pesait sur la France: le roi avait abdiqué en faveur du comte de Paris et de la duchesse d'Orléans. Le combat continuait: il fallait arrêter l'effusion du sang, prévenir le désordre, suppléer à toutes les autorités en fuite. Du reste, il approuvait vivement la réunion du Conseil, et il était prêt à s'unir aux représentants naturels de la cité pour constituer un centre de pouvoir et d'action. »

Du milieu de l'auditoire s'élevèrent des doutes sur l'abdication du roi ; l'incrédulité sur ce point était générale. M. Gustave de Beaumont affirma l'abdication, dont il avait été personnellement témoin, dans le cabinet même du roi, peu d'instants auparavant. Une expression malheureuse souleva une assez vive agitation ; on entendit un murmure confus d'où sortaient des exclamations diverses : « Il n'a pas le droit d'abdiquer ! La » déchéance ! la déchéance ! »

X

Pendant le résumé de M. Garnier-Pagès, M. Fanjat avait réclamé la parole. Sans prendre garde à l'embarras de M. Thierry, qui ne pouvait ni la lui accorder ni lui imposer silence, il la prit dès que le silence fut rétabli : « Avant que la Commission sorte pour rédiger » sa proclamation, il faut que nous sachions dans quel » sens elle va la rédiger. Il faut des faits et non des » paroles. Pour moi, voici ce que je veux que contienne » la proclamation : Le roi Louis-Philippe est déchu du » trône. La royauté est abolie. La souveraineté absolue » du peuple est reconnue. La République est procla- » mée. Le roi Louis-Philippe, pour avoir, à maintes » reprises, dans un but de cupidité et d'égoïsme, poussé » les citoyens à s'entr'égorger, est immédiatement con- » damné à mort ! »

D'abord on avait écouté avec étonnement ; mais, à ces derniers mots, un cri de répulsion, spontané, una-

nime, sort de toutes les poitrines : « Non ! non ! pas » de sang ! »

Le président proteste avec énergie.

M. Sanson-Davilliers, avec un sarcasme indigné : « C'est cela, sans l'entendre ! »

M. Say : « On ne peut condamner un homme à mort » sans jugement ! »

Les exclamations se croisent, et de toutes parts on interpelle l'orateur.

M. Fanjat réclame le silence pour expliquer sa pensée : « En demandant que Louis-Philippe soit condamné, » j'entends bien qu'il soit jugé. Je ne demande pas » qu'on le tue. »

L'agitation continuait. MM. de Malleville, Gustave de Beaumont s'approchent de M. Fanjat : « Mais vous » ne savez pas où vous nous menez ! » Lui, calme, impassible, l'œil fixe comme un homme qui voit sa pensée au bout de son regard, semblait ne rien entendre.

« Nous ne sommes qu'un pouvoir départemental, » nullement un pouvoir politique ! » s'écriait M. Pelassy de l'Ousle, du haut d'une chaise, tribune improvisée pour que la voix dominât le tumulte.

« Nous n'avons pas le droit de changer la forme du » gouvernement ! » disait un autre.

M. Lanquetin ajoutait : « Vous avez trouvé mauvais » que deux cents députés aient fait une Charte et un » roi, en 1830 ! »

Le reste se perdit dans le bruit.

XI

A la fin cependant un peu de calme se rétablit. Les quatre conseillers chargés de rédiger la proclamation se retirèrent dans une pièce voisine. Quelques-uns de leurs collègues les y suivirent. La proclamation fut rédigée en ces termes :

« Le roi vient d'abdiquer. Les Chambres sont dis-
» soutes. En l'absence de tout pouvoir régulier, le
» Conseil municipal s'est réuni. Il veille sur les intérêts
» de la grande cité, et son premier besoin est de s'oc-
» cuper des moyens d'arrêter l'effusion du sang.

» Déjà les troupes ont reçu l'ordre de se retirer et
» de laisser la garde nationale exclusivement chargée
» du service.

» Le Conseil a confiance dans le peuple.

» Respect aux monuments publics et aux propriétés
» privées !

» Là doit s'arrêter l'action du Conseil municipal. A
» la nation seule appartient le droit de régler son
» avenir.

» De l'Hôtel de ville, le 24 février 1848, deux heures
» après midi. »

Ont signé : MM. Horace Say, Pelassy de l'Ousle, Boutron, Périer, Glandaz, Journet, Delestre, Grillon, Sanson-Davilliers, Lanquetin, Perret, Thierry, Lejemptel.

Cette proclamation qui déclare que les *Chambres* sont dissoutes, qu'il n'existe plus aucun pouvoir régulier, qu'à la nation seule appartient le droit de régler son avenir, était l'œuvre d'hommes en grande majorité conservateurs. Certes, rien ne démontre plus invinciblement l'état incandescent des esprits à l'Hôtel de ville. Dans une telle fournaise, une proposition de régence eût été insensée; elle ne pouvait s'y produire; elle n'y fut pas posée. Et la proclamation des membres du Conseil, si digne, si ferme, si mesurée, n'était pas rédigée que déjà elle était dépassée!

De moment en moment la foule augmentait. Du couloir, qui était comble, les premiers rangs descendaient sur les siéges, et les premiers occupants étaient poussés jusque dans l'hémicycle, qu'ils encombraient. L'électricité débordait. On entendait éclater au-dessus du bruit des lambeaux de colloques incohérents. M. Fanjat, M. Landolphe, etc., s'étaient rapprochés de M. Garnier-Pagès. Ils lui reprochaient de ne vouloir pas précipiter les événements; il répliquait, avec fermeté, qu'au lieu de discuter il valait mieux agir.

XII

Un tumulte immense retentissait au loin, lorsque M. Delestre reparut, sa proclamation à la main. Aux premiers mots: « Le roi vient d'abdiquer, » un cri formidable s'éleva: « Déchu! déchu! Dites déchu! » — « Oui,

» oui, » répond M. Delestre, « lui et sa dynastie en-» tière. » Malgré cette énergique addition, il lui est impossible de continuer sa lecture. Des propositions surgissent de toutes parts. Mille voix crient : « La Ré-» publique ! la République ! » M. Delestre s'épuise en efforts : obligé de renoncer à sa lecture, il se retire vers ses collègues.

Alors M. Thierry engage M. Garnier-Pagès à venir prendre, au bureau, la place occupée par M. Flottard; M. de Malleville l'y accompagne. Pendant ce moment, M. Garnier-Pagès dit à son collègue : « Eh bien, vous » le voyez, le peuple veut la République ! Il faut pré-» venir Barrot de ce qui se passe. Du reste, je vais lui » écrire. » Et en effet, il trace rapidement sur le papier ces deux lignes : « Le peuple est maître de l'Hôtel » de ville. La présence de la duchesse d'Orléans n'est » plus possible. Elle y courrait les plus grands périls. » Cet avis était vrai et loyal. M. Garnier-Pagès le devait à M. O. Barrot. Jusque-là ils avaient marché ensemble; mais le moment prévu dès l'origine de la campagne des banquets était arrivé. Les radicaux, n'ayant jamais rien abandonné de leurs principes, étaient toujours libres de les proclamer.

M. Garnier-Pagès voyait enfin devant lui le but de toutes les pensées, de tous les vœux de son âme; il crut pouvoir l'atteindre : il s'y élança[1].

[1] Il était environ deux heures un quart. La proclamation des Conseillers municipaux est datée de deux heures, heure certaine, vue par M. Say sur la pendule du cabinet du président, au moment où il signait.

XIII

« Citoyens, » dit-il d'une voix qui fit taire le tumulte, « le peuple est souverain. Il est le maître de ses des- » tinées. Il sortira victorieux de la lutte. Mais il faut » régulariser le mouvement. Il faut diriger la Révolu- » tion. La République est le rêve de toute ma vie. J'au- » rais accepté un gouvernement de conciliation; mais, » puisque la République est possible, il faut procéder » régulièrement; il faut organiser le pouvoir. »

Aussitôt, dans un élan spontané, MM. Corbon et Pascal, rédacteurs de *l'Atelier,* Flottard, Kunemann, étudiant, Paul Meurice, Catalan, et un grand nombre d'autres s'écrient : « Il faut nommer un maire de Paris! » Garnier-Pagès! — Garnier-Pagès maire de Paris! » Une acclamation universelle répondit. Pas une objection ne s'éleva. Et M. Garnier-Pagès ajouta au billet qu'il écrivait à M. O. Barrot : « On veut en ce moment que j'ac- » cepte d'être maire de Paris. » Puis il plia le billet, sans le cacheter, et le remit à une personne qu'il ne connaissait point, avec prière de le porter.

Les acclamations devenaient pressantes. Malgré les graves raisons de refus qui se présentaient en foule à son esprit, M. Garnier-Pagès crut devoir céder à un vœu unanime; mais il déclara que s'il se rendait au vœu du peuple, c'était sous la condition formelle que ce pouvoir qu'on lui attribuait serait obéi. De toutes

parts : « Oui ! oui ! — Eh bien, j'accepte, et je ferai » mon devoir ! » M. Flottard : « Il accepte, et nous ne » le laisserons pas tuer comme Bailly. » (Applaudissements. — *Vive Garnier-Pagès! Vive le maire de Paris!*)

D'un groupe où était placé M. Corbon, des voix s'élèvent et crient : « Malleville ! Malleville adjoint ! — » Acceptez ! acceptez ! » lui dit vivement M. Garnier-Pagès. Un étudiant, placé à côté de M. de Malleville, et qui l'un des premiers avait proposé M. Garnier-Pagès, dit ; « M. Malleville est un homme que nous estimons. » Il a été très-hostile au système qui s'écroule ; mais il » n'a pas voulu aller au banquet hier... » La foule étouffe cette opposition, et persiste à crier : « Malle» ville ! Malleville adjoint ! » M. de Malleville a une taille imposante ; sa physionomie ouverte et sympathique avait séduit le peuple. Depuis les banquets, il était connu comme un des adversaires les plus résolus de la politique royale. La plupart de ses mots de tribune étaient devenus populaires. Le peuple insistait.

M. Garnier-Pagès, qui désirait que l'Opposition de gauche et du centre gauche suivît le mouvement révolutionnaire, le sollicitait avec instance d'accepter cette investiture démocratique : « Acceptez ! acceptez ! » disait-il à son collègue. « Vous êtes un peu dynastique, » mais cela vous passera. »

M. de Malleville ne se laissa pas ébranler. « Je vous » remercie beaucoup, » s'écria-t-il, « de l'honneur que » vous voulez me faire. Mais aujourd'hui, il faut des » hommes qui aient donné au peuple toute garantie,

» des hommes qui ne puissent être contestés. Je suis » l'ami de M. Thiers... — Cela ne fait rien ! cela ne fait » rien ! — Je n'ai pas assez fait : je ne puis accepter. » Mais je suis dévoué au peuple, et je promets » tout mon concours au pouvoir que vous venez de » créer. »

Malgré ce refus, l'instinct politique du peuple ne se lassait point. Alors M. de Malleville, apercevant M. Recurt, eut l'art de détourner sur lui l'engouement de la foule. « Tenez, » dit-il en le désignant, « voilà » l'homme qu'il vous faut, M. Recurt. — Oui ! oui ! — » Recurt et M. Pagnerre, » ajouta M. Malleville. Et ce nouvel enthousiasme du peuple éclata avec une nouvelle force.

XIV

M. Delestre reparaît. Il essaye, encore une fois, de lire la proclamation du Conseil : il ne peut que mêler au bruit le bruit de sa voix impuissante. « La Répu» blique ! la République ! proclamez la République ! » Et les foudres de l'enthousiasme populaire roulaient dans l'atmosphère embrasée comme le fracas d'une tempête.

M. Garnier-Pagès fait signe qu'il veut parler : un garde national l'interrompt. Il manifeste de nouveau sa volonté : le garde national l'interrompt encore. Le tumulte continue. Alors, dans un irrésistible élan de volonté et de voix : « Vous m'avez nommé maire de » Paris ! » s'écrie-t-il. « Vous avez promis de m'obéir.

» Eh bien, je veux qu'on m'obéisse! » Cette énergie comprime le bruit. Au milieu du silence, M. Garnier-Pagès reprend : « Vous demandez la proclamation de la » République?... — Oui! oui! la République! — J'ai » toujours été républicain. La République est l'objet de » mes vœux les plus ardents. Mais seul, je ne puis pro- » céder à une décision aussi considérable. Pour pro- » céder à une proclamation régulière de la vérité, il » me paraît convenable d'en référer à mes collègues de » l'Opposition radicale. En conséquence, je vais aviser » à l'instant même aux moyens de les réunir pour agir » immédiatement. En attendant, je me retire pour » adresser une proclamation au peuple. » — (*Vive le maire de Paris!*)

XV

A la porte de l'Hôtel de ville s'agitait un peuple plus impatient encore. M. Garnier-Pagès marcha vers cette imminente irruption. Des gardes nationaux, des ouvriers, ouvraient le passage devant lui. M. Richard, du huitième arrondissement, était à sa droite; M. Philippe, officier de la garde nationale, qui avait secondé M. Jourdan à son entrée dans l'Hôtel de ville, lui donnait le bras. Dans une allocution énergique et courte, M. Garnier-Pagès annonça que Louis-Philippe et sa famille étaient déchus du trône; qu'en l'absence de tout pouvoir, il avait accepté celui de maire de Paris,

et qu'il allait organiser la République. Une acclamation immense accueillit cette harangue. Un immense cri de *Vive la République!* ébranla la place.

Après cet hommage rendu à la souveraineté du peuple, le nouveau maire de Paris remonta le grand escalier. M. Flottard était obligé de crier, parmi les flots pressés du peuple : « Place! place au maire de Paris! » Des décharges répétées retentirent au même instant sur la place. Était-ce un retour offensif des troupes attaquant l'Hôtel de ville? On le crut d'abord, et tout se précipita pour résister. Mais on reconnut aussitôt l'erreur de cette première impression.

Il était près de trois heures.

Telle fut cette mémorable séance, commencée par une réunion du Conseil municipal, terminée par la création d'un pouvoir révolutionnaire : pouvoir proclamé à la face de l'institution monarchique encore debout, sorti, d'enthousiasme, du sein même de la révolution, conçu, improvisé, créé, installé par la volonté, par le suffrage spontané du peuple.

CHAPITRE HUITIÈME.

Fin du combat du Château-d'Eau : opiniâtreté de la lutte; incendie des voitures du roi; prise du poste; les généraux Perrot et Lamoricière sont sauvés par le peuple même. — Les gardes nationaux et le peuple entrent dans le château des Tuileries; traces d'abandon subit; scène du trône; gardes municipaux; tout le palais est envahi; décharges de triomphe; accidents; fausse rumeur de lutte; les radicaux accourent; le trône est enlevé, promené à travers la ville et brûlé au pied de la colonne de Juillet; dévastation du château. — Réunion dans les bureaux du *National;* confusion, tumulte; délibération; MM. Sarrans, Emmanuel Arago, Chevallier, Duméril, Marrast, Louis Blanc, etc.; l'institution d'un Gouvernement provisoire est résolue; nomination des membres; mécontentement et retraite de M. Louis Blanc; des délégués sont envoyés à la Chambre des députés, chargés de notifier cette liste de Gouvernement provisoire; ils y arrivent en même temps que la duchesse d'Orléans. — Conférence de M. Lamartine avec MM. Bastide et Marrast, dans un bureau de la Chambre : M. de Lamartine se prononce contre la régence. — Attitude des députés conservateurs. — Inquiétude embarrassée de M. Sauzet, président; il ouvre la séance et s'en excuse; MM. Charles Laffitte, Cambacérès, Dutier; la séance est suspendue; agitation des députés. — État des forces défensives de la Chambre; leur insuffisance; réclamations de MM. de Corcelles, F. Barrot, etc.; nouvel embarras de M. Sauzet; M. de Corcelles se rend au ministère de l'intérieur, M. F. Barrot auprès du général Bedeau; inaction du général Rulhières; incertitude du général Bedeau; impossibilité de défendre la Chambre à coups de fusil, l'ordre étant donné par le duc de Nemours de cesser le feu. — M. O. Barrot est impatiemment attendu. — M. O. Barrot au ministère de l'intérieur : il fait annoncer aux départements la régence de la duchesse d'Orléans; il est averti que la duchesse est à la Chambre et l'attend; il s'y rend. — Conférence de M. O. Barrot avec les délégués du *National :* il refuse de faire partie d'un gouvernement provisoire. — Séance de la Chambre, reproduite d'après le *Moniteur;* vains efforts pour la régence; envahissement du peuple; proclamation d'un gouvernement provisoire. — Résumé et considérations.

I

La Révolution marchait du même pas à la Chambre des députés.

Pour bien comprendre la série des incidents qui marquent le dernier jour de la monarchie constitutionnelle, il est nécessaire de connaître la fin du combat du Château-d'Eau, les scènes de l'invasion des Tuileries, et les décisions prises dans une réunion des diverses nuances du parti radical accouru dans les bureaux du *National*.

Il y avait plus d'une heure que le sang coulait devant le Château-d'Eau. Les assaillants, qui connaissaient la retraite des troupes et l'abdication du roi, déploraient l'inutile effusion du sang et redoublaient d'efforts pour éclairer les soldats. A l'exemple du général Lamoricière, les plus dévoués s'avançaient au milieu de la place, jusqu'au pied des murs, avec des cris et des signes de parlementaires. Mais les assiégés, ne voyant point le but de ces tentatives, les prenaient pour des attaques, et la noire forteresse continuait impitoyablement la résistance. Sur un effectif de cent quinze hommes entassés dans ce réduit [1], plus du quart étaient tués ou blessés. Leur chef, le lieutenant Péresse, avait plusieurs blessures; le sous-lieutenant Audouy gisait hors de combat. Le sang, la poudre, le péril, ne faisaient qu'irriter la rage des soldats. Ils ne défendaient plus ni les armes, ni le drapeau, ni même leur vie : ivres de bruit, de colère, ils recevaient et ils envoyaient la mort avec une brutalité aveugle, sans pitié, sans merci, sans espoir.

[1] Il n'était resté dans le poste qu'un seul maréchal des logis de la garde municipale. Il parvint à sortir, sans avoir été blessé, par la rue du Musée.

II

Du côté des assaillants, le nombre des victimes était plus considérable. Quelques-uns avaient payé de leur vie leur courageuse intervention; le feu des soldats en avait tué d'autres derrière les barricades; un plus grand nombre avait péri par la main inexpérimentée de leurs compagnons. Dire les prodiges de témérité qu'enfantèrent parmi ces braves la colère et le dévouement serait impossible! Une justice incomplète n'est point la justice. L'histoire ne peut nommer et compter que les morts.

Plus le combat durait, et plus il devenait impossible d'en entrevoir la fin. Les assaillants n'avaient point d'artillerie; les projectiles de leurs fusils rebondissaient sur les murailles ou s'aplatissaient sur les ferrures des portes. De hardis démolisseurs avaient attaqué l'édifice par le faîte, par les flancs, par les derrières; leurs mains habiles s'étaient usées contre l'inébranlable solidité des murs. Un dernier acte de dévouement, tenté par un officier de la garde nationale, M. Lesseré, avait encore échoué. Grièvement blessé à la cuisse, il était tombé sur le perron.

La nécessité d'en finir suggéra un moyen terrible. Deux des voitures sorties des écuries du roi pour se rendre au château, et qu'on a vues arrêtées par le peuple, étaient restées entre ses mains et avaient été brû-

lées; les autres étaient également préparées pour l'incendie. On eut l'idée d'utiliser cet incendie pour la guerre. Les voitures sont traînées devant le poste. De la paille et du foin sont amoncelés dans les caisses, sur les siéges, partout; on y joint des planches goudronnées, de vieux décors, toutes sortes de combustibles propres à produire une fumée épaisse. On y met le feu. Les flammes, rapidement élancées, viennent lécher les murs; attirée par les ouvertures, la fumée pénètre. La constance des soldats n'en est pas encore domptée. Ils coupent un des conduits de la fontaine : l'eau n'atteint point le foyer de l'incendie, qui bientôt enveloppe l'édifice. Ils essayent de se réfugier dans les caves: elles sont inondées! Une plus longue résistance dépassait les forces humaines. Épuisés, à demi asphyxiés, les soldats se résignent à capituler. Le lieutenant Péresse ouvre la porte et sort. Avant même qu'il puisse indiquer ses intentions, une décharge s'engouffre autour de lui et le frappe. Le sergent-major Hacquart et tous les soldats survivants viennent ensuite, jetant leurs armes sur le seuil et criant qu'ils se rendent.

On eût pu croire qu'ils allaient être mis en pièces. Les plus acharnés des assaillants se précipitent en effet avec des cris de mort. Mais le peuple de Paris n'est point la populace de la Rome impériale : dans le plus terrible déchaînement de ses passions, la générosité de ses instincts survit et prévaut. Un noble cri: « *Honneur aux blessés!* » étouffa les cris de mort. Audouy,

Hacquart et tous les soldats blessés furent aussitôt saisis par des mains généreuses, enlevés et conduits dans les ambulances. Le reste se sauva par la porte de la rue du Musée. Pas un seul ne fut tué ni blessé.

On trouva dans le poste onze cadavres; du côté du peuple, il y en eut trente-huit. Dix-huit soldats étaient plus ou moins grièvement frappés; du côté du peuple, il y avait plus de cinquante blessés; et le nombre de ceux qui se firent transporter et soigner chez eux n'est point compris dans ce chiffre. Lorsque le peuple occupa ce poste si longtemps disputé, deux heures sonnaient à l'horloge du Palais-Royal. La lutte avait duré deux heures.

Pendant ces péripéties, les généraux Perrot et Lamoricière étaient restés prisonniers dans cette arrière-boutique où nous les avons vu conduire. Plusieurs fois, au plus fort du combat, on avait délibéré si on ne les fusillerait pas : l'humanité l'avait emporté. Le combat fini, on ne songea plus qu'à les sauver. Le général Perrot quitta son uniforme, revêtit un habit, et s'en alla sans être remarqué. Son uniforme et ses décorations lui furent scrupuleusement rapportés. Le général Lamoricière n'eut qu'à se dépouiller de sa capote. Il s'éloigna sous l'habit de l'un de ses libérateurs.

Ainsi finit cette lutte déplorable. S'il y en a de plus sanglantes dans l'histoire de Paris révolutionnaire, il n'y en a point qui ait amené de plus graves conséquences. Elle détermina l'abdication du roi et sa fuite. Matériellement, toute l'histoire de la révolution de 1848

est comprise entre le massacre des Capucines et le combat du Château-d'Eau : elle commence à l'un et finit à l'autre. Hasard, Destin, Providence! le massacre des Capucines soulève le peuple; le combat du Château-d'Eau renverse la monarchie [1].

III

Tous les abords des Tuileries étant ainsi au pouvoir du peuple, la masse des assaillants reflua sur le château.

Aussitôt après le départ de la duchesse d'Orléans, du duc de Nemours et des troupes, les gardes natio-

[1] C'est ici le lieu de rétablir la vérité contre un bruit répandu involontairement ou à dessein. On a dit que plusieurs soldats avaient été brûlés dans le poste, qu'un plus grand nombre avaient été asphyxiés. Cela est faux. Un fait assez curieux, que je tiens de M. Vassal, commissaire de police, en est la preuve irréfutable. Appelé le 25 au matin à constater les morts et à les faire transporter, ce magistrat vit, sur un lit de camp, un soldat du 14e immobile. Ce soldat avait été trouvé par les assaillants parmi les cadavres, tous frappés de balles, au milieu desquels il resta quelque temps. Mais il fit un mouvement; on s'en aperçut, et, malgré son immobilité apparente, dans l'espoir qu'il n'avait pas rendu le dernier soupir et qu'on pourrait peut-être le secourir, on l'avait transporté sur un lit de camp, dans le cabinet de l'officier. Lorsque M. Vassal arriva, on lui recommanda de l'examiner. M. Vassal s'approcha. Le soldat ne donnait aucun signe de vie. M. Vassal lui mit la main sur le cœur, qui battait fort et bien. Il le secoua rudement, se doutant d'une supercherie, et l'engagea à ne plus faire le mort, attendu qu'aucun danger ne le menaçait. Le soldat, rassuré, se leva, répondit au commissaire, avoua qu'il avait contrefait le mort dans la crainte d'être égorgé, et suivit à pied, tranquillement, le chariot qui emportait les cadavres de ses camarades. Ce fait, constaté par le commissaire de police du Palais-Royal, démontre incontestablement que pas un homme ne fut asphyxié dans le corps de garde. Nous en avons au surplus expliqué les causes. Je le répète : pas un soldat ne fut massacré après la reddition du corps de garde; il y eut, au contraire, empressement général à les sauver.

naux des 1re, 5e, 6e et 10e légions avaient pénétré dans l'intérieur du palais. La cour se trouva ainsi un moment à peu près déserte. Solitude étrange et sinistre! On voyait les groupes des nouveaux arrivants, surpris, s'arrêter, regarder, sonder de l'œil le piége caché sans doute derrière ce vide prémédité. Puis les plus hardis avançaient, ils avançaient encore, franchissaient la grille et pénétraient enfin dans le château, stupéfaits d'une si facile victoire!

Partout se voyaient les traces d'un abandon récent, imprévu et subit. La table du déjeuner était encore servie : l'argenterie fut comptée, serrée et mise en sûreté.

Du reste, ce premier flot d'envahisseurs respecta tout, tout, excepté le trône! En découvrant ce signe matériel de la royauté disparue, la foule poussa un cri de triomphe. L'un des envahisseurs monta les degrés, s'assit à la place du roi et salua gravement la foule. Un rire immense éclata dans cette salle des respects consacrés. Chacun à son tour répéta le sarcasme. Fantaisie grotesque! mythe profond! Le peuple avait reconquis sa souveraineté : il prenait possession du trône! il était le ROI!

En parcourant les salles, ils arrivèrent à la porte qui, du pavillon de Flore, ouvre sur la galerie du Louvre. Là, tout à coup, s'offrirent à leurs yeux trois cents gardes municipaux et des soldats du génie, qu'on y avait cachés. Un seul officier, M. Perrin, était avec eux; les autres avaient disparu. Retranchés derrière une insigni-

fiante barricade de chaises et de banquettes, ces malheureux attendaient. Il y eut une seconde terrible : la générosité l'emporta. Ouvriers et gardes nationaux tendirent aux municipaux une main amie, et se dépouillèrent pour chacun d'eux de quelque vêtement. Les survenants, entraînés par l'exemple, s'empressaient à l'envi de favoriser ce déguisement de salut. Les municipaux furent tous sauvés.

IV

Pendant ce temps, le flot envahissait toutes les parties du palais. Le drapeau, qui d'habitude signalait la présence du roi, tombait, enlevé par l'audacieuse ascension d'un gamin. Toutes les fenêtres, ouvertes avec fracas, se remplissaient d'une foule inaccoutumée. Des décharges multipliées célébraient les joies de la victoire. Les nouveaux venus répondaient de la cour à cet appel de la poudre. Joie imprudente, que quelques-uns payèrent de leur vie !

Entendue au loin, cette fusillade fit croire à une lutte. Parmi les plus ardents ennemis du roi, nul ne l'aurait accusé d'abandonner les Tuileries sans un simulacre de défense : elles devaient être le théâtre d'un combat suprême. Les radicaux de *la Réforme* et ceux du *National*, MM. Dornès, Duras, Mallefille, Bérard, d'Alton-Shée, Hauréau, Lagrange, Monduit, Barral, etc., etc., y accoururent en hâte. Un adepte du bonapartisme, le co-

lonel Dumoulin, suivi d'un certain nombre de combattants, y vint de son côté. Mais leur courage devait être inutile!

Quelqu'un ouvrit l'avis de promener le trône par la ville et de le brûler ensuite, au pied de la colonne de Juillet. Aussitôt drapeaux, estrade, fauteuil, sont enlevés et hissés sur une charrette. Elle se met en marche entourée d'un immense cortége, traverse la rue de Rivoli, arrive aux boulevards, en parcourt le long développement, et débouche sur la place de la Bastille. Là s'élève, attisé par des mains moqueuses, le bûcher du dédain. La flamme consume cet amas d'oripeaux.

Changement profondément caractéristique! En 1792, le peuple, formé par la monarchie, poursuit avec fureur son roi fugitif et le jette en captivité. En 1848, le peuple, formé par la Révolution, le laisse fuir, sans daigner même savoir de quel côté il fuit. Celui-là tue le roi sur la place publique, celui-ci raille le trône vide et le brûle en se jouant.

V

Jusque-là, aucune dévastation n'avait attristé le triomphe. Arrivèrent les combattants du Château-d'Eau. Couverts du sang de leurs camarades, embrasés de toutes les ardeurs de la lutte, ils respectaient, protégeaient, sauvaient leurs ennemis vaincus. Mais leurs passions appelaient l'occasion de s'épancher. Les por-

traits du roi allument leur rage : ils les arrachent, les foulent aux pieds. Cette première violence déchaîne les autres : les bustes sont brisés, les glaces servent de cibles et volent en éclats, les tentures lacérées roulent dans la poussière; les porcelaines hachées, une foule d'objets précieux jonchent le parquet. L'œuvre de destruction s'accomplit.

Les appartements de la duchesse d'Orléans furent préservés par l'énergie des premiers occupants. Les diamants de la Couronne et la plus grande partie des objets précieux furent également sauvés. Longtemps après, l'horloge, dont on avait arraché les marteaux, marquait encore l'heure où commença cette dévastation : une heure vingt minutes.

Cependant une pensée plus haute naît dans l'âme du peuple et s'en empare. Si la royauté n'existe plus aux Tuileries, elle est debout au Palais Bourbon. « A la Chambre! à la Chambre! Pas de régence! pas de régence! » crient mille voix; et plusieurs colonnes, de deux ou trois cents hommes chacune, s'organisent aussitôt pour marcher sur la Chambre des députés.

VI

En exaltant toutes les passions, la lutte les avait nivelées. Les radicaux de toutes les nuances marchaient au même but, du même pas. Le 24 au matin, M. Marrast avait, le premier, posé l'ultimatum des ré-

publicains : l'abdication avant midi, ou à midi l'assaut des Tuileries. Le *National* était ainsi devenu le centre de l'action radicale. C'était là que les militants du parti, aussi bien que les politiques, venaient verser et retremper leurs sentiments. La plupart acceptaient la régence comme une nécessité provisoire; mais, à chaque minute, l'idée d'une transaction perdait du terrain. Aiguillonnées par l'espérance, déjà les volontés regardaient plus loin.

Vers midi, l'intérieur et les abords des bureaux étaient encombrés. Penchés aux fenêtres de la grande salle de rédaction, les rédacteurs, les amis, les clients, échangeaient les nouvelles, les encouragements, les excitations, les cris, avec la foule entassée dans la rue. A l'intérieur de cette salle, une inextricable cohue d'hommes politiques, d'ouvriers, de gardes nationaux, les bras levés, les mains tendues, l'œil en feu. Dans ce pêle-mêle, des mots sans suite : abdication, — régence, — souveraineté du peuple, — déchéance, — république. Mais rien de distinct, de précis; rien encore de supérieur au tumulte : ni une voix, ni une pensée.

Cependant on sentait vivement l'importance d'une résolution nette, formulée par l'ensemble du parti républicain : vigoureusement propagée, elle donnerait au mouvement une nouvelle impulsion, au peuple une direction positive, à tous les esprits encore flottants un but.

MM. Thomas, Emmanuel Arago, Sarrans, Duméril (de Saint-Omer), Chaix (de Lyon), Aristide Guilbert, Edmond Adam, Peauger, Billaudel, Chevallier, le ma-

jor Poussin, Hauréau, Hélie, etc., etc., réussirent enfin à rétablir un peu d'ordre. M. Sarrans prit la présidence, M. Duméril la plume de secrétaire. Une délibération régulière commença (midi et demi). On apprenait en ce moment l'abdication du roi.

En peu de mots, M. Sarrans expose le besoin d'une action commune et d'un but tracé. L'abdication est un fait certain. Faut-il s'en contenter? Ne doit-on pas mettre la circonstance à profit pour exiger davantage? M. Emmanuel Arago prend la parole. Dans un discours énergique, il représente que, la révolution accomplie, c'est au peuple à disposer de lui-même, que lui seul peut dicter des lois, qu'il faut donc songer à organiser un gouvernement provisoire. — M. Chevallier parle de la régence : une défaveur générale accueille ses paroles. — MM. Sarrans, Peauger, Duméril et autres, appuient vivement l'opinion émise par M. E. Arago. « Les massacres de la rue des Capucines! » dit M. Duméril, « voilà l'histoire et le tombeau de la » royauté. Il n'y a plus de monarchie possible. L'ar» mée, par son attitude, a fait la révolution avec le » peuple. Le peuple a retrouvé son indépendance : il » ne doit plus aliéner ses droits. La liberté! voilà notre » foi. La souveraineté du peuple! voilà notre loi. Il faut » arriver à la République, et par conséquent nommer » un gouvernement provisoire. » — D'autres refusent au roi le droit d'abdiquer; ils le veulent déchu. La déchéance prononcée, la nation devient maîtresse de ses destinées, la régence n'est plus qu'un non-sens.

La pensée de constituer un gouvernement provisoire chargé d'organiser la République domine bientôt souverainement. M. Marrast, accouru de la Chambre à la nouvelle de l'abdication du roi, formule cette pensée en quelques mots d'une concision frappante : « Hier, » ce matin, nous aurions accepté un gouvernement de » transaction; en ce moment, le peuple est le maître. » La République est de droit. Il y a plus : elle est une » nécessité, un fait. Discutez, ne discutez pas : peu » importe. Pour moi, je suis fermement déterminé à » faire afficher dans quelques instants une proclama- » tion au peuple, au nom de la République. » Et il retourna à la Chambre.

Après de nouvelles observations de MM. Emmanuel Arago, Louis Blanc et Sarrans, l'institution d'un gouvernement provisoire est unanimement décidée.

Quels noms le composeraient? Parmi les noms présentés, les uns sont acceptés, les autres écartés. Chaque membre nommé est acclamé. Des bulletins, jetés par les fenêtres, communiquent le résultat au peuple, qui fait éclater son approbation par de chaleureux applaudissements. Un membre de la réunion ayant proposé M. O. Barrot comme une force qu'il vaut mieux avoir avec soi que contre soi, des objections s'élèvent; on répond que M. O. Barrot vient de recevoir sur la place de la Concorde une véritable ovation, que sa popularité peut être utile. Le nom est adopté. M. Louis Blanc insiste pour qu'une égale satisfaction soit donnée aux deux fractions du parti républicain. La liste définitive-

ment arrêtée porte les noms de : Dupont de l'Eure, François Arago, Marie, Garnier-Pagès, Ledru-Rollin, Odilon Barrot, Marrast. Lecture en est donnée au peuple : le peuple confirme par ses acclamations.

M. Louis Blanc, mécontent de la part faite aux radicaux de sa nuance, se retire. M. Martin (de Strasbourg), qui, peu de jours avant et en prévision d'événements possibles, avait, de concert avec M. Goudchaux et M. Marie, préparé une liste de membres d'un gouvernement provisoire, court aux bureaux de *la Réforme* afin de prévenir une scission.

VII

Ainsi, presque à la même heure, la régence était condamnée, du haut des barricades, à l'Hôtel de ville, aux Tuileries, dans les bureaux du *National*. La Chambre des députés pouvait seule encore lui donner un souffle de vie. Qu'arriverait-il si ce débris de monarchie, relevé au Palais Bourbon, soutenu par les huit mille hommes de la place de la Concorde, par les sympathies d'une fraction importante de la garde nationale, par le prestige d'une femme et d'un enfant sur le cœur de la foule, était hardiment dirigé sur l'Hôtel de ville? Il fallait, à tout prix, devancer à la Chambre madame la duchesse d'Orléans et le comte de Paris; il fallait, immédiatement, obtenir l'adhésion des membres désignés, les envoyer en possession de l'Hôtel de ville, et notifier à la Chambre des députés le décret du peuple.

Mission difficile et redoutable! MM. Emmanuel Arago, Sarrans, Peauger, Chaix et Duméril, n'hésitèrent point à l'accepter.

Entourés d'un cortége nombreux, ils sortent, suivent les boulevards, prennent par la rue de Rivoli, rencontrent des troupes, parlementent pour obtenir le passage, et arrivent sur la place de la Concorde après le départ du roi, avant l'arrivée de madame la duchesse d'Orléans. L'aspect de la place était de nature à intimider des hommes moins résolus. Les troupes, infanterie, cavalerie, artillerie, la couvraient presque entièrement. A cette vue, une partie du cortége s'arrête et recule; mais les délégués poursuivent. Le général Bedeau marche à eux. Il aperçoit M. Arago, le reconnaît, se plaint à lui de l'état où on le laisse, sans direction, sans instructions, et le prie de demander des ordres à M. Thiers ou à M. O. Barrot, qu'il croit ministres. M. Arago passe avec les autres délégués. Enfin ils sont dans l'intérieur du palais. La salle des Pas-perdus est pleine de groupes, députés, journalistes, hommes politiques, gardes nationaux : les délégués y propagent l'objet de leur mission. On s'étonne, on applaudit, le petit nombre ose s'indigner. En ce moment paraît M. Marie : M. Arago lui communique la liste. « Acceptez-vous? » lui dit-il. « Voulez-vous notifier le gouvernement provisoire à la Chambre? — Oui, j'accepte, » réplique sur-le-champ M. Marie, « et je monte à la tribune [1]. » La duchesse arrivait!

[1] M. Carnot venait de dire à M. Marie : « Nous accepterions la régence;

VIII

Accompagnée de son beau-frère, de ses enfants et d'amis dévoués, elle s'avançait au milieu des rangs de la 2e légion. A la salle des pas perdus, l'escorte fit halte. La duchesse pénétra dans l'intérieur de la Chambre, et, pendant que l'on préparait des siéges dans l'hémicycle, au pied de la tribune, pour elle et ses fils, elle alla s'asseoir dans la salle des distributions. Le colonel Lemercier, des gardes nationaux de la 10e légion, venus des Tuileries pour se joindre à elle, et quelques autres de la 2e, la suivirent malgré la consigne. A la faveur de ce mouvement, M. Arago et ses amis s'introduisirent, malgré la résistance des huissiers.

C'est ainsi que, par un merveilleux enchaînement de faits, le Gouvernement provisoire et la Régence entraient, au même moment, dans la Chambre des députés. Lequel des deux obtiendrait l'empire? Telle était la question.

L'horloge de la Chambre marquait une heure et demie [1].

IX

Un puissant auxiliaire se préparait à porter dans la balance le poids de sa parole et de son nom.

» mais nous désirons mieux : il faut obtenir un gouvernement provisoire,
» qui laisse au peuple la faculté de choisir. »

[1] Le *Moniteur* a constaté cette heure solennelle.

Quelque temps avant l'arrivée de la duchesse d'Orléans, une courte conférence avait réuni, dans un des bureaux de la Chambre, MM. de Lamartine, Bastide et Marrast. MM. Hetzel et Bocage assistaient à cette réunion. « Vous savez, » dit M. Marrast, « ce que nous » sommes; vous savez ce que nous voulons. Nous som» mes républicains : c'est donc la République que nous » voulons. Si pourtant ce que nous voulons était impos» sible; si nous étions forcés encore à la patience; si, » pour éviter une lutte qui n'aurait d'autre effet que » d'ensanglanter la France, nous étions mis en de» meure d'accepter comme transaction la régence, » nous la voudrions avec un progamme arrêté, défini » d'avance, dans des conditions, sous des garanties, avec » des concessions telles, qu'un retour en arrière ne fût » plus possible, et, bien entendu, sous la réserve de » tous nos sentiments républicains, dont nous conti» nuerions d'espérer et de poursuivre le triomphe. »

M. de Lamartine répondit : « Je ne sais pas la force » de votre parti, mais je sais celle de votre idée. La » monarchie est une forme usée en France. Je crois » qu'une régence ne serait qu'un replâtrage malheu» reux. Ce que Louis-Philippe n'a pu faire, une femme » et un enfant ne le feront pas. Un pareil établissement » ne durerait pas trois mois. Mon avis est que, si on » veut établir quelque chose de définitif et épargner » au pays des convulsions nouvelles, il faut aller cher» cher le remède dans les entrailles de la situation. La » France est essentiellement démocratique; elle l'est

» cent fois plus, qu'elle ne l'imagine. Elle ne saurait » être autre chose. La preuve en est dans son impa» tience à porter toutes les royautés qui se la disputent » depuis cinquante ans, sans jamais la satisfaire. »

M. Bastide interrompit M. de Lamartine : « Les pa» roles de M. Marrast n'ont eu évidemment d'autre but » que celui de laisser toute liberté à la discussion. Je » suis heureux de voir M. de Lamartine dans les idées » qui sont les nôtres; et ce n'est assurément pas nous » qui songerons à reculer, quand le succès est là, dans » la voie où nous marchons depuis vingt ans. »

Il fut alors convenu que M. de Lamartine parlerait contre la Régence; qu'il déposerait lui-même ou qu'il appuierait la proposition d'un gouvernement provisoire. Sur cette assurance, on se sépara sans avoir rien précisé quant aux noms qui seraient appelés à composer ce gouvernement de la nation rendue à sa souveraineté.

En créant la splendide épopée des Girondins, M. de Lamartine avait vu, dans le passé, les grandeurs de la Révolution, dans l'avenir, les grandeurs de la République. L'irrésistible attraction de l'âme vers la vérité est le signe divin du génie.

X

Dès le matin, les députés, inquiets des événements, avides de nouvelles, étaient venus en grand nombre à la Chambre. A les voir, il était facile de deviner leurs

opinions et le résultat de la journée, s'ils avaient à la décider. Ce n'était plus, chez les conservateurs, le langage exalté ni les provoquantes attitudes de la veille; c'étaient des caresses de regard et de paroles envers leurs collègues de l'Opposition et des empressements sans fin; les plus dignes glissaient silencieux parmi les groupes. On eût dit d'autres hommes, une autre assemblée. Ils respirèrent en apprenant la dissolution qui, tout en les dégageant de la responsabilité, les arrachait au péril.

Mais bientôt leur angoisse redoubla. Un aide de camp arrivait du palais, adjurant les députés de l'Opposition de venir s'interposer entre le peuple et la famille royale menacée d'un assaut. Un moment après, M. F. de Lasteyrie apportait la nouvelle de l'abdication. C'était trop! On veut douter; quelques-uns nient. M. Vatout survient et confirme. Enfin M. Thiers, désespéré de cœur et de visage, paraît, disparaît, jetant parmi les groupes ces paroles que nous avons déjà rapportées : « Le flot monte, monte! Tout est perdu! » La déroute des esprits est au comble.

XI

Pâle d'inquiétude, le président, M. Sauzet, cherchait puérilement son chemin dans les ténèbres de son esprit. Devait-il, ne devait-il pas ouvrir la séance? L'ordre du jour disait : « A une heure, convocation dans

» les bureaux, discussion sur la mise en accusation des » ministres; à trois heures, séance publique, continua- » tion des débats sur le privilége de la Banque de Bor- » deaux. » Mais les événements avaient anéanti ce programme. Que mettre à la place? que proposer? que dire? Le malheureux formaliste cherchait dans ses règlements une solution, une indication. Rien ne s'offrait. Le règlement des grandes crises est dans le cœur des hommes de courage. Il attendait la direction d'un ministre : il n'y avait plus de ministère ou il n'y en avait pas encore.

Abîmé dans ces graves perplexités, il se décida pourtant, sur les réquisitions de quelques membres, à monter au fauteuil. Il s'en excusa, disant que la gravité des circonstances, le désir d'un grand nombre de membres et *l'autorité des précédents,* l'avaient conduit à faire une convocation immédiate et à substituer la séance publique à la réunion dans les bureaux.

MM. Charles Laffitte et Cambacérès demandent que la Chambre se déclare en permanence. M. Dutier réclame l'ajournement de cette proposition, sauf à y revenir plus tard. Le président tranche la question : il déclare que la séance durera jusqu'à ce que l'on ait décidé de la lever, et qu'il n'y a pas à s'occuper d'une autre permanence.

Après ce colloque, la séance resta suspendue. Toutes les âmes étaient hors la salle : les nouvelles absorbaient toutes les attentions. On apprenait coup sur coup les progrès de l'insurrection, les ovations du gé-

néral Lamoricière et de M. O. Barrot, le doute de leur succès, l'insuffisance de M. Thiers comme opinion, la nomination de M. O. Barrot à la présidence du Conseil, l'abdication du roi, sa fuite, l'arrivée prochaine de madame la duchesse d'Orléans!

XII

Un sujet de terreur non moins grave, c'était l'état des forces défensives de la Chambre.

Cette Assemblée, que l'émeute avait un moment envahie, qu'elle menaçait depuis vingt-quatre heures, qui allait devenir le centre du pouvoir, l'arbitre des destinées de la monarchie, avait pour toute garde quatre-vingt-dix hommes du 25e de ligne et le poste occupé par un détachement de la 7e légion. Vers dix heures, l'initiative de M. Noël, commissaire de police, avait obtenu de la 10e légion, qui se réunissait sur la place de Bourgogne, un renfort de cent cinquante gardes nationaux. C'était encore bien peu, et cependant un officier d'état-major, porteur d'un ordre, voulut diriger ces cent cinquante hommes sur le Carrousel. Le commandant, M. Ramond de la Croisette, refusa d'abandonner la Chambre.

L'insuffisance de ces forces, même contre un coup de main, était manifeste. M. de Corcelles, témoin du sanglant conflit de la place de la Concorde, sentit le péril, le signala, et, soutenu par plusieurs de ses collègues,

MM. Dufaure, Ferdinand Barrot, Chasseloup-Laubat, Léon Faucher, etc., représenta au président la nécessité d'appeler autour de la Chambre des troupes plus nombreuses. A cette réclamation, l'embarras de M. Sauzet fut considérable. Il voyait bien le danger, il avait un ardent désir d'y pourvoir; mais son règlement ne lui attribuait pas le droit de requérir l'armée. Pouvait-il usurper à ce point l'autorité royale? Les forces étaient bien là, à quelques pas; il ne s'agissait que de les porter de la place de la Concorde sur le pont; mais cela même, le président de la Chambre pouvait-il l'ordonner? pouvait-il le réclamer? M. Sauzet ne le pensait pas. Au moins faudrait-il consulter un ministre! M. de Corcelles, impatienté, se chargea d'aller au ministère de l'intérieur prendre les ordres du ministre qu'il y trouverait, s'il en trouvait un. Il ne trouva personne. De son côté, M. F. Barrot se rendit auprès du général Bedeau, pour savoir de lui si ses instructions ne lui permettaient pas de venir se masser autour de la Chambre. Mais, à ce moment, ce général était chargé de couvrir les Tuileries, et il ne pouvait prendre sur lui d'exécuter un autre ordre, qu'on se refusait d'ailleurs à lui donner. Dans la hiérarchie militaire, le chef seul a le droit d'imprimer la direction.

XIII

Le général Rulhières, qui commandait au Carrousel, avait, dit-on, reçu deux fois dans la matinée, par l'en-

tremise de M. Bro, l'ordre d'aller protéger la Chambre. Mais, soit que l'ordre ait été mal rendu, soit que le général Rulhières ne l'ait pas compris, soit que la cavalerie du général Regnauld de Saint-Jean d'Angely et la colonne Bedeau lui aient paru une protection suffisante, cet ordre ne fut point exécuté.

Cependant, après le départ du roi, après le passage de la duchesse d'Orléans, le général Bedeau, tourmenté de la communication de M. F. Barrot, sentit combien il serait périlleux d'éloigner les troupes, même pour former cette avant-garde dont le duc de Nemours lui avait parlé. Il ignorait encore l'éviction du maréchal Bugeaud : car nul n'avait songé à l'avertir que le commandement avait passé en d'autres mains. Dévoré d'inquiétude, il se détermina à venir à la Chambre afin d'y voir le maréchal. Démarche inutile! le maréchal n'y était pas. Il se hâta alors d'envoyer à la Chambre son aide de camp, le capitaine Fabar, prendre les ordres de M. Odilon Barrot, qu'il croyait toujours président du Conseil. M. Fabar, cherchant vainement M. O. Barrot, s'adressa à un député, qu'il ne connaissait pas, pour faire parvenir la demande du général. C'était M. Courtais, qui n'hésita pas à déclarer que les troupes ne devaient pas intervenir.

XIV

Au surplus, la Chambre ne pouvait être défendue à coups de fusil. Depuis le matin, tous les ordres ten-

daient à éviter le feu, à l'arrêter partout où il commençait. Au moment même où la duchesse d'Orléans arrivait à la Chambre, le duc de Nemours avait fait donner par le général Gourgaud[1], à un officier de la garde nationale, l'ordre écrit au crayon de cesser le feu. Comment M. Odilon Barrot, le représentant de la conciliation, eût-il pu donner un ordre contraire? Comment le général Bedeau eût-il pu l'assumer?

Ce qui était possible, c'était de masser toutes les troupes disponibles, l'arme au bras, la garde nationale en tête, sur le pont de la Concorde, sur le quai, à l'entrée des quatre rues qui s'ouvrent sur le Palais Bourbon. Aux masses mouvantes de l'insurrection, on pouvait opposer des masses inertes, profondes, infranchissables. Cette idée si simple ne vint à l'esprit d'aucun des hommes qui auraient eu le pouvoir de la réaliser, ni du duc de Nemours, présent à la Chambre, tenant les troupes au bout de sa main, ni de M. Sauzet.

Les hommes d'initiative sont rares! L'habitude du classement, du commandement régulier et facile, émousse dans les hommes du gouvernement cette faculté suprême; l'obéissance la tue dans les militaires. Dès que la responsabilité des uns ou des autres se trouve directement en jeu, la peur de la responsabilité s'empare d'eux et les démoralise. L'initiative abonde au contraire parmi le peuple, être multiple, anonyme, irresponsable; les crises, qui la glacent dans les gou-

[1] Je tiens le fait du général Gourgaud lui-même.

vernants, la font saillir de son sein fécond. Là, chacun est son chef, le chef naturel, reconnu, obéi de ceux que son audace lui soumet. Chefs et hommes reçoivent l'élan, l'impriment; la force déchaînée se décuple; toutes les résistances tombent.

XV

Cependant le parti de la régence attendait impatiemment M. O. Barrot, et s'étonnait de ne point le voir. Il était depuis trois quarts d'heure au ministère de l'intérieur, et pendant ce temps il avait dicté à MM. Degouve-Denuncques, Taschereau et autres, une dépêche télégraphique ainsi conçue :

« Le roi a abdiqué. La duchesse d'Orléans est pro» clamée régente. Tout marche ici vers la conciliation. »

Près de lui allaient et venaient une foule de députés, de journalistes, d'hommes politiques, chacun apportant sa nouvelle et son conseil. Celui-là demandait que l'on convoquât les assemblées primaires; celui-ci que l'on se résignât à la République; M. de la Rochejaquelein offrait ses services. Les uns voulaient aller à la Chambre des députés, les autres à l'Hôtel de ville. M. Pagnerre faisait observer que la Chambre des députés était encore plus impopulaire que la royauté; qu'il y aurait folie à vouloir s'appuyer sur elle pour fonder un gouvernement; qu'on surexciterait par là toutes les hostilités. M. O. Barrot écoutait, toujours indécis, lorsqu'on vint l'avertir que madame la duchesse d'Orléans

était à la Chambre, et l'y attendait avec anxiété. Cela coupa court aux discussions. Il partit sur-le-champ, accompagné d'amis.

Quelques minutes après il entrait dans la salle des séances. Il en ressortait aussitôt, pour aller conférer avec les délégués du *National*, dans un bureau que le président Sauzet avait cru pouvoir mettre à leur disposition.

XVI

Ces délégués étaient animés des résolutions les plus énergiques. Tout d'abord, M. Emmanuel Arago avait voulu s'élancer à la tribune, criant qu'il n'y avait plus de députés, et qu'il voulait parler au nom du peuple. MM. Ary Scheffer, Mornay et autres, l'avaient retenu à grand'peine et entraîné dans le bureau n° 2. C'est là que la conférence commença.

MM. O. Barrot, Mornay, de Morny et les délégués, MM. E. Arago, Duméril, Sarrans, etc., se tenaient debout autour de la table. Autour d'eux, un cercle de spectateurs en assez grand nombre.

M. Duméril exposa la mission dont ils étaient chargés, l'impossibilité de la régence, la nécessité d'un gouvernement provisoire. M. Sarrans, s'adressant à M. O. Barrot, dit que, parmi les hommes de l'Opposition, nul n'avait autant que lui concouru au mouvement, et que l'on avait dû compter sur son adhésion, sur son dévouement au peuple, dont il avait si puis-

samment secondé l'avénement. M. E. Arago ajouta : « Le peuple veut, il exige un gouvernement provi- » soire. » Et il donna communication de la liste dressée au *National*.

M. O. Barrot répliqua : Il n'avait jamais été républicain ; il était fort loin d'avoir voulu préparer l'avénement de la République ; il était libéral ; son dévouement était acquis au peuple ; le gouvernement d'une femme et d'un enfant suffisait pour garantir les libertés publiques et la sincérité du gouvernement représentatif ; il manquerait à ses convictions, à son devoir, à son honneur, s'il acceptait d'être élu membre d'un gouvernement provisoire ; il ne croyait pas le moment venu pour la République, il voulait la régence ; il allait concourir de tous ses efforts à l'organiser ; et, en conséquence, il repoussait les propositions qui lui étaient faites. « Vous » refusez, soit ! » dit l'un des délégués ; « mais alors » vous n'aurez jamais le droit de blâmer ceux qui, » vous ayant fait appel, accepteront sans vous un pé- » rilleux mandat ! »

Sur cette déclaration on se sépara, chacun retournant à la séance pour la dernière lutte entre la monarchie et la révolution.

XVII

Laissons maintenant parler le *Moniteur* :

A une heure et demie[1], on annonce que madame la

[1] La séance publique avait été indiquée pour trois heures. Les sténographes, attirés par les événements, arrivèrent successivement dans l'ordre

duchesse d'Orléans et M. le comte de Paris vont se rendre à la séance.

Au même instant, en effet, madame la duchesse d'Orléans entre, tenant M. le comte de Paris d'une main, et M. le duc de Chartres de l'autre. De vives acclamations l'accueillent. Un grand nombre de membres des diverses parties de la Chambre font entendre les cris de *Vive la duchesse d'Orléans! Vive le comte de Paris! Vive le roi! Vive la régente!*

Madame la duchesse d'Orléans et ses enfants prennent place sur des siéges que l'on a disposés à la hâte dans l'hémicycle, au pied de la tribune. M. le duc de Nemours accompagne madame la duchesse d'Orléans. Plusieurs officiers et gardes nationaux en uniforme lui servent d'escorte.

Un certain nombre de personnes étrangères à la Chambre entrent aussi dans la salle et se tiennent debout dans les deux couloirs.

Une grande anxiété se peint sur toutes les physionomies.

M. Lacrosse, *au milieu du bruit :* Je demande que la parole soit donnée à M. Dupin, qui vient d'amener M. le comte de Paris dans la Chambre.

M. Dupin : Je ne l'ai pas demandée!

Voix nombreuses : Parlez! parlez!

suivant : MM. Lagache (Bon Eure), Limouzain, Lagache (Célestin), Lemansois, Martin, Dumoutier, Grosselin (Émile), Lequien, Grosselin père, Massias. Dans cette circonstance solennelle, ils firent preuve d'un zèle, d'un sang-froid, d'un talent supérieur. Ils ont dressé pour l'histoire un tableau mémorable. L'histoire leur doit de conserver leurs noms.

M. Dupin, *à la tribune :* (Écoutez ! écoutez !) Messieurs, vous connaissez la situation de la capitale, les manifestations qui ont eu lieu. Elles ont eu pour résultat l'abdication de S. M. Louis-Philippe, qui a déclaré en même temps qu'il déposait le pouvoir et qu'il le laissait à la libre transmission sur la tête du comte de Paris, avec la régence de madame la duchesse d'Orléans. (Vives acclamations. — Cris nombreux : *Vive le roi! Vive le comte de Paris! Vive la régente!*)

Messieurs, vos acclamations, si précieuses pour le nouveau roi et pour madame la régente, ne sont pas les premières qui l'aient saluée ; elle a traversé à pied les Tuileries et la place de la Concorde, escortée par le peuple, par la garde nationale (Bravo ! bravo !), exprimant ce vœu, comme il est au fond de son cœur, de n'administrer qu'avec le sentiment profond de l'intérêt public, du vœu national, de la gloire et de la prospérité de la France. (Nouveaux bravos.)

(M. Dupin descend de la tribune.)

Plusieurs membres : M. Barrot ! M. Barrot à la tribune !

D'autres membres : Il est absent !

M. Dupin, *de sa place :* Il me semble que la Chambre, par ses acclamations unanimes, vient d'exprimer un sentiment non équivoque qui doit être constaté.

Voix nombreuses : Oui ! oui !

Voix diverses à gauche et à l'extrême gauche : Non ! non ! Attendons M. Barrot ! Un gouvernement provisoire !

M. Dupin : Je demande, en attendant que l'acte d'abdication, qui nous sera remis probablement par M. Barrot, soit parvenu, que la Chambre fasse inscrire au procès-verbal les acclamations qui ont accompagné ici et salué dans cette enceinte le comte de Paris comme roi de France, et madame la duchesse d'Orléans comme régente, sous la garantie du vœu national. (Oui ! oui ! bravo ! — Non ! — Vive et universelle agitation.)

M. le président : Messieurs, il me semble que la Chambre, par ses acclamations unanimes...

(Approbation au centre. — Réclamations à gauche et à droite, et de la part des spectateurs qui sont entrés dans les couloirs.)

M. Dupin : Je constate avant tout les acclamations du peuple et de la garde nationale.....

(M. Marie demande la parole et monte à la tribune. — Le bruit et l'agitation l'empêchent de se faire entendre.)

M. de Lamartine, *de sa place :* Je demande à M. le président de suspendre la séance par le double motif et du respect que nous inspirent, d'un côté, la représentation nationale, et de l'autre, la présence de l'auguste princesse qui est ici devant nous. (Non ! non ! — Oui !)

M. le président : La Chambre va suspendre sa séance jusqu'à ce que madame la duchesse d'Orléans et le nouveau roi se soient retirés. (Non ! non !)

(M. le duc de Nemours et plusieurs députés s'approchent de madame la duchesse d'Orléans et paraissent

l'engager à se retirer. La princesse semble s'y refuser et garde sa place.)

M. Lherbette, *s'adressant à M. le président* : Madame la duchesse d'Orléans désire rester ici.

(Le bruit et l'agitation redoublent.)

M. le président : Tout le monde, sans distinction d'opinion, doit comprendre qu'en présence d'une auguste princesse et de son fils, le silence et le respect sont le devoir de tous.

(Bruits divers. — M. Marie occupe toujours la tribune. — Madame la duchesse d'Orléans et ses enfants restent debout dans l'hémicycle, entourés d'un grand nombre de députés.)

M. Oudinot : Je demande à la Chambre un instant d'attention. (Écoutez! écoutez!) On fait appel à tous les sentiments généreux.

La princesse, on vous l'a dit, a traversé les Tuileries et la place de la Concorde seule, à pied, avec ses enfants, aux acclamations publiques. Si elle désire se retirer, que les issues lui soient ouvertes, que nos respects l'entourent comme elle était entourée tout à l'heure des respects de la ville de Paris. Accompagnons-la où elle veut aller..... (Interruptions.) Si elle demande à rester dans cette enceinte, qu'elle reste, et elle aura raison, car elle sera protégée par notre dévouement. (Très-bien.)

M. le président : La première mesure à prendre, c'est d'inviter toutes les personnes étrangères à la Chambre à sortir de l'enceinte. (Non! non!)

La Chambre ne peut pas délibérer; messieurs, par respect pour la Chambre et pour la Constitution, veuillez vous retirer. (Non! non!)

En ce moment, madame la duchesse d'Orléans semble céder aux invitations qu'on lui adresse; précédée du duc de Nemours et suivie de ses deux enfants, elle monte les degrés de la salle par le couloir du centre qui conduit à la porte placée au-dessous de l'horloge. Arrivée aux derniers bancs du centre gauche, elle y prend place, toujours entourée du même cortége, au milieu des acclamations de la Chambre presque entière. MM. les députés de l'extrême gauche restent impassibles à leurs places. Le nombre des gardes nationaux et des personnes étrangères à la Chambre augmente à chaque instant dans les couloirs.

M. le président : J'invite de nouveau toutes les personnes étrangères à la Chambre à se retirer; la Chambre va délibérer.

M. Marie, *s'adressant aux gardes nationaux en armes* : Messieurs, sortez, pour que la Chambre puisse délibérer. (Non! non!)

M. le président : Souvenez-vous, messieurs, que la représentation nationale est un dépôt sacré confié à la ville de Paris et à la garde nationale; la Chambre ne peut pas délibérer en présence d'étrangers. (Non! non!)

(En ce moment, M. Odilon Barrot entre dans la salle. Un grand nombre de députés l'entourent.)

M. Osmont : Il faut laisser parler M. Odilon Barrot.

(M. Marie, à la tribune, se dispose à prendre la parole.)

Plusieurs voix : M. Odilon Barrot! M. Odilon Barrot!

M. Crémieux : Laissez parler M. Marie, M. Odilon Barrot viendra.

M. Marie : Messieurs, dans la situation où se trouve Paris, vous n'avez pas un moment à perdre pour prendre des mesures qui puissent avoir autorité sur la population. Depuis ce matin le mal a fait d'immenses progrès, et, si vous tardez encore à prendre des mesures par des délibérations inutiles, vous ne savez pas jusqu'à quel point le désordre peut aller; il est donc urgent de prendre un parti. Quel parti prendre? On vient de proclamer la régence de madame la duchesse d'Orléans; vous avez une loi qui a nommé le duc de Nemours régent; vous ne pouvez pas aujourd'hui faire une régence; c'est certain, il faut que vous obéissiez à la loi. Cependant il faut aviser; il faut, à la tête de la capitale comme à la tête de tout le royaume, d'abord un gouvernement imposant; je demande qu'un gouvernement provisoire soit constitué. (Bravos! bravos! dans les tribunes.) Quand ce gouvernement aura été constitué, il avisera; il pourra aviser, concurremment avec les Chambres, et il aura autorité dans ce pays : ce parti pris à l'instant même, il faut le faire connaître dans Paris; c'est le seul moyen d'y rétablir la tranquillité : il ne faut pas en pareil moment perdre son temps en vains discours.

Voici, messieurs, ma proposition : je demande que sur-le-champ un gouvernement provisoire soit organisé.

(M. de Genoude se dirige vers la tribune; plusieurs membres l'engagent à ne pas prendre la parole.)

M. de Genoude : Je n'ai pas d'autres intérêts que les intérêts du pays.

Plusieurs membres : Laissez vos intérêts de côté !

M. Crémieux : Dans un pareil moment il est impossible que tout le monde soit d'accord pour proclamer madame la duchesse d'Orléans pour régente, et M. le comte de Paris pour roi ; la population ne peut pas accepter immédiatement cette proclamation ; en 1830, nous nous sommes fort hâtés, et nous voici obligés, en 1848, de recommencer. (Bravo ! bravo !) Nous ne voulons pas, messieurs, nous hâter en 1848 ; nous voulons procéder régulièrement, légalement, fortement.

Le gouvernement provisoire... (Bravo ! bravo !) que vous nommerez ne sera pas seulement chargé de maintenir l'ordre, mais de nous apporter ici des institutions qui protégent toutes les parties de la population, ce qui lui avait été promis et ce qu'il n'a pas pu trouver depuis 1830. (Bravo ! bravo !)

Quant à moi, je vous le déclare, j'ai le plus profond respect pour madame la duchesse d'Orléans... (Bravo ! bravo ! — Ces bravos, qui partent des bancs du centre, sont étouffés par des cris et par le tumulte des tribunes) ... et j'ai conduit tout à l'heure (j'ai eu ce triste honneur) la famille royale jusqu'aux voitures qui l'emportent dans son voyage ; je n'ai pas manqué à ce devoir, et j'ajouterai que toutes les populations qui étaient répandues sur la route ont parfaitement accueilli le malheureux roi et sa malheureuse famille. (Rumeur tumultueuse.) Mais maintenant, messieurs, la généra-

lité de la population parisienne, la fidèle garde nationale, ont manifesté leur opinion légale; eh bien, la proclamation qui vous est proposée dans ce moment violerait la loi qui est déjà portée.

Nommons un gouvernement provisoire; qu'il soit juste, ferme, vigoureux, ami du pays, auquel il puisse parler, pour lui faire comprendre que, s'il a des droits que tous nous saurons lui donner, il a aussi des devoirs qu'il doit savoir remplir.

Croyez-nous un peu, nous vous en supplions; nous sommes arrivés aujourd'hui à ce que devait nous donner la révolution de Juillet; nous n'avons pas voulu le changement de quelques hommes; sachons profiter des événements, et ne laissons pas à nos fils le soin de renouveler cette révolution.

Je demande l'institution d'un gouvernement provisoire composé de cinq membres. (Approbation à gauche dans les tribunes.)

M. de Genoude : Je le demande à tout le monde..... (Interruption.) Vous ne pouvez faire ni un gouvernement provisoire ni une régence; il faut que la nation soit convoquée, si vous avez quelque chose à faire. (Interruption.) Je dis qu'il n'y a rien sans le consentement du peuple. C'est comme en 1830, vous ne l'avez pas appelé, voyez ce qui vous arrive; ce sera la même chose, et vous verrez les plus grands malheurs surgir de ce que vous ferez aujourd'hui. (Agitation.)

M. Odilon Barrot (Écoutez! écoutez!): Jamais nous n'avons eu plus besoin de sang-froid et de prudence!

(C'est vrai !) Puissiez-vous être tous unis dans un même sentiment, celui de sauver le pays du plus détestable des fléaux, la guerre civile. (Très-bien ! très-bien !) Les nations ne meurent pas, mais elles peuvent s'affaiblir dans des dissensions intestines, et jamais la France n'a eu plus besoin de toute sa grandeur et de toute sa force.

Notre devoir est tout tracé. Il a heureusement cette simplicité qui saisit toute une nation ; il s'adresse à ce qu'elle a de plus généreux et de plus intime, à son courage, à son honneur.

La couronne de Juillet repose sur la tête d'un enfant et d'une femme. (Vives acclamations au centre.)

(Madame la duchesse d'Orléans se lève et salue l'assemblée. Elle invite le comte de Paris à l'imiter, ce qu'il fait.)

M. Odilon Barrot : Je fais un appel solennel...

M. de la Rochejaquelein : Vous ne savez ce que vous faites.

(Madame la duchesse d'Orléans se lève comme pour parler.)

Plusieurs voix : Écoutez ! écoutez ! Laissez parler madame la duchesse !

D'autres membres : Continuez, monsieur Barrot !

M. Odilon Barrot : C'est au nom de la liberté politique dans notre pays, c'est au nom des nécessités de l'ordre surtout, au nom de notre union et de notre accord dans des circonstances si difficiles, que je demande à tout mon pays de se rallier autour de ses

représentants de la révolution de Juillet. Plus il y a de grandeur et de générosité à maintenir et à relever ainsi la pureté et l'innocence, et plus mon pays s'y dévouera avec courage. Quant à moi, je serai heureux de consacrer mon existence, tout ce que j'ai de facultés dans ce monde, à faire triompher cette cause, qui est celle de la vraie liberté dans mon pays. (Bravos au centre.)

M. de la Rochejaquelein : Je demande la parole.

M. Odilon Barrot : Est-ce que par hasard on prétendrait remettre en question ce que nous avons décidé par la révolution de Juillet ? (Très-bien ! très-bien !)

Messieurs, la circonstance est difficile, j'en conviens, mais il y a dans ce pays de tels éléments de grandeur, de générosité et de bon sens, que je suis convaincu qu'il suffit de leur faire appel pour que la population de Paris se lève autour de cet étendard. (Oui ! oui !)

Il y a là tous les moyens d'assurer toute la liberté à laquelle ce pays a le droit de prétendre, de la concilier avec toutes les nécessités de l'ordre qui lui sont si nécessaires, de rallier toutes les forces vives de ce pays et de traverser les grandes épreuves qui lui sont peut-être réservées.

Ce devoir est simple, tracé par l'honneur, par les véritables intérêts du pays ; si nous ne savons pas le remplir avec fermeté, persévérance, courage, je ne sais quelles peuvent en être les conséquences ; mais soyez convaincus, comme je le disais en commençant,

que celui qui a le courage de prendre la responsabilité d'une guerre civile au sein de notre noble France, celui-là est coupable au premier chef, celui-là est criminel envers son pays et envers la liberté de la France et du monde entier.

Quant à moi, messieurs, je ne puis prendre cette responsabilité. La régence de la duchesse d'Orléans, un ministère pris dans les opinions les plus éprouvées, vont donner plus de gages à la liberté; et puisse un appel au pays, à l'opinion publique, dans toute sa liberté, se prononcer alors, et se prononcer sans s'égarer jusqu'à des prétentions rivales de la guerre civile.

M. Ledru-Rollin : Je demande la parole.

M. Barrot, *continuant :* Se prononcer au nom des intérêts du pays et de la vraie liberté, voilà, quant à moi, quel est mon avis, quelle est mon opinion; je ne pourrais pas prendre la responsabilité d'une autre situation.

M. de la Rochejaquelein : Nul plus que moi ne respecte et ne sent profondément ce qu'il y a de beau dans certaines situations. Je n'en suis pas à ma première épreuve.

Je répondrai à l'honorable M. Odilon Barrot que je n'ai pas la folle prétention de venir ici élever des prétentions contraires, non; mais je crois que M. Odilon Barrot n'a pas servi, comme il aurait voulu les servir, les intérêts pour lesquels il est monté à cette tribune, en s'avançant autant qu'il a fait. (Bruit.)

Messieurs, il appartient peut-être bien à ceux qui,

dans le passé, ont toujours servi les rois, de parler maintenant du pays et de parler du peuple.

Quelques voix : Bien ! très-bien !

M. de la Rochejaquelein : Aujourd'hui, vous n'êtes rien ici ; vous n'êtes plus rien !...

Au centre : Comment donc ! comment donc !

M. de Mornay : Nous ne pouvons accepter cela.

M. le président : Monsieur, vous vous écartez de l'ordre ; je vous rappelle à l'ordre.

M. de la Rochejaquelein : Permettez-moi de parler.

Quand je dis que vous n'êtes rien, en vérité, je ne croyais pas soulever des orages. Ce n'est pas moi, député, qui vous dirai que la Chambre des députés n'existe plus comme Chambre. Je dis qu'elle n'existe plus comme... (Interruptions.) Je dis, messieurs, qu'il faut convoquer la nation, et alors...

(En ce moment une foule d'hommes armés, gardes nationaux, étudiants, ouvriers, pénètre dans la salle des séances et arrive jusqu'à l'hémicycle. Plusieurs sont porteurs de drapeaux. Un tumulte général se produit dans l'assemblée. La plupart des membres siégeant aux bancs des centres refluent vers les banquettes supérieures. Les cris : *Nous voulons la déchéance du roi ! la déchéance ! la déchéance !* sont poussés par ceux qui paraissent marcher à la tête de la foule.)

M. de Mornay : Monsieur le président, suspendez, mais ne levez pas la séance en ce moment.

M. le président, *se couvrant :* Il n'y a point de séance en ce moment.

(Un orateur étranger à la Chambre, M. Chevallier, ancien rédacteur de la *Bibliothèque historique*, escalade la tribune. — Cris et confusion générale.)

Messieurs, dit cet orateur, croyez à la modération de mes paroles (Bruit. — Vous n'avez pas le droit de parler!) Je viens vous proposer le seul expédient qui puisse vous tirer d'embarras. Si vous voulez sauver la situation, vous n'avez qu'une chose à faire. Écoutez-moi!... Gardez-vous de proclamer sans droit le comte de Paris, mais que la duchesse d'Orléans et le comte de Paris aient le courage de se rendre sur les boulevards, au milieu du peuple et de la garde nationale, je réponds de leur salut. Si le peuple ne consent pas à lui déférer le pouvoir...

Voix dans la foule : Vive la république! (Assez! assez!)

M. Chevallier : La seule chose que vous ayez à faire dans ce moment, c'est de nous donner un gouvernement, c'est de le faire à l'instant même ; vous ne pouvez pas laisser toute une population sans magistrats; c'est là le premier besoin que vous ayez à satisfaire... (Le bruit couvre la voix de l'orateur.) Il faut que le comte de Paris soit porté sur le pavois aux Chambres.

Un membre de la Chambre : Il est venu ici tout à l'heure! il est ici! si vous hésitez...

(Les regards se portent vers le sommet de l'amphithéâtre, où s'étaient assis la duchesse d'Orléans et ses enfants. Au moment de l'invasion de la salle par la multitude, la princesse, les princes et ceux qui les accompagnaient sortent par la porte qui fait face à la tribune.)

M. Chevallier : Vous êtes sûrs de voir proclamer la république...

(Le trouble et la confusion sont à leur comble.)

(Un citoyen en costume d'officier, qu'on nous dit être M. Dumoulin, commandant de l'Hôtel de ville en juillet 1830, monte à la tribune et pose sur le marbre la hampe d'un drapeau tricolore.)

« Messieurs, s'écrie M. Dumoulin, le peuple a reconquis son indépendance et sa liberté aujourd'hui comme en 1830; vous savez que le trône vient d'être brisé aux Tuileries et jeté par la fenêtre. »

(MM. Crémieux, Ledru-Rollin et de Lamartine paraissent en même temps à la tribune.)

Voix dans la foule : Plus de Bourbons! — A bas les traîtres! — Un gouvernement provisoire immédiatement!

(Clameurs confuses. — Beaucoup de députés se retirent par la porte du fond.)

M. Ledru-Rollin, *s'adressant aux hommes de la foule :* Au nom du peuple que vous représentez, je vous demande le silence.

Voix du peuple : Au nom de M. Ledru-Rollin, silence!

M. Ledru-Rollin : Messieurs, au nom du peuple, je vous demande un instant de silence.

Un homme du peuple : Un gouvernement provisoire!

M. Mauguin : Soyez tranquilles! vous aurez un gouvernement provisoire!

M. Ledru-Rollin : Au nom du peuple partout en armes, maître de Paris quoi qu'on fasse (Oui! oui!),

je viens protester contre l'espèce de gouvernement qu'on est venu proposer à cette tribune. (Très-bien! très-bien! — Bravos dans la foule.) Je ne fais pas comme vous une chose nouvelle, car, en 1842, lors de la discussion de la loi de régence, seul dans cette enceinte j'ai déclaré qu'elle ne pouvait être faite sans un appel au pays. (C'est vrai! — Très-bien!)

M. de la Rochejaquelein : Et moi donc!

Une voix : Oui! la Rochejaquelein aussi!

M. Ledru-Rollin : On vient tout à l'heure de vous parler de la glorieuse révolution de 1789. Prenons bien garde que les hommes qui en parlent ainsi n'en connaissent pas le véritable esprit, et ne veuillent pas surtout en respecter la Constitution.

En 1791, dans le texte même de la Constitution, on a déclaré que l'Assemblée constituante, l'Assemblée constituante, comprenez-le bien, avec des pouvoirs spéciaux, n'avait pas le droit de faire une loi de régence, et qu'il fallait un appel au pays pour la faire.

Voix nombreuses : Oui! oui! — C'est évident.

M. Ledru-Rollin : C'est le texte même de la Constitution de 1791.

Or, messieurs, depuis deux jours nous nous battons pour le droit. Eh bien, si vous résistez, et si vous prétendez qu'un gouvernement par acclamation, un gouvernement éphémère qu'emporte la colère révolutionnaire, si vous prétendez que ce gouvernement existe, nous nous battrons encore au nom de la Constitution de 91 qui plane sur le pays, qui plane sur notre histoire, et

qui veut qu'il y ait un appel fait à la nation pour qu'une régence soit possible.

Une voix : Ce n'est pas possible autrement.

M. Ledru-Rollin : Ainsi pas de régence possible...

Voix nombreuses : Nous n'en voulons pas !

M. Ledru-Rollin : Pas de régence possible, ainsi qu'on vient d'essayer de l'implanter d'une façon que je dirais véritablement singulière et usurpatrice.

Comment ! tout à coup, sans nous laisser délibérer, vous-même, majorité, venir briser la loi que vous avez faite contre nos efforts de 1842 ! Vous ne le voudriez pas. C'est un expédient qui n'a pas de racines dans le pays.

Au nom même du droit que, dans les révolutions mêmes, il faut savoir respecter, car on n'est fort que par le droit, je proteste, au nom du peuple, contre votre nouvelle usurpation. (Bravo ! bravo ! — Vive Ledru-Rollin !)

Vous avez parlé d'ordre, d'effusion de sang. Ah ! l'effusion de sang nous touche, car nous l'avons vue d'aussi près que personne. Eh bien, nous vous déclarons encore ceci : l'effusion de sang ne peut cesser que quand les principes et le droit seront satisfaits ; et ceux-là qui viennent de se battre se battront ce soir si l'on méconnaissait leurs droits. (Oui ! oui !)

Au nom de ce peuple qui est tout, je vous demande quelle espèce de garanties votre gouvernement, qu'on intronisait, qu'on essayait d'introniser tout à l'heure, quelles garanties il nous donne ? (Bravos dans la foule.)

Une personne qui s'est assise sur les bancs du centre, en face de la tribune, se lève et s'écrie : « Je déclare que les paroles qui sont proférées ici... (Interruption.)

Les députés qui se trouvent placés auprès de cette personne l'invitent à se taire. — Non ! non ! s'écrie-t-elle, je proteste... — (Bruit général. — L'interlocuteur est entraîné hors de la salle par les efforts mêmes des députés.)

M. Berryer, *s'adressant à M. Ledru-Rollin :* Pressez la question ! concluez ! un Gouvernement provisoire !

M. Ledru-Rollin : Messieurs, en parlant ainsi au nom du peuple, j'ai la prétention, je le répète, de rester dans le droit, et j'invoque deux souvenirs. (Concluez ! concluez !)

En 1815, Napoléon a voulu abdiquer en faveur du roi de Rome. Le pays était debout, le pays s'y est refusé.

En 1830, Charles X a voulu abdiquer pour son petit-fils ; le pays était debout, le pays s'y est refusé.

M. Berryer : Concluez ! nous connaissons l'histoire.

M. Ledru-Rollin : Aujourd'hui, le pays est debout, et vous ne pouvez rien faire sans le consulter.

Je demande donc, pour me résumer, un Gouvernement provisoire (oui ! oui !), non pas nommé par la Chambre (non ! non !), mais par le peuple. Un Gouvernement provisoire, et un appel immédiat à une convention qui régularise les droits du peuple. (Bravo ! bravo !)

(M. de Lamartine, qui est resté à la tribune, s'avance pour prendre la parole.)

Plusieurs voix : Lamartine ! Lamartine ! (Les applaudissements éclatent. — Écoutez ! écoutez !)

M. de Lamartine : Messieurs, je partage aussi profondément que qui que ce soit parmi vous le double sentiment qui a agité tout à l'heure cette enceinte, en voyant un des spectacles les plus touchants que puissent présenter les annales humaines, celui d'une princesse auguste se défendant avec son fils innocent, et venant se jeter du milieu d'un palais désert au milieu de la représentation du peuple. (Très-bien ! très-bien ! — Écoutez ! écoutez ! — On n'a pas entendu ! répétez !)

Je demande à répéter ma phrase et je vous prie d'attendre celle qui va la suivre. Je disais, messieurs, que j'avais partagé aussi profondément que qui que ce soit dans cette enceinte le double sentiment qui l'avait agitée tout à l'heure. Et ici je ne fais aucune distinction, car le moment n'en veut pas, entre la représentation nationale et la représentation des citoyens de tout le peuple, et de plus c'est le moment de l'égalité, et cette égalité ne servira, j'en suis sûr, qu'à faire reconnaître la hiérarchie de la mission que des hommes spéciaux ont reçue de leur pays, pour donner non pas l'apaisement, mais le premier signal du rétablissement de la concorde et de la paix publique. (Bravos ! bravos !)

Mais, messieurs, si je partage cette émotion, qu'inspire ce spectacle attendrissant des plus grandes catastrophes humaines, si je partage le respect qui vous

animе tous, à quelque opinion que vous apparteniez dans cette enceinte, je n'ai pas partagé moins vivement le respect pour ce peuple glorieux qui combat depuis trois jours pour redresser un gouvernement perfide, et pour rétablir sur une base désormais inébranlable l'empire de l'ordre et l'empire de la liberté. (Applaudissements.)

Mais, messieurs, je ne me fais pas l'illusion qu'on se faisait tout à l'heure à cette tribune; je ne me figure pas qu'une acclamation spontanée arrachée à une émotion et à un sentiment publics puisse constituer un droit solide et inébranlable et un gouvernement de trente-cinq millions d'hommes.

Je sais que ce qu'une acclamation proclame, une autre acclamation peut l'emporter, et quel que soit le gouvernement qu'il plaise à la sagesse et aux intérêts de ce pays de se donner, dans la crise où nous sommes, il importe au peuple, à toutes les classes de la population, à ceux qui ont versé quelques gouttes de leur sang dans cette lutte, de cimenter un gouvernement populaire, solide, inébranlable enfin. (Applaudissements.)

Eh bien, messieurs, comment le faire? Comment le trouver parmi ces éléments flottants, dans cette tempête où nous sommes tous emportés, et où une vague vient surmonter à l'instant même la vague qui vous a emportés jusque dans cette enceinte? Comment trouver cette base inébranlable? En descendant dans le fond même du pays, en allant extraire, pour ainsi dire,

ce grand mystère du droit national, d'où sort tout ordre, toute vérité, toute liberté. C'est pour cela que, loin d'avoir recours à ces subterfuges, à ces surprises, à ces émotions, dont un pays, vous le voyez, se repent tôt ou tard (Oui! oui!), lorsque ces fictions viennent à s'évanouir, en ne laissant rien de solide, de permanent, de véritablement populaire et d'inébranlable sous les pas du pays; c'est pour cela que je viens appuyer de toutes mes forces la double demande que j'aurais faite le premier à cette tribune, si on m'avait laissé monter au commencement de la séance, la demande, d'abord d'un gouvernement, je le reconnais, de nécessité, d'ordre public, de circonstance, d'un gouvernement qui étanche le sang qui coule, d'un gouvernement qui arrête la guerre civile entre les citoyens... (Acclamations.)

(L'un des hommes de la foule, qui est debout dans l'hémicycle, remet son sabre dans le fourreau, en disant : « Bravo! bravo! »)

M. de Lamartine : ..... D'un gouvernement qui suspende ce malentendu terrible qui existe depuis quelques années entre les différentes classes de citoyens, et qui, en nous empêchant de nous reconnaître pour un seul peuple, nous empêche de nous aimer et de nous embrasser. (Très-bien! très-bien!)

Je demande donc que l'on constitue à l'instant, du droit de la paix publique, du droit du sang qui coule, du droit du peuple qui peut être affamé du glorieux travail qu'il accomplit depuis trois jours, je demande

que l'on constitue un gouvernement provisoire (Bravo! bravo!) ... un gouvernement qui ne préjuge rien, ni de nos droits, ni de nos ressentiments, ni de nos sympathies, ni de nos colères, sur le gouvernement définitif qu'il plaira au pays de se donner quand il aura été consulté. (C'est cela! c'est cela!) Je demande donc un gouvernement provisoire (Oui! oui!)

De toutes parts : Les noms des membres du gouvernement provisoire.

(Plusieurs personnes présentent une liste à M. de Lamartine.)

M. de Lamartine : Attendez! Ce gouvernement provisoire aura pour mission, selon moi, pour première et grande mission, d'établir la trêve indispensable, et la paix publique entre les citoyens; 2° de préparer à l'instant les mesures nécessaires pour convoquer le pays tout entier, et pour le consulter, pour consulter la garde nationale tout entière (Oui! oui!), le pays tout entier, tout ce qui porte dans son titre d'homme les droits du citoyen. (Applaudissements prolongés.)

Un dernier mot.

Les pouvoirs qui se sont succédé depuis cinquante ans...

(A ce moment on entend retentir du dehors des coups violents aux portes de l'une des tribunes publiques. Les portes cèdent bientôt sous des coups de crosse de fusil. Des hommes du peuple mêlés de gardes nationaux y pénètrent en criant : « A bas la Chambre! pas de députés! » Un de ces hommes a poussé le canon de son

fusil dans la direction du bureau. Les cris : « Ne tirez pas ! ne tirez pas ! c'est M. de Lamartine qui parle ! » retentissent avec force. Sur les instances de ses camarades, l'homme relève son fusil.)

M. le président, qui est resté au fauteuil, réclame le silence en agitant violemment sa sonnette.

(Le bruit et le tumulte acquièrent la plus grande intensité.)

M. le président : Puisque je ne puis obtenir le silence, je déclare la séance levée.

(M. Sauzet quitte le fauteuil après avoir prononcé ces paroles.

Ici l'assemblée de la Chambre des députés cesse ; mais le peuple armé de fusils, de sabres, mêlé aux gardes nationaux, et un certain nombre de députés de la gauche restent dans la salle.

Après quelques instants de tumulte, M. Dupont (de l'Eure) monte au fauteuil. Il est entouré d'un grand nombre de personnes étrangères à la Chambre.

M. de Lamartine est toujours à la tribune.)

Voix nombreuses : Les noms ! les noms des membres du gouvernement provisoire !

M. de Lamartine s'efforce de dominer le bruit que ces exhortations ne parviennent pas à calmer.

Quelques voix : Dupont (de l'Eure) ! Dupont (de l'Eure) !

D'autres voix : Il est au fauteuil, silence ! écoutez-le ! (Oui ! oui !)

M. de Lamartine, *au milieu du bruit :* Je vais lire les noms...

Voix nombreuses : Silence ! silence !

M. de Lamartine : Messieurs, je vais lire les noms. (Le bruit continue.)

MM. Arago, Carnot... (Le tumulte va toujours en croissant.)

M. S... : Messieurs, M. Dupont (de l'Eure) nous préside...

Voix nombreuses : Le gouvernement provisoire !

M. S... : M. Dupont (de l'Eure) va nommer le gouvernement provisoire. (De longs bravos éclatent sur tous les bancs.)

M. Chevallier : Si vous voulez faire quelque chose, laissez donc parler.

M. Marion *député, à M. de Lamartine :* Ne quittez pas la tribune !

Une voix : Écoutez donc la proclamation des noms !

Un homme armé d'un fusil : Nous ne demandons qu'un moment de silence ; nous voulons seulement entendre les noms des personnes qui composeront le gouvernement.

Une autre personne : Du silence dépend le salut de tous. Je le réclame pour qu'on puisse entendre M. Dupont (de l'Eure.)

Une voix : M. Dupont (de l'Eure) avant tout !

Une autre voix : Vive la République !

(Beaucoup de personnes pressent et entourent M. de Lamartine, et l'engagent à attendre le rétablissement du silence pour parler.)

Au nom du peuple! s'écrie l'une d'elles, du silence! Laissons parler M. de Lamartine.

M. de Lamartine : Un moment de silence, messieurs. (Le silence se rétablit un instant.)

Messieurs, la proposition qui a été faite, que je suis venu soutenir et que vous avez consacrée par vos acclamations à cette tribune, elle est accomplie. Un gouvernement provisoire va être proclamé nominativement. (Bravo! bravo! — Vive Lamartine!)

Maintenant, messieurs...

Voix nombreuses : Nommez-les! nommez-les!

M. de Lamartine : On va les nommer.

(M. de Lamartine, après avoir attendu quelques instants que le calme se rétablisse, se retire sur le derrière de la tribune.

M. Dumoulin monte à la tribune et cherche à se faire entendre, mais le bruit continuel empêche de saisir ses paroles.)

M. Dumoutier, *debout sur le bureau des secrétaires de la Chambre* : Messieurs, on vous demande un peu de silence pour proclamer les noms du gouvernement provisoire; si vous ne faites silence, vous n'entendrez rien et nous n'aboutirons à rien. (Oui! silence!)

M. Dupont (de l'Eure) : On vous propose de former le gouvernement provisoire. (Oui! oui! — Silence!)

Les sténographes : Silence! On répétera les noms!

M. Dupont (de l'Eure) : Voici les noms! (Silence!)

Voix nombreuses : Nommez! nommez!

M. Dupont (de l'Eure) : Arago, Lamartine, Dupont (de l'Eure), Crémieux... (Bruit et agitation.)

M. de Lamartine : Silence, messieurs! Si vous voulez que les membres du gouvernement provisoire acceptent la mission que vous leur avez confiée, il faut au moins que la proclamation en soit faite. Notre honorable ami ne peut se faire entendre au milieu de ce bruit.

Une voix : Il faut qu'on sache que le peuple ne veut pas de royauté. La république.

Plusieurs voix : Délibérons immédiatement.

Une voix : Assis, assis, allons nous asseoir. Prenons la place des vendus.

Une autre voix : Plus de Bourbons, un gouvernement provisoire, et ensuite la république.

M. de la Rochejaquelein : Ils ne l'auront pas volé; c'est un prêté rendu.

Une voix : Un moment de silence, sinon nous n'aboutirons à rien.

Une autre voix : Nous demandons qu'on proclame la république.

M. Dupont (de l'Eure) lit successivement les noms suivants, qui sont répétés à haute voix par plusieurs sténographes :

M. Lamartine. (Oui! oui!)

M. Ledru-Rollin. (Oui! oui!)

M. Arago. (Oui! oui!)

M. Dupont (de l'Eure). (Oui! oui!)

Une voix : M. Bureaux de Pusy.

(M. Bureaux de Pusy fait un geste de refus.)

M. Dupont (de l'Eure) : M. Marie. (Oui! oui! — Non!)

Quelques voix : Georges Lafayette. (Oui! — Non! non!)

Voix nombreuses : La république! la république!

Une voix : Il faut que les membres du gouvernement provisoire crient *Vive la république!* avant d'être nommés et acceptés.

Une autre voix : Je demande la destitution de tous les députés absents.

Une voix dans le peuple : Il faut conduire le gouvernement provisoire à l'Hôtel de ville. Nous voulons un gouvernement sage, modéré; pas de sang, mais nous voulons la république!

M. Bocage : A l'Hôtel de ville, Lamartine en tête!

(M. de Lamartine sort de la Chambre accompagné d'un grand nombre de citoyens.

Après son départ, le tumulte continue dans la portion de la foule qui reste disséminée sur les bancs de la Chambre, dans l'hémicycle et dans les couloirs.)

M. Ledru-Rollin : Citoyens! vous comprenez que vous faites ici un acte grave en nommant un gouvernement provisoire.

Voix diverses : Nous n'en voulons pas! — Si! si! il en faut un!

M. Ledru-Rollin : Dans les circonstances comme celles où nous sommes, ce que tous les citoyens doivent faire, c'est d'accorder silence et de prêter atten-

tion aux hommes qui veulent se constituer ses représentants. En conséquence, écoutez-moi !

Nous allons faire quelque chose de grave. Il y a eu des réclamations tout à l'heure. Un gouvernement provisoire ne peut pas se nommer d'une façon légère. Voulez-vous me permettre de vous lire les noms qui semblent proclamés par la majorité. (Silence ! — Écoutez ! écoutez !)

A mesure que je lirai les noms, suivant qu'ils vous conviendront ou qu'ils ne vous conviendront pas, vous crierez *oui* ou *non* (Très-bien ! — Écoutez !) ; et, pour faire quelque chose d'officiel, je prie MM. les sténographes du *Moniteur* de prendre note des noms à mesure que je les prononcerai, parce que nous ne pouvons pas présenter à la France des noms qui n'auraient pas été approuvés par vous. (Parlez ! parlez !)

Je lis :

Dupont (de l'Eure). (Oui ! oui !)

Arago. (Oui ! oui !)

Lamartine. (Oui ! oui !)

Ledru-Rollin. (Oui ! oui !)

Garnier-Pagès. (Oui ! oui ! — Non !)

Marie. (Oui ! oui ! — Non !)

Crémieux. (Oui ! oui !)

Une voix dans la foule : Crémieux ! mais pas Garnier-Pagès. (Si, si ! — Non !) Il est mort, le bon !

D'autres voix : Taisez-vous ! — A l'ordre !

M. Ledru-Rollin : Que ceux qui ne veulent pas lèvent la main. (Non ! non ! — Si ! si !)

Je demande à ajouter un mot. Permettez, messieurs.

Le gouvernement provisoire qui vient d'être nommé a de grands, d'immenses devoirs à remplir. On va être obligé de lever la séance pour se rendre au sein du gouvernement, et prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'effusion du sang cesse, afin que les droits du peuple soient consacrés.

Cris nombreux : Oui! oui! à l'Hôtel de ville!

Un élève de l'École polytechnique : Vous voyez qu'aucun des membres de votre gouvernement provisoire ne veut la république! Nous serons trompés comme en 1830.

Plusieurs voix : Vive la république!

Autres voix : Vive la république et M. Ledru-Rollin! — A l'Hôtel de ville! à l'Hôtel de ville!

Un jeune homme : Ce n'est pas à l'Hôtel de ville qu'est le centre du gouvernement, c'est ici!

(M. Ledru-Rollin se retire, suivi de plusieurs citoyens.)

La foule qui avait envahi la salle commence à diminuer.

Un jeune homme, qui paraît être un étudiant, s'efforce, sans pouvoir y parvenir, de se faire entendre à la tribune.

Un citoyen monte sur le marbre de la tribune en brandissant une arme. On crie *Vive la république! Partons pour l'Hôtel de ville!*

Un jeune homme, à la tribune : Plus de liste civile!

Un autre : Plus de royauté!

Quelqu'un appelle tout à coup l'attention sur le

grand tableau placé au-dessus du bureau et derrière le fauteuil de la présidence, qui représente la prestation de serment de Louis-Philippe à la Charte, et les cris *Il faut le déchirer! il faut le détruire!* se font immédiatement entendre.

Des hommes qui sont montés sur le bureau se disposent à donner des coups de sabre et d'épée dans le tableau.

Un ouvrier, armé d'un fusil double, qui se trouve dans l'hémicycle, s'écrie : *Attendez! je vais tirer sur Louis-Philippe!* Au même instant, deux coups de feu éclatent. (Cris divers.)

Un autre ouvrier s'élance immédiatement à la tribune, et prononce ces mots :

« Respect aux monuments ! respect aux propriétés ! Pourquoi détruire? Pourquoi tirer des coups de fusil sur ces tableaux ? Nous avons montré qu'il ne faut pas malmener le peuple ; montrons maintenant que le peuple sait respecter les monuments et honorer sa victoire ! »

Ces paroles, prononcées avec énergie et une véritable éloquence, sont couvertes d'applaudissements.

On s'empresse autour du brave ouvrier, et on lui demande son nom. Il déclare se nommer Théodore Six, ouvrier tapissier.

Tout le monde se retire.

La salle est bientôt complétement évacuée.

Il est quatre heures passées.

XVIII

La royauté était définitivement vaincue : vaincue par l'impuissance des institutions, par la toute-puissance du peuple. Ni le prestige de la femme ni celui de l'enfance n'avaient eu le pouvoir de balancer le destin.

Il fut réellement funeste ce conseil de choisir la Chambre pour base du suprême effort. La Chambre était usée, vermoulue. Complice de la politique royale, elle était plus impopulaire que le roi. Comment s'imaginer que le peuple s'arrêterait devant une telle barrière ? Après avoir forcé toutes les positions stratégiques, il avait pris l'Hôtel de ville, le Palais-Royal, les Tuileries, et il n'irait pas plus loin ! La victoire, la victoire complète et définitive était là, sous ses yeux, sous sa main, et il hésiterait à la saisir !

Qu'y avait-il d'ailleurs dans cette Chambre ? Quelle force, quel point d'appui ? Quel moyen de résistance ou d'action ? Une majorité paralysée par la terreur ; une gauche dynastique, dévouée sans doute, mais lancée dans le mouvement, embarrassée devant lui, en connaissant la puissance, annulée par la conviction que défendre la régence c'était défendre une cause perdue ; une extrême gauche hostile, endurcie par le péril, par la victoire encore incertaine, résolue à pousser la lutte à fond ; enfin, un parti légitimiste irrité par le souvenir brûlant de sa défaite, par dix-huit années d'humilia-

tions, par une récente flétrissure, irréconciliable, implacable, méditant déjà de précipiter jusqu'à l'inconnu cette victoire qui le vengeait! Telle était la Chambre!

Supposez que la Chambre soit impénétrable à cette contagion de l'esprit public qui autour d'elle a tout pénétré, qu'elle ne s'intimide pas, qu'elle donne sans hésiter toute sa force, que chacun, oublieux de son salut, soit prêt à se sacrifier pour le salut de la royauté, que la majorité, saisissant le pouvoir d'une main ferme, annule toutes les résistances intérieures, qu'elle proclame la régence; en un mot, supposez l'impossible. Quelle force fera prévaloir sa décision? Le respect? il est absent. La garde nationale? celle qui a pris les armes seconde le mouvement. L'armée? elle n'a pas défendu le trône debout : le défendra-t-elle renversé? Une collection de bourgeois, compromis par des votes dociles, en obtiendra-t-elle ce que n'ont pu en obtenir deux jeunes princes sacrés par le feu, des généraux fameux, un illustre maréchal? Que si au contraire elle marche, si elle consent à livrer bataille, le nouveau règne, à son premier jour, aura donc reçu le baptême du sang, baptême mortel!... Non! au moment où madame la duchesse d'Orléans entrait dans la Chambre, elle n'y pouvait plus trouver une couronne; sa cause était perdue; elle était vaincue! L'ordre donné au général Bedeau de préparer une avant-garde sur Saint-Cloud, et l'absence de toute autre précaution militaire, prouvent que le duc de Nemours ne conservait à cet

égard aucune illusion, et qu'il accomplissait un dernier devoir sans une dernière espérance.

XIX

D'ailleurs, ce vice radical de la situation s'aggravait de la faiblesse ou de l'impéritie des hommes. Les uns avaient abandonné la partie, les autres la soutenaient sans vigueur. Puisqu'on voulait tenter la fortune, il fallait l'aborder résolûment; ne plus délibérer, mais agir; gagner de vitesse le destin; voter une décision; la signifier aux troupes; leur montrer la mère et l'enfant; susciter les dévouements par l'émotion; par l'attendrissement, regagner les cœurs, et, par les cœurs, l'opinion. Quatre mots suffisaient: M. O. Barrot fit un discours. Pendant qu'il parlait, le peuple arriva.

Dès lors les rôles étaient changés. C'était maintenant aux républicains d'agir, de hâter l'action. M. Ledru-Rollin ne le comprit pas suffisamment. Lui aussi fit un discours. Malgré la pression du temps, malgré les instances de M. Berryer, il fut long à conclure[1]. M. de Lamartine, au contraire, montra une netteté et une énergie d'action incomparables. Sa parole n'est pas le vain amusement d'un rhéteur, c'est l'irrésistible levier de l'action politique. Ses résolutions, ses idées, ses excitations, se précipitent avec la rapidité et l'effet de la foudre; chaque mot est un coup. Marie au début,

[1] Il voulait, a-t-on dit, donner au peuple le temps d'arriver en masse.

Lamartine ensuite, Lamartine, incomparable d'habileté et d'audace, Dupont de l'Eure enfin, c'est-à-dire la probité, le génie, la vertu, tels furent, à la Chambre, les vrais serviteurs, les serviteurs puissants de la Révolution dans cette conjoncture mémorable.

XX

Au-dessus d'eux tous, le peuple! Mu par cette force latente, invisible, qui est l'âme des multitudes et qui vient de Dieu, il arrivait partout au moment précis. Il avait eu, contre les hommes d'État, l'initiative du mouvement; il l'avait conduit sans leur secours; il l'achevait seul. D'un élan spontané, il élevait le pouvoir: pouvoir nouveau, tiré des entrailles de la situation, proclamé par sa voix, reconnu et obéi sur-le-champ.

Non! pas le peuple! — a-t-on dit ensuite, — mais une poignée de conspirateurs qui en usurpèrent le nom, la puissance, le droit! Que le nombre des envahisseurs de la Chambre fût petit, je ne le nierai point. Mais qu'importe le nombre? Moins il est grand, plus il démontre que l'ascendant de la force morale est en ces hommes. Quoi! ils n'étaient qu'une poignée, et vous n'avez pas défendu contre eux votre roi, la mère de votre roi! Ils n'étaient qu'une poignée, et vous avez fui! Ah! ne vous calomniez pas si cruellement vous-mêmes. Non! il n'est pas vrai que le roi, les princes,

les maréchaux, les généraux, l'armée, les Chambres, aient fléchi sous les efforts de quelques émeutiers sans aveu. Il n'est pas vrai que quelques écrivains, quelques députés radicaux, aient eu le génie de renverser, avec une fantasmagorie, un gouvernement organisé, maître de l'armée, de toutes les administrations, de la police, du trésor! Si la monarchie est tombée à la Chambre comme à l'Hôtel de ville; si, à la Chambre comme à l'Hôtel de ville, s'est élevé du chaos des ruines un gouvernement de salut, c'est que les envahisseurs de la Chambre, comme ceux de l'Hôtel de ville, portaient en eux les passions, les énergies, les volontés de cent mille citoyens de toutes les conditions, de toutes les professions, debout dans Paris pour la Révolution! Ils étaient le peuple lui-même, c'est-à-dire la force des choses en action, la puissance occulte, indéfinissable, souveraine, légitime, par qui tout s'élève et tombe définitivement.

XXI

Au surplus, les envahisseurs de la Chambre étaient ces hommes qu'on a déjà vus partout au péril : à l'Hôtel de ville, au Palais-Royal, aux Tuileries. Les premiers, conduits par MM. Mauduit, Barral, etc., de la 11e légion, par M. Dunoyer, capitaine de la 10e, et par deux élèves de l'École polytechnique, MM. Leblin et Vial, avaient débordé par la rive gauche devant la Chambre. Ils furent un moment contenus par l'attitude ferme du

général Gourgaud, du chef de bataillon Ramond de la Croisètte, et par une allocution de M. Marie, qui leur annonça la création du Gouvernement provisoire. En même temps la foule se dispersait par la rue de Bourgogne, escaladait les grilles et pénétrait dans le palais. Une colonne, accourue par le jardin des Tuileries avec M. E. de Girardin et le colonel Dumoulin, débouchait sur le quai, forçait les grilles et entrait de vive force. Une colonne, formée dans la 2e légion, et grossie, aux Tuileries, d'un certain nombre d'ouvriers, arrivait ensuite, guidée par MM. Mallefille, Peauger, etc., etc. Enfin, la dernière colonne, qui donna le dernier coup, se composait de citoyens dont la plupart avaient combattu devant le Château-d'Eau et participé au sac des Tuileries. Ivres de poudre, de sang et de colères, ils étaient accourus par le quai d'Orsay.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Noble attitude de madame la duchesse d'Orléans et du duc de Nemours à la Chambre des députés; leur sortie après l'acclamation du Gouvernement provisoire; précipitation de la fuite, seul danger sérieux pour madame la duchesse d'Orléans et pour ses fils; chute de la duchesse; elle arrive à l'hôtel de la présidence; le comte de Paris lui est rendu; le duc de Chartres est retiré dans un appartement du palais Bourbon; déguisement du duc de Nemours; ses préoccupations sur la position de sa belle-sœur; il parvient à la rejoindre aux Invalides, où elle s'est rendue pour se mettre à l'abri. — Chambre des pairs : elle s'éteint. — Dernières positions occupées par l'armée : retraite des troupes de la place de la Concorde; le général Bedeau au ministère de l'intérieur; retraite des troupes de la place du Panthéon; leur rentrée dans les casernes; troupes à la préfecture de police; sortie pacifique de M. Delessert et du général Saint-Arnaud; insuffisance de cette démarche; mesures défensives; une colonne d'ouvriers, conduite par M. Carteret, se dirige sur la préfecture; rentrée des troupes dans l'intérieur de l'hôtel; la 10ᵉ légion, abandonnée, se retire; seul, M. de Jouvencel, officier, reste et retient quelques gardes nationaux; M. Carteret parlemente avec le préfet, qui se retire et lui laisse le soin de veiller à la sûreté de la préfecture; rencontre de MM. Delessert et de Ribeaucourt; capitulation; scènes dramatiques; les municipaux prennent par le pont au Change; ils sont attaqués sur le quai Pelletier; ils fuient dans tous les sens; le général Saint-Arnaud se réfugie auprès du maire de Paris; dernier épisode sanglant des journées de Février; clémence du peuple au milieu de la lutte; nombre total des morts et des blessés. — Rétablissement de l'ordre à la préfecture de police; M. Carteret prend la direction provisoire; M. Caussidière survient; ses premiers actes. — Réunion dans les bureaux de *la Réforme :* formation d'une liste de membres d'un gouvernement provisoire; choix de M. Étienne Arago pour les Postes, de M. Caussidière pour la police. — M. Étienne Arago prend possession de l'hôtel des Postes. — *Le National* accepte la liste de *la Réforme.* — MM. Marie et Carnot se rendent au ministère de l'intérieur. — M. O. Barrot y était déjà revenu; en compagnie d'amis, il recourt à une dernière tentative de régence; son ordre à M. Berger; efforts de M. de Lamoricière; refus de M. Berger, qui reconnait le Gouvernement provisoire; tout échoue. — M. O. Barrot invite MM. Courtais, Pagnerre, Biesta, d'Aragon et Luneau à pourvoir à la sûreté de la duchesse d'Orléans. — Il refuse à MM. Marie et Carnot de faire partie du Gouvernement provisoire. — Il apprend de M. de Malleville les événements de l'Hôtel de ville; effrayé des dangers que peut courir la duchesse d'Orléans, il se rend lui-même aux Invalides. — Les membres du Gouvernement provisoire se rendent de la Chambre à l'Hôtel de ville; improvisation de M. de Lamartine devant la caserne du quai d'Orsay; arrivée à l'Hôtel de ville.

I

Qu'était devenue dans cet horrible tumulte madame la duchesse d'Orléans? — Admirable de dignité, de fermeté, pendant toute la première partie de cette formidable scène, son caractère ne se démentit point lorsque l'invasion du peuple apporta la menace d'un danger personnel. Si quelque chose en elle trembla, ce fut le cœur de la mère, mais son ardente sollicitude ne se trahit par aucun signe de faiblesse. Entourée de ses amis, de quelques gardes nationaux qui depuis les Tuileries ne l'avaient pas quittée, calme d'attitude et de visage, elle écoutait leurs avis, spontanément inclinée aux plus énergiques. M. Crémieux lui conseillait de lire une déclaration ainsi conçue : « C'est de la volonté » nationale que mon fils et moi nous voulons tenir nos » pouvoirs. Nous attendrons avec confiance, moi, la » veuve du duc d'Orléans, et mon fils orphelin, la ré- » solution qui sera prise. Ce qui est certain, c'est que » j'élèverai mon fils dans les sentiments les plus vifs de » l'amour de la patrie et de la liberté ! » Plusieurs fois elle voulut parler à la Chambre, s'adresser au peuple. Sa voix fut comprimée par le tumulte. Suppliée par ses amis, par le président même, de quitter une place qui pouvait être dangereuse, elle s'y refusa. Lorsqu'elle vit le Gouvernement provisoire acclamé, ses amis impuissants, ses espérances anéanties, alors seulement elle

cessa de disputer au sort la couronne de ses enfants, pour ne plus songer qu'à leur salut.

Le duc de Nemours se montra également supérieur à sa fortune. Averti, par un député, que sa vie était menacée, il ne voulut point abandonner sa belle-sœur et le fils de son frère. L'histoire lui doit et lui rend cette justice que, s'il manqua d'initiative, il resta, jusqu'au bout, ferme dans son devoir.

II

Rien ne s'opposait à leur sortie. La salle seule était envahie. Le reste du palais était vide. Cependant cette retraite (de deux heures et demie à trois heures) devint une fuite, et l'excès du zèle, l'émotion trop hâtive de leurs amis, la rendirent périlleuse.

Au-dessus des bancs des députés règne un couloir circulaire percé de plusieurs portes qui s'ouvrent sur des escaliers. Ces escaliers conduisent au pourtour inférieur de la salle. La duchesse, menée vers la porte qui domine les bancs de l'extrême gauche, s'engagea dans l'escalier A, qui aboutit à un petit couloir fermé par une porte vitrée. Deux pas plus loin, à gauche, s'ouvre la grande porte qui de la salle des pas perdus donne accès aux tribunes réservées. Tout se précipita dans cette issue étroite, où deux personnes peuvent à peine passer de front. Dévouement ou panique, les aides de camp, les gardes nationaux, les députés, s'en-

gouffrèrent à la fois comme une avalanche dans une gorge. Entraînée par une force irrésistible, serrée, froissée contre les murs, la duchesse vint rouler contre la porte vitrée. Le choc fut tellement violent qu'un carreau de vitre, protégé par un fort grillage, vola en éclats. Ses enfants, qu'elle tenait par la main avant d'entrer dans le couloir, lui avaient échappé. La malheureuse duchesse poussa un cri de douleur et d'effroi maternel. La porte cependant ne cédait pas; plus la pression était forte et plus le battant, qui s'ouvrait en dedans, résistait. On parvint enfin à dégager cet obstacle. La duchesse passa, traversa la salle des pas perdus vide de foule et de péril, et parvint enfin à l'hôtel de la présidence, séparée de ses fils, qu'elle redemandait avec des gémissements plaintifs.

III

Comme sa mère, le petit comte de Paris faillit périr victime de cet aveugle empressement. Ceux qui l'entouraient croyaient tous voir l'un dans l'autre un ennemi. M. César, plus tard huissier de l'Assemblée constituante, et M. Martinet, homme de cœur, garde national de la 10ᵉ légion, dévoués à la défense des jeunes princes et de la duchesse, l'œil enflammé de soupçons, les mains tendues pour le secours et pour la menace, se battaient afin de se l'arracher. Le malheureux enfant, culbuté, relevé, saisi, tiré en sens con-

traires, appelait sa mère avec des cris de terreur. Enfin, M. Desportes, huissier de l'Assemblée, qui ne cessait de veiller à sa sûreté, MM. Daux, Avon, Courtais, son précepteur, et deux personnes de la maison, parvinrent à le dégager. Ils le portèrent dans la salle des pas perdus. Deux gardes nationaux, dont l'un nommé Marie, sautent par la troisième fenêtre dans le jardin de la présidence, reçoivent l'enfant dans leurs bras, courent vers la première fenêtre du rez-de-chaussée de l'hôtel, brisent un carreau, ouvrent, et remettent le fils aux bras de sa mère éperdue.

Le second fils de la duchesse, enlevé au milieu de la cohue par le frère d'un des huissiers de l'Assemblée, M. Lipmann, avait été porté, le long de ce pourtour inférieur que nous avons décrit, jusqu'à la salle des Conférences. Cette salle était vide. M. Lipmann passa rapidement devant la bibliothèque, traversa le vestiaire, et déposa le jeune duc de Chartres dans l'appartement de son frère, au troisième étage. L'enfant ne fut rendu que plus tard à sa mère.

IV

Les amis du duc de Nemours le croyaient personnellement menacé. Serrés autour de lui, ils l'entraînèrent dans la salle des pas perdus. Là, derrière un rideau de poitrines dévouées, on lui enleva tous les insignes qui pouvaient désigner à la haine son rang et son nom.

Dépouillé de son habit, qui resta confié à M. Mathieu, député de l'Ardèche, il revêtit le paletot de M. d'Haussonville. Un chapeau rond, enfoncé jusqu'aux yeux, acheva de le rendre méconnaissable. Pendant ce changement, oublieux de lui-même, il ne songeait qu'aux périls de sa belle-sœur; il demandait qu'on s'occupât avant tout de pourvoir à sa sûreté. Rassuré enfin, il se laissa conduire par M. Gervais, homme de service de la Chambre, dans un bureau où se réunissait depuis quelque temps la Commission du budget. On voulut le déguiser plus complétement encore. M. Gervais, qui était garde national, lui donna son uniforme. M. Gonnet, de la 10e légion, lui présenta son fusil en disant : « C'est » celui d'un soldat d'Austerlitz; il ne vous portera pas » malheur.. Il est chargé ! »

Ainsi caché sous le vêtement d'un soldat et sous le pseudonyme de Durand, il sortit de cette Chambre où naguère il était entré prince et général d'une armée ! Descendu dans la cour de la présidence, accompagné seulement de quelques gardes nationaux, il se hâta de rejoindre sa belle-sœur et parvint auprès d'elle sans accident. Elle était déjà aux Invalides.

V

Après sa sortie de la Chambre, plusieurs de ses amis avaient voulu que la duchesse se rendît au milieu de la garde nationale de service ; les autres avaient rejeté

ce parti comme trop dangereux. On avait décidé de la conduire aux Invalides, où elle serait à l'abri d'un coup de main.

Une petite voiture, habituellement destinée aux messages de la présidence, préparée aujourd'hui pour la fuite possible du président et de sa famille, stationnait dans la cour. La duchesse y fit monter son fils et se plaça auprès de lui. Un garde national de la 2e légion, M. Burquet, et M. Martinet, qui ne l'avait pas quittée un instant, s'assirent sur la banquette de devant; M. Jules de Lasteyrie monta sur le siége, auprès du cocher; et la voiture se dirigea vers les Invalides. Précédée de M. Courtais et de madame de Vins, sa dame d'honneur, la duchesse fut suivie de près par MM. Mornay, Lesueur, Desportes, et par un petit groupe d'amis, fidèles jusqu'au dernier moment, et de gardes nationaux, qui n'avaient pas voulu abandonner cette grande infortune [1].

[1] On voit par la précision, excessive peut-être, de ces détails, avec quel soin nous avons recherché la vérité sur ce grave épisode de la Révolution de Février. Nous ajouterons dans cette note ceux que le récit ne comporte pas.

Les sténographes du *Moniteur* ont placé la sortie de la duchesse au moment qui suivit l'entrée de la seconde colonne des envahisseurs dans la Chambre. C'est une erreur. Plusieurs personnes qui assistaient à la séance et qui, pendant tout le temps qu'elle a duré, n'ont pas quitté la duchesse, affirment qu'elle n'est sortie qu'après l'invasion des tribunes par la dernière colonne, dont les armes, l'attitude et les cris menaçants déterminèrent la disparition du président, M. Sauzet. Cette erreur des sténographes s'explique facilement. Placés au pied de la tribune, ils ont dû cesser de voir la duchesse lorsque son entourage s'est levé devant elle, ses enfants et son beau-frère, pour les préserver de tout péril éventuel. Par la même raison, ils ont dû penser que la duchesse, placée auprès de la porte qui fait face à la tribune, était sortie par là, ce qui est encore une erreur, ainsi que nous l'avons montré.

Le duc et la duchesse avec ses enfants étaient entrés dans le palais Bourbon par la grille qui fait face au pont de la Concorde. Ils sortirent par

VI

Autant la dernière séance de la Chambre des députés est pleine d'émotions, autant celle de la Chambre des pairs en est vide. Ouverte à une heure et demie, elle est bientôt suspendue après une discussion sur je ne sais quel article de règlement. Le peuple ne songe même pas à l'envahir. A peine sait-il si la pairie existe encore. Pouvoir sans racines, la pairie n'est pas renversée : elle tombe dans le vide. Après une vie sans éclat, elle s'éteint sans bruit.

VII

Trois positions restaient encore au pouvoir des troupes : la place de la Concorde, occupée par les géné-

trois portes différentes : la duchesse, en voiture, par la porte des écuries de la présidence; le duc de Nemours, par une petite porte de l'avenue qui conduit de l'hôtel à la rue de l'Université; le duc de Chartres, par la porte n° 116.

De cette enquête minutieuse, il résulte pour nous, je ne dis pas la conviction, mais la certitude positive qu'à la sortie de la Chambre, ni la duchesse d'Orléans, ni ses enfants, ni le duc de Nemours ne coururent de la part du peuple aucun danger. Nul d'entre eux n'a été un seul moment l'objet d'une menace, nul d'entre eux n'a été ni désigné du doigt à la haine ni poursuivi. Le seul danger qu'ils aient couru est celui que nous venons de raconter. Celui-là fut sérieux, très-sérieux. Celui qu'on craignait, celui qu'on voulait fuir, n'existait pas. Mais la foule de son entourage, violemment élancée dans un passage trop étroit, le tumulte, la panique, les soupçons, les luttes d'un dévouement aveugle, voilà les causes réelles d'un péril réel. Madame la duchesse d'Orléans et ses fils n'échappèrent que difficilement à ce danger où on les précipita, pour les arracher à un danger imaginaire en ce moment.

raux Bedeau et Rulhières; le Panthéon, gardé par le général Renault; la préfecture de police, défendue par une forte garnison, sous le général Saint-Arnaud. L'École militaire tenait également : l'artillerie et un certain nombre de troupes s'y étaient repliées; mais ce n'est pas ici le lieu de dire de quels incidents elle fut le théâtre.

C'est vers trois heures et demie que les généraux Rulhières et Bedeau apprirent les événements de la Chambre des députés, l'insuccès du parti de la régence, la retraite de la duchesse d'Orléans et du duc de Nemours, et la nomination d'un gouvernement provisoire. Dès lors les troupes étaient inutiles, et elles pouvaient être un danger. Sollicités de les retirer, les généraux s'y décidèrent. Ce qui restait d'infanterie et de cavalerie reçut l'ordre de retourner dans ses quartiers, et de se mettre en rapport avec la garde nationale.

La cavalerie put rentrer sans incident. Mais l'infanterie fut presque entièrement désarmée, sans violence d'ailleurs, les soldats laissant prendre leurs fusils ou s'empressant de les donner.

Le général Rulhières rentra chez lui. Quant au général Bedeau, il se rendit au ministère de l'intérieur pour y chercher M. Odilon Barrot, qu'il croyait membre du Gouvernement provisoire. Il essaya vainement ensuite de trouver le maréchal Bugeaud. Vêtu en bourgeois, le maréchal avait quitté son domicile; on l'avait vu quelque temps errer dans les environs de la Chambre, puis il était parti par le chemin de fer d'Orléans!

VIII

Comme nous l'avons dit, depuis midi, les communications du Panthéon étaient coupées. Massé derrière les grilles du monument, le général Renault faisait bonne contenance. Mais les scènes de la mairie du douzième arrondissement et de l'École polytechnique, les petits engagements des barricades voisines, surexcitant l'effervescence populaire, aggravaient le péril de la position. Hasard, maladresse ou malveillance, la paix ou la guerre étaient à la merci d'un accident.

La garde nationale, il est vrai, s'efforçait loyalement de comprimer les hostilités. Les officiers, en assez grand nombre, représentaient au peuple que, maître de toutes les positions, il n'avait qu'à laisser celle-ci tomber d'elle-même. Le lieutenant-colonel Poupinel, l'un des adjoints de la mairie, M. Jubé, adjuraient le général de bien considérer l'inutilité d'une plus longue présence. Le général reconnaissait franchement la justesse de ces observations; mais, par devoir, par honneur, il ne voulait pas abandonner sans ordres la position qui lui était confiée. A la fin, vers deux heures, informé de l'état de la ville, sachant qu'il restait seul debout, certain qu'il n'avait plus rien à défendre, frappé de l'évidence d'un péril sans résultat, il sentit que désormais son premier devoir était le salut de ses hommes. Il fut donc convenu que les troupes, en

colonne serrée, garde nationale en tête et en queue, se rendraient dans les casernes du quartier. Cette capitulation fut respectée par le peuple; il s'empressa même, pour faciliter le passage du détachement de cavalerie, de défaire les barricades, qu'il releva aussitôt. La retraite s'effectua dans le plus grand ordre.

Arrivé à la caserne Mouffetard, le colonel Brunet, du 15ᵉ de ligne, après avoir fait rentrer ses soldats, remerciait les gardes nationaux, lorsque le peuple, ameuté sur ce point, se rua contre la porte, empêcha qu'on la fermât, et envahit la caserne.

Le général Renault avait conduit le 55ᵉ de ligne à la caserne de Lourcine, et il y était entré le dernier. Une vingtaine de gardes nationaux, sous le capitaine d'armement Labonne, gardaient la porte. Ce piquet, trop faible (le colonel Poupinel, voulant protéger à la fois toutes les casernes, avait dû disséminer le peu d'hommes disponibles), réussit à contenir quelque temps le peuple. Mais, les groupes se renouvelant sans cesse, les efforts devinrent impuissants. On exigea les armes! Malgré l'impossibilité de la résistance, le général ne céda point sans débat. Longtemps il parlementa, invoquant au nom de l'honneur militaire la sagesse du peuple. L'ivresse du triomphe empêchait la foule de rien entendre : le général dut se résigner à une distribution de fusils. La nuit venue, il se retira avec ses officiers d'ordonnance.

IX

En même temps, à la préfecture de police, se passait une scène plus émouvante et d'un plus tragique dénoûment. Depuis la veille on avait vu s'y rallier successivement, autour du lieutenant-colonel Pierre, les détachements de municipaux que l'insurrection avait chassés devant elle. Avec les troupes qui gardaient la position, c'était une force d'environ quinze cents hommes. Un bataillon de la 10e légion représentait la garde nationale. M. Delessert n'avait pas encore abandonné la préfecture. Il se plaignait de n'avoir reçu depuis deux jours aucune communication, aucune instruction. Depuis dix heures et demie, le commandement supérieur avait été donné au général Saint-Arnaud. Le général apportait l'ordre d'éviter à tout prix les hostilités. A ce moment, on le sait, le besoin de concilier dominait tous les conseils.

Dans ce but, le préfet et le général s'étaient décidés à faire le tour des quais. Ils annonçaient eux-mêmes aux troupes et au peuple les dispositions pacifiques de la Cour, le ministère de gauche, la fin des hostilités, garantie par la délivrance des prisonniers. Abusés par le képi africain du général, les soldats et le peuple criaient *Vive Lamoricière!* et M. Saint-Arnaud recueillait les bénéfices de cette équivoque, dont Lamoricière n'avait recueilli que les périls. Malgré cette garantie

visible des prisonniers délivrés, la tournée ne produisit qu'un effet fugitif. Bientôt la physionomie des événements prit une teinte plus sinistre. La prise de l'Hôtel de ville enflammait l'émulation des groupes; d'abord inoffensifs, ils devenaient menaçants. Alarmés de ces apparences, le général et le préfet firent fermer les grilles et les portes, laissant à la garde des abords le 70e de ligne, deux compagnies du 14e, un détachement du 8e dragons, sous les ordres de M. Bourgon, colonel du 70e, et quelques pelotons de la 10e légion.

X

A une heure, on vit passer sur le pont Saint-Michel des compagnies du 15e de ligne, revenant de l'Hôtel de ville, la crosse en l'air, au milieu d'un grand concours de peuple; les soldats semblaient les alliés, et non les vaincus de l'insurrection. Détachés de ce cortége, une vingtaine d'ouvriers, conduits par un lieutenant de la garde nationale, M. Carteret, s'approchèrent de la préfecture.

A ce symptôme de l'esprit des troupes, le colonel de Bourgon se hâta de les faire rentrer dans l'intérieur de la préfecture. Alors le bataillon de la 10e légion, connaissant l'abdication du roi et se sentant isolé sur le quai, abandonna sa position. Un seul officier, M. de Jouvencel, ancien député, voyant la situation critique des municipaux dans la préfecture, resta, et retint cinq

ou six gardes nationaux de sa compagnie, afin d'interposer, au besoin, la protection de leur uniforme. Une compagnie de la 11ᵉ légion survint ensuite, sous les ordres du capitaine Parent-Laloge; Barthelemier, Leroy, lieutenants; Ébrard, sergent-major. Mais ce nombre était bien insuffisant pour le poids des circonstances. La retraite du bataillon de la 10ᵉ, qu'une sage prévoyance eût facilement empêchée, devait entraîner de bien fatales conséquences!

Le vide attire! Le peuple se précipita sur les quais déserts, et de sa masse enveloppa la garnison entassée dans les cours de la préfecture. Couverts ou découverts, tous les lieux ayant vue sur la préfecture devenaient des postes d'attaque. Les quais, les fenêtres plongeantes des maisons voisines, se garnissaient de combattants. Les plus hardis montaient sur les toits. Il y en avait jusque sur les tours de Notre-Dame. Mêlés aux combattants, les curieux attendaient l'assaut avec une avide impatience, comme le peuple de Rome une lutte sanglante du cirque.

XI

Cependant M. Carteret, introduit dans la préfecture en parlementaire, avait obtenu du préfet des fusils pour ses hommes, sous la condition qu'il les emploierait au maintien de l'ordre. La distribution faite, tandis que MM. Jouvencel, Parent-Laloge et les gardes nationaux faisaient les plus honorables efforts pour

contenir la foule ardente, M. Carteret était rentré dans la préfecture avec deux autres officiers de la garde nationale, afin de négocier avec le préfet la reddition de la place. Négociation pénible et longue entre des prétentions également tenaces et violentes !

Les délégués du peuple disaient : « Le gouvernement est renversé. Le peuple est maître de Paris. Vous n'avez plus rien à défendre. La résistance est d'ailleurs sans but. Si la lutte s'engage, elle sera terrible. Quel en sera le résultat? l'inutile effusion d'un sang précieux. Retirez-vous volontairement : nous pouvons maintenant vous assurer une retraite honorable. » Il n'était pas possible de méconnaître la vérité de ces observations.

Exaspérés, les gardes municipaux ne voulaient pas entendre parler de capitulation. Ils paraissaient résolus à toutes les extrémités. L'embarras du général Saint-Arnaud était grand. Que faire? Leur imposer de force une retraite? Se défendre avec eux à outrance? Les instructions du gouvernement, qui n'avaient pas été contremandées, ordonnaient formellement d'éviter la lutte. L'honneur militaire commandait la résistance !...

« Vous n'êtes pas dans un fort, répliquait M. Carteret. La préfecture contient les archives de la police, voulez-vous risquer de les anéantir? c'est compromettre la sécurité de la France entière. » Après de longs débats, M. Delessert céda. Il confia à M. Carteret, secondé d'un chef de service, M. Élouin, le soin de veiller à la sûreté des bureaux.

Il se retira par la cour du Harlay avec son secrétaire général, M. Pinel (une heure et demie à deux heures). Sur la place Dauphine il rencontra M. de Ribeaucourt, capitaine de la 11e légion, et quelques gardes nationaux. Il le pria d'aller prêter son concours à MM. Carteret et Parent-Laloge. Détail, futile peut-être, qu'il est juste de noter : il indique qu'en abandonnant la préfecture, M. Delessert n'était pas exclusivement absorbé par l'égoïste préoccupation du salut personnel.

XII

Resté seul, le général Saint-Arnaud poursuivit la négociation. Plus elle durait, plus s'accroissaient les exigences du peuple, la résistance des municipaux et conséquemment le péril. Pendant que la foule exaltée frappait aux portes, la garnison préparait ses armes. Les négociateurs pressaient le général de céder; puis se plaçant à la fenêtre, au-dessus de la grande porte de la rue de Jérusalem, ils adjuraient le peuple de contenir son impatience. Dès qu'une clause était convenue, ils la criaient à la foule, qui répondait par des cris tumultueux.

On avait fini cependant par se mettre d'accord sur un point capital : la préfecture serait évacuée, les troupes se retireraient avec armes et bagages. Le peuple avait consenti, mais les gardes municipaux refusent. Indignation et clameurs du peuple. Les municipaux cèdent aux ordres et aux instances du général. A son

tour, le peuple refuse : « Les gardes municipaux n'ont pas voulu capituler les armes à la main! ils sortiront désarmés; le reste des troupes conservera seul le bénéfice de la première convention. » Insupportable déshonneur! les municipaux ne le subiront pas. Plutôt mille fois s'ensevelir sous les débris de la préfecture. D'un côté la rage, de l'autre le désespoir.

Pendant une heure et demie, la catastrophe resta suspendue. A la fin, les représentations des gardes nationaux, celles des employés supérieurs de l'administration et les ordres du général vinrent à bout de cette violente résolution. Les municipaux se résignèrent à fléchir sous la mauvaise fortune.

Le drapeau est amené, promené de rang en rang. Les soldats se précipitent, l'entourent, le touchent et des mains et du visage, le saluent avec des larmes. On l'emporte dans les appartements du préfet! Leurs mains frémissantes saisissent les fusils; ils leur adressent, comme à des compagnons, de touchants adieux, et, pâles de colère, ils les jettent contre les murs, les foulent aux pieds, déchargent leurs pistolets, les brisent contre terre, rompent leurs sabres, arrachent leurs épaulettes, lacèrent leurs habits. L'ennemi du moins, l'impitoyable ennemi, n'emportera pas ces trophées d'une odieuse défaite. Sublime protestation de l'honneur militaire! Ces nobles débris jonchent le sol! et ces vieux soldats, mornes, sombres, impassibles à la raillerie, à la pitié plus insultante qui les attend peut-être, se préparent à affronter l'humiliant défilé.

XIII

Enfin le sacrifice est consommé. La porte s'ouvre (deux heures et demie environ). Escortés d'un peloton de gardes nationaux et d'une compagnie du 14e, sous le commandement de M. Février, chef de bataillon de la 10e légion, trois cents municipaux sortent par la cour du Harlay. Les rangs du peuple s'écartent; aucun cri ne se fait entendre. Le convoi se dirige vers la mairie du onzième arrondissement, où il arrive sans mésaventure. Sur le chemin, quelques soldats ont rompu la file, et se sont évadés isolément.

Des compagnies du 70e viennent ensuite, et s'en vont par le quai des Orfévres et le pont Neuf. Chemin faisant, elles distribuent leurs armes au peuple, qui les demande ou les accepte.

Reste une dernière colonne; elle s'avance dans l'ordre suivant : les chasseurs de Vincennes, deux compagnies du 70e, les gardes municipaux à cheval, les gardes à pied. Le général Saint-Arnaud la conduit. Courageux et dévoués jusqu'au bout, les gardes nationaux la couvrent sur toutes ses faces. Le peuple immobile la regarde passer, sans insulte ni de voix ni de visage. Un seul cri retentit : *Respect aux vaincus!* La rive gauche était libre, la prudence conseillait ce chemin. Mais le général, auquel les municipaux ont depuis reproché d'avoir plus d'une fois, dans ce moment ter-

rible, manqué de présence d'esprit, laisse la colonne s'engager vers la rive droite, qu'encombrent les barricades et les combattants, la fait tourner à gauche par la rue de la Barillerie, et la dirige sur le pont au Change. Là n'est plus le même peuple qui a reçu la capitulation. Devant le quai aux Fleurs, des insurgés, voyant venir à eux cette longue file, dont les premiers rangs sont armés, font feu. Cette démonstration hostile est à l'instant comprimée; le cri protecteur *Respect aux vaincus!* retentit de nouveau. La colonne continue son chemin par le pont au Change et le quai de Gèvres.

A ce moment arrivait en sens contraire, par le quai Pelletier, un attroupement précédé d'un drapeau et commandé par un jeune homme à cheval. A la vue des municipaux, le sang échauffé s'allume. « *Voilà les assassins du peuple!* » crient cent voix menaçantes, « *il faut les désarmer!* » Et, laissant passer les chasseurs de Vincennes et la ligne, ils déchargent leurs fusils sur les municipaux; d'autres coups de feu jaillissent des rues voisines et des quais. Aussitôt débandade complète. Les municipaux à pied se dispersent dans toutes les directions; les cavaliers s'élancent au galop vers l'Hôtel de ville, escaladent les pavés roulants de la barricade dressée au coin de la place et du quai, débouchent à fond de train sur la place, culbutent la foule, la dispersent, fuient par toutes les issues. A cette apparition subite, le peuple qui occupe l'Hôtel de ville croit à un retour offensif; il reçoit les municipaux à coups de

fusil. Mais on s'aperçoit que les soldats sont désarmés : le feu cesse, la poursuite s'arrête, les maisons s'ouvrent aux vaincus, et tout le monde s'empresse à les secourir.

Le général Saint-Arnaud, précipité de son cheval, fut assailli par une foule furieuse. Les gardes nationaux [1] l'arrachèrent au péril. Il se jeta dans l'Hôtel de ville, et y trouva auprès du maire de Paris un refuge assuré.

Le lendemain, on voyait encore sur les quais les cadavres de trois chevaux.

XIV

Tel fut le dernier épisode sanglant de la révolution de Février. Depuis, la haine a fait ses récits : les gardes municipaux massacrés, les soldats enfermés, victimes de la rage d'une ignoble populace. Inventions calomnieuses! Non, dans ces journées mémorables, le peuple de Paris ne fut point inhumain. Dès qu'un soldat avait mis bas les armes, il était respecté. Ceux qui se cachaient dans les boutiques ou se réfugiaient dans les maisons n'en étaient point repoussés; des mains féroces ne les en arrachaient point. Non, la capitale de la civilisation ne fut pas un horrible théâtre de lâchetés et de vengeances; elle ne fut point souillée par les forfaits d'implacables vainqueurs. Loin de là, il y eut partout un zèle et un dévouement extrêmes pour les sau-

[1] Entre autres M. Gaillard, adjudant sous-officier, 9e légion.

ver. Les plus pauvres réduits les abritèrent comme les demeures les plus riches. Et l'on vit des ouvriers donner leur dernier vêtement pour cacher même ces municipaux contre lesquels la fureur populaire était si violemment excitée. L'on peut dire qu'il n'en est pas un qui ne doive de la reconnaissance à quelque citoyen de Paris.

Au surplus, le chiffre des pertes essuyées par la garde municipale et par l'armée répond d'une manière plus péremptoire que notre récit et que notre affirmation aux préventions qui subsisteraient encore. Pendant les trois jours et sur le territoire entier de la ville, il y eut vingt-deux gardes municipaux tués; l'armée perdit quarante-six soldats et quatre officiers[1]. A combien s'élève le nombre des morts du peuple? à deux cent quatre-vingt-neuf: deux cent soixante-quinze hommes et quatorze femmes. Des deux côtés le nombre des blessés est en proportion[2].

XV

Dès que les troupes eurent quitté la préfecture, la quatrième compagnie du deuxième bataillon de la 11e légion prit possession de tous les postes. Des fac-

[1] Le chiffre officiel de l'Hôtel de ville ne porte que 16 gardes municipaux, 27 soldats et 4 officiers. Nous avons donné les chiffres recueillis au ministère de la guerre. La différence provient sans doute de ce que le ministère a compté parmi les morts des blessés qui succombèrent aux suites de leurs blessures.

[2] L'état des entrées dans les hôpitaux de Paris, au 30 mars, s'élève à 641, dont 530 hommes, 94 militaires, 17 femmes. Sur ce nombre, 104 étaient morts. En ajoutant les blessés soignés à domicile, on peut évaluer le nombre total à un millier.

tionnaires furent chargés de veiller sur la caisse, les archives, le dépôt, les prisons, les bureaux. On ramassa les fusils des municipaux. L'ordre parut un moment rétabli. Service immense rendu à la ville de Paris, au pays entier, par ces gardes nationaux. Le capitaine Parent-Laloge, qui, comme MM. Carteret et de Jouvencel, fit preuve d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge, fut ensuite relevé par le capitaine de Ribeaucourt. Fidèle à sa promesse à M. Delessert, M. Carteret vint prendre avec M. Élouin la direction provisoire du service.

Vers trois heures un quart, au milieu de la tranquillité la plus profonde, l'on vit arriver M. Caussidière, accompagné de MM. Sobrier et Delahodde. Il venait d'une réunion à *la Réforme*. Il se fit reconnaître comme chargé, par le Gouvernement provisoire, de l'administration de la police; et il signala sa prise de possession par un acte de haute convenance. Conduit aux appartements du préfet, il refusa d'y entrer. Ne voulant pas même pénétrer dans son cabinet, il s'installa dans le cabinet du secrétaire général. Il se mit aussitôt à ordonner des mesures de sûreté et à rédiger des proclamations.

XVI

Cette réunion de *la Réforme* avait été provoquée par M. Louis Blanc. Sorti, comme on l'a vu, des bureaux

du *National*, mécontent de la part que la liste du gouvernement, dressée devant lui, faisait aux radicaux de sa nuance, il s'était hâté de courir à la recherche d'un point d'appui par une contre-manifestation. Vers deux heures se trouvaient donc réunis dans les bureaux de *la Réforme*, rue Jean-Jacques Rousseau, rédacteurs et clients du journal, une vingtaine de personnes arrivant des divers quartiers de Paris, principalement du Palais-Royal et des Tuileries. Ce nombre s'éleva bientôt à quarante environ. A voir ces figures énergiques, ces lèvres noires de poudre, ces mains armées ne quittant pas leurs armes, même pour délibérer, on eût dit un conseil de guerre plutôt qu'un conventicule politique. La présidence, dévolue d'abord à M. Baune, fut déférée à M. Martin (de Strasbourg), accouru du *National* dans le but de prévenir une scission désastreuse entre les deux grandes fractions du parti républicain. On remarquait parmi les assistants MM. Flocon, Louis Blanc, Aubert Roche, Forestier, Gouache, Grandmesnil, Thoré, Camille Bocquet, Tiphaine, Delahodde, etc. Survinrent bientôt MM. Étienne Arago, d'Alton-Shée, Caussidière, Sobrier, Albert, etc.

La délibération commença. Suivant M. Baune, l'intérêt actuel, l'intérêt pressant de la démocratie, c'était l'organisation de son pouvoir. De là dépendait son succès définitif. M. Aubert Roche raconta l'évacuation des Tuileries, l'invasion du palais, la marche du peuple sur la Chambre. Reprenant ce qu'avait dit M. Baune, M. Louis Blanc insista sur l'importance

capitale de la première organisation du gouvernement de la République. Importance capitale, en effet, que M. Martin (de Strasbourg) s'empressa de constater en déclarant que ses amis du *National* étaient prêts à s'entendre avec ceux de *la Réforme*, pour composer, d'un commun accord, le nouveau gouvernement!

Cela convenu, la liste suivante fut soumise à la discussion : MM. Dupont (de l'Eure), Ledru-Rollin, François Arago, Carnot, Marie, Lamartine, Odilon Barrot, Lamoricière, Garnier-Pagès, Flocon, Louis Blanc, Marrast, Audry de Puyraveau, Lamennais, Béranger. Plusieurs de ces noms avaient excité des murmures. Sur la demande de M. Baune, l'on décida que chacun d'eux serait individuellement discuté.

MM. Dupont (de l'Eure), Ledru-Rollin, Arago, Louis Blanc, furent acceptés à l'unanimité. L'on repoussa M. Carnot, comme auteur d'une brochure dont *la Réforme* avait durement accusé les tendances conciliatrices. Contre M. Marie, des objections survinrent; mais il était député du cinquième arrondissement; la 5e légion avait rendu à la cause réformiste et à la révolution les plus éclatants services; une satisfaction lui était due : on lui concéda M. Marie. M. de Lamartine avait une physionomie bien nouvelle et bien indécise encore dans la République; mais le génie a partout droit de cité; ce grand nom offrait d'ailleurs aux départements un gage d'alliance : il fut acclamé. M. Martin (de Strasbourg) soutint avec chaleur la candidature de M. O. Barrot : ce nom était nécessaire pour rallier la

bourgeoisie à la République; il serait une irrécusable preuve du désir d'union qui animait le parti républicain dès la première heure de son avénement. Ces considérations ne purent triompher d'une répugnance invétérée, invincible : un vote unanime écarta M. Odilon Barrot. Quelques observations s'élevèrent contre M. Garnier-Pagès : son nom l'imposa. MM. Béranger et Lamennais eussent été nommés d'enthousiasme, si le fardeau du gouvernement n'eût été jugé trop lourd pour leurs forces affaiblies. On passa presque sous silence le nom de M. Audry de Puyraveau, absent de Paris. MM. Marrast et Flocon, comme représentants de la presse dans le gouvernement, de *la Réforme* et du *National* dans la transaction, furent agréés (M. Flocon unanimement, M. Marrast avec quelques difficultés), l'esprit de conciliation l'emportant sur des préventions cuisantes. On décida que, ministre de la royauté le matin, M. de Lamoricière ne pouvait être le soir un des chefs de la République. M. Recurt passa tout d'une voix, proposé par M. Caussidière.

XVII

Cette liste donnait des gages à Paris, aux départements, à la garde nationale, à la presse, aux lettres; mais la classe qui venait de triompher, celle qui s'était battue derrière les barricades, qui avait fait la révolution, la classe populaire, n'y avait point de représen-

tation. M. Louis Blanc demanda que la liste fût complétée par le nom d'un ouvrier. La réunion applaudit. Un ouvrier présent désigna M. Pascal, de *l'Atelier;* un autre, M. Albert, mécanicien. M. Albert était beaucoup moins connu que M. Pascal; mais au moment où l'on prononçait son nom, il entra : l'à-propos décida pour lui.

La liste ainsi arrêtée, M. Martin (de Strasbourg) fut chargé de la communiquer au *National;* d'autres eurent mission de la porter à M. Ledru-Rollin, afin qu'il convoquât immédiatement, à l'Hôtel de ville, les membres désignés. Enfin, la réunion décida que M. Étienne Arago irait prendre possession des Postes et M. Caussidière de la police; puis elle se sépara aux cris de « *Vive la République!* » Il était trois heures.

On a déjà vu M. Caussidière à la préfecture. M. Arago, accompagné de quelques amis, se rendit à l'hôtel des Postes, se fit conduire au cabinet du directeur, M. Dejean, député conservateur, lui signifia sa commission, n'eut point à la répéter, se fit reconnaître de tous les employés et procéda immédiatement à l'expédition des courriers, dominant les difficultés qui semblaient insurmontables.

Le National, informé par M. Martin (de Strasbourg), n'éleva aucune objection[1]. Mais déjà un gouvernement s'était constitué dans la Chambre. Il était trop tard pour que la liste de *la Réforme* y arrivât utilement. On convint qu'elle serait portée à l'Hôtel de ville.

[1] On distribuait en ce moment, au *National*, une liste imprimée : « Plus de Bourbons! plus de royauté! Vive la République! »

XVIII

Pendant ce temps, MM. Marie et Carnot, détachés du cortége qui accompagnait le Gouvernement provisoire à sa sortie du palais Bourbon, arrivaient au ministère de l'intérieur avec la mission d'annoncer aux départements la Révolution.

M. O. Barrot s'y trouvait. Après l'envahissement de la Chambre, il avait abandonné le théâtre d'une lutte impossible. Imaginant que l'on pouvait relever encore la cause de la régence, il était revenu au ministère de l'intérieur. Des amis, en très-petit nombre, l'avaient suivi, ainsi que trois députés conservateurs : MM. Daru, Chasseloup-Laubat et Janvier.

Là, fut conçue et tentée la contre-partie d'un gouvernement provisoire. On fit appel au dévouement de trois légions. M. O. Barrot écrivit, de sa main, à M. Berger, maire du deuxième arrondissement.

« Au nom de l'ordre, M. Berger est invité à envoyer
» la 2e légion sur la place de la Bourse.

» O. Barrot. »

De son côté, le général Lamoricière, à peine échappé à la mort, blessé, harassé, se relevait, courait à la 10e et à la 11e légions; et, déployant toutes les ressources de sa chaude énergie, il essayait de faire reconnaître madame la duchesse d'Orléans.

Tout échoua. M. Berger, sur lequel M. O. Barrot

croyait pouvoir compter, répondit qu'il reconnaissait le Gouvernement provisoire. L'avis donné par M. Garnier-Pagès à M. O. Barrot acheva la ruine des espérances de M. O. Barrot.

Il ne songea plus qu'au salut de la princesse, dont il n'avait pu sauver la couronne. Ayant appris qu'elle était aux Invalides, il pria MM. Courtais, Pagnerre, Biesta, d'Aragon et Luneau d'aller s'informer de ses dernières résolutions et de pourvoir à sa sûreté; et il attendit.

XIX

Quand MM. Marie et Carnot se présentèrent, il était dans le plus complet découragement. Il les reçut avec une grande tristesse. Vivement sollicité par eux de prendre une position dans le nouveau gouvernement : « Cela est impossible, » dit-il. « Ce qui se fait dépasse » tous mes vœux et toutes mes prévisions. Je ne puis » vous suivre. Je ne serais pour vous qu'une difficulté. » Laissez-moi dans l'obscurité, au moins pour quelque » temps. Mais si la France a besoin d'un soldat, vous » me trouverez toujours prêt à marcher à vos côtés. » A de nouvelles insistances : « Non! On va proclamer » la République. Je ne la combattrai pas; je ne serai » pas un obstacle pour elle; mais je ne puis présider » à sa naissance. » — « Pour vous, » ajouta-t-il, « c'est » différent; vous le pouvez. Les difficultés et les périls » de cette mission seront assez grands pour qu'elle

» soit un devoir. » MM. Marie et Carnot le quittèrent après avoir donné les ordres nécessaires pour faire connaître aux départements la constitution d'un gouvernement provisoire. M. O. Barrot resta, attendant les ordres de madame la duchesse d'Orléans.

Bientôt survint M. de Malleville, qui avait reçu de M. Garnier-Pagès, et accepté par dévouement, le soin de veiller momentanément à la sûreté du ministère de l'intérieur. Il lui fit connaître les événements de l'Hôtel de ville, l'installation du Gouvernement provisoire, l'acclamation de la République, l'effervescence du peuple, la divulgation de la retraite de la princesse, les périls qui en pouvaient être la suite. M. O. Barrot se hâta de se rendre aux Invalides.

XX

La foule qui, tout à l'heure, affluait avec tant de force de l'Hôtel de ville vers la Chambre, refluait maintenant en masse de la Chambre sur l'Hôtel de ville. Un gouvernement, à sa première heure, attire tout : la curiosité, les concours désintéressés, l'ambition.

Tandis que M. Emmanuel Arago allait enlever son père, malade depuis longtemps, pour le conduire au poste du devoir, MM. Dupont (de l'Eure), Lamartine, Ledru-Rollin et Crémieux s'avançaient par les quais. (Trois heures et demie à quatre heures). Deux tambours, deux drapeaux (portés, l'un par un ouvrier bras nus, l'autre par un capitaine de la garde nationale, M. Du-

noyer), ouvraient la marche. M. de Lamartine venait ensuite, appuyé au bras de M. Bastide, suivi de MM. Saint-Amand, Hetzel, Dumas, Bocage, Cantagrel, etc. Après lui, M. Ledru-Rollin et ses amis. Enfin, M. Dupont (de l'Eure) avec M. Crémieux [1]. Un méchant cabriolet de place portait le vénérable chef du premier gouvernement de la République. Autour d'eux, un cortége innombrable de gardes nationaux, d'ouvriers, d'étudiants, rangés en lignes, les bras aux bras. La file immense, déroulée en colonnes profondes, saluait de cris enthousiastes l'avénement de la démocratie. Le peuple, debout sur son passage, se découvrait avec respect devant ses élus.

A la caserne du quai d'Orsay, M. de Lamartine s'arrêta. Dévoré de fièvre, il tombait de fatigue. On s'empressa auprès de lui. Les dragons, qui occupent la caserne, apportent un verre de vin. Tout à coup, voyant mêlés au peuple qui l'entoure ces soldats naguère ses adversaires, son âme se relève, une inspiration de génie le saisit, et il s'écrie : « A l'union du peuple et » de l'armée! Amis, voilà le banquet! Que peuple et » soldats y fraternisent ensemble avec moi! »

XXI

La place de l'Hôtel de ville était comble. De tous les côtés le peuple s'y déversait en masses. Dans l'Hôtel

[1] M. Arsène Meunier, garde national, ami de M. Dupont (de l'Eure), avait, sur le quai d'Orsay, cédé sa place à M. Crémieux.

une foule impénétrable. Elle a respecté les bureaux des employés, la caisse, la bibliothèque. Mais les appartements de M. de Rambuteau sont dévastés, les cuisines envahies, les caves forcées. Les coups de feu, tirés en signe de réjouissance, éclatent jusque dans les corridors. Chacun détruit, nul ne pille : le peuple, soigneux de son honneur, a écrit sur les murs : « *Mort aux voleurs!* » et, comme aux Tuileries, son impitoyable moralité exécutera le décret.

C'est au milieu de cet épouvantable tumulte que paraissent sur la place, vers quatre heures et demie, les membres du Gouvernement provisoire. En vain ceux qui les accompagnent s'épuisent à ouvrir le passage : il n'est point de force capable de percer l'épaisseur de ces masses. M. Ledru-Rollin fut séparé de ses collègues ; il veut lutter : le flot l'éloigne. A la fin, cependant, ils parviennent jusqu'au palais.

Gouvernement de hasard, pouvoir de nom, d'opinion, sans autre appui que le consentement volontaire, variable peut-être, du peuple, qui donc leur donna la force de rétablir l'ordre au milieu de cette anarchie, de tirer du sein des ruines une construction durable ?

CHAPITRE DIXIÈME.

Premiers actes d'union et de concorde du maire de Paris. — MM. Marie et Carnot viennent à l'Hôtel de ville. — M. de Malleville en sort pour prendre, momentanément, possession du ministère de l'intérieur.— Proclamation du maire de Paris. — M. Martin (de Strasbourg) survient : il propose l'adjonction de noms, déjà élus à *la Réforme*, à la liste des membres du Gouvernement provisoire, en qualité de secrétaires. — Les membres du Gouvernement provisoire à l'Hôtel de ville. — Paroles de conciliation de MM. Ledru-Rollin et Garnier-Pagès. — Salle du Conseil municipal : tumulte; deux courants d'opinions contraires; entrée des membres du Gouvernement provisoire; acclamations; M. Dupont (de l'Eure) ; paroles de M. Ledru-Rollin; on demande la proclamation immédiate de la République; M. Ledru-Rollin répond que le Gouvernement va en délibérer; il se réunit. — M. Crémieux survient.—Ordres de sûreté, de conciliation, de prudence. —Proclamation rédigée par M. de Lamartine; objection de M. Ledru-Rollin. — Envahissement de la salle où délibère le Gouvernement; il se réfugie dans le cabinet du préfet; il traite l'organisation des ministères; il décide que ses membres pourront exercer concurremment les fonctions de ministre; nomination des ministres et du gouverneur de l'Algérie; maintien de M. Garnier-Pagès à la mairie de Paris; nominations diverses; M. Courtais, commandant supérieur de la garde nationale; mesures d'ordre. — Observations de MM. Pagnerre, Bixio, etc., contre la promulgation immédiate de la République; ils sont chargés d'aller chercher la proclamation à l'Imprimerie nationale. — Nouvelle invasion dans la salle des délibérations du Gouvernement; nouvelle retraite dans une autre pièce. — Arrivée de MM. Louis Blanc, Marrast, Flocon; leur adjonction et celle de M. Albert, comme secrétaires du Gouvernement provisoire.

I

L'Hôtel de ville de Paris a, sur la place, trois portes d'entrée : celle de droite conduit à la cour du préfet; celle de gauche à la cour des bureaux ; celle du milieu à la cour d'honneur. Quand on pénètre par cette der-

nière, on trouve à gauche la loge du concierge, devant soi un escalier de dix-neuf marches, sous une voûte peu élevée. Au haut de ces degrés est une galerie qui entoure de plain-pied la cour d'honneur.

En suivant la galerie à droite, on aperçoit un escalier assez curieusement sculpté, — étroit pour la grandeur du monument, — qui aboutit au palier du premier étage.

Là s'ouvrent : à droite, un couloir; en face, la salle des huissiers.

Le couloir mène à la salle des délibérations du Conseil municipal, dont les croisées prennent jour sur la façade de la cour d'honneur, vis-à-vis de la porte principale du monument.

Par la salle des huissiers on entre dans la salle du Trône, qui est en façade sur la place. Puis se développent successivement le salon de réception du préfet, son cabinet, son arrière-cabinet, enfin une chambre fort exiguë. Toutes ces pièces communiquent entre elles, et chacune d'elles a une issue sur un couloir vitré.

Au fond du couloir vitré on parvient à deux petites pièces et au bureau du secrétaire général de la préfecture, situé à l'angle de la place et de la rue de la Tixeranderie.

Le 24 février, la salle du Trône n'était pas terminée. La partie qui touche au cabinet du préfet était fermée par une cloison de planches et servait d'antichambre.

II

Après son acclamation, M. Garnièr-Pagès avait été conduit de la salle du Conseil municipal au cabinet du préfet. C'était le moment de l'irruption des municipaux à cheval, fuyant bride abattue l'agression du quai Pelletier. Dès que la cause, d'abord douteuse, de cet incident fut connue, le maire de Paris sentit que le premier devoir de son autorité naissante était d'arrêter l'effusion du sang. Le triomphe du peuple ne devait pas inaugurer seulement la fin de la guerre, mais aussi le commencement de la paix. Dans ce but, il se hâta de rédiger, avec M. Flottard, improvisé secrétaire général de la mairie, une proclamation aux habitants. C'était par une exhortation à la concorde, à l'union du peuple et de l'armée, que la capitale devait apprendre l'érection d'un nouveau pouvoir, émané du peuple, qui se confirmait lui-même par l'énergique promptitude et le caractère élevé de ses actes.

Averti presque en même temps par M. de Malleville et par M. Vasselin, officier de la garde nationale, que la vie de quelques municipaux était menacée, il donna l'ordre impérieux qu'ils fussent respectés ; et, craignant qu'une injonction ne suffît pas, il allait les protéger de sa personne, lorsqu'il apprit que ces malheureux étaient en sûreté. C'est alors qu'il vit paraître le général Saint-Arnaud, les vêtements en désordre, invoquant ses

services d'Afrique et réclamant un refuge. « Il n'y a ni » vainqueurs ni vaincus! » dit le maire; et il étendit sur le fugitif l'autorité du peuple, qui le sauva.

Ainsi la première pensée de la magistrature révolutionnaire fut une pensée d'union, son premier acte un acte d'humanité. Coïncidence bien remarquable! A la même heure, sur un autre point de Paris, une autre voix, celle de M. de Lamartine, interprétait avec une incomparable éloquence les mêmes sentiments. La concorde était dans tous les cœurs; elle y versait les mêmes inspirations!

III

A ce moment, M. Garnier-Pagès ignorait encore les événements de la Chambre des députés. Sentant l'importance d'une réorganisation immédiate, il venait d'adresser à ses collègues de l'extrême gauche l'invitation de venir le trouver à l'Hôtel de ville, lorsqu'il vit arriver MM. Marie et Carnot. Informé par eux de la constitution du Gouvernement provisoire, il leur fit connaître les scènes de la salle du Conseil municipal, l'institution de la mairie de Paris, les acclamations du peuple en faveur de M. de Malleville. M. de Malleville était encore présent. MM. Marie et Carnot insistèrent vivement pour le rattacher à la révolution : « Nous ne regar» dons pas, » disaient-ils, « le succès comme un succès » de parti, mais comme le triomphe des efforts com» muns de l'Opposition. Il n'y a pas chez nous une

» pensée étroite, mesquine, personnelle, exclusive.
» Ne vous éloignez donc pas. Ne brisez pas volontaire-
» ment le lien qui nous unit! Acceptez! » M. de Malleville persista dans son refus, mais sans hostilité, sans malveillance; et il agréa loyalement la mission qui lui était loyalement offerte de veiller sur le ministère de l'intérieur, centre des lignes télégraphiques.

IV

Il était urgent de faire connaître l'organisation du Gouvernement provisoire. M. Garnier-Pagès s'empressa d'envoyer à l'impression la proclamation suivante, rédigée avec MM. Marie et Carnot.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

« Citoyens,

» Louis-Philippe n'est plus roi!

» Un gouvernement provisoire a été nommé par le
» vœu national. Il siége en ce moment à l'Hôtel de
» ville.

» La nation sera consultée.

» En ce moment, ce qui importe, c'est de maintenir
» l'ordre, sans lequel il n'y a point de liberté.

» Le Gouvernement provisoire compte sur la garde
» nationale. Tous les citoyens en font partie, et doi-
» vent concourir au maintien de la sécurité et à la dé-
» fense du pays.

» Que tout le monde soit à son poste, et la liberté est
» sauvée.

» A l'Hôtel de ville, le 24 février 1848.

» *Le maire de Paris,*

» GARNIER-PAGÈS.

» Le Gouvernement provisoire est composé de MM. :
» Dupont (de l'Eure).
» Arago.
» Crémieux [1].
» Garnier-Pagès.
» Lamartine.
» Ledru-Rollin.
» Marie [2]. »

Pendant que cette proclamation [3] était envoyée à l'imprimerie, M. Martin (de Strasbourg) arrivait avec la liste dressée à *la Réforme*, acceptée par *le National*. A l'exception de M. Crémieux, cette liste contenait les noms proclamés à la Chambre des députés ; mais elle en contenait d'autres. Convaincu qu'il ne serait pas sans inconvénients de refuser toute satisfaction à quelques-unes des personnalités intéressées, M. Martin proposa d'adjoindre à la liste officielle, en qualité de secrétaires, MM. Louis Blanc, Flocon et Marrast. La question fut réservée à la décision ultérieure du Gouvernement, actuellement constitué.

[1] Ce nom fut ajouté sur la proclamation imprimée.

[2] Ce nom avait été oublié sur la proclamation imprimée.

[3] Cette proclamation fut portée, vers quatre heures et demie, à l'imprimerie voisine de M. Delaguette, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, par MM. Husson et Guy, employés de l'Hôtel de ville.

V

Cependant les membres venus de la Chambre étaient entrés dans l'Hôtel de ville. M. Garnier-Pagès, averti, s'empressa vers eux. Des dissentiments de conduite avaient amené entre M. Ledru-Rollin et lui des rapports très-froids. Mais la victoire est un lien. Dès que M. Garnier-Pagès aperçut son collègue, il lui tendit la main : « Oublions, » dit-il, « nos divisions. N'ayons plus qu'une » passion, qu'une volonté, celle de nous consacrer au » salut du pays, au succès de la démocratie, au triomphe » définitif de la révolution. » — « Ce sont mes senti- » ments, » répliqua M. Ledru-Rollin, en pressant de nouveau cordialement la main de M. Garnier-Pagès, « je vous cherchais pour vous le dire. » Le peuple ému applaudit à cette réconciliation, qui pouvait être si féconde !

Une autre source d'émotions naissait de la présence de M. Dupont (de l'Eure). Courbé par l'âge, le patriarche de la liberté ne manifestait plus que par la tranquille fermeté de son regard l'intarissable énergie de son âme. Le vieux et fidèle compagnon de sa vie, M. Legendre, l'accompagnait. Une femme du peuple lui donnait le bras. Triple et touchant symbole de la vertu, de l'amitié et du dévouement.

La salle du Conseil municipal offrait encore à ce moment le spectacle qu'on a vu. Malgré tous les efforts de

M. Corbon, appelé au fauteuil après la sortie de M. Garnier-Pagès, ce n'était pas une délibération, mais une inextricable confusion. La foule tumultueuse remplissait la salle, demandant la déchéance de Louis-Philippe, celle de sa famille, et la proclamation de la République. Les propositions se croisaient; la plus violente était la plus applaudie. Tout retentissait de clameurs confuses. Et ce n'étaient pas, comme dans le triomphe d'un prince, les cris bizarres d'une adulation servile, mais quelque chose de plus grand et de plus redoutable. Chez les uns, la foi à une idée; chez les autres, le désir de faire prévaloir sa pensée; chez la plupart, l'ardeur de dominer. La révolution, le salut du pays, exaltent ceux-ci; l'orgueil, l'ambition, la vanité, excitent ceux-là. Il en est qui ne se croient inférieurs à rien. Chacun veut saisir, pour faire triompher ses théories ou pour s'élever, le premier souffle de la victoire. Le bruit s'accroît incessamment du flux et du reflux des irruptions incessamment renouvelées.

Cependant, au milieu du chaos, on pouvait déjà distinguer deux courants contraires. Les uns voulaient s'arroger l'initiative, instituer un pouvoir à leur guise, mettre en avant les hommes les plus passionnés, organiser leurs systèmes, faire prévaloir immédiatement les résolutions les plus violentes. D'autres, au contraire, étaient d'avis qu'il y avait lieu de laisser au Gouvernement provisoire le soin et le temps de régulariser la situation. Et le tumulte grossissait par la lutte des opinions contradictoires.

VI

Quand les membres du Gouvernement provisoire se présentèrent, les applaudissements retentirent.

M. Dupont (de l'Eure) ayant été placé debout sur la table du président, M. Garnier-Pagès à côté de lui, M. Ledru-Rollin un peu en avant, les applaudissements éclatèrent avec une nouvelle force. M. Dupont (de l'Eure) voulut parler : sa voix ne put percer le bruit. Sans avoir entendu, la foule applaudit avec un redoublement d'enthousiasme. A la voix de M. Ledru-Rollin le silence se rétablit. Il raconta les événements de la Chambre des députés, la monarchie renversée, la régence expulsée, la nomination, par le peuple, d'un gouvernement provisoire, qui reconnaissait tenir du peuple seul son droit et son pouvoir; il dit les noms des membres de ce gouvernement. La foule confirma, par ses acclamations, les actes de la Chambre.

Des voix nombreuses réclamèrent encore la proclamation immédiate de la République. M. Ledru-Rollin répondit que la République était le vœu unanime du Gouvernement provisoire, qu'il allait convoquer Paris, les départements, la France entière à l'élection d'une Assemblée constituante, qui fonderait la République. Ce discours sage, habile, plein de chaleur et d'énergie, charmait la foule, mais ne la persuadait pas. A chaque instant, elle interrompait : « Proclamez la République!

» proclamez la République ! » Un ouvrier agitait, au bout d'une pique, un écriteau sur lequel on lisait : *Vive la République!* La République était depuis longtemps le but de M. Ledru-Rollin, l'objet de ses contemplations ardentes, le mobile de sa vie. Il répliqua sans efforts qu'il partageait les vœux du peuple, que la volonté populaire était pour lui une loi, et qu'il allait se retirer avec ses collègues pour délibérer sur la forme de la proclamation de la République. Cette déclaration fut accueillie avec transport, et les cris de *Vive la République! Vive le Gouvernement provisoire!* se firent entendre pendant bien longtemps.

VII

Une difficulté, presque insurmontable, attendait, à leur sortie de la salle, M. Dupont (de l'Eure) et ses collègues. Les deux couloirs regorgeaient de monde. Cette multitude, pressée sur elle-même, semblait immobilisée par sa masse. Le mouvement ne s'y produisait que par des impulsions lointaines et subites. Dès qu'un effort violent avait fait le vide, un remous le comblait. Noyés dans la foule, les membres du Gouvernement provisoire étaient tour à tour poussés en sens divers, réunis par une vague, séparés par une autre. Un moment, craignant que les forces de M. Dupont (de l'Eure) ne fussent inférieures à une pareille lutte, ou que sa constance ne s'en lassât, le peuple l'enferma, avec M. Garnier-Pagès, dans un cabinet voisin de

la salle du Conseil municipal. Enfin, grâce aux efforts de quelques vigoureux citoyens, MM. Dupont (de l'Eure), Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie et Carnot parvinrent jusqu'à ce salon de réception que nous avons décrit et qui précède le cabinet du préfet.

Presque aussitôt suivait M. Crémieux, qui avait fait de vaines tentatives pour rester dans la salle du Conseil. Il fit connaître, à MM. Marie et Garnier-Pagès, qu'il était leur collègue. Puis parut M. Arago. Épuisé par une longue maladie, son dévouement lui donnait la force d'accomplir, au péril de sa vie, son devoir.

Les membres du gouvernement proclamé à la Chambre se trouvaient ainsi au complet. Ils prirent place autour d'une grande table ronde, placée au milieu de la salle. Là, pendant que M. de Lamartine écrivait la proclamation qui annoncerait à la France la révolution et son gouvernement, ses collègues se mirent à dicter sans relâche des ordres qui prévenaient toute reprise d'hostilités, assuraient la sécurité de Paris, pourvoyaient enfin à toutes les nécessités du moment. Ces ordres, écrits par des secrétaires improvisés, passaient de main en main, et parvenaient avec rapidité, par une succession indéfinie de messagers fidèles, jusqu'à leurs destinations.

VIII

Il était cinq heures et demie. M. de Lamartine avait rédigé la proclamation. Elle était ainsi conçue :

PROCLAMATION DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

« *Au Peuple français!*

» Un gouvernement rétrograde et oligarchique vient » d'être renversé par l'héroïsme du peuple de Paris. Ce » gouvernement s'est enfui, en laissant derrière lui une » traînée de sang qui lui défend de revenir jamais sur » ses pas.

» Le sang du peuple a coulé comme en Juillet. Mais » cette fois ce généreux sang ne sera pas trompé. Il a » conquis un gouvernement national et populaire en » rapport avec les droits, le progrès et la volonté de ce » grand et généreux peuple.

» Un gouvernement provisoire, sorti d'acclamation » et d'urgence de la voix du peuple et des députés des » départements, dans la séance du 24 février, est in- » vesti momentanément du soin d'assurer et d'organi- » ser la victoire nationale. Il est composé de MM. Du- » pont (de l'Eure), Lamartine, Crémieux, Arago (de » l'Institut), Ledru-Rollin, Garnier-Pagès et Marie.

» Ces citoyens n'ont pas hésité un instant à accepter » la mission patriotique qui leur était imposée par l'ur- » gence. *Quand le sang coule,* quand la capitale de la » France est en feu, le mandat du Gouvernement pro- » visoire est dans le péril et dans le salut public. La » France entière le comprendra et lui prêtera le con- » cours de son patriotisme. Sous le gouvernement po-

» pulaire et *républicain* proclamé par le gouvernement » populaire, tout citoyen est magistrat.

» Français ! donnez au monde l'exemple que Paris a » donné à la France. Préparez-vous, par l'ordre et par » la confiance en vous-mêmes, aux institutions fortes » que vous êtes appelés à vous donner.

» Le Gouvernement provisoire déclare que la *forme* » *républicaine est adoptée provisoirement par le peuple de* » *Paris et par lui;* mais que le peuple de Paris ni le » Gouvernement provisoire ne prétendent substituer » leur opinion à l'opinion des citoyens consultés en » *assemblées primaires* sur la forme définitive de leur » gouvernement.

» L'unité de la nation formée désormais de toutes les » classes de citoyens qui la composent;

» Le gouvernement de la nation par elle-même;

» La liberté, l'égalité, la fraternité pour principes;

» Le peuple pour devise et pour mot d'ordre;

» Voilà le gouvernement que la France se doit à » elle-même, et que nos efforts vont tendre à lui assurer.

» L'ère du peuple s'est ouverte le 24 février 1848. »

IX

Tel fut le premier jet du génie dans la tempête. Sentiment profond du droit, rectitude des principes, satisfaction mesurée aux exigences de Paris, réserve explicite du droit souverain de la nation, respect des garanties sociales, appel à tous les nobles instincts du

cœur, engagement sans charlatanisme, modestie sans faiblesse, fermeté sans rudesse, sévérité sans injustice et sans insulte pour le gouvernement déchu, tout y était dans la mesure du bon sens et de la nécessité. Que l'on recherche dans l'histoire des circonstances analogues ! Que l'on compare! Vit-on jamais un gouvernement sorti d'un cataclysme parler un si noble langage, au milieu des passions déchaînées, parmi les flots d'une multitude armée, chaude encore du combat, ivre d'un triomphe imprévu et subit ?...

Une seule objection s'était élevée. M. Ledru-Rollin avait demandé qu'à la place de ces mots:

« Le Gouvernement provisoire déclare que la *forme* » *républicaine* est adoptée provisoirement, etc. »

On écrivît ceux-ci :

« Le Gouvernement provisoire déclare que la Répu- » blique, etc. »

Cette réclamation ayant été accueillie sans difficulté, le manuscrit de M. de Lamartine fut envoyé à l'Imprimerie nationale.

X

Cependant les membres du Gouvernement provisoire voyaient successivement arriver auprès d'eux un concours empressé d'hommes chers à la démocratie : membres du Comité central des électeurs, députés de l'Opposition, journalistes, officiers de la garde nationale, étudiants, élèves de l'École polytechnique,

MM. Bastide, Jean Reynaud, Pagnerre, Hetzel, Bixio, Charles Lesseps, Pascal Duprat, Martin (de Strasbourg), Payer, Legendre, Bocage, V. Masson, Dussart, Delanoüe, Alexandre Rey, Desmarest, Charles Blanc, Héquet, Mallefille, Michelet, Eugène Pelletan, Corbon, Huet, Emmanuel Arago, Jules Favre, Peauger, etc. On y voyait aussi, mais sans hostilité, sans malveillance, quelques figures appartenant à des opinions jadis et bientôt ennemies, telles que M. de la Rochejaquelein et d'autres.

Bientôt le nombre s'en accrut à un point tel, que le Gouvernement disparut, comme submergé dans la foule. Tout ordre, tout concert, toute délibération, tout travail, toute action, devinrent impossibles. Les membres du Gouvernement, accompagnés de M. Carnot, qui ne les avait point quittés, et de MM. Courtais, Pagnerre et Bixio, reculèrent devant l'invasion, jusque dans la pièce voisine, le cabinet du préfet. Quelques citoyens de bonne volonté se groupèrent devant la porte : barrière vivante contre une nouvelle irruption.

XI

Il était environ sept heures. Sur la proposition de M. Crémieux, le Gouvernement procéda définitivement à l'organisation des ministères. Jusqu'à ce moment il n'y avait eu que des pourparlers.

Les membres du Gouvernement provisoire pouvaient-ils exercer concurremment les fonctions actives de mi-

nistres ? Telle fut la première question soulevée par le scrupule des consciences. Les avis furent partagés. Les uns soutenaient l'incompatibilité de la double fonction. « De deux choses l'une, ou le ministre absorbera le gouvernant, ou le gouvernant le ministre. Dans le premier cas, vous compromettez le gouvernement; dans le second, c'est l'administration qui périclite. » Les autres répondaient : « Il ne serait pas sans inconvénient de dessaisir le Gouvernement provisoire de la direction immédiate ; la séparation des pouvoirs sera une source de difficultés, de conflits peut-être ; dans un gouvernement déjà multiple, il est peu prudent de multiplier encore les rouages; malgré quelques inconvénients problématiques, il y aura des avantages certains, évidents, à ce que les membres du Gouvernement provisoire soient chargés d'exécuter eux-mêmes ce qu'ils auront eux-mêmes résolu. » Cette opinion, fortement appuyée par M. Crémieux, prévalut.

Quel serait le titre des ministres? On décida qu'ils porteraient, comme le gouvernement, le titre caractéristique de la situation. Le Gouvernement provisoire ne pouvait avoir que des ministres provisoires comme lui.

XII

M. Crémieux, qui tenait la plume, inscrivit alors, comme président du Conseil et ministre de la justice, le nom de M. Dupont (de l'Eure). Mais les fonctions ac-

tives dépassaient les forces sinon le zèle du vénérable vieillard. Sur les observations de M. Pagnerre, on arrêta que M. Dupont (de l'Eure) serait président du Conseil sans portefeuille.

Les travaux publics furent dévolus à M. Marie, qui les préféra par ce motif modeste que son beau-frère, attaché depuis longtemps à cette administration, l'aiderait de ses conseils.

L'unanimité désigna M. de Lamartine pour les affaires étrangères.

En regard du ministère du commerce, M. Crémieux écrivit son propre nom.

Puis il demanda à M. Ledru-Rollin de choisir le ministère qui lui conviendrait le mieux. « Celui que vous voudrez, » répondit M. Ledru-Rollin avec simplicité et désintéressement. « Le ministère de l'intérieur? » dit M. Crémieux. A ce mot, M. Garnier-Pagès fit observer à M. Ledru-Rollin que ses études, ses qualités, semblaient l'appeler à la justice. La réorganisation des tribunaux était indispensable; il faudrait à cette œuvre difficile une volonté, une main fermes. L'administration de la justice exigeait des réformes profondes; de ces réformes sortirait, pour celui qui les aurait conçues et exécutées, une gloire durable. Enfin, la variété infinie des détails de l'intérieur absorberait son temps, son activité, son énergie même, dont le gouvernement central pouvait avoir un si grand besoin. Ces observations, appuyées par MM. Marie et Pagnerre, firent impression sur M. Ledru-

Rollin, qui s'y rendit. Mais M. Crémieux lui représenta qu'il personnifiait l'élément actif de la Révolution, que le ministère de l'intérieur était l'instrument direct du gouvernement, et il le pressa vivement de ne point abandonner ce poste. M. Ledru-Rollin, après une courte conversation avec M. V. Masson, officier de la garde nationale présent à cette conférence, revint sur sa décision.

Le portefeuille de la justice ne fut pas contesté à M. Crémieux. Cependant les cultes y étaient adjoints, et il paraissait difficile de confier aux mains d'un israélite une direction de cette nature. Une plaisanterie spirituelle de M. Carnot trancha la question. « Comment, Crémieux! vous voulez faire des évêques? » Les cultes furent détachés de la justice et réunis à l'instruction publique.

Pour ce ministère un grand nom se posait lui-même. Quel plus illustre ministre de l'instruction publique que l'illustre membre de l'Académie des sciences, M. Arago? Mais la marine exigeait une autorité considérable, supérieure à tous les engagements, à toutes les rivalités, à toutes les ambitions, assez haute pour ne froisser aucun amour-propre, capable, par la spécialité de ses connaissances, de conquérir les suffrages sympathiques des marins et de les rallier à la République. M. Arago fut mis à la tête de la marine.

L'on remit l'instruction publique à M. Carnot. Cet homme distingué avait énoncé des prétentions plus simples. Ses vœux se bornaient à servir dans une

mission diplomatique en Allemagne, où il avait passé une partie de sa studieuse jeunesse.

M. Marie demanda pour M. Bethmont le ministère du commerce. Ce choix fut agréé avec empressement.

XIII

Restaient les deux ministères les plus importants peut-être dans la situation présente : la guerre et les finances.

Tous les généraux des régimes antérieurs étaient vieux et usés. Ceux dont l'âge et le renom impliquaient la capacité avaient tous servi d'une manière plus ou moins intime le gouvernement déchu. En dehors de ces deux catégories, point d'illustration suffisante. A qui confier la réorganisation de l'armée, nécessairement ébranlée par la révolution, et appelée peut-être dans quelques jours à la frontière ? Une haute pensée de conciliation, un noble instinct de confiance, suggéra le choix. Le nom du général Lamoricière fut admis. MM. de Lamartine et Garnier-Pagès lui écrivirent qu'on l'attendait à l'Hôtel de ville.

Des études spéciales, une grande renommée de probité, une clientèle importante dans la finance parisienne, quelques travaux publiés dans *le National* sur des questions d'économie politique, indiquèrent M. Goudchaux, banquier, pour les finances. Il reçut et accepta dans la nuit, par dévouement, mais provisoirement, cette redoutable mission.

Le gouvernement de l'Algérie, qui se trouvait aux mains du duc d'Aumale, occupa, dès cette première heure, la sollicitude du Gouvernement provisoire. Il fallait, pour contre-balancer éventuellement l'influence du duc, un nom populaire à la fois dans l'armée et dans le pays. M. Pagnerre parla du général Cavaignac. Cet officier général remplissait en effet mieux qu'aucun autre cette double condition. Il s'était acquis en Afrique un renom sérieux par d'honorables services, et la fidélité de son noble frère à la cause démocratique avait popularisé dans le parti républicain non sa personne, qui n'était point connue, mais son nom.

XIV

M. Garnier-Pagès conserva la mairie de Paris. La préfecture de la Seine et la préfecture de police ressortissaient également à son autorité. Il les gouvernerait l'une et l'autre, directement ou par des délégués de son choix, et il ne relèverait que du Gouvernement provisoire. La direction politique et administrative de la ville de Paris et du département de la Seine se trouvait ainsi en des mains également dévouées à la République et à l'ordre. M. Pagnerre ayant refusé les fonctions d'adjoint au maire de Paris, ces fonctions furent dévolues à MM. Recurt et Guinard. M. Garnier-Pagès destinait M. Guinard à la préfecture de police. Mais celui-ci, informé plus tard de cette nomination, la déclina, pré-

férant la position de chef de l'état-major général de la garde nationale, qui en effet convenait mieux à ses goûts et à ses aptitudes.

On maintint provisoirement les maires et adjoints en exercice. M. Flottard, qu'au moment de son installation M. Garnier-Pagès avait chargé du secrétariat général de la préfecture de la Seine, fut confirmé dans ces importantes fonctions.

Enfin, la garde municipale étant dissoute, la sûreté de Paris fut confiée au patriotisme de la garde nationale. M. de Courtais, ancien officier de l'Empire, député, en obtint le commandement supérieur, ainsi que le commandement provisoire des troupes stationnées dans la ville et dans la banlieue.

XV

Cependant, malgré l'énergique résistance des factionnaires que le dévouement avait improvisés, la consigne qui protégeait les délibérations du Gouvernement avait été forcée. L'autorité de certains amis, l'importance de certaines nouvelles, l'urgence de quelques mesures, avaient triomphé de la sévérité des ordres. Le Palais-Royal était, disait-on, menacé d'incendie ! Les Tuileries étaient le théâtre d'horribles dévastations ! On craignait la destruction des immenses richesses artistiques du Louvre, la gloire, l'honneur, la supériorité de la France ! Les diamants de la Couronne, les

bijoux, l'argenterie, les tableaux, appelaient la surveillance et des soins immédiats! — Toutes ces missions pouvaient être périlleuses. Le premier titre pour les obtenir, c'était donc l'intrépidité et le bon vouloir. Un grand nombre de citoyens de toutes conditions, de gardes nationaux, d'élèves des Écoles, dont à regret il nous est impossible de citer les noms, les remplirent avec patriotisme et courage.

C'est ainsi que M. de Saint-Amand fut provisoirement chargé des Tuileries, et le colonel Dumoulin, du Louvre, qu'il ne garda pas au delà de vingt-quatre heures.

Il fallait en même temps veiller à la sûreté générale de la ville, envoyer des ordres aux mairies, qui sollicitaient une direction, assurer les approvisionnements du peuple, la subsistance de l'armée, pourvoir enfin à tous ces détails si considérables en temps de paix, innombrables en temps de troubles. Les membres du Gouvernement se multipliaient pour suffire à cette immense tâche, avec une fécondité d'initiative, de décision, d'action, incroyable pour ceux qui n'ont pas vu de quelle prodigieuse puissance s'accroissent les facultés humaines dans la chaleur des grandes crises.

XVI

Tandis que le Gouvernement provisoire vaquait à des soins si pressants, de sages esprits, MM. Pagnerre et Bixio notamment, ayant appris l'existence d'une pro-

clamation qui décrétait la République ou la forme républicaine, cherchaient à soulever de graves scrupules de conscience. Ne craignait-on pas de substituer la volonté de quelques individus, d'une fraction du peuple, si l'on veut, à la souveraineté réelle, légitime, du peuple entier? Ne craignait-on pas d'usurper cette souveraineté? Voulait-on enlever à la Révolution de 1848 le prestige et la force des principes? « Je suis républicain » comme vous, » disait M. Pagnerre aux membres du Gouvernement; « mais ne voyez-vous pas que vous » allez compromettre, par une précipitation intempes» tive, l'avenir de cette République que nous voulons » fonder? Laissez la nation se prononcer. Ne commettez » pas la faute que vos prédécesseurs ont commise en » Juillet! »

Ces observations trouvaient de l'écho. MM. Dupont (de l'Eure), Arago, Marie, y accédaient formellement. MM. de Lamartine et Garnier-Pagès en reconnaissaient la gravité. On décida que la proclamation serait soumise à l'épreuve d'une nouvelle discussion; et M. Pagnerre reçut l'ordre d'aller avec M. Bixio reprendre le manuscrit à l'imprimerie nationale.

La passion ardente du peuple de Paris pour la République devait opposer de rudes obstacles à l'accomplissement de leur mission. Les ouvriers chargés de porter la proclamation y avaient lu : « La République est adoptée. » Le mot, c'était la chose! le reste importait peu. « Nous la tenons, cette fois, » disaient-ils; « nous ne l'abandonnerons pas! » Ils exigèrent

l'exhibition de l'ordre donné à MM. Pagnerre et Bixio; ils comparèrent une à une toutes les signatures; l'ordre ne les portant pas toutes, ils refusèrent de livrer la proclamation. Ébranlés à la fin par l'insistance des envoyés, mais toujours opiniâtres dans leurs défiances, ils déclarèrent qu'ils allaient la reporter eux-mêmes au Gouvernement provisoire.

XVII

Il était environ huit heures. A ce moment, les membres du Gouvernement provisoire n'étaient déjà plus dans le cabinet du préfet. Comme dans le salon de réception, la foule avait pénétré peu à peu et avait bientôt tout rempli. On ne pouvait s'entendre, à peine se voir. Il fallut reculer encore. Le Gouvernement se réfugia dans l'arrière-cabinet que nous avons décrit. Cette pièce, tellement exiguë qu'une douzaine de personnes peuvent à peine s'y tenir, résisterait sans doute, par son exiguïté même, à l'invasion.

XVIII

Telle était la situation du Gouvernement. Acclamé à la Chambre des députés, constitué à l'Hôtel de ville, il avait délibéré, formulé sa pensée dans un acte décisif, donné des ordres multipliés, organisé le ministère,

lorsque, vers huit heures et demie, arrivèrent MM. Flocon et Marrast, accompagnés de M. Guinard et suivis aussitôt de M. Louis Blanc. Celui-ci demandait, à haute voix, une place dans le Gouvernement provisoire. Il venait, disait-il, d'être agréé, avec MM. Marrast et Flocon, par le peuple, dans la salle du Conseil municipal.

En effet, ils y avaient été conduits par M. Lagrange, qui s'épuisait en efforts inutiles pour établir un peu d'ordre dans l'Hôtel de ville, dont il avait pris le commandement. Leur présence dans cette salle, occupée alors par les clients de *la Réforme,* avait été saluée d'énergiques vivat. Ils avaient parlé : la foule avait applaudi. Ils venaient réclamer le bénéfice de cette tardive investiture.

Surpris de la réclamation, froissé par le ton des paroles, M. Arago n'essaya point de contenir un geste d'irritation. Ses collègues témoignèrent leur déplaisir. M. Garnier-Pagès s'avança vers M. Louis Blanc, et lui dit que sa prétention était inadmissible; que le Gouvernement provisoire, composé déjà de sept membres, était assez nombreux; qu'on s'était engagé à l'accepter comme secrétaire, et qu'on s'en tenait purement et simplement à cette proposition. M. Louis Blanc la repoussa avec vivacité. M. Garnier-Pagès s'adressa alors à M. Marrast, dont le spirituel bon sens n'éleva aucune difficulté. Quant à M. Flocon, il répondit, sans hésitation et avec la plus grande simplicité, qu'il serait bien partout où il pourrait être utile.

Alors, se voyant isolé, M. Louis Blanc revint sur son premier refus; il se borna à demander l'adjonction d'un ouvrier, M. Albert. « Quel est cet ouvrier? » — « Un » homme de cœur, connu au journal *la Réforme*, qui a » contribué activement au succès de la journée. » Représenter la classe ouvrière dans le gouvernement était chose convenable et juste. L'idée fut accueillie avec empressement. La seule difficulté, c'était le choix. Nul parmi les membres du Gouvernement provisoire ne connaissait M. Albert. Tous au contraire connaissaient, personnellement ou par la voix publique, des ouvriers qui avaient donné plus d'une preuve de mérites sérieux et divers. Mais M. Louis Blanc venait d'être affligé d'un refus, on ne voulut pas lui en imposer un autre: M. Albert fut accepté.

Sept membres titulaires, quatre secrétaires, telle fut dès lors la composition du Gouvernement provisoire.

On remarquera qu'à l'exception de cet incident, soulevé par M. Louis Blanc, aucune discussion ne vint troubler l'accord volontaire et délibéré des esprits. De l'union des volontés dépendait le salut de la France. La discorde introduite par quelque vaine question de personnes eût paru un crime. Une question de principes devait seule amener des contestations sérieuses.

CHAPITRE ONZIÈME.

La proclamation est soumise à la discussion, après les modifications introduites par M. de Lamartine; trois opinions se prononcent; arguments; difficultés de s'entendre. — Arrivée de M. Lamoricière; son danger de mort sur la place de l'Hôtel de ville; le Gouvernement lui offre le ministère de la guerre; il refuse, mais il acceptera un commandement à la frontière; il désigne le général Bedeau; le général Bedeau refuse également le ministère, et se charge de la première division militaire. — Noble attitude de la population de Paris. — La foule qui encombre l'Hôtel de ville devient un péril; le Gouvernement provisoire ne peut délibérer; il est contraint de se barricader; ses membres vont successivement haranguer et calmer le peuple; grandes et nobles paroles de M. de Lamartine. — Dernières délibérations sur la proclamation de la République; tour de parole; opinions de MM. Ledru-Rollin, Flocon, Louis Blanc, Garnier-Pagès, Marie, Arago, Dupont (de l'Eure), Crémieux, Lamartine, Marrast, Carnot; adoption, à l'unanimité, de la proclamation de la République, sauf ratification du peuple, immédiatement consulté. — Le Gouvernement provisoire prononce la dissolution de la Chambre des députés, l'interdiction aux pairs de se réunir, la convocation d'une Assemblée nationale, l'incorporation de tout citoyen dans la garde nationale. — Joie générale. — Clémence des vainqueurs. — Mot de M. Ledru-Rollin. — Repas du Gouvernement provisoire; le pain et l'eau. — Résumé. — Conclusion.

I

M. de Lamartine avait repris sa proclamation. Il la modifia, y ajouta les noms des secrétaires, et en donna lecture. Voici quels étaient les changements introduits.

Les premiers étaient sans importance, presque uniquement de forme. M. de Lamartine retranchait du quatrième paragraphe ces mots : *Quand le sang coule;* et plus loin, ceux-ci : *Dans le péril.*

Même paragraphe, première rédaction : « Sous le

gouvernement populaire et *républicain* proclamé par le Gouvernement provisoire, etc. » — Seconde rédaction : « Sous le gouvernement populaire proclamé, etc. »

La modification principale portait sur le paragraphe où se trouvait engagée la grande question de savoir si le Gouvernement provisoire décréterait lui-même la République, ou s'il réserverait au peuple la décision souveraine. La première rédaction, modifiée déjà sur l'observation de M. Ledru-Rollin, était ainsi conçue :

« Le Gouvernement provisoire déclare que la République est adoptée provisoirement par le peuple de » Paris et par lui; mais que ni le peuple de Paris ni le » Gouvernement provisoire ne prétendent substituer » leur opinion à l'opinion des citoyens consultés, en assemblées primaires, sur la forme définitive de leur » gouvernement. »

Maintenant M. de Lamartine proposait de dire :

» Bien que le Gouvernement provisoire agisse uniquement au nom du peuple français et qu'il adopte la » forme républicaine, ni le peuple de Paris ni le Gouvernement provisoire ne prétendent substituer leur » opinion à l'opinion des citoyens, qui seront consultés » sur la forme définitive du gouvernement que proclamera la souveraineté du peuple. »

II

Trois solutions se firent jour dans la discussion : 1° L'institution d'un gouvernement provisoire, dans la

rigoureuse acception du mot, occupant la vacance entre le pouvoir déchu et le pouvoir futur, laissant à une assemblée, immédiatement convoquée et nommée par le suffrage universel, le soin de constituer le gouvernement de la France;

2° La proclamation immédiate de la République, sans restriction et sans appel;

3° La proclamation de la République, gouvernement de fait, sous la réserve pleine et entière du droit souverain du peuple.

Les membres et les secrétaires du Gouvernement provisoire se partageaient ainsi entre ces trois opinions. Pour la première, MM. Dupont (de l'Eure), Arago, Marie; — pour la deuxième, MM. Ledru-Rollin, Flocon, Louis Blanc; — la troisième, transaction loyale entre les deux autres, était soutenue par MM. de Lamartine, Crémieux et Garnier-Pagès, ainsi que par M. Carnot, ministre de l'instruction publique. M. Marrast, épuisé de fatigue, gardait le silence; mais ses tendances n'étaient point douteuses.

III

Un instant la discussion parut revêtir un caractère fâcheux. Debout sur un canapé, en costume de garde national, M. Louis Blanc pérorait avec feu. Sa voix, échauffée par les ardeurs de la journée, éclatait avec une force excessive pour l'exiguïté de la salle.

M. Dupont (de l'Eure) écoutait avec un étonnement tranquille. M. Arago laissait percer son impatience; malade, irrité par la fièvre et par la contradiction, il ne put se contenir, et se levant, il jeta cette brusque apostrophe : « Eh! monsieur, j'étais républicain » avant que vous fussiez né! » Et, comme l'insistance de l'orateur surexcitait ses nerfs agacés par la maladie, il voulut, à plusieurs reprises, se retirer et entraîner avec lui M. Dupont (de l'Eure). Quelques-uns de leurs collègues, plus calmes, parvinrent à les retenir.

IV

Voici, du reste, quels étaient les arguments contradictoires.

Les partisans de la République immédiate et sans appel au peuple disaient : « Il y a dans la vie des nations des circonstances solennelles qu'il faut savoir saisir. L'occasion se présente d'assurer les droits du peuple : nous serions coupables si nous la laissions échapper. — La République est la forme nécessaire de la démocratie. La démocratie triomphe: proclamons la République. — Vous admettez le suffrage universel! Suffrage universel et République sont deux termes indivisibles. Pourquoi tenter de les séparer, ou du moins sembler le vouloir? Le peuple ne peut nier la République sans nier sa propre loi, son droit, sa souveraineté, sans se nier lui-même. Donc, en proclamant

la République vous n'usurpez rien de son droit, vous n'anticipez même pas sur sa volonté, vous ne faites que reconnaître simplement ce qui est. Attendre, c'est provoquer des difficultés, considérables peut-être, c'est ouvrir la porte au doute, à des soupçons formidables. — Au surplus, le peuple est là ! Il espère, il veut, il exige la proclamation immédiate de la République. Lui refuser satisfaction, c'est vouloir déchaîner l'anarchie. — La République est la seule solution possible. Proclamez la République ! »

V

Du côté de M. Dupont (de l'Eure) on répliquait : « Le peuple de l'Hôtel de ville, le peuple de Paris même, n'est point à lui seul la nation. Il a son droit; la nation a le sien. — Violer un de ces droits, c'est les mettre en question l'un et l'autre. Vous dites que la République est la forme inaliénable de la démocratie ! C'est notre opinion comme la vôtre. Mais il faut que la nation prononce si c'est aussi la sienne. Proclamer une forme de gouvernement, quelle qu'elle soit, sans consulter le peuple, c'est usurper la souveraineté du peuple. Une circonstance imprévue, subite, inespérée, nous donne le gouvernement : soit ! acceptons, prenons sans hésiter cette grande mission; le péril des conjonctures légitimera nos actes devant la nation, devant la postérité, devant Dieu. Mais ne l'étendons pas

au delà du salut public. Convoquons sur-le-champ une Assemblée nationale, élue par le suffrage universel. Régulièrement nommée, elle établira régulièrement la République. Quel est le principe, la source, la raison d'être, le commencement, la fin de la démocratie? La souveraineté du peuple. Eh bien, respectons cette souveraineté, respectons-la sincèrement. Bornons-nous à proclamer les deux faits nécessaires de la situation : l'installation du Gouvernement provisoire et la convocation de la France, appelée à décider souverainement de son sort, de sa loi suprême, de sa constitution. »

VI

« N'essayons pas de nier l'évidence, » disaient à leur tour MM. de Lamartine, Crémieux, Garnier-Pagès et Carnot. « La République est de droit, de fait, de nécessité. La monarchie est renversée; rien n'existe plus, rien ne peut plus exister de ce qui a été. Qu'y a-t-il donc? Un gouvernement de citoyens élus, commissionnés par le peuple : en un mot, une République. On ne peut le nier! Il faut le dire. Si vous ne le dites pas, qu'arrivera-t-il? A l'instant même vous ouvrez la porte à tous les soupçons, à toutes les calomnies; à l'instant même on vous attribue des arrière-pensées de monarchie et de régence. Rien alors ne retient plus ce peuple qui vous demande à grands cris une résolution; c'est la bataille continuée, la guerre civile, le fer, le feu, le

sang. En même temps, vous avez perdu votre puissance morale. Or, quelle autre force vous reste? Aucune. L'anarchie est victorieuse; votre gouvernement est emporté dans le flot des passions déchaînées. Vous ne sauvez même pas le principe de la souveraineté, cet objet de nos respects communs, de notre culte: il s'abîme dans une dictature sanglante. N'hésitez donc pas à proclamer la République.

Mais proclamons aussi, avec une égale fermeté, le principe de la souveraineté du peuple: disons que dans la nation seule réside le droit de consécration définitive et irrévocable. Faisons immédiatement appel à la nation tout entière, qui déléguera à l'assemblée de ses représentants le pouvoir de faire et de défaire, de nouer et de dénouer, de ratifier et de désapprouver, de nous absoudre ou de nous condamner.

Par là vous aurez donné la satisfaction due à ce glorieux peuple de Paris, dont l'héroïsme a fait la révolution, et vous aurez maintenu dans toute sa pureté le grand principe, sans lequel la République elle-même n'est qu'un mot. »

VII

Ces graves raisons, exposées de part et d'autre avec une conviction profonde, étaient toutes soutenues avec l'ardeur, la ténacité que mettent au cœur des hommes la passion du devoir, la conscience d'une idée juste. Malgré le désir sincère, évident, d'une solution conci-

liatrice, la discussion durait depuis deux heures, et l'on ne parvenait pas à s'entendre.

M. Flocon avait d'abord signé, puis il effaçait son nom. M. Ledru-Rollin ne signait pas. Chacun s'efforçait, par une rédaction nouvelle, par un mot, de tourner la difficulté; mais la langue n'a point de mot qui exprime à la fois deux idées contradictoires. A la place de cette phrase : « Bien que le Gouvernement provi- » soire agisse uniquement au nom du peuple français, » et qu'*il adopte la forme républicaine,* ni le peuple de » Paris, ni le Gouvernement provisoire, etc., etc., » M. de Lamartine, formulant pour la troisième fois la même pensée, écrivait : « Bien que le Gouvernement » provisoire agisse uniquement au nom du peuple fran- » çais, *bien qu'il soit de cœur et de conviction pour le* » *gouvernement républicain,* ni le peuple de Paris, ni le » Gouvernement, etc., etc. »

Rien ne réussissait à créer l'unanimité. La discussion continuait au milieu d'une effervescence croissante et des clameurs d'un peuple agité, souvent interrompue par les incidents multipliés qui appelaient au dehors l'intervention active et personnelle du Gouvernement provisoire.

VIII

Le général Lamoricière était arrivé.

On se rappelle que nous l'avons laissé dans la 11e légion, essayant de reconstituer autour des débris de la

régence un débris de force militaire. Battu mais non découragé, imbu de cette maxime des grands capitaines que la victoire reste infailliblement au plus tenace, il s'était dirigé une première fois vers l'Hôtel de ville avec M. Boulay (de la Meurthe)[1]. Mais, séparé de M. Boulay par la foule, il avait été reconnu pour un militaire, saisi, maltraité, conduit enfin prisonnier dans un cabaret de la place. Par une coïncidence peu rassurante, c'était le même cabaret à la porte duquel avait été pendue la première victime de la première révolution, Foulon! En vain le général rappelait son nom, ses services. On voulait le fusiller : les uns précisément parce qu'il était Lamoricière; les autres parce qu'il n'était qu'un vil imposteur, usurpant, pour échapper à la vengeance du peuple, une illustre popularité. On ne sait ce qui serait arrivé si un insurgé, ancien soldat de l'armée d'Afrique, survenant par hasard, n'eût déclaré que le prisonnier était bien Lamoricière. Aussitôt ceux qui l'accusaient d'imposture crient *Vive Lamoricière!* les autres, entraînés, acclament le jeune héros dont le nom a tant de fois retenti; et le général reçoit une ovation, là même où paraissait devoir se terminer sa vie.

Rentré chez lui après cette terrible alerte, il avait successivement reçu la lettre de MM. de Lamartine et Garnier-Pagès, et une dépêche plus pressante de ce dernier. Blessé, harassé, mais indomptable à la fatigue et au péril, il s'était remis en marche, et il venait répondre à l'appel du Gouvernement provisoire.

[1] Cinq heures.

Introduit, il apprit que M. Courtais avait reçu le commandement de la garde nationale, et s'était rendu aux Tuileries; que le gouvernement avait à cœur de rétablir dans l'armée la discipline ébranlée, de la réorganiser fortement, de la mettre promptement en état de paraître devant l'ennemi; que, pour cette œuvre difficile, qui exigeait une main habile, ferme, éprouvée, et l'autorité d'un nom sur le soldat, le gouvernement avait compté sur son patriotisme. Le général remercia avec effusion : Il était profondément touché d'une telle preuve de confiance dans sa loyauté; mais sa situation du matin le liait. « D'ailleurs, » ajouta-t-il en termes militaires, « je n'entends rien à la boutique » administrative de Paris. Bedeau peut vous être plus » utile que moi. Mais probablement vous allez avoir la » guerre : donnez-moi un poste à la frontière, et vous » pouvez comptez sur moi. »

Quelle merveilleuse odyssée que la sienne dans cette journée! Le matin, ministre de la royauté, il ne tient qu'à lui d'être, le soir, ministre de la République! Dans l'intervalle, une révolution s'est accomplie; il a vingt fois risqué sa vie contre le feu; deux fois il a été blessé; deux fois prisonnier, il a deux fois entendu délibérer de sa vie et de sa mort. Parcourant ainsi tous les degrés de la fortune et de l'infortune, incessamment précipité, incessamment relevé du sommet à l'abîme et de l'abîme au sommet!

IX

Comme son frère d'armes, le général Bedeau avait, le matin, commandé pour le gouvernement du roi; à trois heures, il commandait encore, prêt à obéir aux ordres du duc de Nemours. Mais toutes les pensées étaient si éloignées de regarder l'armée comme vaincue, l'union de l'armée et du peuple avait si évidemment favorisé l'accomplissement de la révolution, que le Gouvernement provisoire n'hésita pas un moment à appeler auprès de lui le général Bedeau, comme il l'avait fait pour le général Lamoricière. D'un autre côté, il était tellement clair que ni l'honneur ni l'amour-propre de l'armée n'étaient entachés par le résultat de la journée, que ces deux généraux s'empressèrent de se rendre à cet appel.

Dès que le général Bedeau parut, M. Garnier-Pagès, qui le connaissait, vint à lui : « Général, » dit-il, « je » vous remercie, au nom du pays, d'être venu sur » notre demande.

» — Je le devais, mais je ne sais si je pourrai vous » servir.

» — Il s'agit de ne pas déserter la cause de la » France, celle de l'armée. Nous avons compté sur La» moricière, sur vous, sur les généraux qui ont servi » en Afrique; les autres ont été ou aides de camp du » roi, ou pairs de France, ou députés conservateurs. » Leurs noms sont impopulaires; les vôtres sont aimés

» du peuple. D'un jour à l'autre, l'armée peut être ap-
» pelée à la défense du pays : plus que jamais il est
» nécessaire de fortifier son organisation, de maintenir
» intacte sa discipline. Pour cette œuvre glorieuse et
» difficile, nous désirons avoir vous et Lamoricière au
» ministère de la guerre et à la tête de la première
» division militaire. C'est assurément une haute et noble
» mission.

» — Permettez-moi de vous demander quelles sont
» les intentions du Gouvernement provisoire. Veut-il
» inquiéter les officiers dans leur position ? S'il en
» était ainsi, je ne saurais accepter.....

» — Rassurez-vous, général ! L'intention du Gouver-
» nement est de n'écouter aucune calomnie contre l'ar-
» mée, de s'élever au-dessus de toutes les misérables
» questions de personnes, pour ne songer qu'à la dé-
» fense du pays. Aucun officier ne sera donc inquiété
» pour ses opinions, pour ses actes antérieurs à la
» révolution.

» — Puisqu'il en est ainsi, j'accepte le commandement
» de la première division militaire. Réservez le minis-
» tère, soit à Lamoricière, soit à quelque autre général
» plus versé que moi dans l'administration. »

Ayant reçu les mêmes assurances de MM. Lamartine et Ledru-Rollin, ainsi que des divers membres du Gouvernement provisoire, le général se rendit à l'hôtel de la première division militaire. Immédiatement il y convoqua tous les chefs de corps, et il envoya à Vincennes, par un capitaine d'artillerie, M. Michel, l'ordre

de lever les ponts-levis, afin d'éviter toute occasion ou tout prétexte de conflit entre le peuple et la garnison.

Un peu plus tard, le Gouvernement provisoire, espérant faire accepter par le général le ministère de la guerre, inscrivit son nom sur la liste qui parut le lendemain au *Moniteur*. M. Garnier-Pagès fut chargé (vers onze heures) d'en instruire le général, qui persista dans son refus.

Assurer la défense du pays, sauvegarder la discipline de l'armée, tels étaient les sentiments du Gouvernement provisoire et des généraux qui répondaient à son appel. Si, dans la suite, l'esprit de parti a essayé de ternir une éclatante loyauté, la France ne doit que de la gratitude à ceux qui, dans les moments difficiles, n'ont regardé ni l'intérêt ni les convenances de leur personnalité, mais l'intérêt de la patrie et celui de l'armée; à ceux qui n'ont pas reculé devant leur devoir; à ceux enfin qui n'ont pas voulu se couvrir d'un voile de dignité menteuse, ni écouter d'égoïstes calculs d'ambition.

X

Il faisait nuit depuis longtemps et l'Hôtel de ville était toujours comble. La foule semblait même plutôt accrue que diminuée. Dans les cours, dans les salles, dans les couloirs, sur les escaliers, l'agitation, loin de s'épuiser, redoublait. Tout lui servait d'aliment; mille sentiments divers exaltaient les imaginations : Cette

monarchie, debout le matin, renversée tout entière en quelques heures; ce triomphe inouï d'une opinion, d'un peuple; cette lutte relativement peu sanglante; un résultat si considérable; tant d'incidents extraordinaires; l'armée unie au peuple qu'elle devait combattre; la bourgeoisie, hostile d'intérêts, associée de cœur, de dévouement et de patriotisme; l'incertitude sur le sort du roi, des princes, des ministres; le peuple maître de la ville; la ville, un camp sans soldats; le désir de sonder les intentions du Gouvernement provisoire; l'impatience de connaître ses premiers actes; l'ardeur, la peur d'entendre enfin la consécration officielle de ce grand mot qui retentit dans les souvenirs des uns, dans l'espérance du plus grand nombre, dans la bouche de tous : la République! l'anarchie déchaînée, contenue jusqu'à présent; ce spectacle enfin, ce spectacle si nouveau de quelques citoyens plus ou moins obscurs, prodige d'audace et de dévouement, sans autre rempart que la foule contre la foule, sans autre force que la force morale, jetés en un instant du foyer domestique au gouvernement, cherchant leur direction dans les ténèbres, et maîtrisant déjà cette tempête qui menace de tout engloutir.

Et puis, il faut le dire à l'éternelle gloire du peuple de Paris, il était à lui-même et au monde un magnifique exemple. Les mauvais instincts, les mauvaises passions, les jalousies, le venin des cœurs, avaient perdu tout empire; un petit nombre d'individus noyés dans la masse en étaient seuls infectés. Les plus nobles

sentiments dominaient cette foule livrée à elle-même, qui n'offrait d'autre danger que l'excès de son enthousiasme et les égarements possibles de l'exaltation. Chacun se sentait magistrat. Chacun se sentait comme tenu de quelque devoir. Le bon vouloir abondait; les missions que s'arrogeait l'initiative individuelle étaient toutes des missions d'ordre et de paix. Une population admirable de bon sens, de raison, de sagesse, d'intelligence, gardait les barricades et les mairies, contenait les prisons, distribuait les premiers secours, sauvait les gardes municipaux, étendait sur la cité entière une vigilance protectrice. On voyait le pauvre défendre la propriété du riche. La Banque de France était gardée par des ouvriers en blouse, le Trésor public par l'honneur public!

XI

Ce danger, né d'un excès d'enthousiasme, menaçait sérieusement, à l'Hôtel de ville, les membres du Gouvernement provisoire. On les a vus reculer successivement dans le cabinet du préfet, dans celui du secrétaire, puis dans un arrière-cabinet, au delà duquel il n'y avait plus rien! C'est là qu'ils sont assiégés maintenant. En vain les factionnaires improvisés par le dévouement résistent de la voix et des mains: la pression est énorme; elle devient irrésistible. La porte crie sous le poids; elle va fléchir! Les membres du

Gouvernement provisoire se voient contraints d'opposer à l'invasion la force de leurs bras, et, littéralement, de se barricader avec le peu de meubles que renferme le cabinet. Mais cette protection même ne suffit pas. Le tumulte empêchait toute délibération suivie. Il fallait obtenir de la foule qu'elle se modérât elle-même. Plusieurs fois MM. Marie, Crémieux, Garnier-Pagès, Lamartine, l'avaient haranguée et contenue pour un moment.

M. de Lamartine sortit de nouveau par le couloir que nous avons décrit. Il se dirigeait vers la salle du Conseil municipal, centre de l'agitation, déjà foyer d'intrigues, au milieu d'une multitude dont sa parole excite l'enthousiasme, modère l'impatience et calme l'animation. Dès qu'il y paraît, s'élève un concert de vivat et de rumeurs; mille voix applaudissent et interpellent tout à la fois. Un citoyen demande brusquement de quel droit le Gouvernement provisoire s'érige en gouvernement. Dès qu'un peu de silence permet à la voix de porter, M. de Lamartine répond à cette insolente question par cette magnifique apostrophe :

« De quel droit? Du droit du sang qui coule, de l'in» cendie qui dévore vos édifices, de la nation sans » chefs, du peuple sans guides, sans ordres et demain » peut-être sans pain! Du droit des plus dévoués et » des plus courageux citoyens! Puisqu'il faut vous le » dire, du droit de ceux qui, les premiers, livrent » leur âme aux soupçons, leur sang à l'échafaud, leur » tête à la vengeance des peuples ou des rois pour

» sauver la nation! » Et il continue, avec une effusion qui électrise bientôt tout son auditoire.

Cependant, sous le souverain empire de l'éloquence, le peuple ne perdait pas de vue sa pensée : il réclamait, avec une infatigable insistance, l'immédiate proclamation de la République. « La République! » reprend M. de Lamartine, « nous aussi nous la voulons. Mais » nous n'avons qu'un droit, celui de déclarer notre » pensée, notre volonté à nous peuple de Paris, celui » de prendre la glorieuse initiative du gouvernement » de liberté amené par les siècles, et de dire au pays, » au monde, que nous prenons sous notre responsa- » bilité de proclamer la République provisoire comme » gouvernement du pays, mais en laissant au pays, à » ses trente-six millions d'âmes, qui ne sont pas ici, » qui ont le même droit que nous de consentir, de » préférer ou de répudier telle ou telle forme d'institu- » tions, en leur réservant, dis-je, ce qui leur appartient, » comme notre préférence nous appartient à nous- » mêmes, c'est-à-dire l'expression de leur volonté sou- » veraine dans le suffrage universel, première vérité, » seule base de toute République nationale!... »

A ces nobles et fermes accents, la foule, ivre d'enthousiasme, répond par des acclamations unanimes; et l'orateur est reconduit en triomphe auprès de ses collègues.

XII

Il n'y avait plus à hésiter. Le peuple attendait la pensée du Gouvernement provisoire. Il fallait la lui dire.

Tous les membres étaient réunis dans l'arrière-cabinet : MM. Ledru-Rollin, Flocon, Louis Blanc, assis ensemble sur le canapé; en face, devant la cheminée, sur des siéges, MM. Dupont (de l'Eure) et Arago; à droite du canapé, MM. Marie et Garnier-Pagès; à gauche, MM. Carnot et Marrast; près de la fenêtre, à une table, M. de Lamartine, et, à côté de lui, M. Crémieux. Deux personnes, qui ne faisaient point partie du gouvernement, MM. Jean Reynaud et Guinard, se tenaient debout, attentives, dans un coin de la salle. M. Flottard allait et venait, recevant des ordres pour les transmettre.

Comme dans les délibérations ordinaires, un tour de parole fut décidé.

M. Ledru-Rollin commença. « Le peuple vient de renverser le trône de Louis-Philippe et d'expulser la famille royale; la branche cadette suit dans l'exil la branche aînée. Deux fois, en dix-huit ans, le peuple s'est prononcé contre la monarchie. Trompé une première fois dans ses espérances, il ne peut pas être trompé une seconde fois. C'était la République qu'il voulait; c'est la République qu'il veut. A la Chambre des députés, à l'Hôtel de ville, partout, il acclame et

proclame la République. Que les membres du Gouvernement provisoire le veuillent ou non, la République est proclamée! Comment hésiteraient-ils à se conformer aux vœux du peuple qui est la loi vivante? » M. Ledru-Rollin s'étonne que la question soit seulement débattue : « Tout débat est plus qu'inutile. Il faut, sans hésiter, proclamer nettement, fermement, tout de suite, la République! »

M. Flocon appuie, en peu de mots fermes et précis, les conclusions de M. Ledru-Rollin.

M. Louis Blanc résume brièvement les arguments qu'il a déjà émis, et il ajoute : « Ne pas proclamer la République, c'est vouloir se créer des difficultés énormes. On ne peut pas laisser la France sans forme de gouvernement. La République est la loi des lois, la loi suprême, l'avénement du peuple à la direction de ses propres affaires. Il a su reconquérir ses droits : le Gouvernement provisoire ne peut refuser de les reconnaître, en instituant la seule forme qui puisse les établir à jamais. La monarchie, c'est le despotisme et l'oppression! Assez longtemps le peuple a été esclave et serf : il doit enfin être son propre maître. Une révolution vient de s'accomplir : elle doit avoir ses conséquences, toutes ses conséquences sociales. La République, c'est le règne du peuple qui commence! Un cri formidable protesterait contre le gouvernement qui s'opposerait à son établissement. Que l'on se hâte! demain il ne serait plus temps. Proclamons à l'instant la République!... »

XIII

M. Garnier-Pagès : « La République a été le vœu, l'espérance de toute sa vie ; elle est sa foi. On le sait. Si, avant le combat, dans le but d'éviter l'effusion du sang et la guerre civile, il eût, avec tout le parti radical, accepté une transaction qui eût laissé la monarchie affaiblie, la démocratie fortifiée et libre de poursuivre son but, aujourd'hui la situation n'est plus la même. La monarchie est renversée, la guerre civile est évitée, la République est possible : il veut la République. Ayant toujours pensé que Lafayette, en 1830, avait commis une faute immense en refusant de proclamer la République, il ne veut pas commettre pour son compte la même faute ; il ne veut pas avoir à se reprocher d'avoir eu la République dans la main et de l'y avoir retenue. Sa résolution à cet égard est tellement forte, que si la République n'est pas immédiatement proclamée par le Gouvernement provisoire, il se retirera... » — A cette déclaration, M. Ledru-Rollin se lève et dit : « Eh bien ! c'est une affaire terminée !... » — « Pour moi, » sans aucun doute, » reprend M. Garnier-Pagès ; « mais je crois que nous devons faire tous nos efforts » pour concilier les volontés de nos collègues. Écou- » tons leurs opinions. »

XIV

M. Marie rappelle qu'il a, le premier, demandé à la Chambre des députés l'institution d'un gouvernement provisoire; qu'il a, le premier, protesté contre l'opinion des partisans de la régence. Ses principes ne sont donc pas douteux : il veut la République. Mais est-il opportun de la proclamer, de la proclamer immédiatement?... Le peuple qui entoure l'Hôtel de ville la réclame! Sans doute. Mais le peuple de l'Hôtel de ville n'est pas le peuple français; il n'est pas même le peuple de Paris. Que dira la garde nationale? Que dira l'armée? Accepteront-elles une telle décision, sans renouveler dès à présent cette lutte qui finit à peine? Et si la lutte recommence, le Gouvernement provisoire n'aura-t-il pas éternellement à se reprocher la guerre civile, l'anarchie? C'est horrible à penser. Ne précipitons donc pas follement la réalisation de nos espérances. La logique des événements conduit à la République. Pourquoi se hâter? Ne donnons pas une origine contestable à ce qui ne doit pas être contesté. Le présent contient l'avenir du peuple. N'ayons pas, aux yeux de nos adversaires, l'apparence d'avoir forcé la volonté de la nation. Il faut prévoir et ne pas soulever des difficultés, insurmontables peut-être, par le premier acte émané du gouvernement. Attendons le moment, qui ne peut se faire beaucoup attendre, où la

nation se prononcera nettement pour la République, et alors nous l'acclamerons.

XV

M. Arago persista dans son opinion, qu'il résumait en ces termes : « Le Gouvernement provisoire n'a point le droit de décréter la République. C'est la nation seule, par ses représentants, qui doit régler la forme de son gouvernement. »

M. Dupont (de l'Eure) exprimait la même idée avec une énergie familière. « Je ne crois pas, » disait-il, « qu'à » l'Hôtel de ville de Paris on ait le droit de faire les » affaires de Carpentras ! » Il ajoutait que la République avait laissé des souvenirs terribles dans beaucoup d'esprits; qu'en la proclamant immédiatement, on courrait le risque d'inspirer des craintes fatales à sa durée et à sa tranquillité; qu'il fallait se garder de fournir des prétextes aux calomnies contre les intentions libérales et généreuses du Gouvernement provisoire; que la nécessité la plus immédiate, c'était de rassurer les esprits; qu'ensuite la République serait proclamée et fondée plus sûrement, plus solidement, par une assemblée constituante issue du suffrage universel.

XVI

M. Crémieux cherchait à concilier les deux opinions. Il disait à MM. Dupont et Arago : « En droit, vous

avez raison. Mais ce n'est pas un droit que nous discutons; c'est un fait, un fait que nous reconnaissons. La révolution est accomplie par le peuple de Paris; c'est le peuple de Paris qui a renversé la monarchie. Le même peuple proclame la République; c'est lui qui nous a appelés au pouvoir pour être les interprètes de sa volonté. Puisque nous acceptons le pouvoir des mains du peuple, pouvons-nous ne pas suivre l'impulsion qu'il nous donne? Remplissons donc la mission qui nous est confiée de proclamer la République... Quant au droit, rendons-le indiscutable en le réservant. Deux opinions sont en présence : l'une veut la proclamation immédiate de la République, sortie vivante des entrailles mêmes de la révolution; voilà pour le fait. L'autre prétend que la nation tout entière peut seule disposer d'elle-même; voilà pour le droit. Mettons d'accord le fait et le droit. Proclamons la République, et laissons à une assemblée librement, immédiatement convoquée, le droit de confirmer ou d'annuler le fait! » Et il proposa la modification suivante à la rédaction de M. de Lamartine : « Le Gouvernement provisoire pro- » clame la République, sauf ratification par le peuple, » qui sera immédiatement consulté. » C'était la même pensée sous une forme plus nette et plus concise.

XVII

M. de Lamartine parla le dernier. J'extrais son opinion des formules qu'il a consacrées lui-même en les

imprimant. « Il ne reste debout, en droit, que la nation; en fait, que sept hommes parlant et agissant en son nom et en son absence, jusqu'à ce qu'elle puisse parler et agir elle-même. Ces hommes n'auraient évidemment pas le droit de changer la forme du gouvernement, si ce gouvernement existait. Mais aucun gouvernement n'existe, excepté le gouvernement des plus téméraires et des plus dévoués. Dans cette absence totale de lois constitutives, dans ce vide d'autorité, dans ce néant de droits, ces sept hommes, dont le hasard de leur présence fait seul tout le titre, ont certainement le droit de regarder autour d'eux, d'apprécier la situation dans son ensemble, de délibérer. Il leur est loisible aussi d'admettre, comme éléments de leurs délibérations, leurs propres opinions, leurs tendances personnelles, et de déclarer au pays s'ils vont gouverner provisoirement, ou au nom de la République levée dans leurs cœurs...

» Il n'y a plus que trois partis à prendre : ne proclamer aucune forme de gouvernement, proclamer la monarchie ou proclamer la République.

» Dire au peuple : « Nous ne proclamons aucun gouvernement! » c'est évidemment dire à tous les partis soulevés pour ou contre tel ou tel gouvernement : « Continuez à verser votre sang et celui de la France, à recruter vos forces, à aiguiser vos armes, à donner des assauts continuels à l'ordre provisoire et désarmé que nous établissons, pour lui arracher le triomphe de votre faction. » Ne rien proclamer du tout, c'est donc,

en fait, proclamer l'anarchie, la sédition, la guerre civile en permanence. Mieux vaudrait mille fois que ces hommes fussent restés immobiles et muets dans les rangs des députés, que d'en sortir, au nom du salut public, pour la perte de tous !

» Proclamer la monarchie devant trois cent mille hommes soulevés pour la combattre, devant la garde nationale désorganisée ou complice, devant l'armée étonnée et dissoute, devant le trône vide, devant la régence en fuite, devant les Chambres expulsées par la capitale, c'est évidemment proclamer la dérision à la face du peuple...

» Proclamer la République provisoire, sauf la ratification du pays, immédiatement convoqué dans son Assemblée nationale, c'est donc la seule chose à faire, à la fois révolutionnaire et préservatrice. La République tentée avec unanimité et modération, pendant un espace de temps quelconque, sera un progrès immense, acquis dans l'ordre des gouvernements rationnels et des intérêts populaires... Ainsi la guerre civile pourra être éteinte, la révolution pourra être accomplie, le peuple pourra être dirigé par son propre frein, et cependant la nation restera maîtresse absolue, souveraine, de son gouvernement définitif. »

MM. Marrast et Carnot pensaient comme M. de Lamartine.

XVIII

La formule proposée par M. Crémieux réunissait à peu près toutes les opinions. Pour quelques-uns seulement le mot « *proclame* » était trop affirmatif; « *désire* » était une expression moins tranchante, plus convenable. MM. Garnier-Pagès et Crémieux proposèrent le mot *veut*. Toutes les opinions divergentes se concilièrent enfin dans un commun symbole : « Le Gouvernement provisoire veut la République, sauf ratification » par le peuple, qui sera immédiatement consulté ». Ce grand acte, qui annonçait à la France le premier jour d'une ère nouvelle, fut adopté à l'unanimité.

Chacun des sept membres y apposa sa signature. Les secrétaires, MM. Marrast et Louis Blanc, signèrent ensuite. La signature de M. Flocon, qui s'était absenté un moment, et celle de M. Albert, qui n'avait pas encore paru, manquèrent seules au document publié dans le *Moniteur* du lendemain.

Telle fut cette délibération mémorable. Je l'ai scrupuleusement recueillie dans mes notes, dans mes souvenirs, dans les souvenirs et dans les notes de mes collègues. Ce qui me frappe encore, après cinq ans écoulés, c'est le calme, la gravité, le sentiment consciencieux du droit, la liberté entière de paroles et de pensées dont elle fut empreinte. Si l'on se reporte aux circonstances, si l'on regarde la portée de l'acte, si l'on mesure la puis-

sance des commotions électriques du dehors, je crois pouvoir dire, sans inconvenance et sans orgueil, qu'il n'y a point dans l'histoire un acte plus digne d'estime et de respect.

XIX

Pour compléter sa pensée et pour réaliser le paragraphe : « Sauf ratification du peuple, qui sera immé» diatement consulté », le Gouvernement provisoire décréta, séance tenante : la dissolution de la Chambre des députés, l'interdiction aux membres de la pairie de se réunir, la convocation d'une Assemblée nationale, dans le délai rigoureusement indispensable pour régler les mesures d'ordre et de police nécessaires à l'organisation du vote de tous les citoyens.

Par ces mots : « tous les citoyens », le Gouvernement provisoire entendait consacrer définitivement le principe fondamental de la démocratie ; il entendait proclamer, hautement et à toujours, le droit inaliénable, imprescriptible, inhérent à chacun des membres du corps social, de participer directement au gouvernement de son pays ; il entendait pratiquer effectivement, loyalement, les grands principes enfermés jusque-là dans le domaine des théories abstraites de la philosophie.

En même temps qu'il proclamait ce droit, il en décrétait la sanction. Dans une adresse, il déclarait que chaque citoyen faisait partie de la garde nationale : il mettait aux mains de chacun une arme défensive.

XX

Quand ces grands actes furent accomplis, tous les cœurs s'émurent d'un sentiment d'intime satisfaction. Chacun se sentait fier de la révolution consacrée, de la guerre civile évitée. Rivalités, souvenirs amers, dissidences d'opinions, rancunes personnelles, tout s'effaça dans un ardent désir de conciliation. M. Flocon s'approcha de M. Carnot, auparavant son adversaire, et un embrassement fraternel scella l'oubli du passé. Toutes les mains s'étreignirent comme en un serment de fraternité.

Parmi le peuple qui encombrait l'Hôtel de ville et la place, dès que cette proclamation fut connue, les transports d'une joie délirante éclatèrent en une acclamation immense. Répercutée de proche en proche, la rumeur se répandit en quelques minutes jusqu'aux extrémités de la ville. La joie fut générale!

Les ennemis eux-mêmes l'entendirent, sinon sans douleur, du moins sans inquiétude. Que craindre d'un peuple si sage dans la liberté la plus absolue, si généreux dans une victoire complète et subite? Que craindre d'un gouvernement qui, sous le feu de la guerre civile, proclamait non le succès d'un parti, mais la revendication du droit universel?

Ces sentiments de haute bienveillance s'exerçaient jusque sur les ennemis les plus détestés de la Révolu-

tion : 1830 avait poursuivi Charles X de ses invectives, et les ministres de sa vengeance; 1848, loin d'outrager, de poursuivre Louis-Philippe, sa famille, ses ministres, les protégea. « Ah bah ! » disait M. Ledru-Rollin, « laissons-les aller. » Aucun ordre ne fut donné pour l'arrestation des fugitifs; chacun d'eux put, sans péril sérieux, sans difficulté réelle, quitter le territoire [1]. Les agents les plus élevés du Gouvernement provisoire remirent de l'argent et des passe-ports; en agissant ainsi, aucun d'eux ne violait ni les intentions ni les ordres de son gouvernement. Point de haines, point de proscriptions ! Liberté pour tous, liberté des opinions, des regrets, liberté même des souhaits et de l'espérance ! Telles furent les inspirations de tous les membres du Gouvernement provisoire, sans exception. Nobles inspirations sorties du cœur du peuple, qui, dans le paroxysme de l'exaltation révolutionnaire, ne déflora par aucun acte, par aucune parole, par aucun mouvement de vengeance, la sublime beauté de sa victoire !

XXI

Onze heures sonnaient à la grande horloge de l'Hôtel de ville. La nuit allait donner le repos aux habitants. Mais pour les membres du Gouvernement provisoire commençait ce labeur surhumain qui devait durer

[1] Nous compléterons ce récit plus tard; dans la suite de cette histoire, on lira les divers incidents qui survinrent.

pendant deux mois et demi. Épuisés de fatigue et de faim, les fondateurs de la République obtinrent à grand'peine un peu de pain et de fromage ; pour breuvage, de l'eau ; un sucrier cassé servit de verre à tous et à chacun. Tel fut le repas qui, dans l'histoire de la calomnie, s'appelait, quelque temps après, l'orgie du Gouvernement provisoire.

XXII

Le 24 février 1848 était désormais une des plus illustres dates de l'histoire. De minuit à midi, la monarchie était tombée ; de midi à minuit, la République était fondée.

XXIII

Cette révolution fut une explosion violente et subite. Elle avait donc des causes profondes.

Pendant dix-huit années de règne, Louis-Philippe avait blessé au cœur le sentiment moral de la nation, par l'excitation des intérêts égoïstes, matériels; ses instincts libéraux, par la compression successive de la liberté d'association, de la liberté de la presse, du droit de réunion ; son juste orgueil, par les faiblesses d'une diplomatie de plus en plus humiliée. Il avait surtout violemment froissé les classes populaires, par le maintien et l'aggravation de toutes les lois hostiles à leur développement physique, intellectuel et moral.

Patiente, calme, peu portée aux moyens extrêmes, la nation avait souffert en silence. Elle voulait redresser, non détruire. Mais le pouvoir n'entendait pas. Au lieu d'étudier les symptômes du changement qui s'introduisait peu à peu dans les esprits, il les dédaignait; toute remontrance était factieuse, tout mécontentement coupable. Le roi, comme ses ministres, s'irritait des tristesses mêmes du dévouement.

La révolution fut la protestation du découragement public, et une réaction contre un système dissolvant! Résistance à tout progrès, à toute réforme; obstination dans l'injustice; aveuglement du parti conservateur; endurcissement d'une prudence invétérée; insultes, lancées de la bouche même du roi, contre une opposition hardie mais légale, audacieuse mais constitutionnelle; indifférence de la garde nationale, hostilité même, par dédain; dans l'armée, bravoure, discipline, mais absence d'enthousiasme, d'estime, de foi; dégoût et colère du peuple : tout y concourut. Événement suprême où la volonté humaine disparaît, où s'abîme l'orgueil de l'homme, où se découvre seul, dans le visible éclat de sa toute-puissance, l'irrésistible dessein de Dieu!

XXIV

Si jamais, en effet, le doigt de Dieu s'est clairement montré dans un événement humain, c'est ici. De moment en moment le nuage approche; toutes les oreilles

entendent la foudre encore lointaine; tous les yeux voient l'éclair précurseur; les ennemis eux-mêmes signalent l'orage. Vaine faveur de Dieu! Aveugle et sourd, le pilote ne connaîtra la tempête que par le naufrage!

Aveugles comme lui, ceux qui le secondent ne voient, ne prévoient rien. Et quand le péril éclate, quand l'ouragan menace de les engloutir, éperdus, ils se sentent impuissants, et ne songent qu'à leur salut personnel.

Des mains plus fermes pourraient encore sauver cette cause de la monarchie en détresse. Mais les minutes sont comptées: il faut vouloir!

Le roi ne sait pas vouloir. La veille, il temporisait avec M. Guizot; de trois heures à minuit, avec M. Molé; il temporise avec M. Thiers de minuit à huit heures du matin; il temporise jusqu'au bout avec MM. Thiers et O. Barrot. Il temporise avec les choses comme avec les hommes: à dix heures, il refuse la dissolution de la Chambre; dans deux heures il abdiquera. Deux voies lui sont ouvertes : la paix ou la guerre! il les prend toutes deux et n'en suit aucune. Il ne sait vouloir sincèrement, fortement, ni la guerre ni la paix. Tour à tour et à la fois, il veut combattre et pacifier, résister et céder. Il envoie ses cohortes armées sur les places publiques, et il les désarme. Il couvre la ville de fusils, de canons, et il ordonne de ne point tirer. Il menace, et il n'ose frapper. D'une main il présente à la capitale un héros de répression; de l'autre, un mi-

nistère de concession. La force matérielle peut lui donner la victoire; la force morale peut le sauver sans combat. Il se confie, à moitié, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, et il les annule réciproquement.

Autour de lui tous les conseils se troublent. Les anciens ministres ne sont plus ministres, les nouveaux ne le sont pas encore. Le pouvoir n'est nulle part; la responsabilité, nulle part. Les uns ne savent pas garder l'autorité; les autres ne savent point la prendre.

XXV

Mal commandées, les troupes se démoralisent. Le nom du maréchal Bugeaud les relève. Son initiative est connue; son audace n'a point de bornes; il a le don du commandement; ses ennemis mêmes subissent l'ascendant de son génie militaire. Enveloppé par l'émeute, il lui commande de reculer, et elle recule. Mais il se déconcerte, lui aussi! Paralysé par les inconséquences de la situation, il ordonne à un général de maintenir sa position; à un autre, de l'abandonner; à celui-ci, de cesser le feu; à celui-là, d'emporter, coûte que coûte, une série de barricades. Son génie se glace. Il ne sait ni lancer ses colonnes contre l'insurrection, ni les masser devant elle. Il attend l'inspiration. A la fin, il se retire sans résister, sans combattre, essayant de couvrir les faiblesses du commandant par une bravoure de sous-lieutenant.

XXVI

Trois ou quatre fois, au milieu même de la lutte, surgissent des moyens de solution pacifique. Le destin les détourne.

Le 23 au soir, les concessions annoncées ont calmé la population; elle se retire de la lutte! Le massacre des Capucines la soulève d'horreur et la précipite de nouveau sur les barricades. Le 24 au matin, la proclamation du ministère de gauche annonce aux faubourgs la conciliation et l'inspire au peuple! La Bastille ensanglantée ravive l'esprit d'insurrection; les coups de fusil du poste Peyronnet l'activent autour des Tuileries. Alors le roi se décide à tous les sacrifices: il accepte un ministère de gauche pure; il accorde la dissolution; il fait plus, il abdique la couronne. Sacrifices inutiles! Le combat du Château-d'Eau s'engage. En vain les plus braves généraux, en vain un maréchal illustre, en vain des insurgés eux-mêmes prodiguent leur vie pour arrêter cette fusillade, dont chaque coup abat quelque chose de la monarchie: la lutte continue; le retentissement des coups de feu bat le rappel dans la ville; le vaste réseau de l'insurrection se resserre; le palais du roi est enveloppé; il ne résistera pas à un assaut; le roi se décide à fuir!

XXVII

Sauvera-t-il du moins la couronne de son petit fils? Non! Dieu ne le veut pas.

Si la duchesse d'Orléans se présente seule avec son fils devant la foule, si elle invoque la mémoire, populaire encore, de son mari, peut-être la foule émue élèvera-t-elle dans ses bras la mère et l'enfant. Son généreux cœur a cette audace. Elle se sent capable de tout ce que peuvent inspirer à une femme l'horreur de l'exil et l'ambition du trône pour son fils.

D'autres conseils prévalent : elle vient chercher la force au foyer de la faiblesse; elle perd, dans un abîme d'impopularité, le peu de popularité qui s'attache à son nom. Là cependant un dernier effort est possible; on peut opposer aux masses des masses résistantes.

Mais le duc de Nemours, admirable de dévouement, est dépourvu d'initiative. Les généraux attendent la direction; le président recule devant la responsabilité; les amis de la duchesse livrent le temps à la Révolution qui accourt.

Et au lieu d'une mort possible peut-être, glorieuse en tout cas, cette noble femme, jetée dans une fuite sans honneur, manque de périr victime d'un accident vulgaire!...

XXVIII

Alors du chaos des ruines s'élève un gouvernement de salut.

Au milieu de la guerre civile, du sang qui coule, de l'incendie qui menace, de la ville barricadée, du pouvoir évanoui dans une crise financière déjà formidable, sans armée, sans garde nationale, sans police, sans autre force que la force morale, sans autre ascendant que celui de la popularité, sans autre mobile que le patriotisme, quelques hommes entreprennent de sauver la société, de reconstituer le pouvoir, d'inaugurer une ère de progrès et de liberté, de substituer sans violence, à une monarchie de quatorze siècles, le règne de la démocratie. Et aussitôt ces hommes, issus d'origines diverses, réunis par la main du hasard, je veux dire de la Providence, acclamés par le peuple, investis par lui d'une puissance souveraine et précaire, gardés par lui, inspirés par lui, suspendent la guerre, rétablissent la paix, étanchent le sang, pansent les blessures, protégent la vie, la liberté même de leurs ennemis.

Par eux, le calme renaît dans la ville; les barricades s'abaissent; la subsistance du peuple est assurée; les propriétés publiques sont sauvées; les propriétés particulières, respectées; le petit nombre des malfaiteurs est puni; la liberté, garantie; les droits du peuple sont re-

connus ; les grands principes qui sont l'âme du monde moderne, sont solennellement proclamés. Par eux, pour la première fois dans le vieux monde, un grand peuple entre dans la pleine et absolue possession de sa souveraineté.

Et ce peuple, c'est le peuple de France, le peuple qui, depuis tant de siècles, a partout versé son sang pour réaliser partout, au profit même de ses ennemis, le divin symbole légué au monde par le glorieux Crucifié : *Liberté, Égalité, Fraternité !*

APPENDICE.

Monsieur le Président du Conseil,

Mon père me charge de transmettre à Votre Excellence les renseignements suivants :

Une personne qui vit, depuis de longues années, dans une assez grande intimité avec M. Thiers, a eu l'autre jour avec ce personnage un entretien dont voici les points les plus saillants.

M. Thiers a dit : « Le pays marche à pas de géant à une catastrophe qui éclatera, ou avant la mort du roi, si ce prince » avait une vieillesse longue, ou quelque temps après la mort » du roi. Il y aura guerre civile, révision de la Charte, et peut- » être changement de personne en haut lieu. Le pays ne suppor- » tera pas une régence, à moins qu'on ne fasse quelque chose » de grand pour relever la nation. Le roi Louis-Philippe n'a » rien fondé. Il laisse à sa famille la tâche la plus ardue pour » son maintien. Si Napoléon II vivait encore, il remplacerait sur » le trône le roi actuel. Pour mon compte, je suis dégoûté de » tout et ne veux rien. L'Europe trouvera encore cette nation » sur son chemin. Jusqu'à la mort du roi, il n'y a rien à faire. » Il faut que Guizot reste; seulement il faut l'empêcher de don- » ner suite à son rapprochement avec les puissances continen- » tales. Nous devons lui imposer la politique qu'il doit suivre à » l'étranger, lui faire peur de la Chambre et du pays. C'est pour » cela que je monterai à la tribune, et que je le combattrai à ou- » trance, aussi bien pour la question d'Italie que pour la ques- » tion suisse. »

Mon père garantit à Votre Excellence l'exactitude des renseignements qui précèdent, et vous prie de vouloir bien en garder le secret.

Daignez agréer, monsieur le Président du Conseil, une nouvelle expression de mon entier dévouement.

AGNÈS DE KLINDWORTH.

Le 21 janvier 1848.

AFFAIRE PETIT.

A M. GUIZOT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

Paris, le 1er janvier 1848.

MON CHER PRÉSIDENT,

Je vous envoie, après l'avoir lu, le Mémoire que se propose de publier le sieur Petit. Lisez-le, à votre tour, avec attention. Ceci me paraît très-grave, et il ne faut pas traiter légèrement une pareille affaire.

Tout à vous,

HÉBERT.

AU MÊME.

Paris, le 4 janvier 1848.

MON CHER PRÉSIDENT,

Le Mémoire sera demain dans les journaux ; voilà ce que j'apprends d'une manière certaine. On n'a pu faire entendre raison ni à la femme ni au mari.

Je suis bien affligé de cette nouvelle aventure.

Tout à vous,

HÉBERT.

MOUVEMENT RÉFORMISTE.

PÉTITION POUR LA RÉFORME ÉLECTORALE ET PARLEMENTAIRE.

A MESSIEURS LES DÉPUTÉS.

Messieurs,

Nous demandons la réforme de la loi du 19 avril 1831, dans ses dispositions électorales et parlementaires,

Parce qu'une expérience de seize années, l'épreuve de six élections générales, en ont surabondamment démontré les imperfections, les vices, l'impuissance;

Parce qu'elle ne s'appuie sur aucun principe, qu'elle les viole tous;

Parce qu'elle n'a de base suffisamment rationnelle ni sur la population[1], ni sur le territoire[2], ni sur la propriété[3], ni sur les contributions[4], ni sur l'aptitude politique[5], ni sur la capacité intellectuelle[6];

[1] Dix colléges ont en moyenne une population de 257 012 habitants, tandis que dix autres colléges ont une population de 1 million 591 065 habitants. Chaque député des premiers représente 25 701 habitants, chaque député des seconds en représente 159 106. Le troisième collége du département du Nord a une population de 226 012, autant que neuf autres colléges réunis.

[2] L'étendue des territoires représentés est très-variée, très-différente.

[3] Ici un collége représente des millions de revenu; là, à peine, la vingtième partie.

[4] Cinq départements, la Corse, les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, la Lozère et la Creuse, nommant ensemble 14 députés, payent 6 millions 142 630 fr. de contributions directes, soit 438 759 fr. pour un député, tandis qu'un département, la Seine, nommant aussi 14 députés, paye 31 millions 96 088 fr., soit 2 millions 221 149 fr. pour un député.

[5] Dans quelques termes que l'on définisse l'aptitude politique, le cens contributif ne peut en être le signe complet et exclusif.

[6] Les citoyens jugés *capables* de décider de la liberté et de la vie des individus sont jugés par la loi de 1831 *incapables* de concourir à l'élection d'un député. — Les membres de l'Institut doivent payer 100 fr. de contributions directes.

Parce qu'elle est contraire au principe même du gouvernement représentatif, qui veut que la majorité des députés soit le produit de la majorité des électeurs[7], et que la majorité des électeurs soit l'expression de la majorité des citoyens;

Parce qu'elle a créé une circonscription spéciale qui fractionne à l'infini les colléges électoraux, qui constitue entre le plus grand nombre une inégalité choquante[8], qui donne aux intérêts locaux une prédominance exclusive sur les intérêts généraux, et qui enlève à l'élu le caractère de député du pays, du département ou même de l'arrondissement, pour en faire le représentant subalterne de quelques groupes d'électeurs[9];

Parce qu'elle fait des petits colléges autant de bourgs pourris toujours à la disposition d'un fonctionnaire en crédit, d'une famille bien placée ou d'un gros capitaliste : là l'électorat n'est plus un mandat politique, le premier de tous, que l'électeur, au jour donné, accomplit selon ses convictions, mais un titre permanent, une fonction privilégiée, dont il croit pouvoir, sans déshonneur, tirer un profit personnel;

Parce qu'elle tend à reconstituer, ainsi que l'a dit un ministre de la révolution de Juillet[10] : « Une aristocratie intrigante et besoigneuse »;

Parce qu'elle méconnait le principe de l'égalité des droits entre les citoyens, qu'elle viole le principe de l'égalité des droits même entre les électeurs[11];

[7] Sur 241 000 électeurs inscrits, 102 000, c'est-à-dire la minorité, nomment 282 députés, plus des $\frac{3}{5}$ de la Chambre, tandis que 139 000 électeurs, c'est-à-dire la majorité, nomment seulement 177 députés, moins des $\frac{2}{5}$.

[8] Vingt-six colléges ont plus de 1 000 électeurs, trente-cinq, plus de 800; cinquante-sept en ont moins de 300; vingt, moins de 200. A Paris, dans le deuxième arrondissement, 3 000 électeurs ne nomment qu'un député; ailleurs, 150 électeurs nomment également un député.

[9] Il y a 459 colléges, et seulement 363 arrondissements. — Pour donner à la chambre élective un caractère plus national, la Révolution de 1830 avait effacé de la Charte de 1814 ces mots : *députés des départements*. La loi de 1831 a *localisé* la représentation plus encore que ne le faisait la Charte de 1814.

[10] M. Dufaure.

[11] Dix colléges réunis comprennent 16 142 électeurs, dix autres n'en

Parce qu'elle ne protége pas suffisamment la grandeur et la liberté des élections, qui presque partout présentent le scandaleux spectacle d'intrigues misérables, de petites passions, de luttes personnelles d'où l'intérêt national seul est exclu;

Parce qu'elle a éteint le mouvement politique, qui est la vie même des gouvernements constitutionnels;

Parce qu'en renfermant dans d'étroites limites la liberté du choix des électeurs par le cens d'éligibilité et la gratuité du mandat, elle favorise l'envahissement de la Chambre par les fonctionnaires publics salariés [12], frappant ainsi du même coup la hiérarchie administrative et l'indépendance de la représentation, et substituant à l'action constitutionnelle du gouvernement parlementaire l'influence illégale du gouvernement personnel;

Parce qu'elle restreint le nombre des députés et celui des électeurs à un chiffre qui n'est pas en rapport avec la population;

Parce qu'elle ouvre une large porte à toutes les corruptions;

Parce qu'enfin la nation ne saurait trouver dans le corps électoral, tel qu'il est aujourd'hui constitué, l'expression exacte, l'image fidèle, la représentation sincère de ses opinions, de ses intérêts, de ses droits.

Messieurs les députés,

En vous signalant les vices nombreux de la législation de 1831, nous croyons avoir accompli un devoir de bons citoyens.

C'est à vous, législateurs, qu'il appartient de réaliser les réformes qu'exigent impérieusement la justice, la morale, la vérité du gouvernement représentatif.

comprennent que 1 553. Dans les premiers, le droit de l'électeur est comme 1 à 1 614; dans les seconds, comme 1 à 155. 1 suffrage dans les uns équivaut à 10 suffrages $\frac{1}{2}$ dans les autres. Aux points extrêmes, 20 électeurs du deuxième arrondissement de Paris ne valent qu'un électeur de Bourganeuf ou de Saint-Claude.

[12] En 1832, le nombre des députés fonctionnaires s'élevait à 139; en 1842, à 167; en 1846, à 184; aujourd'hui, il s'élève à plus de 200.

LISTE DES MEMBRES

DU

COMITÉ CENTRAL DES ÉLECTEURS DE LA SEINE

Président : M. C. F. de Lasteyrie, parent du général La fayette, en remplacement de M. Pinguet, décédé.
Vice-président : M. Recurt.
Secrétaire : M. Pagnerre.
Trésorier : M. Labélonye.

MM. Abbadie,
Bourdon,
Cormier,
Dauphin,
Duclou,
Delair,
David (d'Angers),
Degousée,
Dutot,
Foissac,
Flon,
F. Féron,
Foy,
A. Favrel,
O. Gellée,
Grémilly,
Grisier,
Guilhery,

MM. Hamelin,
Lagneau,
Lenoir,
Lecomte,
Montfleury,
A. Marchais,
Martin,
Mauduit,
Péan,
Richard,
Ramond de la Croisette,
Reyneau,
Richard,
Saint-Amand,
Ségalas,
A. Thierry,
Vitecoq.

M. Pagnerre s'était adjoint M. Élias Regnault comme secrétaire.

BANQUET DE MACON.

(18 JUILLET 1847.)

Le banquet de Mâcon fut l'un des plus remarquables, tant par le nombre des assistants, qui s'élevait à six mille, que par les paroles prophétiques prononcées par M. de Lamartine, au milieu d'une tempête qui ne put arrêter la manifestation. La réunion était présidée par M. Ch. Rolland, maire de la ville, jeune et ardent patriote, qui, plus tard, siégea dignement à l'Assemblée constituante. Précisant le but de la démonstration, M. Rolland la représenta comme une solennelle revendication des principes de la Révolution française, « dégagée des fautes » du temps, des erreurs des hommes et des crimes des fac» tions. » M. Lamartine, dans une improvisation inspirée dont nous donnons plus loin quelques extraits, et répondant à toutes les interpellations qui lui étaient adressées, effleura le programme philosophique et politique qu'il devait formuler, sept mois plus tard, à l'Hôtel de ville. Il exposa, devant son auditoire charmé, le progrès des idées durant la phase révolutionnaire, leur recul sous l'Empire, leur affaissement pendant la Restauration, leur corruption depuis la dynastie de 1830, et il laissa tomber ces mots, qui eurent un si long frémissement dans la France entière : « Après la révolution de la liberté et la contre» révolution de la gloire, aurons-nous donc la révolution du » mépris ! »

BANQUET OFFERT A L'AUTEUR DES GIRONDINS

LE 18 JUILLET 1847.

. . . .

Mais, Messieurs, allons tout de suite au fond de cette démonstration. Mon livre avait besoin d'une conclusion, et c'est vous

qui la faites!... La conclusion, c'est que la France sent tout à coup le besoin d'étudier l'esprit de sa révolution, de se retremper dans ses principes épurés, séparés des excès qui les altérèrent, du sang qui les souilla, et de puiser dans son passé les leçons de son présent et de son avenir.

Oui, rechercher après un demi-siècle, sous la cendre encore chaude des événements, sous la poussière encore émue des morts, l'étincelle primitive et, je l'espère, immortelle, qui alluma dans l'âme d'un grand peuple cette ardente flamme dont le monde entier fut éclairé, puis embrasé, puis en partie consumé; rallumer, dis-je, cette flamme trop éteinte dans le cœur des générations qui nous suivent, la nourrir, de peur qu'elle ne s'assoupisse pour jamais et ne laisse une seconde fois la France et l'Europe dans l'obscurité des âges de ténèbres; la surveiller et la purifier aussi, de peur que sa lueur ne dégénère par la compression même en explosion, en incendie et en ruine : voilà la pensée du livre! voilà la pensée du temps! Me démentirez-vous si je dis : Et voilà votre pensée? (Non! non!)

. . . .

La Révolution française est-elle, comme le disent les adorateurs du passé, une grande sédition du peuple, qui s'agite pour rien, et qui brise, dans ses convulsions insensées, son Église, sa monarchie, ses castes, ses institutions, sa nationalité, et déchire la carte même de l'Europe? Mais à ce titre, la révolution opérée par le Christianisme, quand il se leva sur le monde, ne serait donc qu'une grande sédition aussi; car il n'a pas produit, pour se faire place, une plus grande commotion dans le monde! Non! la Révolution n'a pas été une misérable sédition de la France; car une sédition s'apaise comme elle se soulève, et ne laisse après elle que des ruines et des cadavres. La Révolution a laissé des échafauds et des ruines, il est vrai, c'est son remords et son malheur, mais elle a laissé une doctrine; elle a laissé un esprit qui durera et qui se perpétuera autant que vivra la raison humaine. (Bravos prolongés.)

Je me suis dit encore : La Révolution, comme le prétendent

les soi-disant politiques du fait, n'a-t-elle été que le résultat d'un embarras de finances dans le trésor public, embarras que les résistances d'une cour avide ont empêché M. Necker de pallier, et sous lequel s'est écroulée, dans le gouffre d'un petit déficit d'impôts, une monarchie de quatorze siècles? Quoi! c'est pour un misérable déficit de cinquante à soixante millions, dans un empire aussi riche que la France, que la monarchie a été détruite, que la féodalité a été déracinée, que l'Église a été dépossédée, que l'aristocratie a été nivelée, que la France a dépensé des milliards de son capital et des millions de vies de ses enfants! Quelle cause pour un pareil effet! et quelle proportion entre l'effet et la cause! et quelle petitesse les calomniateurs d'un des plus immenses événements de l'histoire moderne attribuent au principe de la Révolution, afin d'atténuer la grandeur et l'importance de l'événement par l'insignifiance et la vileté du motif! Laissons cette puérilité aux hommes de finance, qui, accoutumés à tout chiffrer dans leurs calculs, ont voulu aussi chiffrer la chute d'un vieux monde et la naissance d'un monde nouveau. (On applaudit.)

Enfin je me suis dit : La Révolution française est-elle un accès de frénésie d'un peuple ne comprenant pas lui-même ce qu'il veut, ce qu'il cherche, ce qu'il poursuit à travers les démolitions et les flots de sang qu'il traverse pour arriver, par la lassitude, au même point d'où il est parti? Mais cinquante ans ont passé depuis le jour où ce prétendu accès de démence a saisi une nation tout entière, roi, cour, noblesse, clergé, peuple. Les générations, abrégées par l'échafaud et par la guerre, ont été deux fois renouvelées. La France est rassise; l'Europe est de sang-froid; les hommes ne sont plus les mêmes; et cependant le même esprit anime encore le monde pensant! et les mêmes mots, prononcés ou écrits par les plus faibles organes, font encore palpiter les mêmes fibres dans tous les cœurs, dans toutes les poitrines des enfants mêmes de ceux qui sont morts dans ce choc contraire de deux idées! Ah! si c'est là une démence nationale, convenez du moins que l'accès en est long et que l'idée en est fixe! et qu'une

pareille folie de la révolution pourrait bien ressembler un jour à cette *folie de la croix* qui dura deux mille ans, qui sapa le vieux monde, qui apprit aux maîtres et aux esclaves le nom nouveau de frères, et qui renouvela les autels, les empires, les lois et les institutions de l'univers!

Non, la Révolution française fut autre chose : il n'est pas donné à de vils intérêts matériels de produire de pareils effets. Le genre humain est spiritualiste malgré ses calomniateurs; il se meut quelquefois pour des intérêts, mais c'est quand les idées lui manquent, ou quand il manque lui-même, comme nous en ce moment, aux idées. Le genre humain est spiritualiste, et c'est là sa gloire; et les religions, les révolutions, les martyres, ne sont que le spiritualisme des idées protestant contre le matérialisme des faits! (Oui! oui!)

La Révolution fut l'avénement d'une idée ou d'un groupe d'idées nouvelles dans le monde. Ces idées, vous les connaissez; vous en avez lu les premiers catéchistes : Fénelon dans le *Télémaque*, Montesquieu dans l'*Esprit des lois*, J. J. Rousseau dans le *Contrat social*. C'est de ces livres que souffla cette première aspiration à la rénovation de toutes choses, aspiration unanime dans toutes les classes alors, dans celles qui avaient à perdre comme dans celles qui avaient à gagner, dans les privilégiées comme dans les opprimées, dans la noblesse, dans le clergé comme dans le peuple; car la conviction puissante de ces vérités divines rendait tout le monde alors juste, désintéressé, généreux comme la vérité elle-même.

Je comptais ici, Messieurs, parcourir avec vous les diverses phases de l'histoire de cette Révolution, et en faire ressortir la leçon et la lumière. Les circonstances s'y opposent, la nuit nous gagne, le vent emporte les paroles. Je passe tout de suite au moment où cette Révolution, comme épuisée d'efforts, d'anarchie et de sang, se jeta, de lassitude et de découragement, dans les bras d'un soldat ambitieux dont je reconnais la grandeur, dont je reconnais les services; car la gloire dont on couvre les armes d'une nation est un service; mais dont le règne

civil ne fut, selon moi, que le règne de la contre-révolution.

De ce jour, de ce 18 Brumaire, commence contre les principes populaires une réaction qui ne s'arrête qu'à la chute de l'Empire. On dirait que le génie de Charlemagne, exhumé du moyen âge, revive tout entier en lui. Mais ce génie est un anachronisme perpétuel. C'est le génie du passé; ce n'est pas celui du présent et de l'avenir des peuples. C'est le génie de la discipline; ce n'est pas celui de la société. Quand on écarte l'éclat du sabre qui couvre tout cela, on est étonné de la petitesse et de la fausseté des conceptions sociales qui se cachent sous cette grande gloire; et dans l'homme des batailles on ne peut s'empêcher de reconnaître en tout le génie sublime, mais le génie égaré de la contre-révolution. (Une voix : C'est vrai!)

La Restauration elle-même, qui certes ne pouvait pas apporter des sympathies personnelles à nos principes, fut moins loin que lui des idées libérales de 89. Mais il est plus aisé en politique de vaincre ses ennemis que de triompher de ses amis! Vous le voyez par vous-mêmes aujourd'hui. (Oui! oui!) La Restauration, entraînée par ses amis exagérés, se précipita elle-même dans le précipice de son passé!

Et maintenant, où en sommes-nous? (Mouvement d'attention.) Ici, Messieurs, ne craignez pas que je fasse descendre la vérité historique de sa hauteur sereine et impartiale pour en faire une arme de parti. Nous sommes dans l'histoire, n'en descendons pas! Mais voyons cependant à quelles distances nous avons été rejetés de nos principes par ces réactions; non pas par les réactions de gouvernement seulement, — celles-là sont les moins dangereuses, — mais par les réactions de l'opinion, qui se manque à elle-même en France depuis trente ans.

Le premier dogme de la révolution bienfaisante que cette philosophie voulait faire prévaloir dans le monde, c'est la paix! L'extinction des haines de peuple à peuple, la fraternité entre les nations; nous y marchons! Nous avons la paix! Je ne suis pas de ceux qui rejettent aux gouvernements qu'ils accusent jusqu'à leurs bienfaits. La paix sera dans l'avenir, selon moi,

la glorieuse amnistie de ce gouvernement contre ses autres erreurs. Historien ou député, homme ou philosophe, je soutiendrai toujours la paix avec le gouvernement ou contre lui, et vous pensez comme moi. La guerre n'est qu'un meurtre en masse : le meurtre en masse n'est pas un progrès! (Longs applaudissements.)

La sécurité individuelle était un autre de ces dogmes. Nous l'avons aussi, et j'en rends hommage à notre temps! Mais dans l'ordre politique! Voyons :

Le dogme, c'est la souveraineté exercée par l'universalité des citoyens; le fait, c'est une élection qui n'embrasse encore que des catégories restreintes. L'exercice de la souveraineté est borné par un chiffre, et laisse des millions d'âmes en dehors du droit, c'est-à-dire en dehors de la justice. L'élection est matérialiste. La raison dit que l'élection doit être spiritualiste comme la pensée de la Révolution, et compter des âmes et non des centimes. Mesurez la distance! (Oui, l'élection est matérialiste!)

En principe, la représentation nationale doit exister sans acception de classes, de catégories, de fortune, de professions sociales. En fait, la loi d'éligibilité, le cens obligatoire, le salaire national aux députés supprimé, excluent des catégories entières d'intérêts de la représentation, et livrent ces droits et ces intérêts des plus grandes masses à la merci des intérêts les moins nombreux!

Le principe? c'est la liberté réelle des cultes sans oppression comme sans faveurs. Le fait? c'est une religion non d'État, mais de majorité; c'est un concordat civil comme Louis XIV ou Napoléon! Qu'est-ce qu'un concordat civil, si ce n'est un pacte par lequel l'État traite du régime des consciences dans l'empire? A quelle distance cela ne nous tient-il pas de la véritable et impartiale liberté des consciences?

En institution gouvernementale, quel est le principe de votre Constitution même de 1830? Une royauté démocratique, ou plutôt une royauté personnifiée sur une seule tête exceptionnelle au-dessus des vicissitudes électives : prudence ou habitude de la

monarchie en France, à laquelle la raison publique se rangea comme à une de ces transactions entre deux temps qui sauvent les périls de l'un, en conservant les avantages de l'autre. Cette monarchie n'est, dans son véritable sens, dans son intention première, qu'une magistrature couronnée, une délégation perpétuelle du peuple, et non une propriété du trône et de la nation comme jadis. Mais avec les lois que vous lui faites depuis ces seize années; avec les attributions et les prérogatives nouvelles, excessives, imprudentes, dont on l'investit, depuis les lois de Septembre jusqu'aux fortifications de Paris et aux lois de régence; avec quinze cents millions de budget à distribuer par an à la partie administrative ou militaire d'un pays qui vit de fonctions et de salaires publics; avec cette véritable caisse d'amortissement de l'indépendance des caractères et de la liberté morale des citoyens; avec une oligarchie étroite d'électeurs faciles, dans certains pays, à capter par des avantages matériels; avec la diplomatie du monde et l'esprit militaire d'une armée nombreuse sous la main; avec une des deux Chambres à sa nomination, ce qui détruit la trinité des pouvoirs, et en place deux sur trois dans la main d'un seul, cette monarchie n'absorberait-elle pas inévitablement, au bout d'un temps donné, la puissance morale du pays, si elle en avait la funeste pensée? Ne se tromperait-elle pas un jour sur son titre, et ne prendrait-elle pas insensiblement sa volonté propre pour la volonté constitutionnelle de la nation? (Oui! oui!)

Je passe bien d'autres contradictions entre les dogmes consacrés de la Révolution et notre situation politique présente. Cependant encore une ou deux, si vous voulez que je poursuive? (Parlez! parlez! nous ne nous lassons pas!)

Eh bien! Messieurs, le principe libéral, c'est la pensée et la presse, libres comme l'air vital de l'opinion. En fait, c'est le gouvernement étouffant les uns, vivifiant les autres, mettant dans les organes de la pensée publique le poids de ses faveurs ou de ses antipathies, et frappant pour ainsi dire, à l'usage des citoyens, une fausse monnaie d'opinion publique! (Bravos.)

Le principe enfin, c'est le patronage moral et avoué de la France libre sur tous les peuples attardés, voulant, à son exemple, transformer leurs institutions et corriger leurs vieilles servitudes. En fait, c'est la France qui affaiblit la liberté de tous et la sienne, en isolant sa cause en Europe! qui cherche ses alliances dans les dynasties et non dans les idées, qui recrée en Espagne les *pactes de famille*, au lieu des pactes de peuples, et qui, ici même, à quelques pas de nous, dans cette Suisse dont nous voyons les montagnes de la place où je parle, menace d'une intervention à contre-sens, non pas seulement l'esprit de démocratie, qui y est aussi vieux que ses Alpes, mais l'esprit de confédération plus forte et de nationalité mieux constituée, qui s'y révolte contre l'anarchie de ses cantons! en sorte que nous irions faire la police de l'Autriche en Suisse avec une armée française! (bravos prolongés) et que nous irions reporter, au bout de nos baïonnettes, le joug de sa propre faiblesse à cette Helvétie d'où a soufflé sur nous l'air pur de la liberté civile et de la liberté religieuse! Non, cela n'est pas possible! nos baïonnettes se retourneraient d'elles-mêmes! Nous ne devons pas nous mêler des questions intérieures de constitution qui s'agitent en ce moment en Suisse; là où l'on n'a pas son sang, on ne doit pas avoir son opinion! Mais souffrir, mais aider une intervention extérieure contre ce pays, dont l'indépendance est aussi nécessaire à nos frontières que les Alpes à la pondération du globe! Jamais!

Et voilà cependant où nous en sommes! Où nous arrêterons-nous? et jusqu'où l'esprit humain se laissera-t-il dévier ainsi et déposséder une à une de toutes les vérités où il était entré? Ah! si nous continuons encore quelques années à abandonner, par notre propre inconstance, tout le terrain gagné par la pensée française, prenons garde! ce ne sont pas seulement tous les progrès, toutes les lumières, toutes les conquêtes de l'esprit moderne; ce n'est pas seulement notre nom, notre honneur, notre rang intellectuel, notre influence d'initiative sur les nations qu'il nous faudra déserter, laisser honteusement derrière nous! C'est

la mémoire et le sang de ces milliers d'hommes, combattants ou victimes, qui sont morts pour nous assurer ces conquêtes! (Bravos.) Les peuplades sauvages d'Amérique disent aux envahisseurs européens qui viennent les chasser de leur sol : « Si vous » voulez que nous vous cédions la place, laissez-nous du moins » emporter les os de nos pères! » Les os de nos pères, à nous! ce sont les vérités, les lumières qu'ils ont conquises au monde et qu'une réaction d'opinions toujours croissante, mais qui doit s'arrêter enfin, voudrait nous contraindre à répudier! (Applaudissement général.)

Mais encore une fois y parviendra-t-on? Voyons! l'histoire apprend tout, même l'avenir. L'expérience est la seule prophétie des sages!

Et d'abord ne nous effrayons pas trop des réactions. C'est la marche, c'est le flux et le reflux de l'esprit humain. Souffrez une image empruntée à ces instruments de guerre que beaucoup d'entre vous ont maniés sur terre ou sur mer, dans les combats de la liberté. Quand les pièces de canon ont fait explosion et vomi leur charge sur nos champs de bataille, elles éprouvent par le contre-coup même de leur détonation un mouvement qui les fait rouler en arrière. C'est ce que les artilleurs appellent le recul du canon. Eh bien! les réactions en politique ne sont pas autre chose que ce refoulement du canon en artillerie. Les réactions, c'est le recul des idées! (Applaudissements.) Il semble que la raison humaine, comme épouvantée elle-même des vérités nouvelles que les révolutions faites en son nom viennent de lancer dans le monde, s'effraye de sa propre audace, se rejette en arrière, et se retire lâchement de tout le terrain qu'elle a gagné. (On applaudit.) Mais cela n'a qu'un jour, Messieurs! d'autres mains reviennent charger cette artillerie pacifique de la pensée humaine, et de nouvelles explosions, non de boulets, mais de lumières, rendent leur empire aux vérités qui paraissaient abandonnées ou vaincues! (Bravos.)

Ainsi ne nous occupons pas beaucoup de la durée de ces réactions, et voyons ce qui se passera quand elles auront achevé leur mouvement irrégulier en arrière. Le voici selon moi :

Si la royauté, monarchique de nom, démocratique de fait, adoptée par la France en 1830, comprend qu'elle n'est que la souveraineté du peuple assise au-dessus des orages électifs, et couronnée sur une tête pour représenter au sommet de la chose publique l'unité et la perpétuité du pouvoir national; si la royauté moderne, délégation du peuple, si différente de la royauté ancienne, propriété du trône, se considère comme une magistrature décorée d'un titre qui a changé de signification dans la langue des hommes; si elle se borne à être un régulateur respecté du mécanisme du gouvernement, marquant et modérant les mouvements de la volonté générale, sans jamais les contraindre, sans jamais les fausser, sans jamais les altérer ou les corrompre dans leur source, qui est l'opinion; si elle se contente d'être à ses propres yeux comme ces frontispices des vieux temples démolis que les anciens replaçaient en évidence dans la construction des temples nouveaux, pour tromper le respect superstitieux de la foule, et pour imprimer à l'édifice moderne quelque chose des traditions de l'ancien, la royauté représentative subsistera un nombre d'années suffisant pour son œuvre de préparation et de transaction, et la durée de ses services fera pour nos enfants la mesure exacte de la durée de son existence. (Oui! oui!)

Si au contraire la royauté trompe les espérances que la prudence du pays a placées, en 1830, moins dans sa nature que dans son nom; si elle s'isole sur son élévation constitutionnelle; si elle ne s'incorpore pas entièrement dans l'esprit et dans l'intérêt légitime des masses; si elle s'entoure d'une aristocratie électorale, au lieu de se faire peuple tout entier; si, sous prétexte de favoriser le sentiment religieux des populations, le plus beau, le plus haut, le plus saint des sentiments de l'humanité, mais qui n'est beau et saint qu'autant qu'il est libre, elle se ligue avec les réactions sourdes de sacerdoces affidés pour acheter de leurs mains les respects superstitieux des peuples... (Bravo! bravo!) si elle se campe dans une capitale fortifiée; si elle se défie de la nation organisée en milices civiques et la désarme peu à peu

comme un vaincu; si elle caresse l'esprit militaire, à la fois si nécessaire et si dangereux à la liberté dans un pays continental et brave comme la France; si, sans attenter ouvertement à la volonté de la nation, elle corrompt cette volonté, et achète, sous le nom d'influences, une dictature d'autant plus dangereuse qu'elle aura été achetée sous le manteau de la constitution..... (applaudissements); si elle parvient à faire d'une nation de citoyens une vile meute de trafiquants, n'ayant conquis leur liberté au prix du sang de leurs pères que pour la revendre aux enchères des plus sordides faveurs... (bravos); si elle fait rougir la France de ses vices officiels, et si elle nous laisse descendre, comme nous le voyons en ce moment même dans un procès déplorable, si elle nous laisse descendre jusqu'aux tragédies de la corruption... (vive sensation); si elle laisse affliger, humilier la nation et la postérité par l'improbité des pouvoirs publics; elle tomberait cette royauté, soyez-en sûrs! elle tomberait non dans son sang, comme celle de 89, mais elle tomberait dans son piége! Et après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous auriez la révolution de la conscience publique et la révolution du mépris! (Longs applaudissements.)

Mais espérons mieux de la sagesse des gouvernements éclairés tard, peut-être, mais éclairés à temps, désirons-le, par ses intérêts! Espérons mieux de la probité et de l'énergie de l'esprit public, qui semble avoir, depuis quelque temps, des pressentiments de crainte ou de salut! Que ces pressentiment que nous éprouvons nous-mêmes soient, pour les pouvoirs publics, des avertissements et non des menaces! Ce n'est pas l'esprit de faction qui nous les inspire! Nous n'avons rien de factieux ici dans nos pensées! Nous ne voulons pas être faction, nous sommes opinion: c'est plus digne, c'est plus fort, c'est plus invincible. (Oui! oui!) Eh bien! Messieurs, des symptômes d'amélioration dans l'opinion me frappent et vous frapperont peut-être aussi.

J'ai dit, il y a quelques années, à la tribune, un mot qui a fait le tour du monde, et qui m'a été mille fois rapporté depuis

par tous les échos de la presse; j'ai dit un jour : « La France s'ennuie! » Je dis aujourd'hui : « La France s'attriste! » Qui de nous ne sent en lui-même la vérité de ce mot? (Oui! oui!) Qui de nous ne porte sa part de la tristesse générale? (Oui! oui! tous! tous!) Un malaise sourd couve dans le fond des esprits les plus sereins; on s'entretient à voix basse depuis quelque temps; chaque citoyen aborde l'autre avec inquiétude; tout le monde a un nuage sur le front. Prenez-y garde, c'est de ces nuages que sortent les éclairs pour les hommes d'État, et quelquefois aussi les tempêtes. (Bravos réitérés.) Oui, on se dit tout bas : « Les » temps sont-ils sûrs? Cette paix est-elle la paix? Cet ordre est-il » l'ordre? Peut-on jouir avec sécurité entre deux orages? Avons- » nous le gouvernement de nos idées? Le gouvernement, au lieu » d'être une grande et sainte mission de lumière et de morale ap- » pliquée, de vertu publique, de patriotisme, n'est-il pas une » grande industrie? L'esprit de matérialisme et de trafic ne re- » monte-t-il pas des membres dans la tête? Ne sommes-nous pas » dans une *régence* de la bourgeoisie, aussi pleine d'agiotage, de » concussions, de scandales, que la *régence* du Palais-Royal? Se » sent-on glorieux ou humilié de vivre dans ce temps-ci? Ne » sommes-nous pas une énigme pour nous-mêmes et pour les » nations? Et quel sera le mot de cette énigme? Sera-ce un com- » plet retour aux ténèbres, sous les *Fourches caudines* de toutes » les idées surannées? Sera-ce une révolution nouvelle, non plus » de raison, mais de démence? Un débordement de démagogie » irritée submergeant toutes les bases de la société : État, famille, » propriété? (Non! non!) Sera-ce plutôt une de ces décadences » douces? une espèce de *Capoue* de la Révolution, dans laquelle » une nation glisse comme une prostituée des bras d'un pouvoir » corrupteur aux bras d'un pouvoir despotique, et s'endort dans » un bien-être matériel pour se réveiller dans l'invasion? » (Vive sensation.)

Oui, voilà ce qu'on se dit tout bas, et ce qui attriste, même dans des réunions, la physionomie de la France! Eh bien, cette tristesse fait la joie des bons citoyens; car elle prouve que la

France a le sentiment de son mal, qu'elle en souffre, qu'elle en rougit, qu'elle s'en indigne, et qu'elle finira par en triompher! Cette tristesse, au fond, savez-vous ce que c'est? C'est le contraste entre les idées du pays et la conduite du pays! C'est la contradiction, en tout, entre les principes de la France et ses actes; c'est l'hypocrisie officielle de ses paroles qui s'usent avec ses pensées; c'est le remords de ses faiblesses d'opinion et de ses apostasies d'idées qui la poursuit.

Eh bien! ces dialogues à portes fermées sont des signes que la conscience du pays n'est pas en paix avec elle-même, et que les jours de régénération ne tarderont pas à se lever; que vous faut-il pour cela? Une volonté! Ayez une volonté, et vous y plierez, sans avoir besoin de les briser, vos gouvernements! Les révolutions des gouvernements libres peuvent se faire dans le cercle de la Constitution!

. . . .

Cependant, Messieurs, ne nous y trompons pas. Cette réaction ne s'accomplira pas en un jour. Il y aura longtemps deux partis opposés de doctrines parmi nous et en Europe. Il y aura des hommes qui diront, et même consciencieusement, que la raison n'est qu'un fatal éblouissement des peuples, qui les conduit aux précipices et aux anarchies; que les préjugés sont les racines immortelles des institutions; que les habitudes sont les lisières du genre humain; que la liberté des croyances, l'indépendance mutuelle des religions et des États, la liberté politique, l'égalité des droits entre les citoyens, la fraternité sociale entre les classes, ne sont que les rêves d'une philosophie insurgée contre la nature, qui n'a fait que des maîtres et des sujets, des forts et des faibles, des habiles et des dupes, des exploiteurs du pouvoir et des masses pour être des instruments de cupidité ou d'ambition!

Mais, en face de ce vieux parti de la routine et du préjugé, il se lève une génération jeune, forte, réfléchie, qui n'a trempé ni dans nos excès révolutionnaires, ni dans nos réactions contre-révolutionnaires; qui n'est pas contente des doctrines surannées dont on la nourrit; qui s'indigne contre les spectacles dont elle

est témoin; qui aspire à mieux qu'à cette imbécile renaissance de tout ce que la raison du dernier siècle a sapé, et qui commence à se retourner avec étonnement et avec respect vers ces grandes éruptions de lumière émanées du cratère même de la liberté, et que j'ai essayé de dégager, dans ce livre, des nuages qui les ont trop longtemps obscurcies!

Et, entre ces deux partis, qui prononcera? qui sera juge? Sera-ce comme dans nos premières luttes, la violence? l'oppression? la mort? Non, Messieurs! rendons grâce à nos pères; ce sera la liberté! la liberté qu'ils nous ont léguée; la liberté, qui a ses propres armes, ses armes pacifiques aujourd'hui pour se défendre et se développer sans colère et sans excès! (On applaudit.)

Aussi nous triompherons, soyez-en sûrs!

Et si vous demandez : Quelle est donc cette force morale qui pliera le gouvernement sous la volonté nationale? je vous répondrai : C'est la souveraineté des idées, c'est la royauté des esprits! c'est la république! la vraie république! la république des intelligences! en un mot, c'est l'opinion! cette puissance moderne dont le nom même était inconnu de l'antiquité. Messieurs, l'opinion est née le jour même où ce *Gutenberg*, que j'ai appelé le *mécanicien d'un nouveau monde*, a inventé par l'imprimerie la multiplication et la communication indéfinie de la pensée et de la raison humaine! Cette puissance incompréhensible de l'opinion n'a besoin, pour régner, ni du glaive de la vengeance, ni de l'épée de la justice, ni de l'échafaud de la terreur. Elle tient dans ses mains l'équilibre entre les idées et les institutions, elle tient la balance de l'esprit humain! Dans l'un des plateaux de cette balance, on mettra longtemps, sachez-le bien, les crédulités d'esprit, les préjugés soi-disant utiles, le droit divin des rois, les distinctions de droits entre les castes, les haines entre les nations, l'esprit de conquête, les unions simoniaques entre le sacerdoce et l'empire, la censure des pensées, le silence des tribunes, l'ignorance et l'abrutissement systématique des masses! (Oui! oui! voilà ce qu'on veut!)

Dans l'autre nous mettrons, nous, Messieurs, la chose la plus impalpable, la plus impondérable de toutes celles que Dieu a créées : la lumière! (Applaudissements.) Un peu de cette lumière que la Révolution française fit jaillir à la fin du dernier siècle, d'un volcan, sans doute, oui, mais d'un volcan de vérités! (Applaudissements prolongés.)

. . . .

Messieurs, encore un mot avant de nous séparer. Je dois répondre par un toast à celui que vous venez de me faire porter par votre digne et éloquent président. Je le tire du livre, de la situation, de l'esprit même de cette manifestation.

Messieurs! au triomphe régulier, progressif et continu de la raison humaine! Au triomphe de la raison humaine dans les idées, dans les institutions, dans les lois, dans les droits de tous, dans l'indépendance des cultes, dans l'enseignement, dans les lettres, dans le fond et dans la forme des gouvernements! (Très-bien!) La raison humaine, quoi qu'en disent les amateurs de ténèbres, est la confidente divine de la Providence sur la terre. Elle est la révélation continue des vérités dont la clarté s'accroît sans cesse sur l'horizon des peuples. La raison humaine est la foi intellectuelle de la France. La grandeur de la France est pour ainsi dire de tout temps liée à la grandeur de l'esprit humain. Invoquer son triomphe, c'est invoquer celui de la France, de la vérité politique, du peuple et de Dieu! (Salves répétées d'applaudissements.)

A MM. LES PRÉSIDENT ET MEMBRES
DE LA
COMMISSION DU BANQUET DU XII[e] ARRONDISSEMENT.

Paris, le 18 février 1848.

« Messieurs,

» Nous avons reçu l'invitation que vous nous avez fait l'hon-

neur de nous adresser pour le banquet du douzième arrondissement de Paris.

» Le droit de réunion politique, sans autorisation préalable, ayant été nié par le ministère dans la discussion de l'Adresse, nous voyons dans ce banquet le moyen de maintenir un droit constitutionnel contre les prétentions de l'arbitraire, et de le faire consacrer définitivement.

» Nous regardons dès lors comme un devoir impérieux de nous joindre à la manifestation légale et pacifique que vous préparez, et d'accepter votre invitation.

» Agréez, etc.

MM.
Abbatucci,
Arago,
Aragon (d'),
Bacot,
Ballot,
Baroche,
Baron,
Barrot (Odilon),
Beaumont (de) [Somme].
Berger,
Bethmont,
Bigot,
Bonnin,
Bureaux de Puzy,
Cambacérès (de),
Carnot,
Chambolle,
Convers,
Cordier,
Courtais (de),
Crémieux,
Creton,
Darnault,

MM.
De Bretonne,
Delavau,
Delespaul,
Demarçay,
Desjobert,
Dollfus,
Doublat,
Drault,
Drouyn de Lhuys,
Dubouchage,
Dupont (de l'Eure),
Durand (de Romorantin),
Dusollier,
Dutier,
Duvergier de Hauranne,
Farrau,
Faucher (Léon),
Garnier-Pagès,
Garnon,
Gaulthier de Rumilly,
Gigon la Bertrie,
Glais-Bizoin,
Gorrec (le),

MM.
Grammont (de),
Guyet-Desfontaines,
Havin,
Jouvencel (de),
Junyen,
Lafayette (Georges),
Lafayette (Oscar),
Lamartine,
Larabit,
Lasteyrie (Ferdinand),
Lavalette [Mayenne],
Lefort-Gonssolin,
Legraverend,
Lesseps,
Lestiboudois,
Levavasseur,
Lherbette,
Luneau,
Méchin,
Maleville (Léon de),
Malgaigne,
Manuel,
Marie,

MM.
Marion,
Marquis,
Mathey,
Mathieu [Saône-et-Loire],
Mauguin,
Maurat-Ballange,
Moreau [Seine],
Osmont,
Pagès [Ariége],
Pérignon,
Piéron,
Quinette,
Raimbault,
Roger [Loiret],
Saint-Albin (de),
Sieyes,
Struch,
Subervie.
Taillandier,
Teissié de la Motte,
Tassel,
Thiard (de),
Vavin.

AU ROI.

Samedi soir, 12 février 1848.

Sire,

Voilà le défilé passé, un des plus difficiles que nous ayons jamais passés. Je n'ai pris aucun engagement. Si je n'avais pas dit ce que j'ai dit, l'amendement était adopté et le cabinet renversé. Il y aura bien à réfléchir dans la session prochaine; car si on ne parvient pas à remettre l'unité dans le parti conservateur, la

division que j'ai fait ajourner éclatera, et l'opposition en profitera infailliblement. En tout cas, le roi reste parfaitement libre.

Voici des nouvelles d'Italie, et quelques petites lettres particulières.

Je prie le roi de vouloir bien nous donner conseil demain dimanche, pour deux heures.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très-humble et très-fidèle serviteur et sujet.

GUIZOT.

LISTE

DES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

QUI ONT SIGNÉ LA DEMANDE DE MISE EN ACCUSATION DU MINISTÈRE GUIZOT.

MM.
Odilon Barrot,
Duvergier de Hauranne,
Thiard (général),
Dupont (de l'Eure),
Isambert,
Léon de Malleville,
Garnier-Pagès,
Chambolle,
Bethmont,
Lherbette,
Pagès (de l'Ariége),
Baroche,
Havin,
Léon Faucher,
Ferdinand de Lasteyrie,
De Courtais,
Mathey,

MM.
Hortensius Saint-Albin,
Crémieux,
Gaulthier de Rumilly,
Rimbault,
Boissel,
Beaumont (de la Somme),
Lesseps,
Mauguin,
Creton,
Abbatucci,
Luneau,
Baron,
Lafayette (Georges),
Marie,
Carnot,
Bureaux de Puzy,
Dusolier,

MM.	MM.
Mathieu (Saône-et-Loire),	Tessié de la Motte,
Drouyn de Lhuys,	Demarçay,
d'Aragon,	Berger,
de Cambacérès,	Bonnin,
Drault,	Jouvencel (de),
Marquis,	Larabit,
Bigot,	Vavin,
Quinette,	Garnon,
Méchin,	Maurat-Ballange,
Lefort-Gonssollin,	Taillandier.

EXTRAITS DU JOURNAL *LA RÉFORME* DU 24 FÉVRIER.

Le ministère est tombé dans le sang !

Il faut qu'il entraîne avec lui l'odieux et infâme système dont il était l'expression.

Le peuple français veut être libre. Il l'a prouvé. Il a été grand comme en 89 et en 1830. Il est toujours digne de la liberté.

Mais croit-on que le changement d'un Guizot, remplacé par un Molé ou un Thiers, puisse le satisfaire?

Si on le croit, on se trompe.

Nous qui avons le droit de parler en son nom, car nous ne l'avons jamais abandonné ni trompé, nous nous faisons l'écho de ses justes réclamations.

Voici ce que la masse des citoyens demandent aujourd'hui :

La mise en liberté des citoyens arrêtés depuis hier ;

La mise en accusation des ministres ;

Le droit de réunion consacré de fait par un banquet pour dimanche ;

La réforme électorale assise sur des bases populaires ;

L'abolition des lois de septembre ;

Le licenciement de la garde municipale ;

L'amnistie générale.

Ces demandes sont justes et modérées.

Comment retenir en prison des hommes qui ont fait hier isolément ce que la garde nationale et le peuple unis ont fait ensemble aujourd'hui?

La mise en accusation des ministres est trop justifiée par ce qui s'est passé depuis deux jours.

Le conflit s'est engagé entre le ministère et la population sur le droit de réunion : il faut que ce droit soit consacré par le fait. Les citoyens l'ont acheté assez cher!

La réforme électorale a été réclamée pacifiquement par la France entière. Paris la demande aujourd'hui d'une voix plus haute. Il est temps de l'écouter.

La liberté de la presse est la garantie de toutes les autres. Avec elle, la France ne serait jamais tombée dans l'abîme de fange et de sang dont elle veut sortir. Les lois de septembre ont mutilé la liberté de la presse. Qu'elles disparaissent!

La garde municipale s'est signalée par des excès; elle a violé la loi en faisant feu sans sommations : qu'elle cède la place à une institution civique.

Enfin l'amnistie générale est dans toutes les bouches et dans tous les cœurs.

Avec ces mesures on rétablira l'ordre promptement.

COMITÉ ÉLECTORAL DÉMOCRATIQUE.

Le ministère est renversé : c'est bien.

Mais les derniers événements qui ont agité la capitale appellent sur des mesures devenues désormais indispensables l'attention de tous les bons citoyens.

Une manifestation légale, depuis longtemps annoncée, est tombée, tout à coup, devant une menace liberticide lancée par un ministre du haut de la tribune. On a déployé un immense appa-

reil de guerre, comme si Paris eût eu l'étranger, non pas à ses portes, mais dans son sein. Le peuple, généreusement ému et sans armes, a vu ses rangs divisés par des soldats. Un sang héroïque a coulé.

Dans ces circonstances, nous, membres du Comité électoral démocratique des arrondissements de la Seine, nous nous faisons un devoir de rappeler hautement que c'est sur le patriotisme de tous les citoyens organisés en garde nationale que reposent, aux termes mêmes de la Charte, les garanties de la liberté.

Nous avons vu, sur plusieurs points, les soldats s'arrêter avec une noble tristesse, avec une émotion fraternelle, devant le peuple désarmé.

Et, en effet, combien n'est pas douloureuse pour des hommes d'honneur cette alternative de manquer aux lois de la discipline, ou de tuer des concitoyens ! La ville de la science, des arts, de l'industrie, de la civilisation, Paris enfin, ne saurait être le champ de bataille rêvé par le courage des soldats français. Leur attitude l'a prouvé, et elle condamne le rôle qu'on leur impose.

D'un autre côté, la garde nationale s'est énergiquement prononcée, comme elle le devait, en faveur du mouvement réformiste ; et il est certain que le résultat obtenu aurait été atteint sans effusion de sang, s'il n'y avait pas eu de la part du ministère provocation directe, provocation résultant d'un brutal étalage de troupes.

Donc, les membres du Comité électoral démocratique proposent, à la signature de tous les citoyens, la pétition suivante :

« Considérant,

» Que l'application de l'armée à la compression des troubles civils est attentatoire à la dignité d'un peuple libre et à la moralité de l'armée elle-même ;

» Qu'il y a là renversement de l'ordre véritable et négation permanente de la liberté ;

» Que le recours à la force seule est un crime contre le droit ;

» Qu'il est injuste et barbare de forcer des hommes de cœur à choisir entre le devoir du militaire et ceux du citoyen ;

» Que la garde nationale a été instituée précisément pour garantir le repos de la cité et sauvegarder les libertés de la nation ;

» Qu'à elle seule il appartient de distinguer une révolution d'une émeute ;

» Les citoyens soussignés demandent que le peuple entier soit incorporé dans la garde nationale.

» Ils demandent que la garde municipale soit dissoute.

» Ils demandent qu'il soit décidé législativement qu'à l'avenir l'armée ne pourra plus être employée à la compression des troubles civils. »

A. Guinard, délégué du 8e arrondissement;

Louis Blanc, électeur, délégué du 2e arrondissement;

David (d'Angers), électeur, délégué du 11e arrondissement, membre de l'Institut;

Martin (de Strasbourg), électeur, délégué du 10e arrondissement, ancien député;

Durand Saint-Amand, électeur, délégué du 1er arrondissement;

Félix Pyat, délégué du 8e arrondissement;

Greinheiser, capitaine, 3e légion, délégué du 3e arrondissement;

Vasnier, capitaine, 4e légion, délégué du 4e arrondissement;

Haguette, électeur municipal, délégué du 4e arrondissement;

Recurt, capitaine, 8e légion, délégué du 8e arrondissement;

O. Gellée, électeur, délégué du 9e arrondissement;

Chaumier, électeur, délégué du 9e arrondissement;

L. Monduit, électeur, délégué du 11e arrondissement;

Michel Goudchaux, électeur, délégué du 2e arrondissement;

Barbier, électeur, délégué du 10e arrondissement;

Lauveau, capitaine, 7e légion, électeur, délégué du 7e arrondnt;

Dauphin, capitaine, 7e légion, électeur, délégué du 7e arrondnt;

Destourbet, capitaine, 7e légion, électeur, délégué du 7e arrondnt;

Jules Bastide, électeur, délégué du 7e arrondissement;

Hovyn, chef de bataillon, 3e légion, électeur, délégué du 3e arrondissement;

Victor Masson, électeur, délégué du 11e arrondissement;

De la Chatre, électeur, délégué du 1er arrondissement;

Cerceuil, capitaine, électeur, délégué du 8e arrondissement.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

ORDRE DU JOUR

DU JEUDI 24 FÉVRIER 1848.

A une heure, réunion dans les bureaux;

Examen de deux propositions.

A trois heures, séance publique.

Suite de la discussion du projet de loi relatif à la prorogation du privilége de la banque de Bordeaux.

Discussion des projets suivants :

Projet de loi sur l'instruction primaire;

Proposition de M. Hallez-Claparède, relative aux servitudes militaires;

Projet de loi sur la liberté d'enseignement en matière d'instruction secondaire;

Projet de loi relatif au chapitre royal de Saint-Denis;

Projet de loi sur les douanes.

RAPPORTS DE LA PRÉFECTURE DE POLICE.

PUBLICATIONS ANARCHIQUES DE L'ANNÉE 1846.

CABINET DU PRÉFET DE POLICE.

Paris, ce 19 janvier 1847.

Monsieur le ministre,

J'ai toujours attaché une importance toute particulière à me tenir au courant, au moyen de l'examen qui s'en fait à mon cabinet, au moment de leur publication, de tous les écrits politiques ou économiques de couleur hostile, afin de pouvoir signaler

à l'attention de l'autorité judiciaire ceux qui me paraissent agressifs contre le gouvernement ou dangereux pour la société. Cet examen me fournit en outre l'occasion d'étudier dans leurs développements la marche des idées et la tactique des partis. J'ai donc pensé, monsieur le ministre, qu'à ce dernier point de vue, un coup d'œil rétrospectif sur les productions de la presse hostile, pendant le cours de l'année 1846, pourrait n'être pas sans intérêt pour Votre Excellence, qui a déjà accueilli avec bienveillance les travaux d'une nature analogue que j'ai eu l'honneur de lui adresser précédemment.

Les brochures socialistes, celles qui ont pour but de critiquer et d'attaquer l'organisation sociale actuelle, dans l'intérêt des théories irréalisables dont elles prêchent l'application, ont été encore plus nombreuses l'année dernière que les années précédentes, et cette tendance des partis anarchiques à négliger les questions de politique proprement dite pour se jeter dans les idées de *rénovation sociale,* tendance que déjà je signalais à Votre Excellence dans mon rapport du 17 janvier 1846, est plus vive que jamais, et mérite de la part de l'autorité une attention sérieuse. Les agitateurs, désespérant d'obtenir auprès des masses, par leurs prédications purement politiques, les résultats qu'ils en attendaient, se sont mis, par une sorte de concert, à propager certaines doctrines bien autrement subversives, qu'ils empruntent aux rêveries des utopistes anciens et modernes, et qu'ils remanient en vue de leur application à l'époque actuelle. Ces attaques, élaborées par Cabet, Dezamy, Pierre Leroux, Proudhon, les écrivains de l'*Atelier* et de la *Fraternité* et l'école *Fouriériste,* quoique différant entre elles, se rattachent toutes au même principe, procèdent par les mêmes moyens et tendent vers le même but. Ce principe, c'est le droit de tous à la même part de travail et de jouissance ; ce but, c'est la destruction plus ou moins violente de l'ordre social actuel par l'abolition de la famille et de la propriété. La communauté de biens est, en effet, l'idée dominante de toutes les théories socialistes, et, quels que soient leurs expédients pour y échapper, les unes comme les autres conduisent

nécessairement au *communisme*, qui est leur conséquence inévitable et leur dernier mot.

Les recueils périodiques voués à la propagation de ces dangereux systèmes ont continué, durant l'année qui vient de s'écouler, à attaquer la société, que tous s'efforcent de représenter dans son organisation actuelle comme un régime d'oppression et d'anarchie. La *Fraternité* de 1845 sert toujours d'organe au communisme athée et absolu, et le *Populaire* de 1841, d'interprète au communisme mitigé par Cabet. Quant à la *Revue sociale,* elle a, sous la plume de Pierre Leroux, livré de rudes assauts aux fouriéristes; mais, toujours hostile aux principes économiques des sociétés actuelles, elle les attaque non moins violemment au profit des idées philosophiques socialistes du sieur Pierre Leroux. Ce journal, qui s'imprime à Boussac, a de nombreux lecteurs dans la Creuse, et particulièrement dans les villes manufacturières d'Aubusson et de Felletin.

Depuis le mois de mai dernier, il se publie ici trois fois par mois un nouveau journal intitulé l'*Enquête sociale,* sous les auspices de M. le vicomte Dubouchage. Cette publication, dont la politique est fort hostile au gouvernement actuel, s'occupe spécialement de questions économiques, et notamment de l'*organisation du travail.* On y prêche ouvertement le retour aux anciennes corporations et l'association des classes ouvrières par arts, métiers et professions, dans chaque localité, comme le seul moyen de remédier aux misères actuelles des travailleurs. Si le but de ce journal n'est pas de renverser la société, il n'en use pas moins des mêmes procédés que les journaux communistes en entretenant parmi les ouvriers l'inquiétude et le mécontentement de leur position.

L'*Atelier,* qui compte aujourd'hui six années d'existence, continue à prôner, sous la direction de Buchez, *l'association volontaire de l'industrie,* malgré les essais malheureux du système, déjà tentés par la société des *Industries unies* et du *Grand saint Joseph,* essais dont j'ai eu soin de rendre compte à Votre Excellence en temps opportun.

Indépendamment des œuvres de la presse socialiste périodique, je dois consigner ici les publications se rattachant à cet ordre d'idées, et qui m'ont paru mériter attention. Sans parler de la réimpression des anciennes brochures communistes de Cabet, dont il a fait faire plusieurs tirages dans le cours de l'année dernière, et qu'il fait répandre à profusion à Paris et dans les départements avec une persévérance infatigable, je citerai :

1° *Les Évangiles, traduction nouvelle, avec des notes et des réflexions à la fin de chaque chapitre,* par Lamennais. Cette traduction, et particulièrement le commentaire qui l'accompagne, ont pour but de prouver que la société prêchée et ordonnée par Jésus-Christ est encore à naître, et que les prêtres et les docteurs de la loi s'entendent encore aujourd'hui pour condamner les doctrines du Messie. Les peuples y sont invités en plusieurs endroits à secouer les haillons de la *vieille société,* et à renouveler complétement leurs vêtements.

2° *Le vrai christianisme, d'après Jésus-Christ,* par Cabet. Cet ouvrage, dans lequel sont rappelés à plusieurs reprises les anathèmes de l'Évangile contre les riches, les maximes d'égalité et de fraternité répandues dans les livres sacrés, est un long plaidoyer en faveur du communisme, qui, suivant l'auteur, n'est autre chose que la réalisation de la *bonne nouvelle* prêchée par le Christ et méconnue à dessein par ses successeurs.

3° *L'Almanach de la France démocratique pour* 1847. Je me contenterai de rappeler à ce sujet à Votre Excellence que l'éditeur de ce pamphlet subversif, que je lui avais signalé le 9 octobre dernier, le sieur Victor Bouton, a été condamné, par arrêt de la cour d'assises de la Seine du 7 décembre, à un an de prison et cinq cents francs d'amende.

4° *L'Étoile du peuple, almanach des faubourgs pour* 1847. Factum de Léon de Chaumont, dirigé contre toutes les supériorités sociales et surtout contre les riches.

5° *Portrait en pied du Conservateur,* par Fortunatus. Autre libelle de l'ancien écrivain légitimiste Fortunat Mesuré, dirigé contre la classe moyenne et bourgeoise, sur laquelle il cherche à appeler la haine et le mépris de la classe inférieure.

6° *Organisation de la liberté et du bien-être universel,* par Dezamy. Ce livre, qui renferme de violentes récriminations contre l'organisation sociale actuelle, à laquelle il attribue toutes les misères et tous les vices qui désolent l'humanité, a pour but d'exposer un système de crédit et de *garantisme* d'où doit, suivant lui, découler le bien-être universel.

7° *Almanach icarien pour* 1847, œuvre de Cabet, et véritable manuel des doctrines du communisme.

8° *Almanach phalanstérien pour* 1847, destiné par ses auteurs à recruter des fauteurs au fouriérisme.

9° *Système de contradictions économiques ou philosophie de la misère,* par J.-J. Proudhon. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur attaque avec violence tous les socialistes et économistes des temps modernes, les démolisseurs aussi bien que les défenseurs de la société actuelle, est surtout une œuvre de critique nerveuse et incisive. L'auteur affecte de ne se rattacher à aucune école, à aucune secte, et donne la théorie de l'*égalité des salaires* comme le véritable et unique but de l'économie et de la science sociales.

10° *La Manifestation de l'esprit de vérité*, par Alexis Dumesnil. Violent appel au régime de la communauté au nom du christianisme. J'ai au surplus particulièrement rendu compte à Votre Excellence de cette brochure le 27 novembre dernier.

11° *Le Deuil de la Pologne*, protestation de la démocratie française et du socialisme universel, par l'abbé Constant. Dans cette brochure, que j'ai signalée au procureur du roi le 10 décembre dernier, le sieur Constant excite les peuples à lever l'étendard du socialisme, et à confondre dans une commune extermination *les rois et les valets de la propriété*, qui sont leurs complices.

12° *Essai sur la liberté considérée comme principe et fin de l'activité humaine,* par Daniel Stern (comtesse d'Agout), satire passionnée de la société et des institutions sur lesquelles elle repose; tableaux exagérés de la misère des classes laborieuses, qui ont d'autant plus droit au bien-être sur la terre, que l'auteur leur refuse toute compensation dans une autre vie.

13° *L'Église et le Pouvoir,* par Simon Granger. L'auteur, qui

fait profession de matérialisme, attaque l'Église et le pouvoir, qu'il représente comme se prêtant un mutuel appui pour écraser le peuple sous le double joug de la superstition et de la tyrannie.

Quant aux écrits purement politiques, je citerai d'abord le *Pandæmonium,* cet odieux pamphlet du légitimiste Eugène Blanc, contre la personne du roi et la famille royale, dont j'ai, dans le temps, entretenu Votre Excellence, et qui a valu à son auteur, le 30 avril dernier, une condamnation en cour d'assises à un an de prison et quatre mille francs d'amende.

Les événements politiques qui se sont accomplis dans le courant de l'année dernière ont donné lieu à la publication de quelques brochures plus ou moins hostiles contre le pouvoir. Ainsi, les élections ont fait naître plusieurs pamphlets aujourd'hui presque oubliés, et parmi lesquels on citera : Le *Manuel réformiste,* par M. de Genoude; l'*Ordre du jour sur la corruption électorale et parlementaire,* par Timon ; un *Examen de conscience en matière politique,* par P. H. de Montenon; *Galerie des Pritchardistes,* par *le National*; *Diogène aux élections,* par un chien insensé, etc.

Les fauteurs de troubles ne devaient pas négliger la crise des subsistances qui agite en ce moment la France, et j'ai dû, ainsi que j'en ai particulièrement donné avis à Votre Excellence, signaler à l'attention de l'autorité judiciaire deux brochures, l'une intitulée : *Du pain! cri du peuple,* par Léon de Chaumont, et la seconde, *la Voix de la famine,* par l'abbé Constant; ces écrits m'ayant paru exciter les mauvaises passions du peuple contre la classe riche, et faire appel à la révolte. J'ajouterai que ce dernier pamphlet a été saisi, par ordre du ministère public, le 6 décembre dernier.

Le sieur Constant Hilbey a, dans les mêmes circonstances, fait réimprimer le discours de *Marat au peuple,* extrait de *l'Ami du Peuple* du 18 septembre 1789; mais ayant fait annoncer cet écrit incendiaire par des affiches qui contenaient un sommaire politique, je le signalai pour ce fait au procureur du roi, et il a

été condamné le 9 du courant, par la cour d'assises de la Seine, à quinze jours de prison et cent francs d'amende.

Enfin le parti légitimiste a cru devoir exploiter la circonstance du mariage de M. le duc de Bordeaux, pour appeler de nouveau l'attention sur ce prince. Deux brochures intitulées, l'une, *Mariage de Henri de France, relation populaire*, et l'autre, *Mariage de Henri et Louise de France*, par M. Alfred Nettement, ont été successivement publiées pour mêler, selon l'habitude des écrivains légitimistes, aux insinuations perfides et injurieuses contre la dynastie actuelle, les louanges du prince dont ils rêvent le retour en France.

De toutes les publications que je viens d'énumérer à Votre Excellence, celles qui sans contredit méritent une attention particulière et la plus active répression de l'autorité judiciaire sont, je le répète, les écrits des socialistes. S'ils ne s'accordent pas dans le but qu'ils veulent atteindre, du moins en apparence, ils attaquent et ébranlent la société par les mêmes moyens. Tous la représentent comme livrée en proie à l'anarchie et à l'exploitation, et cherchent à égarer la classe ouvrière tout à la fois par le tableau exagéré de ses misères, et par la peinture du bonheur dont elle serait appelée à jouir par une rénovation sociale. Il est facile de comprendre tout le crédit que peuvent obtenir de semblables écrits sur l'esprit facile et inculte d'ouvriers, dont on flatte d'ailleurs tous les appétits matériels. Là est la véritable plaie de l'époque, et on doit reconnaître que chaque année elle fait de nouveaux progrès. Un pareil état de choses me paraît de nature à éveiller la haute sollicitude du gouvernement.

Veuillez, monsieur le ministre, agréer l'hommage de mon respect.

Le pair de France, préfet de police,

G. Delessert.

SURVEILLANCE GÉNÉRALE.

---

12 *février* 1848. — L'ordre et la tranquillité continuent à régner dans Paris. On ne remarque pas d'agitation extraordinaire.

13 *février*. — Aucun trouble dans Paris. La tranquillité règne dans la population; il y a cependant quelque inquiétude par suite de la lecture des journaux et de l'agitation qu'ils cherchent à fomenter.

14 *février*. — Il y a assez d'inquiétude dans les esprits, sans cependant qu'il y ait de l'agitation. Les classes ouvrières sont occupées, et répondent peu à l'agitation qu'on cherche à leur imprimer.

15 *février*. — Il règne dans Paris un sentiment d'assez vive inquiétude causée par l'appréhension de quelques troubles possibles à l'occasion de l'affaire des banquets; cependant l'apparence de la population est assez tranquille. — Il y a peu d'étrangers à Paris; les marchands se plaignent de ne pas vendre; il y a peu d'activité dans les transactions commerciales.

16 *février*. — Aucune circonstance nouvelle. Paris continue à être inquiet, mais sans émotion apparente.

17 *février*. — La population de Paris est toujours fort inquiète et assez agitée. Plusieurs réunions ont eu lieu parmi les diverses nuances de l'Opposition pour s'occuper d'une grande manifestation. Rien encore n'a été décidé à ce sujet. — Les affaires sont suspendues et les marchands ne vendent rien.

18 *février*. — Toujours beaucoup d'inquiétude dans Paris; mais beaucoup d'incertitude et de division dans les projets des diverses nuances de partis qui s'occupent du banquet et de la manifestation, décidément fixée à mardi, sauf nouvel ajournement. Ils continuent à exprimer l'intention de ne pas se livrer à des troubles, et font à leurs adhérents des recommandations dans ce sens, tout en les poussant à figurer dans la réunion, qu'ils cherchent à rendre très-nombreuse.

19 *février*. — Tous les différents quartiers de Paris sont parfaitement tranquilles ; aucune apparence de troubles, mais l'inquiétude est très-grande et les affaires entièrement suspendues.

20 *février*. — Continuation de tranquillité, mais toujours la même inquiétude. On ne remarque aucune émotion nouvelle parmi les ouvriers ; cependant beaucoup d'entre eux ont l'intention d'aller mardi se joindre à l'attroupement, qui se réunira sur la place de la Madeleine pour aller aux Champs-Élysées.

21 *février*. — (Manque.)

CABINET DU PRÉFET DE POLICE.

RASSEMBLEMENTS DE LA JOURNÉE DU 22 FÉVRIER.

Paris, le 22 février 1848.

Monsieur le ministre,

Hier, dans la soirée, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte verbalement, j'ai fait afficher sur tous les murs de Paris l'arrêté qui interdisait le banquet du douzième arrondissement, l'ordonnance de police concernant les attroupements et la proclamation adressée par moi aux habitants de Paris pour leur recommander le respect de l'ordre et des lois.

Vers minuit, les ouvriers chargés de construire la tente sous laquelle devait avoir lieu le banquet ont reçu l'ordre de discontinuer leurs travaux, et, ce matin dès huit heures, on a commencé à démonter et à enlever les matériaux de la tente ; une douzaine d'ouvriers à peine se trouvaient sur les lieux.

Jusqu'à dix heures, soit de ce côté, soit dans les autres quartiers de Paris, aucun symptôme d'agitation ne se manifeste ; la ville a sa physionomie ordinaire, seulement on voit quelques groupes se former autour des affiches apposées la veille et dans

la nuit, mais ces groupes se composent de curieux et n'offrent aucune attitude hostile.

Toutefois, à partir de cette heure, la circulation devient plus active sur les boulevards : plusieurs bandes d'individus en blouse et quelques gardes nationaux en uniforme et le sabre au côté, venant du côté de la Bastille, se dirigent vers la Madeleine. D'autre part, un attroupement d'environ mille individus, composé d'étudiants et d'ouvriers la plupart fort jeunes, qui s'était formé sur la place du Panthéon, se met en marche vers onze heures, au chant de *la Marseillaise,* et, descendant le quartier latin par les rues des Grès, de la Harpe, de l'École-de-Médecine, Dauphine, ils arrivent au pont Neuf, et, suivant les rues de la Monnaie, du Roule, ils prennent la rue Saint-Honoré, qu'ils suivent dans toute sa longueur. De temps en temps ce groupe pousse les cris de *Vive la Réforme! à bas Guizot!* En passant devant la colonne, ils crient *Vive Napoléon!* L'arrivée de ces attroupements sur la place de la Madeleine rend la foule tellement compacte sur ce point, que les voitures sont obligées de rebrousser chemin. La frayeur s'empare des marchands, qui s'empressent de fermer leurs boutiques.

Vers midi, une partie de ce rassemblement s'ébranle, et mille à douze cents individus, blousiers et étudiants, se dirigent en entonnant le *Chant des Girondins* vers le pont de la Concorde, et en poussant les cris de *Vive la Réforme! vive O. Barrot! à bas Guizot!* Ils se sont présentés à l'entrée principale du palais Bourbon; mais la porte en ayant été fermée à leur approche, ils ont rebroussé chemin, puis en tournant la Chambre du côté de la grille, ils en ont forcé la porte d'entrée, ont envahi le perron tumultueusement, et se sont répandus dans les tribunes publiques en continuant leurs chants et leurs vociférations. Des forces suffisantes étant survenues à ce moment, ont fait évacuer les tribunes et, bientôt après, les abords de la Chambre. Une partie du rassemblement a repassé le pont, l'autre partie a remonté le quai en criant : *A l'École polytechnique! aux faubourgs!* Ce dernier groupe, composé d'environ cinq cents individus, s'est

en effet rendu par les rues Mazarine, de Bussy, la place du Panthéon, etc., à l'École polytechnique, dont ils ont assailli les portes à coups de pierres en appelant à eux les élèves. Cet attroupement a, par deux fois, été dispersé par des détachements de garde municipale à pied et à cheval. Deux des perturbateurs ont pu être arrêtés dans le dernier mouvement.

Sur la place de la Madeleine, l'attroupement étant devenu plus nombreux et plus menaçant, les commissaires de police qui se trouvaient sur les lieux ont dû faire une première sommation, à la suite de laquelle quatorze arrestations ont eu lieu. Un nouveau groupe s'est alors détaché, et est venu se placer en face du Ministère des affaires étrangères, aux cris de : *Vive la ligne! à bas Guizot!* Des pierres ont été lancées, quelques vitres brisées; là également des sommations ont dû être faites, et des charges de cavalerie et d'infanterie ont, à plusieurs reprises, dispersé les groupes, qui fuyaient et peu d'instants après se reformaient.

Une autre bande, refluant également de la place de la Madeleine et du Ministère des affaires étrangères, et qui pouvait compter de cinq à six cents individus, a suivi les rues Neuve-Saint-Augustin, des Filles-Saint-Thomas, place de la Bourse, rue Neuve-Vivienne, en criant : *Vive la Réforme! à bas le ministère!* En passant près de la rue des Colonnes, ils se sont emparés, chez un boulanger qui faisait rentrer du bois de chauffage, de bûches légères dont ils se sont fait des armes. Dans la rue Neuve-Vivienne, ils sont entrés chez le sieur Bandoni, chapelier et marchand d'armes, auquel ils ont demandé des fusils, et se sont retirés après s'être assurés qu'il n'en avait pas. Ce groupe s'est dirigé par le boulevard vers la Bastille.

Plusieurs charges de cavalerie, opérées place de la Concorde par la garde municipale à cheval, que les attroupements avaient accueillie à coups de pierres, ont déterminé un nouveau groupe à rebrousser chemin, vers deux heures; il a suivi le bord de la Seine, et, en passant sur le quai de la Mégisserie et de Gèvres, a pillé les boutiques de deux marchands d'armes. Peut-être est-

ce aux hommes de cette bande, qui se sera reformée un peu plus loin, qu'est dû le désarmement du poste de la rue Geoffroy-Langevin, occupé par des hommes du 45ᵉ de ligne.

Cependant, malgré l'emploi réitéré de la force armée, les groupes de la place de la Concorde et des Champs-Elysées devenaient de moment en moment plus hostiles : dans les Champs-Élysées, c'est avec beaucoup de peine qu'une voiture servant de transport commun aux facteurs de la poste parvint à s'échapper des mains de ceux qui voulaient la renverser pour en faire un commencement de barricade. Les chaises qui sont déposées sur les bas-côtés, deux omnibus renversés, forment bientôt une barricade, dont un détachement d'infanterie arrivé sur les lieux s'empare peu de temps après. Des gens à figure sinistre cherchent à entraîner ceux que la curiosité seule a amenés sur la place de la Concorde et aux Champs-Elysées. Un poste de ligne, situé aux Champs-Elysées (carré Marigny), est assiégé par environ trois cents individus. L'un d'eux monte sur le toit, arrache et déchire le drapeau ; mais ce groupe, à l'aspect d'une compagnie de garde municipale qui venait au secours du poste, prend la fuite et se disperse. Du côté de la rue Royale, une bande se rue en vociférant sur la grille qui ferme les galeries du Ministère de la marine, l'arrache et s'occupe d'en faire une barricade, qu'une charge de cavalerie de garde municipale vient enlever. Des mouvements combinés de troupe de ligne et de garde municipale parviennent enfin, vers quatre heures, à faire évacuer les Champs-Elysées et la place de la Concorde. Le rassemblement se retire alors par les rues affluentes ; mais, en se repliant sur l'intérieur de Paris, il forme, rue Saint-Florentin et rue de Rivoli, en face du Ministère des finances, des barricades. Des omnibus, des voitures de porteurs d'eau et des fiacres, sont renversés rues Duphot, du 29 Juillet, de la Sourdière, Richelieu, au coin de la rue Saint-Honoré, rue d'Alger, rue Saint-Honoré (en face le nº 348), Croix-des-Petits-Champs (au coin de Saint-Honoré). Sur plusieurs de ces points, les pavés ont été soulevés ; les grilles de l'église Saint-Roch, arrachées en partie, servent également à

faire des barricades. Mais à six heures ces barricades, la plupart imparfaites, sont prises, et l'attroupement refoulé de manière que tout l'espace compris entre la Madeleine et le Palais-Royal devient parfaitement libre. On doit ici mentionner qu'avant de se retirer des Champs-Elysées, les insurgés ont réuni les chaises, les chevaux de bois, et qu'ils y ont mis le feu. Le poste Matignon est incendié. Rue Basse-du-Rempart, un garde municipal descendu de cheval est assailli par deux gardes nationaux qui le saisissent à la gorge, et qui se dérobent par la fuite à d'autres gardes municipaux accourant au secours de leur camarade.

A huit heures, les perturbateurs semblent s'être concentrés dans la partie de la rue Saint-Honoré qui s'étend du carrefour du Coq et Croix-des-Petits-Champs aux Halles. Les troupes de ligne sont accueillies aux cris de : *Vive la ligne! à bas les municipaux!* Avant de quitter la rue Saint-Honoré, des hommes en blouse ont enfoncé la boutique d'un armurier rue Saint-Honoré, près la rue d'Alger, et celle de Lepage, rue Richelieu. L'armurier Spickel, rue Saint-Honoré, en face de la rue du Coq, qui se trouvait au centre des groupes d'agitateurs, est également envahi. Là Barbès est reconnu parmi les insurgés, qui s'emparent de toutes les armes blanches de ce magasin. La boutique d'un autre armurier, rue de la Monnaie, près de la rue Saint-Honoré, est également dévalisée.

Depuis cinq heures, on bat le rappel dans les différentes légions, qui se rassemblent, mais peu nombreuses, dans les mairies. A sept heures, les patrouilles de garde nationale commencent à circuler et sont accueillies par les cris de *Vive la garde nationale!* Boulevard Saint-Martin, 6, vers huit heures, on enfonce la boutique d'un armurier, auquel on enlève vingt fusils et vingt pistolets. On brise les réverbères, on arrache les rampes des marches du boulevard Bonne-Nouvelle, et on cherche à y élever des barricades, à la hauteur de la rue de Cléry. A neuf heures, cette partie jusqu'au boulevard du Temple est libre, barricades enlevées; mais à la même heure, d'autres barricades se construisent rues de Cléry, du Petit-Carreau, Montorgueil, Bourg-l'Abbé, en

face du passage de l'Ancre. Cinquante insurgés, tous armés de fusils, sortent en ce moment du passage Saucède et se rendent du côté de cette barricade.

Le douzième arrondissement est sillonné par des patrouilles de ligne et de garde nationale ; elles sont suivies par des blousiers qui crient : *Vive la ligne! vive la garde nationale! vive la Réforme! à bas Guizot!* Neuf heures et demie, un bataillon de garde nationale est réuni, place du Panthéon, sous le commandement de Lavocat, avec un bataillon d'infanterie; mais la majeure partie des gardes nationaux va se mêler au peuple, et prend part à ses chants et à ses cris.

D'un autre côté, un bataillon de garde nationale de la 1re légion, en passant vers neuf heures et demie devant les Affaires étrangères, a poussé les cris de : *Vive la garde municipale! vive la ligne!* Les soldats de la ligne et les gardes municipaux qui stationnent devant ce ministère ont répondu par les cris de : *Vive la garde nationale!*

Mais dans la rue Saint-Honoré, du côté de la rue du Coq, des Vieilles-Étuves, etc., dans ce quartier occupé par les émeutiers, on cherche à piller les boutiques, qui ne peuvent être préservées que par l'envoi de forts détachements de troupe. Vers la même heure, rue de Poitou, au Marais, une bande d'insurgés enfonce les portes et force les citoyens à remettre leurs armes. Une barricade se forme rue Saint-Sébastien ; mais une forte patrouille parvient à la cerner et à s'emparer de quatorze émeutiers. Vers neuf heures, une vingtaine de perturbateurs parcourent les rues Montholon, Papillon, Coquenard, et s'introduit dans les maisons pour y prendre les armes; ils parviennent à se faire remettre par menace sept ou huit fusils.

Vers dix heures, deux conduites de gaz sont coupées, rue Beauregard; mais de dix heures à onze heures, le sixième et le septième arrondissement sont parcourus par des patrouilles de troupes de ligne mêlées à la garde nationale. Un fort détachement de ligne et de gardes nationaux est embusqué rue Saint-Martin, à l'angle des rues Montmorency et Neuve-Bourg-l'Abbé, pour

observer des insurgés qui font feu par intervalles de la barricade de la rue Bourg-l'Abbé. Des coups de feu sont également tirés par des insurgés sur une compagnie de la ligne qui parcourt la rue Mauconseil. Personne n'est atteint.

A onze heures, les rues Saint-Martin et Saint-Denis sont entièrement occupées par les troupes et la garde nationale. Quatre barricades avaient été élevées rue du Faubourg Saint-Denis. Une compagnie de gardes municipaux que précédait un commissaire de police s'en est successivement emparée. En abandonnant leur position, les factieux ont tiré deux coups de feu qui n'ont blessé personne.

Vers onze heures, un commencement de barricade a lieu sur la chaussée du boulevard du Temple, en face la rue d'Angoulême; plusieurs pavés sont enlevés et placés l'un sur l'autre : une patrouille de la ligne survient, et à son approche les insurgés prennent la fuite.

Outre la barricade de la rue Bourg-l'Abbé, deux autres sont formées dans les environs : l'une rue Grenétat, au bout de la rue Bourg-l'Abbé; elle est composée de voitures de place; la deuxième, rue Neuve-Bourg-l'Abbé, pour laquelle on s'est servi de matériaux de démolition. Ces barricades, faites par des mains plus expérimentées, sont enlevées, après échange de plusieurs coups de feu, par un détachement du 52ᵉ et de la garde municipale. On y ramasse le cadavre d'un individu qu'on croit reconnaître pour celui d'un réfugié polonais, et on arrête au même endroit un autre réfugié de cette nation porteur d'un fusil et d'un sabre. Plusieurs fusils de munition ayant appartenu à la garde nationale ont été trouvés sur la barricade enlevée par la garde municipale avec beaucoup de résolution. Des arrestations assez nombreuses ont été faites sur ces points parmi les insurgés.

A la nuit tombante, des rassemblements assez nombreux s'étaient portés du côté des Batignolles, à la barrière Clichy et à celle de Monceaux. Plusieurs boutiques ont été pillées : une quarantaine de gardes nationaux ont pris les armes à l'appel du maire,

et, vers dix heures, ils ont répondu au feu des insurgés, dont ils sont parvenus à arrêter une vingtaine.

Tels sont, monsieur le ministre, les principaux détails que j'ai recueillis sur les incidents de cette journée.

Veuillez, monsieur le ministre, agréer l'hommage de mon respect.

Le pair de France, préfet de police,

Signé : G. Delessert.

MOUVEMENT MILITAIRE.

INSTRUCTION EXPLICATIVE

DES DIVERSES DISPOSITIONS DU SYSTÈME DE DÉFENSE

ÉTABLI POUR LA VILLE DE PARIS, RIVE DROITE DE LA SEINE.

En cherchant à établir un système de défense pour la rive droite de la Seine, je ne me suis spécialement occupé que de la défense centrale de Paris. Il n'y a à craindre dans les faubourgs que les rassemblements qui pourraient s'y former pour se diriger vers le centre de la capitale. Aussi les dispositions que j'ai adoptées pour la défense centrale ont été combinées avec la nécessité d'observer les faubourgs.

Sillonner Paris dans tous les sens par de fortes patrouilles, protéger ces patrouilles par des réserves établies sur des points qui puissent servir de centres d'opérations partielles, que je nomme points stratégiques, lier ces points entre eux par des communications faciles, tel a été le but que je me suis proposé.

La défense de la rive droite de la Seine peut se réduire à celle

du terrain circonscrit par la ligne qui, partant du pont de la Concorde, passe par les boulevards et suit le cours de la rivière.

En examinant l'ensemble de ce terrain, on voit que la place du Carrousel est le centre d'action, le point qui doit imprimer et diriger le mouvement.

La base d'opération est parallèle à la rivière. Ce sont les quais et la rue Saint-Antoine par la rue Louis-Philippe. Cette base a sa droite à la place de la Bastille, sa gauche à la place de la Concorde. Elle est couverte sur ses derrières par la Seine, dont il est facile de se rendre maître en occupant les ponts.

Le terrain sur lequel on doit opérer ne présente qu'une suite de défilés sans ordre; mais il est coupé par plusieurs voies, dont six, celles précisément qui traversent la partie de Paris où la population est le plus agglomérée, semblent avoir été dirigées du boulevard vers un centre commun qui serait dans l'espace compris entre le pont au Change et le pont Notre-Dame. Ces voies sont d'un précieux secours pour un système de défense générale. Ce sont les lignes d'opérations, et je les désigne par lignes stratégiques. Elles sont au nombre de sept:

1° Rue Montmartre;
2° Rues Poissonnière, du Petit-Carreau et Montorgueil;
3° Rue Saint-Denis;
4° Rues Saint-Martin, des Arcis et Planche-Mibray;
5° Rues du Temple, Saint-Avoye, Bar-du-Bec et des Coquilles;
6° Rues des Filles-du-Calvaire, Vieille-du-Temple et Louis-Philippe;
7° Rue Richelieu.

Ces lignes stratégiques ou d'opérations doivent nécessairement rester au pouvoir de la défense. Il est donc nécessaire d'occuper la place de la pointe Saint-Eustache, le boulevard Saint-Denis et la place de l'Hôtel-de-Ville. Mais des établissements publics d'une haute importance, tels que la Bibliothèque royale, la Bourse, la Poste aux lettres, la Banque et le Palais-Royal, exigent que la place des Victoires soit aussi un lieu de concentration de troupes.

Ces considérations générales indiquent naturellement les positions à occuper ou les points stratégiques. Je viens de les désigner, ils sont au nombre de sept :

1° Place du Carrousel ;
2° Place des Victoires ;
3° Place de la pointe Saint-Eustache ;
4° Place de l'Hôtel-de-Ville ;
5° Place de la Bastille ;
6° Boulevard Saint-Denis ;
7° Place de la Concorde.

Pour atteindre le but que je me suis proposé, deux conditions doivent être remplies ; elles découlent l'une de l'autre : protéger les localités, et veiller à la sûreté des troupes.

J'ai pourvu à la première de ces conditions en assignant à chaque point stratégique une zone stratégique ou portion de terrain dont ce point devra toujours être maître. Pour déterminer l'action constante qu'il devra y exercer, j'ai prescrit dans chaque zone tous les itinéraires que l'on fera suivre aux patrouilles, et indiqué les mairies et les établissements publics qu'elles devront protéger. En fouillant ainsi chaque territoire dans toute son étendue, on connaîtra ce qui se passe dans chaque localité ; on empêchera les rassemblements de s'y former, et on ne laissera pas aux perturbateurs le temps d'élever des obstacles d'où il faut ensuite les déloger.

J'ai pourvu à la seconde condition en dirigeant les patrouilles de manière à établir des communications continuelles entre chaque point stratégique et ceux qui l'avoisinent, en sorte qu'ils pourront se tenir constamment en rapport les uns avec les autres et s'entr'aider au besoin.

La place du Carrousel, par sa situation et son étendue, se trouve être la grande place d'armes d'où partiront les secours qui pourront être réclamés. Par conséquent, les troupes qu'on y réunira devant toujours être disponibles, cette position ne doit pas avoir de zone stratégique.

Points stratégiques et lieux qui en dépendent.

ZONE STRATÉGIQUE.	POINT CENTRAL.	AVANT-POSTES.	AVANT-GARDES.
Néant.	Place du Carrousel.		Place du Musée. Passage Rohan (angle Saint-Honoré). Pont des Arts. Pont Royal.
Place des Victoires.	Place des Victoires.	Place de la Bourse.	Boulevard Montmartre (devant la rue Vivienne).
Place de la pointe Saint-Eustache.	Pointe Saint-Eustache et Marché au Beurre.	Halle au Blé. Marché des Innocents.	Cour Batave et passage de Venise.
Place de l'Hôtel-de-Ville.	Place de l'Hôtel-de-Ville.	Hôtel Saint-Aignan. Marché Saint-Jean. Place du Châtelet.	Pont Louis-Philippe. Pont Notre-Dame. Pont Neuf.
Place de la Bastille.	Place de la Bastille.	Quai Morland (à l'angle du boulevard Bourdon). Place Royale.	Boulevard Saint-Antoine (devant la rue des Filles-du-Calvaire). Pont Marie.
Boulevard Saint-Denis.	Boulevard Saint-Denis.	Place du Caire. Poste à l'entrée de la rue Royale. Marché du Temple.	Boulevard du Temple (devant la rue du Temple). Boulevard Saint-Martin (devant la rue Saint-Martin).
Place de la Concorde.	Place de la Concorde.	Place Vendôme.	Pont de la Concorde. Place de la Madeleine (à l'angle du boulevard et de la rue Royale). Boulevard des Capucines (devant la rue de la Paix).

D'après les dispositions indiquées dans le tableau ci-contre, en examinant le plan de Paris *joint à cette instruction*, on voit que son centre est occupé sur les points les plus importants par des forces imposantes, et qu'il est cerné au dehors par un cordon continu de troupes qui s'étend sur les boulevards et les quais.

Ces deux larges communications convenant plus particulièrement à la cavalerie, c'est sur ces deux lignes que j'ai réparti les troupes de cette arme, et je leur ai assigné les points destinés aux avant-gardes.

L'infanterie devra adopter l'ordre sur deux rangs : il est le plus avantageux pour ce genre de défense.

Les rues de Paris ayant une largeur moyenne de dix pas, vingt-quatre hommes sur deux rangs, marchant de front, pourront en occuper toute la largeur.

Ces données m'ont fait fixer à vingt-cinq hommes la force des patrouilles destinées à sillonner chaque zone stratégique. Ce nombre d'hommes sera suffisant, parce que la principale mission de ces patrouilles, qui ne s'éloigneront jamais du point dont elles dépendent, est d'explorer les localités pour prévenir toute tentative coupable. Dans le cas où elles rencontreraient quelques difficultés qu'elles ne seraient pas en état de vaincre, elles se replieront sur un avant-poste ou sur un point stratégique qui devra incontinent agir avec sa réserve.

Les patrouilles, cependant, qui parcourront les lignes stratégiques dans toute leur étendue et qui par conséquent s'éloigneront de leur point central, devant être assez fortes pour se suffire à elles-mêmes et pouvoir se porter de suite sur les lieux menacés, je les ai fixées à quatre-vingt-dix hommes. J'ai déterminé le nombre d'hommes laissés en réserve sur les points stratégiques et aux avant-postes, d'après l'importance de chaque localité.

J'ai désigné sur chaque point stratégique les emplacements qui peuvent servir à mettre en sûreté les services administratifs.

Le résultat que je désire obtenir est non-seulement de réprimer, mais en même temps de prévenir les désordres. J'ai donc établi les réserves et les avant-postes sur le terrain de l'émeute, pour

ne pas lui laisser le temps de s'y établir elle-même. Les patrouilles, en fouillant dans tous les sens les différents quartiers, la relanceront de défilé en défilé, de repaire en repaire, avant qu'elle puisse organiser ses moyens de résistance. Elle sera poursuivie à la fois dans toutes les localités et ne trouvera de refuge nulle part. En envahissant ainsi tout le territoire de l'émeute, on la réduira bientôt aux abois : elle deviendra même impossible, car, nullement redoutable par le nombre et l'espèce de ses adhérents, elle ne peut le devenir que par les obstacles et les localités qui la favorisent et dont elle sait profiter.

Dispositions transitoires.

La prompte répression d'une émeute dépendra toujours de la célérité que mettront les troupes à occuper les lieux qui leur sont désignés. Le rappel ne se faisant entendre dans de semblables circonstances que lorsque les factieux ont déjà commis des actes d'hostilité, une prise d'armes ne saurait se faire avec assez de promptitude.

En conséquence, lorsqu'une prise d'armes devra avoir lieu, les troupes se rendront immédiatement sur les points stratégiques qui leur sont assignés, sans autre avertissement que celui du rappel, et à mesure qu'elles arriveront, on dirigera les patrouilles dans les directions que j'ai déterminées.

Il est très-essentiel que les troupes envahissent le plus tôt possible chaque quartier, afin d'explorer toutes les localités et d'empêcher que les communications ne soient obstruées ni par les curieux ni par les perturbateurs. Elles doivent servir surtout à faciliter la réunion de la garde nationale, qui présente souvent des difficultés dans les moments de troubles sur la partie du territoire comprise entre les boulevards et les quais. Je fais concourir à la défense de la rive droite de la Seine la moitié de l'effectif des neuf premières légions de la garde nationale et la moitié des troupes de la garnison, déduction faite pour celle-ci du nombre d'hommes qui est journellement fourni pour le service des postes.

La garde nationale sera répartie concurremment avec la troupe de ligne sur tous les points qui doivent être occupés. Les généraux commandant les points stratégiques s'entendront à cet égard avec les colonels commandant les légions. On pourra ainsi doubler ou tripler, sur chaque localité, le nombre des réserves et des patrouilles, selon qu'on le jugera convenable. Avec ce double concours on obtiendra toujours les plus heureux résultats, et tous les efforts des factieux viendront se briser contre l'union intime qui existe entre la garde nationale et l'armée.

Je fais coopérer à la défense de la rive droite une partie des hommes casernés dans tous les quartiers de Paris : par ce moyen aucune localité ne sera privée totalement de troupes, et celles qui servent ordinairement de théâtre à l'émeute, indépendamment des hommes qui sont sous les armes, auront la facilité, en cas de besoin, de trouver de nouveaux renforts dans les casernes qui sont sur leur territoire ou dans leur voisinage.

Je n'ai pas compris l'infanterie de la garde municipale dans le nombre d'hommes exigé pour la défense, parce que j'ai voulu laisser cette troupe à la disposition de l'autorité civile, mais c'est un renfort qu'on trouvera toujours sur les points qui seront menacés.

Le maréchal commandant supérieur des gardes nationales de la Seine.

Paris, 1er juillet 1839.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — ORGANISATION, ARMEMENT ET SERVICE.

GARDES NATIONALES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Paris, le 21 février 1848.

Mon cher colonel,

M. le lieutenant général commandant supérieur me charge de vous prier de donner les ordres nécessaires pour la prompte exécution, et par les moyens qu'il laisse à votre entière dispo-

sition, des instructions prescrites par la circulaire du 3 juillet 1839.

Recevez, mon cher colonel, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le maréchal de camp chef de l'état-major général.

Demain, à neuf heures, toutes les zones stratégiques seront occupées par les troupes de la garnison. M. le commandant supérieur vous autorise à faire battre le rappel dès sept heures, afin que les deux bataillons que vous avez à fournir puissent y arriver à peu près en même temps.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — SECRÉTARIAT.

GARDES NATIONALES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Paris, le 22 février 1848.

Mon cher colonel,

Les renseignements qui nous sont parvenus ont décidé l'autorité supérieure à faire donner contre-ordre pour l'occupation des zones stratégiques par la garde nationale et par les troupes de la garnison. M. le commandant supérieur me charge, en conséquence, de vous prévenir que les ordres pour le rappel et pour l'exécution des dispositions prescrites par la circulaire du 3 juillet 1839 doivent être considérés comme non avenus; vous devrez seulement conserver, jusqu'à nouvel ordre, le service journalier du piquet de cent hommes.

Recevez, mon cher colonel, l'assurance de mes dévoués sentiments.

Le maréchal de camp chef de l'état-major général.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — SECRÉTARIAT.

GARDES NATIONALES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Paris, le 22 février 1848.

Mon cher colonel,

M. le commandant supérieur vient de recevoir l'ordre d'occuper immédiatement les zones stratégiques; je m'empresse de vous en informer, en vous invitant à prendre de votre côté les dispositions nécessaires à l'exécution de cette mesure.

Recevez, mon cher colonel, l'assurance de mes dévoués sentiments.

Le maréchal de camp chef de l'état-major général.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — SECRÉTARIAT.

GARDES NATIONALES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Paris, le 22 février 1848.

Mon cher colonel,

M. le commandant supérieur me charge de vous inviter à faire en sorte de réunir ce soir un bataillon à l'état-major de votre légion par les moyens que vous croirez les plus sûrs et les plus prompts.

Agréez, mon cher colonel, l'assurance de mes dévoués sentiments.

Le maréchal de camp chef de l'état-major général.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — SECRÉTARIAT.

GARDES NATIONALES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Paris, le 22 février 1848.

Mon cher colonel,

Demain nous continuerons à occuper les zones stratégiques avec des forces imposantes, auxquelles devront se réunir les deux bataillons de votre légion, qui, à leur tour, sont appelés à concourir au rétablissement de l'ordre public.

Le lieutenant général commandant supérieur me charge de vous prier de faire battre le rappel, si cela vous paraît nécessaire, pour que vos deux bataillons soient rendus de bonne heure à la destination.

Vous êtes autorisé à congédier votre piquet de cent hommes, aussitôt que vous croirez pouvoir le faire sans inconvénient.

Quant aux détachements placés aux points stratégiques, ils rentreront sur l'ordre des officiers généraux qui les commandent.

Agréez, mon cher colonel, l'assurance de mes dévoués sentiments.

Le maréchal de camp chef de l'état-major général.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — SECRÉTARIAT.

GARDES NATIONALES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Paris, le 23 février 1848.

Mon cher colonel,

M. le commandant supérieur me charge de vous faire observer que, depuis deux jours, le service des troupes de la garnison a été trop fatigant pour qu'il ne soit pas nécessaire de lui accorder un repos indispensable. Après les causes d'agitation que

rien ne semble plus devoir légitimer, il est sage de prévoir des tentatives de désordre et d'atteinte aux propriétés de la part de cette classe de la population qui ne se propose jamais d'autre but.

M. le commandant supérieur croit donc que vous devez, d'accord avec M. le maire de votre arrondissement, vous mettre en mesure de remplir cette mission, toute d'ordre et de sécurité publique, en convoquant dès demain matin, à votre état-major, par tous les moyens, même par voie de rappel, le plus de gardes nationaux possible, que vous emploierez à assurer la tranquillité de votre arrondissement qu'on peut dès ce moment confier à vos soins et à votre zèle; si d'ailleurs une réserve de troupes vous était nécessaire, je demanderais qu'elle fût mise à votre disposition.

Je vous prie de me tenir informé des dispositions que vous aurez prises et de leur résultat.

Recevez, mon cher colonel, l'assurance de mes dévoués sentiments.

Le maréchal de camp chef de l'état-major général.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

AVIS.

Le roi, usant de sa prérogative constitutionnelle, à (*sic*) chargé MM. Thiers, O. Barrot, de former un Cabinet.

Sa Majesté a confié au maréchal duc d'Isly le commandement en chef des gardes nationales et de toutes troupes de ligne.

Paris, le 24 février 1848.

Je donne ordre de cesser le feu partout, et la garde nationale va faire la police.

Signé: Le maréchal duc d'ISLY.

Pour copie conforme :

Le colonel de service,

DABRIN.

CABINET
DU MINISTRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Paris, le 184

AU NOM DE L'*ORDE* (*sic*).

La légion de la garde nationale est convoquée d'urgence...

~~*Le colonel de la*~~ ~~*légion*~~, (*sic*),
Odilon Barrot.



M. Lemercier, ~~docteur~~ (*sic*) en droit, rue de Grenelle-Saint-Germain, 39.

Monsieur le colonel de la légion.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — ORGANISATION, ARMEMENT ET SERVICE.

GARDES NATIONALES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Paris, le 25 février 1848.
3 heures du matin.

Le colonel de la légion fera battre le rappel ce matin à sept heures, et il attendra, à la mairie de son arrondissement, les ordres de M. Garnier-Pagès, maire de la ville de Paris, ou ceux du commandant en chef.

H. de Courtais.

Le chef d'état-major provisoire,
A. Guinard.

PIÈCE

TROUVÉE DANS LE BUREAU DU DUC DE MONTPENSIER.

M. CH. A.,

Les troupes et batteries placées sous vos ordres devront être mobilisées demain mardi, et de manière à être rendues avant neuf heures sur les points stratégiques désignés, comme il a été convenu, savoir : deux canons de 12, deux obusiers de 15, avec leurs caissons, place de la Concorde; deux canons de 12, deux obusiers de 15, avec leurs caissons, place du Carrousel; deux canons de 8, avec leurs caissons, pointe Saint-Eustache; deux canons de 8, Hôtel de ville. Les caissons d'infanterie, tant à percussion qu'à silex, ainsi que les voitures chargées de pétards et de flambeaux, resteront à l'École militaire sous la direction d'un officier que vous désignerez à cet effet. Toutes les voitures de vos deux batteries seront attelées à quatre chevaux; tous les chevaux restants seront garnis, prêts à être montés et attelés; si les hostilités éclatent, le commandant du parc fera immédiatement atteler, sans se mettre en mouvement, de manière à marcher au premier ordre : six caissons à percussion, quatre caissons à silex, deux voitures de pétards. L'avant-train de flambeaux ne sera attelé qu'à quatre heures du soir, si les hostilités continuent. Les chariots de pétards, ainsi que l'avant-train de flambeaux, pourront être mobilisés par l'ordre soit du commandant de l'artillerie, soit du colonel du génie Moreaux, directeur des fortifications de Paris. — Les troupes seront en tenue de route; elles prendront deux jours de vivres, un paquet de cartouches dans la giberne. — Vous prendrez les dispositions nécessaires pour que les hommes mis en mouvement aient mangé la soupe de bonne heure. Je vous engage à vous concerter avec MM. les chefs de corps placés à l'École militaire, pour le chargement des deux jours de vivres. Plusieurs de ces derniers ont demandé à

faire cuire à l'avance le lard qui leur sera distribué. — Vous conduirez vous-même les bouches à feu qui doivent être placées sur la place de la Concorde, où vous pourrez rencontrer un grand encombrement de troupes. Vous établirez vos pièces en batterie de manière à gêner le moins possible leur ordre de bataille et leurs mouvements, dans la prévision que les colonnes assaillantes déboucheraient dans la rue Royale pour se porter dans les Champs-Élysées. Vous combinerez vos dispositions avec l'officier général commandant les troupes réunies sur la place de la Concorde. Vous viendrez rendre compte de ces dispositions chez M. le duc, aux Tuileries, et vous y recevrez de nouvelles instructions.

AUTRE PIÈCE TROUVÉE DANS LE BUREAU DE M. LE DUC DE MONTPENSIER.

(*Confidentielle.*)

Paris, le 10 février 1848.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre que Votre Altesse Royale m'a fait l'honneur de m'écrire hier, 9 de ce mois, au sujet de la répartition des bouches à feu de Vincennes et de l'École militaire, en cas d'émeute. Ainsi que le fait observer Votre Altesse Royale, le nombre de ces bouches à feu est de vingt-huit, tandis que les quatre batteries n'en possèdent que vingt-quatre. Toutefois je désire que le chiffre vingt-huit soit maintenu, parce que je le regarde comme indispensable. — En conséquence, j'ai l'honneur de prier Votre Altesse Royale de donner des ordres nécessaires pour que les pièces qui doivent être envoyées de Vincennes à la place de la Bastille (5e zone) et au boulevard Saint-Denis (6e zone) soient en supplément des douze qui doivent se rendre au rond-point de la barrière du Trône, et soient prises par conséquent dans une autre batterie. — Je profiterai de cette occasion pour prier aussi Votre Altesse Royale de donner des ordres pour que les pièces d'artillerie réparties dans les diverses zones soient

commandées par des officiers. Celles de la barrière du Trône devront être placées sous les ordres d'un chef d'escadron, de même que celles qui se rendront de l'École militaire à la place du Carrousel.

Un capitaine prendra le commandement des quatre bouches à feu réunies sur la place de la Concorde. Enfin un officier, soit capitaine en second, soit lieutenant, devra être envoyé auprès de moi, à la préfecture de police, pour être chargé de l'exécution des ordres que je serai dans le cas de donner en ce qui concerne l'artillerie.

Votre Altesse Royale a bien voulu me proposer, lorsque l'artillerie a pris possession de la caserne de Bercy, de faire occuper la place de la Bastille par un détachement de canonniers à cheval, en remplacement de dragons désignés par les instructions. Je vous remercie de cette offre, mais je n'en profiterai pas, attendu qu'il m'a été possible, sans nuire aux autres dispositions, de maintenir, sur le point dont il s'agit, une force convenable en cavalerie.

Je prie Votre Altesse Royale d'agréer l'hommage de mon respect.

Le lieutenant général, pair de France, commandant la première division militaire,

F. SÉBASTIANI.

TÉMOIGNAGES.

M. JUNIEAU,

Employé des messageries Lafitte et Caillard, rue Saint-Honoré.

31 octobre 1850.

A dix heures moins dix minutes, parti des messageries. — A voulu passer par la rue Neuve-des-Capucines, n'a pas pu passer; a été gagner la rue Neuve-Saint-Augustin. — Arrêté par un offi-

cier de cavalerie qui lui a demandé s'il venait chercher les morts et les blessés. — A répondu : Non, mais s'il le fallait faire, je le ferais. — Alors, sur l'invitation de l'officier, il s'est rangé sur le boulevard. — Il y avait sur sa voiture trois émigrants et leurs bagages. — Il a donné des commissionnaires aux émigrants pour transporter leurs malles, et les a renvoyés aux messageries. — Il était dix heures; il est certain de l'heure, car il conduisait les émigrants au chemin de fer de la rive droite. — Des bourgeois et des gardes nationaux ont chargé les cadavres sur le chariot; Junieau était à la tête de son cheval; l'officier qui l'avait arrêté était là avec son escadron. — Il y avait *seize* cadavres. — Parmi les cadavres, il y avait un officier de garde nationale et un soldat du 14e : c'était un des factionnaires tué par la décharge contre la grille de la rue Basse. — Pendant le chargement est arrivé beaucoup de monde; on entourait le chariot; les uns criaient : *A la Bastille!* les autres : *Au National!* — Le chariot a suivi les boulevards. — Au boulevard des Italiens, plusieurs personnes ont entouré le chariot avec des torches. — Deux hommes avec des torches ont monté sur le siége. — Junieau était toujours à la tête de son cheval. — Prend la rue Lepeletier, et s'arrête à la porte du *National,* fait un demi-tour pour être prêt à reprendre les boulevards. — On frappe à la porte du *National;* les fenêtres du premier s'ouvrent; M. Garnier-Pagès se présente à une fenêtre, entouré de plusieurs personnes. — Après son discours, on crie : *Vive Garnier-Pagès! Vengeance! Aux armes!* — Le chariot reprend les boulevards, va jusque vers la porte Saint-Denis, et est arrêté par une barricade qui traversait le boulevard; sans cet obstacle, ils allaient à la Bastille. — Revient sur ses pas, et prend par la rue Poissonnière, la rue de Cléry, la rue Montmartre, la rue Jean-Jacques-Rousseau, s'arrête un moment au coin de la rue Coquillère; il y avait alors environ cent cinquante personnes, de cinq cents qu'elles étaient sur les boulevards. — On veut changer de cheval, et prendre celui d'un cocher de cabriolet; Junieau s'y oppose. — Le chariot se remet en marche, et prend par la rue Coquillère

pour se rendre à la Halle; il ne peut passer; on entend des coups de fusil. — Il était environ minuit et demi. — On frappe à la porte d'un armurier dans la rue Coquillère; les armes sont remises sans résistance. — Retourne par la rue Jean-Jacques-Rousseau, — par la rue Tiquetonne, la rue Pavée-Saint-Sauveur, la rue Française, la rue Mauconseil, la rue Saint-Denis, la rue aux Ours, et est arrêté par une barricade à la rue Saint-Martin. — Revient par la rue Quincampoix, la rue des Cinq-Diamants, la rue des Lombards. — Des armes et de la lumière; station de dix minutes. — De là, sur l'avis de Junieau, le cortége, composé d'une centaine de personnes, se dirige par les rues Courtalon, des Lavandières, et arrive place du Chevalier-du-Guet, à la mairie du quatrième. — Il était environ une heure et demie. — On entre la voiture dans la cour de la mairie, on décharge les cadavres et on les compte. — Junieau retourne alors avec sa voiture aux messageries, où il rentre à deux heures. — Point de barricades rue Saint-Honoré jusqu'aux messageries. — Cadavres reçus par le commandant du poste.

JUNIEAU (PIERRE-JEAN),
Chargeur au bureau n° 5.

Le camion qui a servi le 24 février 1848 à transporter les morts du boulevard des Capucines à la mairie du quatrième arrondissement était le n° 6, à quatre roues.

BINET,
Chef des ateliers d'entretien.

Ce fourgon transportait des émigrants, avec leurs bagages, au chemin de fer du Havre.

A M. GARNIER-PAGÈS.

Villers Saint-Paul (Oise), ce 4 novembre 1851

MONSIEUR,

J'ai reçu à la campagne la lettre que vous m'avez adressée pour réclamer de moi quelques renseignements touchant une

circonstance de la révolution de Février où figure mon nom, et qui a été faussement rapportée.

Dans la pensée de ne pas retarder ma réponse, et malgré le mauvais état de ma santé, qui ne me permet pas d'entrer dans de grands détails à cet égard, je veux vous faire connaître en peu de mots, mais de la manière la plus positive et la plus péremptoire, qu'à l'époque dont vous vous occupez en ce moment d'écrire l'histoire je n'ai reçu du roi, ni directement ni indirectement, aucun commandement militaire, et que je n'ai donné à personne l'ordre de faire rentrer les troupes dans leurs casernes. Je dois formellement ajouter que tout récit sur ce sujet contraire à la présente déclaration, de quelque part qu'il vienne, est complétement dénué de fondement et de vérité.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Maréchal GÉRARD.

NOTES

RECUEILLIES PAR L'AUTEUR D'APRÈS LE RÉCIT VERBAL DU GÉNÉRAL LAMORICIÈRE.

(JOURNÉES DES 23 ET 24 FÉVRIER 1848.)

Le 23, — le général Lamoricière voit, à la Chambre, les députés, si joyeux la veille, tristes ce jour-là. — Le soir, à neuf heures et demie, il rencontre, boulevard des Capucines, au coin de la rue de la Paix, un groupe et des mouvements de sinistre présage; voit un piquet de cavalerie place Vendôme; entend des coups de fusil. — Groupes dans la rue du Bac; l'affaire des Capucines y était connue. — Il circule dans Paris, examine la situation, et se couche tout habillé.

Le 24, — à sept heures, le général reçoit une lettre de Thiers: « Je viens d'être chargé par le roi..... Je compte sur vous. Ac-

» courez le plus promptement possible. » — Il part sans uniforme, arrive chez Thiers; — Gustave de Beaumont, Rémusat, Barrot, etc., chez Thiers. — On lui parle du ministère de la guerre; il répond qu'il ne s'agit pas de cela en ce moment, mais d'aller au plus pressé. — On insiste. — « S'il le faut, je suis prêt à me » dévouer, mais, je le répète, allons au plus pressé. » — Départ de chez Thiers, huit heures un quart. — Au boulevard, des hommes font des barricades. — O. Barrot harangue la foule. — Cercle autour de Barrot. — On le laisse passer, et, derrière lui, on recommence les barricades, comme s'il n'avait rien dit. — Le général fait remarquer cet incident à Barrot et à Thiers. — On prend par la rue Sainte-Anne. — Obstacles. — Il rencontre un de ses anciens soldats, qui leur sert d'avant-garde et leur ouvre le passage.

Entrée dans le palais des Tuileries, avec Thiers, Barrot, Rémusat, Duvergier de Hauranne, Gustave de Beaumont, Havin; — salle du rez-de-chaussée; — Thiers va s'entretenir avec le roi dans une autre pièce. — Une demi-heure d'attente. — Le roi entre; sa physionomie exprime une contrariété contenue. — Le général Lamoricière n'a vu que les troupes des Tuileries, et il les a trouvées mal organisées. — Il a su les dispositions prises la nuit et la nomination du maréchal Bugeaud. — On lui dit qu'il va prendre le commandement de la garde nationale. — Il demande où elle est. — On le décide en lui disant qu'il est plus populaire que le maréchal Bugeaud.

Thiers et Lamoricière, à l'État-major; — trouvent Bugeaud, se mettent en rapport avec lui. — Lamoricière lui dit qu'il faut oublier les petites difficultés qui ont pu exister entre eux, et qu'il est prêt à se placer sous ses ordres. — Bugeaud exprime les mêmes sentiments.

Lamoricière est chargé par Thiers d'aller annoncer partout la conciliation. — Il demande un uniforme. — On lui donne des épaulettes de maréchal de camp, une capote, un sabre. — Il était en pantalon bourgeois et en guêtres. — M. Bories des Renaudes lui offre son cheval. — Il rencontre Jules Lastéyrie et Oscar

Lafayette, qui l'accompagnent, et le capitaine d'artillerie Bentzman, qui avait trouvé un cheval. — Il aperçoit Guizot, l'air triste, se dirigeant vers le guichet. — Le duc de Montpensier affectait une apparence de gaieté qu'il n'avait pas.

Lamoricière se trouve dans la rue de Rivoli avec le maréchal Bugeaud qui, préoccupé de ce qu'on lui a dit que son nom n'est pas populaire, et croyant la garde nationale pour lui, a voulu sonder ses dispositions. — Ils rencontrent un bataillon de la garde nationale. — La physionomie de la garde nationale est hostile au maréchal, qui donne un commandement et n'est pas obéi. — Lamoricière voit un officier de l'escorte du maréchal lui parler. — Le maréchal fait un demi-tour et retourne aux Tuileries.

Lamoricière va rue Saint-Honoré, place Vendôme et autres rues. — Quartier assez tranquille. — Le général est bien accueilli. — Il annonce que la garde nationale va partout relever les troupes et faire le service dans Paris. — Sur le boulevard, foule énorme. — Il rencontre Barrot, très-fatigué. — Bentzman donne son cheval à Barrot. — La foule crie : « Aux Tuileries! » — Lamoricière prend le trot pour fuir la foule, et retourne aux Tuileries. — A la hauteur de la rue de la Paix, il avait aperçu les troupes revenant sur le boulevard, la crosse en l'air. —

. . . .

Avant de quitter l'État-major, il avait transmis aux officiers d'état-major de la garde nationale l'ordre, qu'il avait reçu, de faire relever les postes de la ligne et de la garde municipale par la garde nationale. — De retour, il va sur la place du Palais-Royal, devant le Château-d'Eau, voir si les ordres ont été exécutés. — Il trouve, rue Richelieu, une compagnie de grenadiers de la garde nationale, — lui donne ordre de relever le poste.— La compagnie hésite. — Cependant ils marchent ensemble vers le poste. — Le général reste à cheval devant le perron du poste, et donne ordre à la ligne de céder ce poste à la garde nationale. — A ce moment on vient lui dire que l'on continue des barricades rue Richelieu, et que quelques balles ont cassé des vitres

à l'État-major. — Aussitôt il fait demi-tour et court à la rue Richelieu. — Il voit des bourgeois à une fenêtre passer des fusils à des insurgés, près de l'armurier Lepage. — Il s'élance vers une barricade dressée à la fontaine Molière. — Il est couché en joue; on lui crie de se retirer. — Il reste. — Un insurgé, qu'il a su depuis être Lagrange, lui demande ce qu'il veut. — Il proclame la cessation des hostilités et le changement de ministère. Lagrange lui demande la preuve de ce qu'il dit, et lui montre *le Moniteur* avec la nomination de Bugeaud : « Ce que vous dites » n'est donc pas vrai! — Retournez et montrez-nous un ordre » signé. »

Lamoricière, très-préoccupé de ces paroles, retourne au pas, et rencontre, vis-à-vis le Théâtre-Français, Étienne Arago. — Etienne Arago lui dit : « Nous voulons autre chose! » — Premières paroles républicaines entendues par Lamoricière.

Lamoricière, réfléchissant sur la nécessité d'avoir des instructions signées, va aux Tuileries, et rencontre sur l'escalier Girardin, qui gémissait du manque de presse et de ce qu'il n'y avait rien de préparé.

Lamoricière entre chez le roi. — Le roi lui demande ce qu'il y a de nouveau. — Le général lui dit que la garde nationale n'est nulle part à sa disposition, qu'il ne peut ni la trouver, ni la réunir, ni la commander, qu'il ne peut même pas lui montrer un ordre signé et qu'il vient en chercher un : « On ne se con- » tente pas de ce que je dis au nom de Votre Majesté, on de- » mande autre chose!... » Le roi : « Autre chose! monsieur La- » moricière, c'est mon abdication! et comme je ne la leur donnerai » qu'avec ma vie, ils ne l'auront pas! »

Le roi était assis dans le cabinet à côté de la salle d'attente.— Lamoricière était devant le roi. — Le duc de Nemours était près du roi.—Le duc dit : « Eh bien, marchons! » — « Eh bien, mar- » chons! » répète machinalement Lamoricière; et il se demandait comment et avec quoi! — Il se retire et retourne à l'État-major. — Venu plusieurs fois, il ne peut se rappeler si c'est avant ou après cette conversation que le roi a passé la revue.

Il rencontre Bugeaud haranguant une foule qui voulait envahir. — Il unit ses efforts à ceux du maréchal. — La foule s'éloigne.

On vient lui dire que l'on tire des coups de feu entre le poste du Château-d'Eau et les barricades. — Lamoricière s'élance, pour faire cesser le feu, par la rue de l'Échelle et la rue Richelieu. — Rue Saint-Honoré, vis-à-vis *la Civette,* des gamins, dans l'embrasure d'une porte, avec des fusils, veulent l'empêcher de passer. — L'un d'eux le met en joue, tire. Le fusil rate. — Un autre lui donne un coup de baïonnette dans le bras droit. — Il tenait sa bride de la main gauche. — Il entoure son bras de son mouchoir blanc, qu'il serre pour ne point paraître porter un signal de cette couleur, et poursuit son chemin; va sur la place; s'arrête devant le poste, et fait signe de ne pas tirer. — Les soldats ne le reconnaissent pas et lui tirent des coups de fusil. — Le peuple riposte. — Il se trouve entre deux feux.

Il tourne bride, et va par la rue de Rohan. — Il rencontre sur la place du Carrousel le général Rulhières, et lui dit d'envoyer quelqu'un pour relever le poste et faire cesser le feu. — Le général Rulhières y envoie le général Perrot, qui y est blessé, et est conduit chez un marchand de vins.

Lamoricière retourne rue Richelieu, retrouve vis-à-vis le Théâtre-Français l'insurgé de la fontaine Molière, qui lui demande s'il a un papier signé. — « Venez avec moi faire cesser le feu! » — Lamoricière et Lagrange vont tous deux sur la place. — Le poste et le peuple tirent sur eux. — Au milieu de la pluie de balles, le général regarde le bourgeois: il ne bougeait pas; il avait le visage calme et décidé. — « Parbleu, » dit Lamoricière, « si jamais nous nous rencontrons, nous dînerons ensemble! »

Tous deux se réfugient un moment sous un portique. — Ils retournent devant le poste. — Efforts inutiles.

Le général retourne place du Carrousel, rencontre une seconde fois M. Émile de Girardin; demande de nouveau qu'on fasse relever le poste à tout prix, et apprend que le général Perrot est blessé. — Il revient rue Saint-Honoré; on lui dit que le maré-

chal Gérard s'avance pour annoncer l'abdication du roi. — Il voit venir le maréchal Gérard, qu'il ne connaissait pas, et qui était dans la foule, à une vingtaine de pas. Là, quelqu'un lui remet un papier. — Il prend le papier, jette les yeux sur ce papier, le lit, et dit : « Voilà l'abdication du roi. » — Lagrange la lui demande et la lui prend pour la communiquer au peuple. — Lamoricière se rappelle parfaitement ces détails : — c'était un chiffon de papier avec de grosses lettres.

Il s'avance avec le maréchal pour faire cesser le feu, parvient encore vis-à-vis le poste, qui tire sur lui. — Il se rend au Carrousel, — trouve Bentzman, Oscar Lafayette, Trigan de la Tour, de Brayet et le capitaine Riffaut, et revient sur la place, par la rue du Musée. — Il avait le cœur désespéré de ne pouvoir faire cesser le feu. — Il parvient à dix pas du poste. — Coups de feu de tous côtés. — Le cheval reçoit des balles. — Lamoricière tombe la tête sur le trottoir, vis-à-vis le marchand de vin à droite en regardant le Château-d'Eau. — Le général se relève sur le trottoir. — Une masse d'hommes se jette sur lui. — Un d'eux lui porte un coup de baïonnette dans la poitrine. — Par une déviation, le coup traverse le bras ; il sent le froid du fer qu'on retire. — Le général est reconnu, — est conduit chez le marchand de vin. — Allées et venues ; — sang et cadavres ; — les balles arrivaient jusque dans l'arrière-boutique. — Entrevue de Perrot et de Lamoricière. — Délibération pour savoir si on les fusillerait. — On veut descendre le général à la cave ; il s'y refuse énergiquement. — Surpris de cette énergie, les assistants le laissent libre. — Il voit la fin de la bataille et les carrosses brûler. — On donne un habit bourgeois à Lamoricière, qui laisse sa capote et se retire.

Lamoricière pense avoir été blessé vers midi et demi, être resté chez le marchand de vin une heure à une heure et demie, et s'être éloigné entre deux heures et deux heures et demie.

Lamoricière se dirige vers la Chambre des députés. — Il voit des personnes qui en viennent et qui lui apprennent que la duchesse est sortie de l'Assemblée.

Il rentre chez lui, rue du Bac, se change, s'habille, met son bras en écharpe, croit pouvoir être encore utile; — va à la mairie, dixième arrondissement; organise le poste; se rend au onzième arrondissement, rencontre Boulay (de la Meurthe), lui donne des ordres; apprend de lui qu'il y a un Gouvernement provisoire.

Lamoricière et Boulay (de la Meurthe) se rendent à l'Hôtel de ville, essayent de pénétrer près des membres du Gouvernement; ne le peuvent. — Se trouvent dans la grande salle, au premier. — Le général Lamoricière se retire. — Sur la place, il est reconnu. — Les uns l'acclament, les autres le repoussent. — « Vous êtes! Vous n'êtes pas le général Lamoricière! » — On le conduit dans un cabaret, où, lui a-t-on dit, Foulon a été pendu à la première révolution. — Il monte au premier. — On délibère sur son sort. — Il parvient à se faire reconnaître, et se dirige sur le quai; arrive à la rue du Bac, et retrouve Bentzman. — Lamoricière remet une lettre pour Garnier-Pagès à un ami. — Il reçoit une lettre d'Andryane; va au ministère de l'intérieur; y reçoit une lettre de Garnier-Pagès. — Rentre chez lui, reçoit une seconde lettre portée par Dumoulin; — se rend à l'Hôtel de ville par le Petit-Pont. — Lamoricière avait vu Bedeau sur les sept heures, avant de revenir à l'Hôtel de ville. — Avec l'aide d'un garde national, il peut pénétrer dans l'Hôtel de ville.

Il entre dans une petite salle au premier, où étaient MM. Arago, Lamartine, Dupont (de l'Eure), etc., etc. Il voit M. Louis Blanc en uniforme de garde national, tenant son fusil, monté sur un siége, et demandant qu'on acclame la République.

Plusieurs membres du Gouvernement demandent à Lamoricière de se charger du ministère de la guerre. — On lui annonce l'envoi de Courtais à l'État-major, aux Tuileries. — Lamoricière refuse le ministère. — « Mon nom ne peut vous être utile. Ma » position du matin ne me permet pas d'accepter. Prenez Bedeau, » il entend mieux la boutique administrative; — d'ailleurs vous » allez avoir la guerre, et vous pouvez compter sur moi aux » frontières. »

Lamoricière quitta l'Hôtel de ville environ une heure après son arrivée; — rentra chez lui.

NOTES

RECUEILLIES PAR L'AUTEUR D'APRÈS LE RÉCIT VERBAL

DE M. LAGRANGE.

(JOURNÉES DE FÉVRIER 1848.)

Le 21, Lagrange assiste à la séance du journal *la Réforme;* dans la soirée, soixante personnes environ: il y avait d'Alton-Shée. — De la Hodde : « Descendons sur la place! » etc. — Rey appuye. — Caussidière : « Il faudrait faire une journée! » — Louis Blanc trouve l'occasion inopportune. — Il s'emprisonnera chez lui. — Ledru-Rollin : « La journée n'est pas préparée! » — D'Alton-Shée parlait, Lagrange lui coupe la parole : « Je n'ai » pas besoin de savoir ce que feront messieurs tels et tels. Je » n'assumerai pas la responsabilité du sang versé; mais si l'on » touche à un seul cheveu du peuple, j'irai mourir où il sera. » — Rendez-vous avec quelques amis politiques, les 22 et 23, pour observer la situation. Le 22, galerie Valois, rendez-vous donné par Lucien de la Hodde, — va au Palais-Royal avec Fayolles, n'y rencontre personne. — Le lendemain, 23, rendez-vous, en armes, au carré Saint-Martin.

Vers trois heures et demie, il entend proclamer le ministère Molé, circule dans les groupes. — Rendez-vous est donné pour le 24, place des Victoires. — Se rend avec Davila de l'autre côté de l'eau, arrive au *Journal des Écoles.* — Se trouve entre dix heures et dix heures et demie au bureau de l'*Avant-Garde* avec Watripon, Mangin et autres amis. Indique le rendez-vous donné place des Victoires. — Les jeunes gens des Écoles trouvent l'endroit mal choisi.

Lagrange, en redingote blanche, se rend à *la Réforme*, — y voit devant la porte le chariot de cadavres, y trouve Étienne Arago, Ledru-Rollin, Caussidière. — « Voilà donc un mouvement perdu ! » — « Il n'est pas commencé ! » — Ledru-Rollin, triste. — Lagrange va se reposer chez Davila, hôtel d'Alsace, rue des Vieux-Augustins.

Le 24, à 6 heures et demie, va à *la Réforme*. — Vers sept heures et demie arrivent Flocon, avec une capote de garde national, Étienne Arago, Louis Blanc, en uniforme, Baune, Fayolles et quelques autres, sans uniforme. — Manifeste. — Rencontre, rue Jean-Jacques-Rousseau, Crémieux, qui propose Barrot et Thiers.

Lagrange va avec Baune et Fayolles chez un ami prendre un fusil à deux coups et une paire de pistolets. — Les pistolets sont encore comme il les a chargés le 24 au matin, car il va au feu, mais ne tire jamais.

Lui et ses amis Étienne Arago, Caussanel, Tisserandeau, etc., huit ou dix, suivis de quelques hommes du peuple, vont à la Poste. — Fusils remis, bon accord avec les troupiers. — En sortant du poste, voit la garde nationale qui en prend possession.

Ses amis et lui vont place du Palais-Royal. — Ils montent sur le perron du Château-d'Eau, devant le corps de garde : « Vous » devriez bien nous donner vos armes. » — Trois officiers dont un capitaine : « Les donneriez-vous si vous étiez soldats? » — Pas d'embarras ; l'air triste, mais sans crainte. — Ses amis et lui se retirent.

Dans la matinée, Lagrange a vu trois fois le général Lamoricière. La première fois à une barricade. — Ordre est donné de cesser le feu. — La seconde fois Lamoricière lui remet l'abdication du roi. — Il la lit tout haut. Va au coin de la rue Saint-Thomas. — Il y faisait chaud. — Tout le monde tirait à la fois. — Lagrange monta quatre fois à l'assaut, trois hommes sont tués à ses côtés. — Sa redingote blanche est couverte de sang. — Il voit Lamoricière pour la troisième fois. — Ils vont ensem-

ble sur la place pour faire cesser le feu. — On tirait sur eux de tous côtés. —Lamoricière calme. — « Votre nom? » — « Lamo- » ricière. Le vôtre? » — « Lagrange. » — « Si nous ne sommes » pas tués, nous dînerons ensemble. » —Le général était blessé. — Bravoure admirable.

La lutte ne pouvait se terminer. Le nombre des tués augmentait sans cesse. — Le peuple se décide à mettre le feu à une voiture, puis à une seconde, pour faire de la fumée, et forcer les soldats du poste à sortir. — Ils se sont rendus, le feu a cessé. — Il n'y en a pas eu un seul de tué après le combat.

Lagrange va aux Tuileries. — Salle du Trône. — Monte debout sur le trône, y lit l'abdication et crie *Vive la République!* — Il relit l'abdication place des Petits-Pères et rentre chez lui.

Séance du journal *la Réforme*. — Organisation du gouvernement. — Se rend à l'Hôtel de ville entre six et sept heures, à la nuit tombante, pour y préparer l'entrée du Gouvernement provisoire.

PROCLAMATIONS.

Paris, le 24 février 1848.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Proclamation du Gouvernement provisoire au peuple français.

Un gouvernement rétrograde et oligarchique vient d'être renversé par l'héroïsme du peuple de Paris. Ce gouvernement s'est enfui en laissant derrière lui une trace de sang qui lui défend de revenir jamais sur ses pas.

Le sang du peuple a coulé comme en Juillet; mais cette fois ce généreux sang ne sera pas trompé. Il a conquis un gouverne-

ment national et populaire en rapport avec les droits, les progrès et la volonté de ce grand et généreux peuple.

Un gouvernement provisoire, sorti d'acclamation et d'urgence par la voix du peuple et des députés des départements, dans la séance du 24 février, est investi momentanément du soin d'assurer et d'organiser la victoire nationale. Il est composé de :

MM. Dupont (de l'Eure), Lamartine, Crémieux, Arago (de l'Institut), Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie.

Ce gouvernement a pour secrétaires :

MM. Armand Marrast, Louis Blanc, Ferdinand Flocon et Albert.

Ces citoyens n'ont pas hésité un instant à accepter la mission patriotique qui leur était imposée par l'urgence. Quand la capitale de la France est en feu, le mandat du Gouvernement provisoire est dans le salut public. La France entière le comprendra, et lui prêtera le concours de son patriotisme. Sous le gouvernement populaire que proclame le Gouvernement provisoire, tout citoyen est magistrat.

Français, donnez au monde l'exemple que Paris a donné à la France; préparez-vous, par l'ordre et la confiance en vous-mêmes, aux institutions fortes que vous allez être appelés à vous donner.

Le Gouvernement provisoire veut la *République*, sauf ratification par le peuple, qui sera immédiatement consulté;

L'unité de la nation, formée désormais de toutes les classes de citoyens qui la composent; le gouvernement de la nation par elle-même;

La liberté, l'égalité et la fraternité pour principes, le peuple pour devise et mot d'ordre : voilà le gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même et que nos efforts sauront lui assurer.

DUPONT (DE L'EURE), LAMARTINE, CRÉMIEUX,
LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGÈS, MARIE,
ARAGO, *membres du Gouvernement provisoire.*
ARMAND MARRAST, LOUIS BLANC, *secrétaires.*

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

A la garde nationale.

CITOYENS,

Votre attitude dans ces dernières et grandes journées a été telle qu'on devait l'attendre d'hommes exercés depuis longtemps aux luttes de la liberté.

Grâce à votre fraternelle union avec le peuple, avec les écoles, la révolution est accomplie!...

La patrie vous en sera reconnaissante.

Aujourd'hui tous les citoyens font partie de la garde nationale; tous doivent concourir activement, avec le Gouvernement provisoire, au triomphe régulier des libertés publiques.

Le Gouvernement provisoire compte sur votre zèle, sur votre dévouement à seconder ses efforts dans la mission difficile que le peuple lui a conférée.

Les membres du Gouvernement provisoire :

DUPONT (DE L'EURE), F. ARAGO, MARIE, LAMARTINE, CRÉMIEUX, LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGÈS.

LOUIS BLANC, ARMAND MARRAST, FLOCON, ALBERT, *secrétaires*.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Gouvernement provisoire arrête :

M. Dupont (de l'Eure) est nommé président provisoire du conseil, sans portefeuille;

M. de Lamartine, ministre provisoire aux affaires étrangères;

M. Crémieux, ministre provisoire à la justice;

M. Ledru-Rollin, ministre provisoire à l'intérieur;

M. Michel Goudchaux, ministre provisoire aux finances;

M. François Arago, ministre provisoire à la marine;

M. le général Bedeau, ministre provisoire à la guerre;

M. Carnot, ministre provisoire à l'instruction publique (Les cultes formeront une division de ce ministère.);

M. Bethmont, ministre provisoire au commerce;

M. Marie, ministre provisoire aux travaux publics;

M. le général Cavaignac, gouverneur général de l'Algérie.

La garde municipale est dissoute.

M. Garnier-Pagès est nommé maire de Paris.

MM. Guinard et Recurt sont nommés adjoints au maire de Paris.

M. Flotard est nommé secrétaire général.

Tous les autres maires de Paris, ainsi que les maires-adjoints, sont provisoirement maintenus comme maires et adjoints d'arrondissement.

La préfecture de police est sous la dépendance du maire de Paris.

Le maintien de la sûreté de la ville de Paris est confié au patriotisme de la garde nationale, sous le commandement général donné à M. le colonel de Courtais.

A la garde nationale se réuniront les troupes qui appartiennent à la 1re division militaire.

AD. CRÉMIEUX, LAMARTINE, MARIE, GARNIER-PAGÈS, DUPONT (DE L'EURE), LEDRU-ROLLIN, ARAGO, *membres du Gouvernement provisoire.*

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Gouvernement provisoire arrête :

La Chambre des députés est dissoute.

Une Assemblée nationale sera convoquée aussitôt que le Gouvernement provisoire aura réglé les mesures d'ordre et de police nécessaires pour le vote de tous les citoyens.

Paris, le 24 février 1848.

LAMARTINE, LEDRU-ROLLIN.
LOUIS BLANC, *secrétaire.*

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Gouvernement provisoire arrête :

Il est interdit aux membres de l'ex-Chambre des pairs de se réunir.

Paris, 24 février 1848.

DUPONT (DE L'EURE), LAMARTINE, LEDRU-ROLLIN, AD. CRÉMIEUX, MARIE, ARAGO.

Tout ce qui concerne la direction des beaux-arts et des musées, autrefois dans les attributions de la liste civile, constituera une division du ministère de l'intérieur.

Le jury chargé de recevoir les tableaux aux expositions annuelles sera nommé par l'élection.

Les artistes seront convoqués à cet effet par un prochain arrêté.

Le Salon de 1848 sera ouvert le 15 mars.

LEDRU-ROLLIN.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE DEUXIÈME.

CHAPITRE TROISIÈME.

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHAPITRE SIXIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHAPITRE HUITIÈME.

CHAPITRE NEUVIÈME.

CHAPITRE DIXIÈME.

CHAPITRE ONZIÈME.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

